GEORGE ANDERSON [1]

PREMIÈRE PARTIE

I

— Quel trajet assommant!

Celui qui parlait ainsi jeta sa cigarette sur la voie. Un instant, la fumée qui s'en dégageait se déroula en légères spirales le long du rideau sombre des sapins tandis que le train s'éloignait.

— Et pourtant, nous arrivons dans une des régions les plus remarquables du Canada, dit lady Merton, en levant les yeux qu'elle avait jusque-là tenus fixés sur son Guide. Je puis là-dessus vous donner les renseignemens les plus complets.

— Pour l'amour de Dieu! n'en faites rien, repartit avec emportement son compagnon. Ma chère Élisabeth, laissez-moi vous le dire; vraiment, vous perdez la tête!

— Il y a longtemps que je l'ai perdue, et, si je vous parais ennuyeuse aujourd'hui, demain, ce sera pire encore. Il faut en prendre votre parti.

— Je vous croyais une personne raisonnable. Vous l'étiez jusqu'ici... Et maintenant, regardez ce paysage, Élisabeth. Depuis douze heures, nous voyons la même chose, et, si la nuit ne venait pas, pendant douze heures encore, nous verrions la même chose. Qu'est-ce que vous trouvez donc là qui puisse à ce point vous enthousiasmer?

En disant ces mots, le frère de lady Merton agitait la main de droite à gauche en indiquant d'un air indigné le paysage qui se développait sous leurs yeux.

— Quant à moi, ajouta-t-il, un seul espoir me soutient : la perspective du bon dîner que Yerkes s'apprête à nous servir dans un quart d'heure. Je ne voudrais pas être en retard d'une minute ! Préparez-vous donc.

— Un autre lac ! s'écria lady Merton en se levant d'un bond Oh ! qu'il est charmant ! C'est le vingtième depuis le thé. Quels reflets harmonieux, et quelle île délicieuse !... Oh ! quels sont ces oiseaux ?

Elle était penchée sur la rampe de la plate-forme d'observation du wagon particulier attaché à l'arrière du rapide *Canadian Pacific*, dans lequel elle voyageait avec son frère.

A gauche apparaissait un petit lac bleu, finement découpé par d'étroites baies aux pentes boisées encadrant deux îles couvertes de taillis de bouleaux et de sapins, qui se détachaient en vigueur dans la clarté des eaux. Sur l'une de ses rives, d'une antique forêt il ne restait plus qu'un amas de troncs brûlés, de souches d'arbres aux tiges dénudées, dont les branches carbonisées, roussies, brisées, dépouillées ou tordues se dressaient, fantastiques, dans les rayons du soleil de mai, par-dessus le chaos de sombres ruines. Sauf cette imperfection, — unique vestige du passage de l'homme, — ce lac était un merveilleux joyau. Le printemps habillait de vert ses bords escarpés, le vol de légers nuages s'y reflétait, de petites plages de galets blancs semblaient attendre qu'un pied humain s'y posât.

— Que m'importent vos oiseaux ? dit Philippe Gaddesden en bâillant. Je n'ai pas l'intention de les chasser... Et pourquoi faire tant de cas de ce lac quand vous dites qu'il s'en rencontre pour le moins deux par kilomètre, dont pas un n'a de nom et qui ne soit peuplé d'affreux moustiques tout l'été !... J'en suis excédé... Je voudrais bien que Yerkes se pressât !

Il s'appuya d'un air lassé contre la porte du wagon et ferma les yeux.

— C'est *justement* parce qu'ils n'ont pas de nom et qu'ils sont à l'infini que j'en fais tant de cas !... parce que le pays est si vaste et l'homme si rare,... parce que les chances sont si multiples... et si bizarres, répliqua en riant Élisabeth Merton.

— De quelles chances voulez-vous parler ?

— Des chances d'avenir.

— Il n'y en a aucune! dit Philippe, en fourrant ses mains dans ses poches.

— Aucune chance? Oiseau de mauvais augure!

Gentiment, lady Merton pinça le bras de son frère.

— Comme je vous l'ai maintes fois expliqué, c'est l'Hinterland de l'Ontario; il n'y a que très peu de temps qu'il est exploré, à l'exception de la partie que longe le chemin de fer, — et c'est un pays si riche, si riche!...

— Vous ne devriez pas ainsi dévider votre Guide, gronda son somnolent compagnon... Comme si je ne savais pas ce que valent ces mines de cobalt et autres billevesées !...

— En avez-vous jamais tiré d'argent, Phil?...

— Non, mais les autres en ont tiré. Voilà ma veine.

— Cela n'a pas d'importance! des mines, vous en aurez encore, — des centaines!...

Elle fit de la main, vers un lointain enchanté, un geste vague qui semblait embrasser tout ensemble les collines et les bois, l'eau claire des ruisseaux, les pousses nouvellement écloses, les troncs lumineux des bouleaux dorés brillant parmi les sapins; les roches calcaires grises et pourpres, et aussi les terrains dévastés par des incendies anciens ou plus récens, — dont les traces restaient indélébiles sur les troncs vermoulus des arbres abattus, il y a trente ans, pour la construction du chemin de fer comme sur les jeunes tiges nées d'hier.

— Je voudrais embrasser tout en même temps, poursuivit Élisabeth, comme en un rêve. En ballon dirigeable, vous savez, Philippe, nous verrions tout en un jour, d'ici à James Bay. Des milliers de kilomètres, encore inexplorés, se dérouleraient au-dessous de nous!... Nous descendrions sur un lac inconnu, nous lui donnerions un nom, — un de nos noms, — nous déposerions une lettre sous une pierre. Et, dans un siècle, lorsque viendraient les colons, ils trouveraient ce papier, et votre nom, — ou le mien, — passerait à la postérité.

— Je vous défends de prendre de pareilles libertés avec mon nom, Élisabeth! J'ai mieux à faire que de le jeter dans un lac,... dans un lac,... de ce que vous appelez? — comment dites-vous?... « l'Hinterland de l'Ontario... » Le jeune homme imitait ironiquement le ton de sa sœur.

Élisabeth sourit et resta silencieuse.

Le train filait à l'allure régulière de cinquante kilomètres à l'heure. En ce jour de printemps, le soleil et les nuages alternaient : la température était chaude et les feuilles commençaient à percer les bourgeons. Élisabeth Merton en sentait les effets jusque dans ses veines; elle éprouvait une indéfinissable sensation de bien-être, de gaîté et d'espérance; mais elle subissait aussi une autre influence, comme un mirage fantastique qui surgissait de l'immense contrée vierge qu'elle traversait. Elle avait beaucoup voyagé, c'était une personne de quelque expérience, et, si on lui avait prédit, un an auparavant, qu'elle pourrait éprouver ce qu'elle éprouvait, jamais elle ne l'aurait cru. Au printemps de l'année précédente, à Rome, elle avait vécu dans l'enthousiasme du passé, au milieu d'une société qui, sous bien des rapports, peut compter parmi l'une des plus agréables d'Europe. Ici, c'était dans le vertige du présent qu'elle était tout entière absorbée, hallucinée par la vision d'un avenir sans limite..., et si loin, si loin de toutes ses préoccupations mondaines habituelles !... Québec, Montréal, Ottawa, lui avaient plu; elle les avait admirées tour à tour. Mais pour que le charme opérât en plein, il avait fallu ces espaces sans fin dans leur immensité, qui, quelque jour, seraient le berceau d'une race nouvelle..., ces lacs, sa plus riche parure, destinés à devenir les rendez-vous de sport les plus recherchés pour le plaisir et le délassement du Canada grandissant,... ces postes de chasseurs de fourrures, ces cabanes isolées des campemens de bûcherons, et, avant tout, cette interminable voie de chemin de fer qui unit l'Est à l'Ouest, et qu'elle et son frère étaient venus visiter.

Ils avaient une raison toute spéciale de parcourir cette ligne. Leur père, l'un des premiers et des plus importans actionnaires de la Compagnie, pouvait même être compté parmi ses fondateurs. Il avait fait partie du petit groupe de capitalistes qui en avaient entrepris et poursuivi la construction, en dépit de nombreux obstacles à l'origine, dans un temps où, bien souvent, il n'y avait pas assez de fonds dans la caisse de la Compagnie pour payer les salaires des terrassiers qui travaillaient à l'établissement de la grande voie ferrée. A sa mort, ses actions avaient été partagées entre ses enfans. Mais son nom et ses services n'avaient pu être oubliés à Montréal. Aussi, lorsque son fils et sa fille, devenue veuve, manifestèrent le désir de faire le trajet de Québec

à Vancouver et s'informèrent du prix de location d'un wagon particulier pour la durée du voyage, les autorités de Montréal avaient elles insisté pour mettre à leur disposition un des wagons officiels. Ils étaient donc les hôtes du *Canadian-Pacific-Railway*, et sous la protection d'une des plus puissantes compagnies modernes.

Ils avaient quitté Toronto un soir de mai, la saison où les vergers sont en fleurs depuis le grand lac jusqu'aux gorges du Niagara. Tout le long de la voie qui monte vers le Nord, les blanches parisotes brillaient dans tout leur éclat, parmi les remblais gazonnés à l'ombre des bois, tandis que passaient et disparaissaient les riantes fermes de l'Ontario, si douces, si familiales, où les mœurs sont aussi différentes des vieilles coutumes de Québec que des nouveaux usages de la rude vie de l'Ouest avec laquelle ils allaient faire connaissance. Ils avaient traversé aussi, — mais par une nuit sans lune, — la région des Lacs Muskoka, lieu de promenade de Toronto; et depuis North Bay, au lever du soleil, ils s'étaient enfoncés dans la solitude, à travers ces milliers de kilomètres de lacs et de forêts qui couvrent la contrée entre le Vieil Ontario et Winnipeg.

C'est là que l'enthousiasme d'Élisabeth avait été traité de folie par son frère; là que la grandeur sauvage de cette solitude l'avait en quelque sorte empoignée; là qu'assise à l'arrière du train, tandis que ses yeux suivaient la trace et le progrès de l'œuvre à laquelle son père avait contribué, elle avait senti qu'elle se détachait de l'Europe, et éprouvé cette émotion violente que l'on ressent à la vue de quelque chose qui naît, devant l'horizon et l'étendue d'une vie à venir...

— Le dîner est prêt, milady.

— Dieu soit loué! s'écria Philippe Gaddesden en se précipitant. Donnez-nous du champagne, s'il vous plaît, Yerkes.

— Philippe, dit sa sœur d'un ton de reproche, ce n'est pas bon pour vous de boire du champagne tous les soirs.

Philippe rejeta en arrière sa chevelure bouclée, et avec une grimace :

— Je verrai si je puis m'en passer demain. Venez donc, Élisabeth.

Ils traversèrent le salon tendu de perse, passèrent le long des

deux petites chambres à coucher et de l'étroite cuisine et arrivèrent à la salle à manger à l'autre extrémité du wagon. Là se tenait un maître d'hôtel prêt à servir, tandis que sur le seuil de la cuisine, un homme plus âgé, maigre et la peau tannée, portant la veste blanche des cuisiniers, les regardait d'un air accueillant.

— Ça sent bon, Yerkes! dit Gaddesden en passant.

Le cuisinier fit un signe d'intelligence.

— Pourvu que milady trouve quelque chose à son goût! dit-il avec quelque amertume.

— Vous entendez, remarqua Philippe en s'asseyant à la table bien servie.

Élisabeth parut attristée. C'était une de ses faiblesses de désirer être aimée, — adorée serait peut-être le mot plus juste, — par ses domestiques, et, en général, il en était ainsi. Mais l'affection de Yerkes était vraiment à un trop haut prix.

— Nous venons à peine de finir le lunch, sans parler du thé, dit-elle en regardant avec une expression de découragement le menu placé devant elle. Phil, désirez-vous me ramener dans l'état de Mrs Melhuish?

Philippe examinait sa sœur. — Mrs Melhuish était la femme du clergyman de leur paroisse du Hampshire : une pauvre femme affligée d'un embonpoint anormal et d'une maladie de cœur.

— Vous pourriez prendre quelques kilos à Mrs Melhuish sans que personne s'en aperçût! Vous êtes réellement trop maigre, Betty, — un véritable épouvantail à moineaux! Et, naturellement, Yerkes s'imagine qu'il pourrait vous être de quelque utilité. Tout de même, c'est une bien jolie robe que vous avez là, une robe terriblement jolie, répétait-il avec emphase, et il ajoutait immédiatement sur un autre ton :

— Mais, voyons, Betty, est-ce que vous allez toujours garder le deuil?

— Non, dit lady Merton, non,... je ne vais plus porter le noir.

Elle parlait d'une voix entrecoupée, et, comme le domestique enlevait son assiette, Élisabeth se tourna du côté de la fenêtre pour contempler les bois sans fin, tandis qu'un voile passait sur ses beaux yeux.

Elle était de taille svelte, avec une figure délicate et une tête

fine, autour de laquelle une abondante chevelure châtain était élégamment et simplement attachée. Elle avait le teint clair, mais peu coloré. Parmi d'autres femmes jeunes et belles, Élisabeth Merton produisait peu d'effet. Comme un fin dessin au crayon, elle réclamait un œil attentif. Le modelé des traits, du front, du cou était singulièrement pur et affiné, quoique sans raideur; ses doigts étaient très longs et effilés. Sa robe, d'un goût parfait, était simple et peu voyante; ses mouvemens doux, gracieux et réservés dénotaient une personne d'un tempérament égal et pondéré, à l'abri des émotions excessives. Par sa gaîté vive et légère, par l'intérêt qu'elle portait à tout ce qui l'entourait, elle aurait pu rappeler à qui l'eût observée un de ces petits oiseaux de mer qui vont sans cesse d'une vague à l'autre et pour lesquels les choses de la vie semblent se résumer à voleter et à planer.

Et pourtant la comparaison n'eût pas été tout à fait juste. Les pensées secrètes d'Élisabeth Merton n'étaient pas faciles à découvrir. Elle pouvait laisser déborder son enthousiasme pour le Canada; mais elle parlait rarement d'elle-même.

Elle avait été mariée, à l'âge de dix-neuf ans, à un jeune officier de cavalerie, sir Francis Merton, qui était mort des fièvres, l'année même de son mariage, durant une petite expédition dans l'Ouest-Africain, pour laquelle il s'était offert avec empressement. Sur dix mois de mariage, ils en avaient vécu quatre ensemble. Élisabeth avait maintenant vingt-sept ans, et sa vie de femme mariée était devenue pour elle un souvenir vague, comme une chose imaginaire. Elle avait été heureuse, mais, au fond de sa conscience, elle savait bien qu'elle ne l'aurait pas été très longtemps. La mort de son mari, cette fin déplorable et prématurée, l'avait douloureusement frappée. Elle le voyait sans cesse, — comme le lui avait décrit un officier présent aux funérailles, — enveloppé dans les plis du drapeau et ainsi descendu dans sa tombe en un pays désert. Cette image effaçait toutes les autres : les faiblesses qu'elle connaissait et celles qu'elle avait commencé à deviner. Il en résultait pourtant qu'elle n'avait pas été anéantie par le tragique événement; elle s'était souvent fait de violens reproches de s'être si vite reprise au plaisir de vivre. Beaucoup de personnes, elle le savait, la croyaient incapable d'un sentiment profond. Cela pouvait être vrai. Et cependant, il y avait des heures où elle surprenait en elle les manifestations d'une

autre elle-même,... moins à l'égard des personnes que lorsque les persécutions, l'injustice et les souffrances non secourues étaient en cause,... ou qu'elle voyait, comme aujourd'hui, une nation nouvelle en passe de rompre ses bornes.

Depuis son veuvage, elle avait beaucoup vécu avec sa mère et s'était particulièrement dévouée à son frère, un garçon de santé délicate, aimant ses aises, indulgent pour lui-même et fort irritable, pour lequel l'indiscutable dévouement de deux femmes n'avait pas été la meilleure des écoles. Une attaque de fièvre rhumatismale qui l'avait frappé à sa sortie de Christchurch avait effrayé sa mère et sa sœur. Il s'était remis; mais sa santé n'était plus ce qu'elle avait été. Et comme, chez lui, en Angleterre, il était impossible de l'empêcher de jouer au golf tout le jour et au bridge toute la nuit, le médecin de la famille, en désespoir de cause, avait recommandé les voyages, et Élisabeth avait offert de prendre soin de lui. Ce n'était pas une tâche facile. Car, quoique Philippe eût beaucoup d'affection pour sa sœur, depuis que la mort de son père l'avait fait le chef de sa maison, il professait, en cette qualité, les idées les plus arrêtées et les convictions les plus absolues sur toutes les prérogatives et la suprématie naturelle de l'homme. Dans un an, à l'âge de vingt-quatre ans, il hériterait des propriétés de famille et n'aurait plus à subir la tutelle de sa mère. Sa détermination était prise d'en finir alors au plus vite avec le « gouvernement du jupon; » il en remontrerait à ces deux chères femmes et se réservait de leur en administrer une preuve ou deux.

Le dîner fut, comme d'ordinaire, monstrueusement bon, aux yeux d'Élisabeth. Ce n'était pas sans révolte qu'elle voyait déployer un tel luxe de nourriture pour des étrangers dans cette excursion à vol d'oiseau à travers un pays qui portait un si éloquent témoignage de la pénible lutte soutenue par l'homme contre la nature et le sol, les rocs, l'hiver et la sauvagerie.

Les jalousies du wagon donnant sur l'autre voiture étaient hermétiquement closes; personne n'ayant le droit de pénétrer dans l'intimité des riches; mais Élisabeth avait levé le store de son côté et, de temps à autre, elle contemplait, dans le soir et l'infini, cette succession et ce mélange incessant de rochers, de forêts et de lacs que la lune éclairait. Un moment, son regard se

porta sur une crevasse profonde à travers laquelle courait une superbe rivière resplendissant sous les lueurs empourprées du soleil couchant. Sans doute elle allait vers le Lac Supérieur, — le vaste lac en forme de croissant dont elle avait rêvé dans la salle d'études pendant ses leçons de géographie, — et qu'elle verrait bientôt maintenant de ses propres yeux... Elle pensait aux incomparables charmes solitaires du fleuve : comme ce devait être quand, le train passé, son bruit de tonnerre ne se faisait plus entendre; elle pensait à ses sources si lointaines et à la solitude de son long, long cours. Un petit frisson la secoua : l'antique épouvante sans doute de l'homme en présence de la nature sauvage, non encore adaptée à ses besoins, assouplie à ses idées, soumise à ses caprices,... donc encore toute remplie de forces secrètes et de pouvoirs hostiles qui surgissent à l'improviste dans notre vie.

— Ce champagne n'est pas, à beaucoup près, aussi bon que celui d'hier au soir, dit Philippe d'un ton mécontent. Yerkes devra réellement essayer de trouver quelque meilleure marque à Winnipeg. Quand devons-nous arriver?

— Oh! demain vers le soir.

— C'est une véritable bénédiction que d'aller se coucher! dit le jeune homme en allumant une cigarette. Vous ne pourrez plus me casser la tête en me parlant de vos lacs, Betty.

Mais un sourire accompagnait ses paroles; et Élisabeth fut si enchantée de constater que les traces laissées par la maladie s'effaçaient chez Philippe, que les yeux reprenaient de leur éclat et que le visage était plus rempli, que son frère pouvait bien la taquiner autant qu'il lui plaisait.

Depuis une heure, Gaddesden était étendu sur un lit confortable et le sommeil n'avait pas tardé à venir. Les deux domestiques avaient tendu des hamacs dans la salle à manger; la femme de chambre d'Élisabeth dormait dans le salon. Quant à lady Merton, drapée dans un ample manteau, elle s'accouda un moment sur la rampe au dehors, dans l'attente impatiente de découvrir le premier indice du Lac Supérieur.

Il apparut enfin... Une lueur argentée sur la gauche, une ligne d'îles pourpres, des promontoires menaçans en face ; puis, au sortir de l'interminable obscurité des forêts, la descente dans la lumière. Au-dessus de hauts ponts, dominant le fracas du fleuve, traversant d'innombrables baies, se faufilant à travers caps et péninsules, tantôt suspendu sur les eaux glaciales et

tantôt perdu dans les bois, le train filait à toute vitesse sur cette voie merveilleuse. Élisabeth, debout sur la plate-forme de l'arrière, n'avait plus conscience d'aucune autre chose animée. Il semblait qu'elle fût seule avec la nuit, avec l'immensité du lac, avec l'effroi de ses rives noires et pourpres.

Aussi loin qu'elle pouvait porter son regard, les arbres sur ces rives étaient encore dépouillés, le printemps n'était pas encore venu pour eux; et, sur Élisabeth aussi, le Nord semblait avoir jeté sa terreur et sa désolation... Elle vit en imagination les orages déferlant sur le lac en hiver; elle opposait sa frêle existence à l'immensité déserte qui l'entourait. Aucun signe de la présence de l'homme... Seulement quelques lumières éparses pointant dans ces stations dispersées; et néanmoins, la principale impression qu'elle éprouva fut une impression de bonheur triomphant, à la pensée de ce qu'avaient pu la volonté et l'industrie humaines, — ces forces à qui elle devait de passer, en toute sécurité, au milieu de la sauvagerie vaincue.

Par degrés, cependant, cette nuance de sentiment se transforma en quelque chose de plus doux et de plus triste à la fois. Elle reprit conscience d'elle-même, de sa personnalité, et, peu à peu, son exaltation se fondit en émotion : des larmes lui vinrent aux yeux... Car elle n'avait personne auprès d'elle à qui elle pût confier ses secrètes pensées, faire part de ses ambitions, de ses rêves et de ses projets, — de tout ce qui surgit en nous quand la vie entre en contact avec la nature. Devait-il toujours en être ainsi? Il s'élevait en elle une ardente aspiration vers un je ne sais quoi de vague et d'inconnu...

Elle pouvait se marier, certainement, si elle le désirait. C'était une éventualité à laquelle elle songeait quelquefois. Maintenant, elle y arrêtait sa pensée plus volontiers et plus longtemps. Mais sa pensée ne prévalait pas contre la soudaine mélancolie, la force et la persistance des aspirations qui s'imposaient à elle et la dominaient.

La nuit vint rapidement. Le clair de lune s'éteignit sur le lac et sur ses rives. Le vent ne tarda pas à s'élever, cinglant les jeunes sapins et les peupliers, qui avaient poussé parmi les débris carbonisés de la plus vieille forêt qui fût au monde, à travers laquelle la voie du chemin de fer avait été tracée. Élisabeth rentra, et à peine était-elle couchée, que la pluie vint frapper sa fenêtre.

Elle resta longtemps sans sommeil, pensant maintenant non plus au monde extérieur, ou à elle-même, mais à ce long train qu'elle avait en avant d'elle, à toutes les existences qu'il portait, — surtout à ces deux wagons d'émigrans, tout pleins, comme elle l'avait remarqué à North Bay, de Galiciens et de Russes polonais... Elle revoyait les figures des femmes et les bébés à leur sein. Peut-être étaient-ils tous endormis, fatigués par le long voyage et assoupis par le bruit du train? Ou bien parmi eux, plus d'un souffrait-il d'avoir laissé derrière lui, au pays, quelque pauvre cabane abandonnée, un enfant enterré dans un cimetière des Carpathes?... un amoureux? un père, — quelque paysan galicien, courbé et ridé, que le prochain hiver tuerait?... Et ces hommes vigoureux, au teint hâlé, rêvaient-ils de richesses, des vastes champs qui les attendaient, de pays libres et de lois équitables?...

Élisabeth s'éveilla. Il faisait grand soleil dans la petite chambre. Le train était arrêté. Winnipeg, sans doute?...

Elle eut comme un pressentiment qu'il était arrivé quelque fâcheux accident. Pourquoi ces bruits de voix autour du train? Elle releva un coin du rideau qui était à sa portée. Un autre train environné de vapeur leur barrait la route,... beaucoup de personnes marchant, montant, descendant, et quelle confusion de langues!...

Éperdue, elle sonna sa femme de chambre : une femme âgée, ponctuelle et soigneuse, qui l'avait accompagnée dans beaucoup de voyages.

— Simpson, qu'est-ce donc? Sommes-nous près de Winnipeg?

— Depuis plus de deux heures, nous stationnons, milady. J'attendais depuis longtemps que vous sonniez.

Le ton dépité de Simpson impliquait comme une sorte de réprobation que sa maîtresse se fût paisiblement endormie, alors que des personnes plus sensibles restaient éveillées et souffraient.

Élisabeth se frotta les yeux.

— Mais qu'y a-t-il de dérangé, Simpson, et où sommes-nous?

— Dieu seul pourrait le dire, milady! Nous sommes à bien des heures de Winnipeg, c'est tout ce que je sais,... et nous allons

probablement demeurer longtemps ici, d'après ce que dit Yerkes.

— Un accident s'est-il produit?

Simpson répliqua, d'un ton lugubre que *quelque chose* était arrivé, elle ne savait quoi; que Yerkes attribuait à la « sink-hole » qui, selon lui, n'en faisait jamais d'autres; qu'il y avait deux trains immobilisés devant eux et qu'à chaque minute des trains venaient derrière eux.

— Ma chère Simpson !... c'est une exagération... Il n'y a pas de train à chaque minute sur le *Canadian Pacific Railway*. Philippe est-il éveillé?

— Pas encore, milady.

— Et qu'est-ce que ce peut bien être qu'une *sink-hole?* interrogea Élisabeth.

II

Durant les seize heures qui suivirent, Élisabeth eut amplement le temps de s'enquérir de la nature des *sink-holes*.

Une fois levée, habillée, rendue dans le salon, elle trouva Yerkes regardant mélancoliquement par la fenêtre. Yerkes était accoutré d'un tablier blanc, muni d'un plumeau, mais il ne sembla pas à Élisabeth qu'il en eût fait grand usage.

— Que s'est-il passé, Yerkes? Qu'est-ce qu'une *sink-hole*.

— Une *sink-hole*, milady?... il parlait lentement... une *sink-hole*,... c'est comme qui dirait... une *muskeg*.

— Une quoi?

— Quelque chose qui n'a pas de fond, milady. Pour être une goule, une mégère, c'en est une! On ne s'imagine pas ce qu'elle a coûté au C. P. R.!

Il leva les mains au ciel.

— Et elle n'est jamais satisfaite. Plus on lui en apporte, plus elle en exige... Il y a deux mois, ils lui ont donné dix trains chargés de matériaux. Cela n'a pas suffi. Qu'un peu d'humidité se produise, et, tout de suite, elle est là de nouveau. Ils y ont laissé une machine et deux w gons, la nuit dernière, à dix heures!

— Mon Dieu! Y a-t-il eu des blessés? Qu'est ce? une sorte de fondrière?... du sable mouvant?

— Peut-être, dit Yerkes, reprenant son époussetage, puis, avec une insistance polie, il ajouta : On appelle cela *muskegs*,

dans ces pays-ci... Il faudra qu'ils se décident à détourner la ligne. Je le leur ai dit une vingtaine de fois. Elle leur a joué le même tour, l'an passé. Elle m'a retenu vingt-quatre heures l'automne dernier.

Lorsque Yerkes voyageait, il parlait toujours en représentant du chemin de fer. Il *était* la Ligne.

— Combien de trains y a-t-il devant nous, Yerkes?

— Deux, autant que je sache, peut-être plus!

— Et derrière?

— Trois ou quatre, milady.

— Et pour combien de temps sommes-nous là?

— Je ne puis le dire. L'accident a eu lieu à dix heures... Elle ne lâche généralement pas son monde avant vingt-quatre heures au moins, si ce n'est trente!

— Yerkes! qu'est-ce que M. Gaddesden va dire?... Et le temps est si humide et si horrible!...

Élisabeth jeta un regard de détresse au dehors. Il tombait une petite pluie fine. Les voyageurs qui allaient et venaient le long de la voie avaient relevé le col de leurs épais manteaux. A gauche, un brouillard opaque sur un premier plan de troncs calcinés. De l'autre côté de la ligne s'élevait un remblai de bois chétif, coupé par une clairière, au milieu de laquelle se dressait une rustique cabane, faite de troncs d'arbres... A quoi pourrait-elle bien occuper Philippe toute la journée?

Soudain, une vache apparut sur le carré d'herbe près de la hutte. Avec un cri de joie, Yerkes jeta son plumeau et se précipita à bas du wagon.

Élisabeth le regardait courir à la poursuite de la vache, et le vit disparaître à un tournant. Que pouvait-il faire?

Philippe, évidemment, n'avait pas encore appelé. Il était endormi et Yerkes s'était bien gardé de le déranger. Mais, avant peu, on le mettrait au courant de la situation et ce serait un grand problème d'arriver à le distraire. Élisabeth prit son Guide, et finit par se rendre compte qu'ils étaient à environ quarante lieues de Winnipeg, tout près du *Rainy Lake* (1), selon toute apparence. Quel nom sottement approprié!

Des cris bizarres la firent tressaillir. Elle regarda par la portière, et elle vit un groupe de voyageurs qui éclataient de rire

(1) Lac pluvieux.

en voyant courir vers le wagon, avec quelque chose dans les mains, Yerkes poursuivi par un homme au chapeau rabattu, qui semblait l'injurier.

En un saut, Yerkes fut dans le wagon, déposa son butin dans la cuisine, et, debout dans l'ouverture de la porte d'entrée, fit face à l'ennemi.

Un bruit de voix en plusieurs langues s'éleva en un mélange confus.

Élisabeth apparut dans le passage et voulut savoir ce qui était arrivé.

— Tout est pour le mieux, milady, dit Yerkes; ne vous tourmentez pas. Je n'ai fait que traire une vache. Il va sans dire que je n'aurais pas trouvé de lait de ce côté-ci de Winnipeg, si je ne m'étais procuré celui-là!

— Mais, Yerkes, cela ne paraît pas plaire à cet homme.

— Oh! tout va bien, milady.

Le colon se tenait maintenant sur les marches du wagon, gesticulant, apostrophant et jurant dans une langue où Élisabeth crut distinguer le dialecte scandinave. C'était une espèce de géant suédois furieusement en colère, et Élisabeth pensait à l'interpeller elle-même et à lui faire restituer son lait, lorsque quelque mystérieuse transaction fut arrêtée entre les deux hommes. Le Suédois s'interrompit net au milieu d'une phrase, empocha quelque chose, et s'en fut, boudant, vers sa hutte de bois grossier. Yerkes, avec un sourire et un clignement d'yeux aux spectateurs de la scène, disparut d'un air triomphant, avec son butin.

Élisabeth à la porte de la cuisine s'enquit si les vivres allaient manquer.

— Pas dans cette voiture, en tout cas, dit Yerkes avec emphase. Ce qu'ils auront à frire, — et du doigt il indiquait l'avant du train, — je ne saurais le dire.

—Naturellement, nous leur donnerons de quoi manger, dit vivement lady Merton, ravie à l'idée de se débarrasser de quelques superfluités.

Yerkes prit une mine stupéfiée :

— La C. P. R. doit les nourrir. C'est le règlement. En cas d'accident, repas ouverts. Cela n'a rien à voir avec moi. Ils ne braconneront pas sur mes terres. Je leur dirai : Au large! allez ailleurs... Holà! Appelez-vous cela du jambon ou du beefsteak?

Et Yerkes s'élança sur son subordonné, Bettany, qui coupait

le jambon du déjeuner en tranches d'une épaisseur indue, et le lui arracha des mains. Bettany, le souffre-douleurs, à qui il n'était jamais permis de finir quoi que ce fût, disparut d'un pas rapide, afin de répondre à l'appel de la sonnette électrique, qui résonnait furieusement au bouton de la chambre de Philippe Gaddesden.

— Conducteur ! cria une voix de la plate-forme de la salle à manger ajoutée au train.

— Qu'est-ce qu'il y a pour vous servir ? dit gracieusement Bettany en ouvrant la porte. Bettany était un petit homme aux traits fatigués, avec un soupçon de barbe, la langue bien pendue, et qui s'en servait sans ménager personne, Yerkes excepté.

— Votre conducteur a rapporté, je crois, un peu de lait de cette hutte ?

— Oui..., mais juste assez pour notre usage. Bien fâché de ne pouvoir vous obliger !

— J'insiste cependant pour qu'on m'en donne un peu. Puis-je voir Monsieur ?

— M. Gaddesden s'habille, monsieur. Le maître d'hôtel va vous parler.

Et Bettany se retira cérémonieusement pour laisser la place à Yerkes qui, au bruit des voix, était sorti de sa retraite.

— Je suis venu demander un peu de lait frais pour un bébé du wagon des émigrans, dit l'étranger. L'enfant semble malade, et sa mère se lamente. Ils n'ont pu trouver que du lait conservé au restaurant, et l'enfant ne veut pas y toucher.

— Je suis bien fâché de ce contretemps, mais je n'ai que juste ce dont j'ai besoin.

— Yerkes, cria lady Merton, du fond du compartiment, à tout prix, il faut en donner au bébé. Donnez-le à Monsieur, s'il vous plaît, et sans plus tarder !

L'étranger salua et entra dans la petite salle à manger où se tenait Élisabeth. Il était de haute taille, avait un beau teint, la moustache blonde et les yeux bleu foncé. Il parlait, avec ce léger accent qui décèle, à une oreille anglaise, même au Canada, le voisinage des États-Unis.

— Je regrette de vous déranger, madame, dit-il avec déférence. Mais l'enfant paraît très faible, et la mère ne peut rien lui faire prendre. C'est du restaurant que l'on m'envoie ici.

— Nous en sommes charmés, dit lady Merton... Puis-je vous accompagner, tandis que vous porterez ce bol? Peut-être pourrai-je faire quelque chose pour la mère.

L'étranger eut un moment d'hésitation :

— Un wagon d'émigrans rempli de Galiciens offre un spectacle bien grossier, surtout le matin. Mais si vous ne redoutez pas...

— Je ne redoute rien du tout. Yerkes, est-ce bien *tout* le lait?

— Tout ce que j'en ai vu, milady, dit Yerkes en se retirant vivement dans son trou enfumé.

Élisabeth hocha la tête en regardant le contenu. Mais l'étranger reprit d'un ton aimable:

— Le bébé n'aura pas besoin d'en avoir plus aujourd'hui. C'est un véritable échalas. Je crains que sa mère ne le puisse guérir.

Ils longèrent la voie. Une petite pluie fine tombait sur la tête nue d'Élisabeth et sur sa robe grise.

— Vous n'avez pas pris de parapluie! dit le Canadien en l'examinant avec quelque embarras. Il courut au wagon en chercher un. Et tandis qu'avec précaution elle portait des deux mains le bol de lait, il tint le parapluie au-dessus de sa tête, et ils traversèrent ainsi les groupes de passagers qui erraient, désolés, sur la voie, en dépit du mauvais temps, ou échangeaient des lamentations avec les voyageurs des deux autres trains restés en souffrance. La vue de la svelte Anglaise au pâle visage et de son compagnon éveilla la curiosité de bien des regards. Sans y prêter attention, Élisabeth le questionnait. Combien de temps durerait cet arrêt?... Son frère, avec lequel elle voyageait, n'était pas du tout résistant. Inconsciemment, peut-être, sa voix avait pris une intonation plaintive.

— Nous ne pouvons passer outre avant que l'on ait atteint le fond de la *sink-hole*, dit le Canadien, l'interrompant un peu brusquement.

Élisabeth sourit: — Alors, nous risquons de rester ici jusqu'à la nuit!

— C'est possible, mais vous partirez les premiers.

— Comment?... Il y a plusieurs trains devant nous.

— Peu importe, on vous fera passer en avant. On est assurément très vexé de ce qui vous arrive...

Élisabeth ressentit une impression désagréable. Le jeune homme avait-il voulu faire une allusion sarcastique à tous ces riches désœuvrés, produit d'un vieux monde corrompu?... Elle le regarda; mais elle vit seulement qu'il était, malgré son teint bruni par le soleil, remarquablement beau, bien fait, et plus grand que les Canadiens qu'elle avait vus jusqu'alors. Un fermier, sans doute? Ses manières n'étaient pas pourtant celles d'un habitant de la campagne. Mais un fermier, au Canada ou aux États-Unis, peut appartenir aux classes les plus diverses de la société.

Ils atteignaient alors le wagon des émigrans. Sur le marchepied se tenait le conducteur. Il répugnait à laisser entrer lady Merton ; mais elle insista. Son compagnon la précéda, se faisant jour à travers le groupe de fumeurs aux visages bronzés qui obstruaient l'entrée.

A l'intérieur, le wagon était rempli de fumée et des mauvaises odeurs condensées durant la nuit. Des hommes et des femmes étaient assis sur des bancs de bois; quelques-unes préparaient des alimens dans la petite étuve attenante au wagon. Des enfans barbouillés, à demi vêtus, jouaient sur le seuil. Çà et là, un voyageur dormait encore. Un vieillard déchiffrait péniblement la liste des concessions disponibles des *homesteads* (1) qu'on lui avait remis à Montréal, un garçon de huit ans l'aidait; près d'eux, un autre écrivait une lettre. Son regard allait tristement du papier au paysage d'alentour qu'il ne paraissait pas voir. Dans un coin, au milieu de trois ou quatre autres femmes était la jeune mère qu'ils venaient voir. Elle tenait dans les bras un bébé d'un an environ, qui gémissait. A la vue d'Élisabeth, l'enfant cessa de crier et resta immobile, ses grands yeux trop brillans attachés sur la nouvelle venue. D'un geste brusque la mère se retourna. C'était souvent l'habitude des personnes voyageant dans les salons réservés de visiter en curieux les compartimens d'émigrans.

Le compagnon d'Élisabeth dit quelques mots, — en russe sans doute, — à la pauvre femme, à qui Élisabeth offrit le lait. Alors se tourna vers elle un visage fermé, contraint, aux yeux creux et cernés, — de ces yeux, qui semblent ceux de toute une race plutôt que d'un seul être humain, à peine consciens, à peine

(1) Le *homestead* équivaut à 160 acres, soit 6 hectares 40 acres.

individuels, d'autant plus poignans,... et ces yeux exprimèrent quelque chose de vague, de lointain et d'indéterminé en fixant Élisabeth. Lady Merton demanda au conducteur une tasse et une cuiller; elle entra dans l'étuve empestée chercher de l'eau chaude et du sucre, et, à genoux devant le bébé, elle mit dans la main de la mère une cuillerée de lait sucré.

. . . .

— Ai-je été assez maladroite de lui offrir de l'argent? dit Élisabeth en rougissant, tandis qu'ils revenaient sous la pluie;... mais ils semblaient si pauvres!

Le Canadien sourit.

— Je suis certain que vous ne les avez pas offensés. Il est probable qu'ils ne sont pas pauvres du tout. En général, les Galiciens apportent avec eux une certaine somme. Et après un an ou deux, ils commencent à devenir riches. Jamais ils ne dépensent un liard qu'ils peuvent garder. La propreté demande du temps et de l'argent. Aussi restent-ils sales. Peut-être pourrons-nous la leur enseigner.... plus tard.

— Élisabeth l'examinait avec une sympathie pleine de réserve.

— Comment pouvez-vous savoir le russe?

— Lorsque j'étais petit, il y avait des Russes polonais dans la ferme voisine de la nôtre. Je jouais avec les enfans, et j'appris ainsi un peu leur langue... Le conducteur, ce matin, a fait appel à moi comme interprète. Ces gens viennent de la partie de la Russie qui touche aux Carpathes.

— Et vous, vous êtes Canadien?... de l'Ouest ?

— Je suis né dans le Manitoba.

— Oh! que j'aime votre pays!

Élisabeth s'arrêta près des marches du wagon. Comme elle parlait, ses yeux bruns s'animèrent, et, soudain, ses traits délicats rayonnèrent d'un charme délicieux.

— Oui, c'est un bon pays, répondit le Canadien, plutôt froidement. Il est appelé à devenir un grand pays. Est-ce la première fois que vous y venez?

Mais la conversation fut coupée par un appel plein de reproches de Yerkes.

— Le déjeuner a été réchauffé deux fois, milady.

Le Canadien la regarda avec curiosité, souleva son chapeau et s'en alla.

— Eh bien, c'est le comble! dit Philippe Gaddesden, en se jetant désespérément dans un fauteuil; je vous parie, Élisabeth, que nous resterons ici quarante-huit heures. Et cette humidité vous traverse de part en part! — Le jeune homme frissonna en regardant d'un air méprisant les grands bois mouillés. Élisabeth l'examina avec inquiétude. Comme il était délicat! Ses traits étaient bien moins réguliers que ceux de sa sœur : le nez et le menton d'un enfant, les yeux trop à fleur de tête, des couleurs trop brillantes que la mère et la sœur eussent bien volontiers atténuées, le rouge trop ardent des joues, des cheveux bouclés et des manières un peu puériles le rendaient sympathique, en même temps que sa faiblesse physique, sa révolte contre la nature, qui l'avait si mal partagé, et sa volonté exaspérée de lutter contre elle avaient quelque chose de touchant et qui intéressait. Élisabeth l'enveloppa d'un châle, et, sans essayer de le calmer, s'efforça de trouver quelqu'un ou quelque chose capable de le distraire.

Sur la voie, un groupe d'hommes flânaient en fumant près du wagon. L'un d'eux était justement celui dont elle avait fait la connaissance le matin même. Elle attendit sur la plate-forme qu'il se tournât de son côté, épiant son regard, et fit une inclination de tête. Il s'approcha vivement. Élisabeth l'arrêta et lui dit avec un gracieux sourire :

— Je crains de vous paraître absurde! Mais croyez-vous qu'il y ait dans le train quelqu'un qui sache jouer au bridge?

Il sourit à son tour.

— Certainement : il y a un jeu organisé, en ce moment même, dans le wagon qui est derrière vous.

— Vraiment? Des joueurs que nous pourrions inviter à déjeuner? Consentiraient-ils à venir déjeuner, veux-je dire, ajouta-t-elle en se reprenant précipitamment.

— Je ne doute pas qu'ils ne consentent et n'en soient fort contens. Votre chef Yerkes est réputé sur la ligne. Je connais deux des bridgeurs. Ce sont deux membres du Parlement.

— Peut-être les connaîtrais-je aussi, s'écria Élisabeth, rayonnante.

Il sourit de nouveau.

— Je veux dire du Parlement Canadien. Et il nomma deux villes du Manitoba, tandis que lady Merton devenait pourpre à

l'idée d'avoir trahi son particularisme anglais. Dois-je vous les présenter?

— Je vous prie, si vous en trouvez l'occasion... C'est pour mon frère qui relève de maladie.

— Et vous désirez le distraire, naturellement. Certes, il en aura besoin aujourd'hui!

Le jeune homme jeta un regard autour de lui : la voie était encombrée de débris malpropres; de vilaines tranchées masquaient la vue, des brouillards couronnaient le tout. Ses yeux se reportèrent sur la svelte personne qui était devant lui.

— Je crains que vous n'aimiez guère le Canada, s'il vous traite de la sorte.

— Il n'y a pas une minute où je ne l'aie aimé jusqu'ici, dit Élisabeth, avec chaleur. Je voudrais bien savoir, si vous pouvez me le dire, quels sont tous ces gens? ajouta-t-elle, en désignant les différens groupes qui allaient et venaient de long en large.

— Parfaitement!... mais pas tous...

Le large et soudain sourire du Canadien semblait si peu en rapport avec le sujet, qu'Élisabeth supposa qu'il répondait à ses remarques en général, à elle-même, à la situation dans laquelle elle se trouvait. Il lui parut qu'elle se rendait ridicule, mais en quoi?

Il se hâta de composer son visage aussi vivement que s'il eût deviné sa pensée.

— La plupart sont, comme vous, des touristes. Je connais quelques-uns des autres. Cet homme, en habit ecclésiastique et en collet rond, est le Père Henty, — un Jésuite bien connu à Winnipeg, — un grand homme pour les catholiques d'ici.

— Qui doit être bien désappointé, dit lady Merton.

Le Canadien, surpris, la regarda. Élisabeth, fière d'être si bien renseignée, continua :

— N'est-il pas vrai que les catholiques espéraient conquérir le Nord-Ouest..., et ainsi, avec l'aide de Québec, vous gouverner tous? Et qu'actuellement, l'immigration anglaise et américaine a détruit toutes leurs chances?... Pauvres gens!...

— Parfaitement!... Est-ce à Toronto que l'on vous a mise au courant?

Élisabeth prit un air raide. Le ton léger et d'une ironie persistante qui perçait dans la voix du jeune homme la blessa.

— Et les autres? dit-elle, sans prêter autrement attention à sa question.

Ce fut le Canadien qui rougit à son tour. Il changea de ton.

— L'homme qui est à côté de lui, est un professeur de l'Université de Manitoba. Ce monsieur vêtu de brun se rend à Vancouver pour surveiller quelques concessions forestières qu'il exploite depuis l'an dernier. Et ce petit homme que vous voyez là, coiffé d'un panama, nous a égayés toute la journée. Il s'est occupé de mines d'argent dans le nouvel Ontario et s'imagine qu'il va faire fortune en une semaine.

— Oh! mais tout cela conviendra parfaitement à mon frère, s'écria Élisabeth enchantée. Je vous en prie, présentez-les-nous.

Et rentrant brusquement dans le wagon, elle se heurta à son jeune frère fort mécontent. Philippe, justement, allait faire une échappée en plein brouillard, malgré les supplications de son domestique, pour se distraire en cassant à coups de pierres une bouteille sur la voie. La proposition de sa sœur le calma; il fut bientôt installé, parlant de fantaisistes spéculations, avec un robuste personnage au teint bronzé dont les yeux spirituels examinaient le jeune Anglais, pendant qu'ils causaient tous deux.

Philippe se croyait un financier. A la vérité, il n'était ni très audacieux, ni très clairvoyant, et ses nombreux coups ou ses pertes laissaient à la fin de l'année ses finances à peu près dans le même état qu'auparavant. Mais l'étranger qui avait arpenté tous les *claims* (1) à travers le continent, — du Klondyke à la Nouvelle-Écosse, — et ne cessait de lui ouvrir des perspectives dorées dans toutes les directions, l'amusait, et Élisabeth respirait plus librement.

Elle retourna sur la plate-forme. La scène était *triste*, mais la pluie avait cessé. Elle interpella un employé qui passait et lui demanda s'il y avait des chances de départ. L'homme secoua la tête.

Le Canadien dont elle venait de faire la connaissance et qui était près de là, s'approcha en entendant la question.

— Je viens de voir un inspecteur divisionnaire; nous pourrons partir vers neuf heures du soir.

(1) Concessions

— Et il est maintenant onze heures du matin, soupira lady Merton : un peu d'exercice, semble-t-il, serait une bonne chose.

Elle descendit de wagon.

Après un instant d'hésitation, le Canadien lui dit cérémonieusement :

— Voudriez-vous m'autoriser à vous accompagner? Je pourrai peut-être vous renseigner. Je m'occupe du chemin de fer.

— Je vous en serai fort obligée, dit Élisabeth, avec cordialité. Alors, vous êtes attaché à l'administration?

— Je suis ingénieur et chargé de travaux de construction dans les Montagnes Rocheuses.

Le visage de lady Merton s'éclaira :

— Vraiment, ce doit être un travail des plus intéressans...

Les sourcils du Canadien se relevèrent un peu :

— Vous croyez? reprit-il, avec un étonnement marqué. Sans doute, ce n'est pas désagréable, mais j'ai fait dans le temps bien d'autres choses plus divertissantes...

— Vous n'avez pas toujours été ingénieur?

— Peu de gens font toujours la même chose, au Canada, répondit-il gaîment. C'est comme aux États-Unis. On essaie un peu de tout. Oui, j'ai fait des études d'ingénieur, à Montréal; mais aussitôt après, je suis allé au Klondyke. J'y ai gagné de l'argent..., je suis revenu..., et j'ai perdu tout ce que j'avais dans une affaire de moulin..., par là, — il désignait un point de l'Est, sur le Lac des Bois. — Mon associé m'a dépouillé. Alors, je suis parti explorer le Nord, et j'ai pris un emploi du gouvernement pour l'exécution du *Treaty-money* (1) avec les Indiens. Enfin, il y a cinq ans, j'ai entrepris des travaux pour la C. P. R., mais je n'y resterai pas longtemps; j'ai fait de nouvelles économies, et maintenant je veux m'occuper de politique.

— De politique? répéta Élisabeth, se demandant ce qu'était la politique au Canada. Vous n'êtes pas marié? ajouta-t-elle aimablement.

— Je ne suis pas marié.

— Puis-je vous demander votre nom?

(1) Convention d'après laquelle les Indiens reçoivent une somme d'argent ou une redevance annuelle du gouvernement canadien en échange de vastes territoires concédés. Ainsi : 7 373 000 acres ont été vendus par les Indiens Odjibéouais au prix moyen de 0 fr. 26 l'acre, et 2 001 078 acres au prix de 0 fr 01 cent. et demi par les Hurons.

— Mon nom? George Anderson. Et, tout en marchant de long en large, il devint plus expansif, en ce qui le concernait personnellement, tout en gardant la réserve qui convient à une certaine dignité naturelle et qui s'accentuait, à mesure qu'ils faisaient plus ample connaissance. Il conta ses aventures, particulièrement ses voyages chez les Indiens, à travers les solitudes le long des rivières de l'Athabasca et du Mackenzie, jusqu'aux campemens les plus éloignés, car la foi jurée, les engagemens de l'Angleterre vis-à-vis des Peaux-Rouges devaient être observés, et ses récits pittoresques évoquèrent aux yeux d'Élisabeth la vision d'une solitude, plus sauvage et plus lointaine encore que ce qu'elle avait vu jusqu'alors, où pourtant on rencontrait toujours des lacs, des forêts, des rivières pleines de poissons, et où l'on verrait quelque jour croître du blé, comme il le lui apprit.

— Dans vingt ans, ils auront sélectionné des semences d'un blé qui mûrira et dont la récolte se fera trois semaines plus tôt que les récoltes d'aujourd'hui dans le Manitoba. Alors nous coloniserons cette contrée jusqu'à l'Extrême-Nord...

Le ton du narrateur était animé et grave. Élisabeth, qui avait cru tout d'abord que son enthousiasme de touriste amusait son compagnon, eut alors, comme en un éclair, l'intuition que ses admirations n'étaient rien, en comparaison de celles qu'éprouvait le Canadien. Avait-elle donc découvert un homme à la fois pratique et sensible pourtant à ce qu'il y avait de poésie au Canada?

Lady Merton lui demanda s'il n'avait pas de famille, une mère, des sœurs?...

— J'ai deux frères au service du gouvernement, à Ottawa... J'avais quatre sœurs.

— Sont-elles mariées?

— Elles sont mortes, dit-il à voix basse. Mes sœurs et ma mère sont mortes dans un incendie.

Elle poussa une exclamation, et ses yeux bruns exprimèrent soudain l'horreur et la compassion.

— Nous vivions dans une ferme qui brûla... Ma mère et mes sœurs n'eurent pas le temps de fuir... C'était un matin, de bonne heure... J'avais alors dix-huit ans; j'étais au dehors, à mes occupations... Lorsque je revins, la maison était un brasier ardent..., et tout était fini...

— Où était votre père?

— Mon père est mort.

— Était-il là au moment de l'incendie?

— Oui, il était là.

Il cessa d'être communicatif, et, instinctivement, elle ne lui fit pas d'autres questions, sauf sur les causes de l'incendie.

— Probablement, une explosion d'huile de houille?

— On s'en servait quelquefois pour allumer le feu.

— Que c'est affreux! dit-elle, après un moment de silence, avec autant d'émotion que si elle assistait à la catastrophe. Êtes-vous resté dans cette ferme?

— Je suis allé rejoindre mes deux frères. Ils étaient chez des voisins, au moment de l'incendie. Nous y sommes restés trois ans.

— Avec votre père?

— Non, tous les trois seulement.

Elle fut un peu intriguée. Mais avant qu'elle pût aborder un autre sujet, il ajouta :

— Il n'y avait rien d'autre à faire pour nous. Nous n'avions ni argent, ni relations, rien qu'un peu de terre. La nécessité nous commandait de travailler...; nous nous sommes débrouillés. Au bout de trois ans, nous avions un peu d'argent, mais nous avions besoin d'un peu plus d'instruction. Alors, nous avons vendu la terre et nous nous sommes rendus à Montréal.

— Quel âge avaient vos frères quand vous les avez pris avec vous dans la ferme?

— Treize et quinze ans.

— C'est prodigieux! s'écria-t-elle, vous devez être fier.

Il sourit.

— Pourquoi? Ces sortes de choses se font couramment dans ce pays. Nous ne savons pas rester oisifs au Canada.

Ils avaient fait le tour du train. Sur le seuil du wagon, Philippe Gaddesden, flânant et fumant, était assis, enveloppé d'un manteau de fourrure, les genoux couverts d'une magnifique couverture également fourrée, un soda au whisky à portée de sa main droite. Élisabeth pensa : « Il me dit cela, parce qu'il a vu Philippe. » Mais, en le regardant, elle abandonna cette idée. Ses yeux n'étaient pas fixés sur le wagon, et il pensait évidemment à tout autre chose.

— J'espère que votre frère ne prendra pas froid, lui dit-il, en approchant du wagon. Puis-je vous être utile à Winnipeg?

— Oh! je vous remercie, nous avons quelques recommandations.

— Naturellement. Mais si je le puis, prévenez-moi.

Un employé passa avec un paquet à la main. Il s'arrêta en voyant Élisabeth et souleva son chapeau.

— Est-ce à lady Merton que je parle? J'ai pour vous quelques lettres qui vous attendaient à Winnipeg et qu'on vous envoie.

Il lui remit le paquet.

Le Canadien s'éloigna discrètement, mais pas assez vite pour que son regard ne trahît l'expression qu'Élisabeth avait déjà remarquée. Il lui semblait sans doute comique que les oisifs de ce monde fussent si royalement traités. — Mais, après tout, pensa-t-elle, mon père n'a pas été un oisif.

Elle se hâta de rejoindre son frère. Ils trouvèrent leur courrier.

— Oh! Philippe! dit-elle, en lisant l'une de ses lettres, Arthur Delaine est à Winnipeg.

— Tiens! tiens! répéta le jeune homme ironique. Dis donc, Betty?...

Elle ne releva pas la taquinerie, et sa voix ne trahit aucun indice des sentimens que cette nouvelle pouvait lui inspirer pendant qu'elle parcourait les autres lettres qu'elle tenait à la main.

Cette journée fastidieuse s'écoula pourtant; les émigrans s'en consolèrent en prenant des repas gratuits, et l'enfant malade avait profité du lait dérobé au Suédois. Les autres voyageurs qui remplissaient les différens trains firent connaissance rapidement; le bridge s'établit gaiement en plus d'un wagon, et, dans ce désagrément général, chacun fit preuve de philosophie, même Philippe Gaddesden. Enfin, longtemps après que la nuit fut tombée, le train auquel le wagon réservé était attaché, s'ébranla lentement aux acclamations des assistans.

Élisabeth et son frère étaient sur la plate-forme, avec Yerkes et le Canadien, qu'ils avaient, non sans difficulté, décidé à partager leur dîner.

— J'étais certain que vous passeriez les premiers, dit Anderson, en leur signalant deux autres trains qu'on avait garés, pour faire place au leur.

Élisabeth lui répondit avec fierté :

— J'aime à me persuader que ce n'est pas du tout pour nous, mais en souvenir de mon père que l'on est si empressé à notre égard.

— Je le sais... sans doute, je le sais, répondit-il brièvement; j'ai causé avec un des directeurs, ajouta-t-il; ils sont désireux de faire pour vous tout ce qui est en leur pouvoir, vous le comprenez? Vous êtes les hôtes de la Compagnie. J'y suis aussi attaché, et, quoique je ne sois qu'un modeste...

— Vous aussi, vous voudriez faire tout votre possible pour nous? ajouta gracieusement Élisabeth en souriant. Que vous êtes donc tous aimables!

Elle était charmante en disant cela, son visage et sa tête éclairés d'en haut par la rangée de lumières flamboyantes au milieu desquelles ils passaient lentement. La voie était couverte de terrassiers à la face bronzée, surveillant le départ du train.

L'un des ingénieurs qui dirigeait la manœuvre, sautant sur la plate-forme du wagon, se présenta lui-même. Quoique harassé par le travail du jour, il était triomphant :

— Tout va bien, maintenant, mais, ma parole! quel coup de collier!

Il échangea rapidement avec Anderson quelques mots techniques.

Lentement, sous la lueur des torches, ils traversèrent les sables mouvans, dans lesquels, le matin même, un train avait été à moitié englouti, et ils entendaient le bruit des voix des travailleurs galiciens et italiens appuyés sur leur pioche, qui, chacun en sa langue, riaient et plaisantaient, tandis que le train s'avançait en sûreté.

— Que j'adore les aventures! s'écria Élisabeth, en battant des mains.

— Même les petites? dit le Canadien, en souriant.

Cette fois, cependant, elle ne perçut aucune note d'ironie dans sa manière, mais plutôt une sorte de ton protecteur, plus prononcé peut-être que ne l'eût été celui d'un Anglais au même degré de relations... Néanmoins, cela lui plut, comme aussi la belle tête éclairée par les torches, et l'impression générale que lui produisit l'existence si variée de cet homme d'une personnalité très tranchée. Ses sympathies séduites, son imagination

entraînée s'exaltaient tout autant sur les Canadiens que sur leur pays...

III

— Monsieur Delaine?

Celui à qui s'adressait cette question se retourna et vit près de lui la massive Simpson. Tous deux se tenaient dans le vaste hall de l'hôtel de la *Canadian Pacific Railway* attenant à la gare de Winnipeg.

— Lady Merton m'a chargée de vous dire qu'elle allait descendre. Voulez-vous l'attendre, s'il vous plaît, pour l'accompagner au débarcadère des Émigrans. Quant à M. Gaddesden, elle ne pense pas qu'il paraisse avant le déjeuner.

Arthur Delaine remercia de l'information, s'assit confortablement dans un angle de la pièce, le *Times* en main, pour attendre lady Merton. Il comprit qu'après tous les incidens du voyage et les dangers qu'ils avaient courus par suite de la *sink hole*, lady Merton et son frère n'étaient arrivés que de grand matin à Winnipeg; que le premier soin de Philippe avait été de se mettre au lit et qu'au contraire lady Merton voulait être vite prête, pour aller voir tout ce que Winnipeg avait à lui montrer.

Le nouveau venu eut toutefois le temps de songer et de mettre à profit cette agréable attente. En apparence, il semblait occupé à lire le *Times;* en réalité, il ne cessait de penser à ses propres affaires et à la crise décisive à laquelle il s'imaginait les avoir amenées. Avant tout, son étonnement était grand de se trouver en ce lieu. L'hôtel de Winnipeg, qu'il examinait avec curiosité, était comme une preuve matérielle de ce que ses plans et ses projets avaient de sérieux et de la volonté peu ordinaire avec laquelle il les avait poursuivis. Sans doute s'il n'eût consulté que son propre goût, ou s'il n'avait cherché que le plaisir de voyager, il ne parcourrait pas en ce moment le Canada. Le Vieux Monde lui suffisait : à en juger par ce qu'il avait déjà vu, rien, aux États-Unis, pas plus qu'au Canada, ne lui aurait paru assez curieux pour l'arracher à sa chère maison du Cumberland, à ses livres classiques, à ses familiers, à ses amis, à ses relations, à ses vieux serviteurs, — à tout ce qui répond aux habitudes d'une vie sérieuse, élégante et facile.

Il appartenait à une ancienne famille, avait quarante ans, était

célibataire, d'un caractère agréable, et il avait des goûts littéraires. Après avoir représenté au Parlement une des vieilles Universités, il s'occupait maintenant à traduire en vers l'*Odyssée*, sans se soucier autrement que d'autres travaux de ce genre eussent été entrepris avant le sien. Et, réellement, c'était une véritable jouissance pour lui de s'imaginer qu'il était un anneau de la chaîne de la tradition, à la fois le continuateur et l'initiateur de toute une lignée de lettrés. Ce n'est pas que son érudition eût rien de particulièrement remarquable ou de profond : ni comme poète, ni comme helléniste, il n'était appelé à acquérir un bien grand renom ; mais là où les autres hommes parlent de la communauté de la foi, il eût plutôt invoqué la république des lettres, au foyer de laquelle il se voyait assis en familier. Parcourir quelque édition nouvelle d'un classique favori, lire chaque semaine l'*Athenæum*, échanger à l'occasion une correspondance avec quelque savant français ou italien, c'étaient ses plus grands plaisirs. Il ne lisait pas l'allemand, et le peuple allemand lui était antipathique. Il possédait de grandes terres, et avait gardé des habitudes d'un sportsman ce que réclamait sa situation. En politique, son esprit conservateur était opposé à toute compromission avec les propagateurs des doctrines révolutionnaires, — économiques ou sociales, — qui lui semblaient corrompre son parti. Dans sa jeunesse, avant la mort d'un frère aîné, il avait étudié la médecine et passé quelque temps dans un hôpital de Londres; mais il n'avait jamais eu l'intention de pratiquer. Avant même d'avoir terminé ses études médicales, il avait été dégoûté de cette profession par ce que lui semblaient offrir de grossier et de répugnant les soins matériels auxquels un médecin est obligé... La perte de son frère, quelque sincères que fussent ses regrets, avait, en vérité, mis fin à bien des difficultés.

Il était de taille moyenne, avec des cheveux noirs qui commençaient à grisonner; il avait des traits réguliers et portait la moustache. Dans les milieux aristocratiques de Londres, où il fréquentait, les hommes le considéraient comme un original un peu arriéré, les femmes le jugeaient très séduisant et d'une parfaite galanterie. Ses manières étaient généralement admirées, sauf de certaines personnes malveillantes, qui trouvaient leur condamnation dans cette admiration même. Il était recherché dans de nombreux cercles anglais, et aussi dans quelques cercles étrangers. Il faisait un voyage, chaque année, au printemps, et tous

les sites les plus renommés d'Europe lui étaient familiers. Très connaisseur et très bon juge en musique, il interprétait avec autant de succès au piano Bach que Haendel.

Son domaine n'était éloigné que d'environ dix kilomètres de Martindale Park, l'habitation des Gaddesden. L'hiver précédent, il avait fait de fréquentes visites à Martindale, pendant qu'Élisabeth y séjournait avec sa mère et son frère, et l'on avait même commencé à en parler dans le district. Très chatouilleux toutes les fois que sa dignité était en jeu, Delaine ne pouvait supporter qu'on l'épiât ou qu'on le tournât en ridicule. Il aurait désiré faire sa cour, — en supposant toutefois qu'il y eût une cour à faire, — sans contrainte et dans cette atmosphère calme et douce que comporte un milieu amical. Mais Élisabeth Merton était très en vue, très aimée et très admirée dans le voisinage, et chacun se demandait avec impatience : le mariage se fera-t-il, ou ne se fera-t-il pas?

Aussitôt qu'il eut connaissance de ce bruit, M. Delaine disparut brusquement, environ un mois avant qu'Élisabeth et son frère s'embarquassent pour le Canada. On disait qu'il était parti pour l'Italie; mais quelques personnes savaient que son intention était de prendre le paquebot à Gênes pour les États-Unis, afin d'assister à l'Université de Harvard à la cérémonie qui devait avoir lieu en l'honneur d'un fameux helléniste français, que Delaine admirait beaucoup, parce qu'il avait identifié les sites mentionnés dans l'*Odyssée*. Mais personne ne se doutait qu'il eût l'intention arrêtée de rejoindre le frère et la sœur dans une partie de leur voyage à travers le Canada. Il espérait ainsi lier plus ample connaissance avec lady Merton, ce qu'il n'eût pu faire, — susceptible comme il l'était, — sous les regards inquisiteurs de ses voisins.

Mais, pour cela, le consentement de lady Merton était indispensable : aussi avait-il écrit de Boston pour demander aux Gaddesden s'il leur conviendrait qu'il se rencontrât avec eux dans les Montagnes Rocheuses. La proposition était des plus naturelles : les Delaine et les Gaddesden étaient très liés depuis nombre d'années, et Arthur Delaine avait la réputation d'être un compagnon de voyage accompli et bien informé.

Il attendit cependant à Boston avec quelque anxiété la réponse d'Élisabeth. Elle fut très cordiale, et, très aimablement, elle l'autorisait à les accompagner dans les Montagnes Rocheuses.

Les Gaddesden regrettaient seulement de ne pouvoir lui offrir une chambre dans leur wagon, mais lady Merton espérait que, dans la journée, il voudrait bien se considérer comme leur hôte et partager tous les avantages et les agrémens qu'on leur procurait. « Je serai très heureuse d'avoir un compagnon pour Philippe, qui reprend rapidement assez de forces pour me donner beaucoup de mal. » Elle ne pouvait, elle ne devait, dans sa lettre, dire autre chose que ce qu'elle avait dit. Il le comprit parfaitement.

Et c'est ainsi qu'il était maintenant installé dans le Canadian-Pacific-Railway-Hotel, à Winnipeg, à ce moment de l'année où, généralement, il se trouvait à Paris ou à Rome pour examiner, soit les récentes acquisitions grecques faites par le Louvre, soit les ruines exhumées dans les dernières fouilles du Forum ; où il partait en pique-nique dans la campagne romaine, en excursion à Assise ou à Subiaco, et, le soir, fréquentait les salons des ministres ou des ambassadeurs.

Il cessa de lire le *Times* et regarda au dehors la rue nouvelle et d'aspect froid avec ses larges bâtimens de commerce du type américain, ses tramcars et ses trottoirs où s'entassait la foule. La chaussée boueuse, les vides et les irrégularités dans la perspective de la rue, les fenêtres d'un grand magasin qu'il voyait en face lui déplaisaient. La scène qu'il avait sous les yeux lui semblait sans harmonie, et tout cela ne lui disait rien, ne le touchait pas. Que devait-il donc aller voir? Le Bureau des émigrans? Il se résigna avec un sourire, et la pensée de cette visite ramena l'agréable souvenir qu'un sentiment tout particulier, qu'un sentiment unique avait pu le conduire en ce lieu.

. . . .

— Ah! vous êtes là.

Une forme légère s'avançait vers lui. Il se leva allégrement.

Mais lady Merton était arrêtée à mi-chemin par un homme de haute taille que Delaine n'avait jamais vu.

— J'ai tout arrangé pour trois heures, dit l'inconnu. Cela vous convient-il?

— Parfaitement. Et les invités?

— Une demi-douzaine environ viendront.

George Anderson en donnait la liste, et Élisabeth riait joyeusement en tendant la main à Delaine.

— Comme c'est amusant! Une partie!... et je ne connais pas une âme à Winnipeg!... Nous sommes arrivés ce matin, et

nous partons ce soir!... Je suis si contente de vous voir, monsieur Arthur!... Vous serez des nôtres, naturellement?

— Où cela? dit Delaine intrigué.

— A mon *five o'clock!*... — M. Anderson... — M. Delaine. — M. Anderson a bien voulu, et le plus obligeamment du monde, arranger une partie tout à fait délicieuse, pour cet après-midi, dans notre wagon. Nous devons visiter une grande ferme, qui appartient à un de ses amis, et qui est située à environ trente kilomètres d'ici, pour voir les bestiaux, les chevaux, toute son installation. N'est-ce pas très aimable à lui?

— Charmant, murmura Delaine, charmant! tandis que son regard dévisageait le Canadien.

— Yerkes naturellement nous préparera le thé, dit Élisabeth. Ses gâteaux sont un vrai triomphe.

Elle se tourna vers Anderson :

— Et nous aurons sûrement une machine?

— Sûrement. Nous vous ferons le trajet en quarante minutes. Votre intention est toujours de partir ce soir?

— Philippe le voudrait. Est-ce possible?

— Tout ce que vous désirez est possible, — dit galamment Anderson.

Élisabeth le remercia. Ils s'entretinrent quelques instans de l'arrangement et des invités de l'après-midi, tandis que Delaine écoutait.

Quelle pouvait bien être cette nouvelle connaissance de lady Merton? Sans aucun doute, quelque personne rencontrée dans le train et en rapport avec le *Canadian Pacific Railway*. L'inconnu lui semblait un homme de bonne compagnie, un peu sûr de lui; mais cela, c'était le défaut colonial.

— Un de ceux qui viendront tout à l'heure est un de mes anciens condisciples à Montréal, dit le Canadien. Ce sera, quelque jour, un personnage. Mais, si vous le faites parler, vous ne goûterez guère ses opinions : je crois qu'il vaut mieux vous en avertir.

— Ce sera très intéressant! s'exclama Delaine, peut-être avec un excès de politesse. Quelle sorte d'opinions? Pousse-t-il quelques socialistes ici?

Pour la première fois, Anderson examina l'interrupteur.

— L'homme dont je parle est un Canadien-Français, répliqua-t-il assez brièvement, et un catholique.

— Justement celui que je désirais voir! dit Élisabeth. Je suppose qu'il nous déteste?

— Qui nous? L'Angleterre? Pas du tout. Il aime l'Angleterre ou prétend l'aimer, mais il hait l'Empire.

— Qui m'aime aime mon Empire! dit Élisabeth. Mais, je comprends, il ne faut pas lui parler de la guerre des Boers ou de contribuer au budget de notre flotte.

— Cela vaudrait mieux en effet, dit Anderson en riant. Je suis sûr qu'il fera tous ses efforts pour se contenir, mais quelquefois il s'emballe.

Élisabeth espéra sincèrement qu'il s'emballerait à sa *party*.

— Nous désirons savoir tout ce qu'on peut savoir du Canada, n'est-il pas vrai? — Elle en appelait à Delaine.

— En réalité, pour voir ces « young barbarians all at play (1)! » dit Anderson.

Sa voix blanche vibrait d'une note sarcastique. Il s'arrêta, la main sur la hanche, en regardant de haut lady Merton.

— Oh! s'exclama Élisabeth en protestant, tandis que Delaine ne revenait pas de sa surprise qu'un habitant du Nouveau Monde pût faire une citation.

Anderson se hâta d'expliquer sa pensée :

— Non, non, je sais que vous n'avez eu qu'une idée bienveillante en exprimant le désir de voir tout ce que vous pourrez.

— S'il en était autrement, pourquoi viendrait-on aux colonies? dit de nouveau Delaine, avec un sourire forcé.

— Oh! nous ne devons pas parler de colonies, reprit vivement Élisabeth en regardant Anderson... Le Canada, monsieur Arthur, ne doit pas être appelé une colonie.

— Qu'est-il donc alors? demanda Delaine en haussant les épaules.

— Une Nation! répliqua brusquement le Canadien...

Et, se tournant vers lady Merton, il convint avec elle de divers arrangemens pour l'après-midi.

— A trois heures, au wagon. Ce matin, vous êtes occupée...

Et il regardait Delaine.

Lady Merton expliqua que M. Delaine devait lui montrer les environs. Anderson salua, et partit.

(1) Ces jeunes barbares, au naturel, dans l'exercice de leurs jeux (*Childe-Harold*).

— Qui est-ce, et comment l'avez-vous rencontré ? demanda Delaine tandis qu'ils marchaient dans la rue.

Élisabeth lui répondit en insistant avec enthousiasme sur l'obligeance et l'habileté avec lesquelles le jeune homme, dès l'instant où il les avait connus, s'était fait leur cicerone.

— Philippe, je n'ai pas besoin de vous le dire, n'est d'aucun secours. M. Anderson au contraire semble connaître tout le monde et est habile à tout faire. Ce matin, il m'a épargné la fatigue d'écrire bien des lettres en téléphonant lui-même à ma place à tous les invités. Et tous vont venir. N'est-ce pas très aimable ? Vous savez, c'est en souvenir de mon père, expliqua-t-elle vivement, parce qu'au Canada, tous pensent lui devoir quelqu chose.

Delaine suggéra que sans doute la vie de Winnipeg était très monotone et que ses habitans devaient être avides de distractions, et, d'un ton un peu amer, il pria ses amis, puisque maintenant il les avait rejoints, de vouloir bien faire également appel à lui.

— Mais vous ne connaissez pas le pays ! dit lady Merton gentiment. Ne pensez-vous pas que nous devons nous adresser aux indigènes pour nous guider, pour nous mettre dans la bonne voie ? Eux seuls peuvent sentir la poésie de leur pays.

Sa parole s'anima. Arthur Delaine, tout en pensant que cette remarque était une des plus folles exagérations de cette aimable femme, n'en avait pas moins l'impression, tandis qu'elle la faisait, que tout en elle était charmant, et tel en vérité qu'un homme pouvait le désirer dans la femme qu'il épouserait. Avec sa simple robe de toile blanche, son chapeau noir, ses yeux aimables, son petit menton fin, et, fixée à sa ceinture la grappe de parisotes blanches qu'un enfant du wagon des émigrans avait cueillie et lui avait donnée la veille, tout dans sa personne, tout ce qui l'ornait, était à ses yeux la perfection même. Oui, certes, mais il ne devait rien brusquer, il devait agir posément... Toutefois il lui semblait convenable et naturel de manifester le grand plaisir et la gratitude qu'il ressentait de l'autorisation qu'il avait reçue de se joindre à eux. Élisabeth s'exprimait simplement, sans laisser paraître aucun embarras. Cependant tous deux avaient conscience qu'il y avait dans l'air quelque chose de grave, qu'une grande partie allait se jouer. Le voyage qu'ils entreprenaient n'était pas seulement un simple voyage dans les

Montagnes Rocheuses. Arthur Delaine était un vieil ami pour elle et pour sa famille. Elle le savait honorable, plein de droiture, capable d'affection. Il était de son monde; il avait les mêmes traditions qu'elle, était à la fois riche, érudit et de bonne maison; il serait un bon frère pour Philippe. Et jusqu'ici, elle ne l'avait vu que sur le terrain où il était à son avantage, que ce fût en Angleterre ou à l'étranger, durant l'hiver à Rome, ou au printemps à Florence.

Tandis qu'ils visitaient Winnipeg, il ne cessait de lui parler des personnes qu'ils avaient connues, ou des incidens survenus au printemps de l'année précédente alors qu'ils étaient tous deux à Rome.

— Vous rappelez-vous cette délicieuse journée au Castel Gandolfo? Sur la terrasse de la villa Barberini. Et la promenade à la Maison d'Horace? Vous souvenez-vous de cette petite fille, la fille du ministre hollandais? Elle est mariée à un Américain, un très bon garçon. Ils ont acheté une villa ancienne sur le Monte Mario.

Il allait,... il allait... Les noms italiens qui lui étaient si chers se succédaient, et le narrateur devenait de plus en plus animé et éloquent.

Malheureusement, l'attention d'Élisabeth faiblissait. Une automobile avait été mise à leur disposition selon l'hospitalière mode canadienne, et, comme ils traversaient la ville, parcourant les rues commerçantes ou faisant le tour du parc et des résidences suburbaines qui s'élèvent le long de l'Assiniboine, comme ils plongeaient dans des mares de boues noires pour regarder la vieille et petite cathédrale de Saint-Jean, avec son cimetière qui rappelle les premiers jours de la colonisation, lady Merton cessa de prêter attention à son compagnon.

— Ils ont fait de très belles trouvailles à Porto d'Anzio, — un admirable torse grec.

— Vraiment? dit Élisabeth absente, vraiment?... Quand je pense qu'en 1870, juste un an ou deux avant le mariage de mon père et de ma mère, il n'y avait rien d'autre ici, qu'un avant-poste isolé en pleine contrée sauvage, à peine une vingtaine de personnes! On entend presque le pays croître...

Toute pensive, dans le vénérable cimetière ombragé de Saint-Jean, elle se détourna de la tombe d'un vieux pionnier écossais.

— Ah! Mais à quoi aboutira cette croissance? dit Delaine sèchement. Winnipeg aura-t-elle jamais une importance quelconque?

— Venez, allons voir les *Emigration Offices*, dit en riant Élisabeth pour toute réponse.

Et il se trouva remorqué de chambre en chambre, dans le grand bâtiment, aux côtés d'Élisabeth, guidée elle-même par un fonctionnaire qui semblait dissimuler la fraternité d'un franciscain sous les traits d'un Écossais prudent et avisé.

Avec l'aide d'un interprète, elle parcourait les groupes de cette foule de gens, venus pour demander des concessions, et qui se pressaient autour des commis et des comptoirs : Anglais, Américains, Suédois, Hollandais, Galiciens, Canadiens-Français de la plus basse classe. Quelques hommes penchés sur les plans et qui écoutaient les indications et les observations des employés, étaient bien trop occupés pour parler aux touristes; mais d'autres avaient fini leurs affaires ou attendaient encore leur tour, et, parmi eux, comme aussi parmi les femmes, la petite lady anglaise trouva beaucoup de gens disposés à causer avec elle.

Et quelle énergie et quelle activité elle déployait à cette besogne!

Delaine, qui l'avait considérée jusqu'alors comme une personne dont les manières agréables et gaies manifestaient plutôt qu'elles ne dissimulaient une certaine réserve native, Delaine qui s'était souvent demandé ce que pouvait être en elle la femme au naturel, la suivit de groupe en groupe dans un étonnement silencieux. Entre ces gens appartenant à la vie primitive de la terre et lady Merton, il semblait y avoir comme une soudaine sympathie intuitive qui le désorientait, — soit qu'elle parlât à quelque fermier yankee du Dakota aux longs membres, aux joues creuses, tout desséché par la chaleur de l'été, la rigueur des hivers et des durs labeurs, et venu de l'autre côté de la frontière les poches pleines d'argent, produit d'une exploitation de prairie dans la République, pour dissiper tout cela joyeusement dans une nouvelle entreprise sous un autre drapeau ; à quelque jeune Anglais large d'épaule, son compatriote; soit qu'elle s'adressât à quelque proscrit Russe des steppes, dans les yeux duquel commençaient à rayonner les premières lueurs de la liberté, ou à quelque Italien ou Français à figure sombre, avec lesquels elle bavardait dans leur propre langue.

Une « réserve » indienne de bonne terre venait justement d'être concédée aux colons. La salle était comble. Mais Élisabeth n'était effrayée de personne, ni de rien. Le haut fonctionnaire qui les promenait ralentissait la marche, si occupé qu'il fût ce matin-là, — tout cela pour les « beaux yeux » d'Élisabeth; — et quand ils se quittèrent, il méditait par quel moyen il pourrait bien, sans manquer à ses engagemens, se joindre au *tea-party* organisé par lady Merton.

— Assurément, cela est très intéressant, dit Delaine comme ils sortaient.

Élisabeth toutefois eût certainement remarqué le ton dédaigneux et affecté avec lequel il prononçait ces mots, si elle n'avait eu aucune autre pensée en tête. Mais à l'expression de son visage, on voyait qu'elle était absorbée.

— N'est-ce pas *extraordinaire!* dit-elle tranquillement, les yeux fixés sur le sol.

— Cependant, après tout, on a vu beaucoup d'émigrations dans le monde depuis qu'il existe, objecta Delaine avec quelque impatience.

Elle leva les yeux.

— Oh! mais rien qui ressemble à cela! On sait bien comment les jeunes nations envahirent et peuplèrent l'Empire romain. Mais cette période de transformation durait longtemps. Une personne, dans le cours de sa vie, ne pouvait en voir qu'une très petite partie. Ici, on voit tout, tout à la fois! — comme un grand exode, — l'exode d'un peuple nouveau vers la patrie. Il y a cinquante ans : des loups, des ours et des buffles, — dix ans : le grand mouvement n'était pas commencé, — et, maintenant : chaque semaine, une ville! La nation nouvelle se déploie sur la terre irrésistiblement, silencieusement, personne ne peut la retenir, personne ne peut savoir ce qu'il en adviendra!

Élisabeth s'arrêta brusquement. Sa voix s'était attendrie, elle tremblait légèrement. Delaine profita de son embarras.

— Mais n'est-ce pas justement toute la question? Qu'adviendra-t-il? Le nombre et l'étendue ne sont pas tout. A quoi tout cela aboutira-t-il en somme?

Encore tout exaltée et rougissante, elle le regarda et ajouta doucement, comme malgré elle :

On to the bound of the waste, — on to the City of God (1)!

(1) Jusqu'à la limite de l'immensité, jusqu'à la Cité de Dieu!

Il la contempla tout dérouté... C'était une Élisabeth Merton qu'il ne connaissait pas. Il ne l'avait jamais vue sous ce jour dans son existence habituelle de châtelaine anglaise.

— Seriez-vous Canadienne? dit-il ironiquement.

— Non! non! s'exclama-t-elle vivement, en retrouvant son sang-froid. Je ne suis qu'une simple spectatrice. Nous assistons à un drame, nous le comprenons beaucoup mieux que ceux qui le vivent. Du moins, — elle hésita, — j'ai rencontré quelqu'un qui sent de même.

— Votre ami canadien?

Élisabeth fit de la tête un signe d'approbation.

— Il en a la vision, il conçoit le rêve! dit-elle avec chaleur. C'est ce qui le distingue de tant d'autres!... Ah! cher ami, comme le temps vole! Il faut que je vous quitte, que je sache ce que devient Philippe.

Delaine resta seul et fort mécontent. Il était venu en prétendant pour hâter le dénouement qu'il ambitionnait et il trouvait une femme tout occupée d'autre chose. Le Canada semblait devenir son rival! Lui serait-il jamais permis de parler de son désir? Pouvait-on imaginer quelque chose d'aussi absurde, d'aussi déconcertant? Tout mélancolique, il prévoyait que cet après-midi passé dans un wagon en compagnie de Canadiens qu'il ne connaissait pas, pour aller voir des troupeaux de gros bétail serait une corvée des plus fastidieuses.

MARY A. WARD.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

AU
COUCHANT DE LA MONARCHIE (1)

V (2)

LA VICTOIRE DE TURGOT
LE LENDEMAIN DE LA VICTOIRE

I

Le secret désir de Turgot, en insistant pour la prompte entrée de Malesherbes dans les conseils du Roi, était de trouver un allié en vue des luttes qu'allait prochainement entraîner l'assemblée du clergé, assemblée ouverte en juillet pour ne prendre fin qu'en décembre. Ces assises solennelles, où l'épiscopat discutait les affaires ecclésiastiques, se tenaient, d'après la coutume, à intervalles réguliers de cinq ans. Elles se terminaient par le vote d'un *don gratuit* au Roi (3), dont l'importance variait selon les circonstances. La session de 1775 s'annonçait comme fort agitée, et l'échauffement des têtes faisait prévoir des débats orageux. Un trouble profond, en effet, régnait parmi le haut clergé de France, par suite du progrès grandissant de la philo-

(2) Voyez la *Revue* des 1er et 15 février, du 15 septembre et du 1er octobre 1909.

(3) Cette appellation était fondée sur la prétention séculaire du clergé de ne pouvoir être taxé par le pouvoir temporel et de n'accorder de subsides que *proprio motu*. En fait, chaque fois que le souverain le jugeait nécessaire, on convoquait l'épiscopat en assemblée extraordinaire et on le pressurait selon les besoins du royaume.

sophie, et par suite également de la désaffection qui se manifestait, dans toutes les classes de la nation, à l'égard des représentans du pouvoir religieux. Seul, le peuple, dans les provinces, gardait quelque attachement aux curés de campagne, qui, pauvres, besogneux, médiocrement instruits, partageant contre la noblesse, l'épiscopat, les ordres monastiques, bon nombre des préventions populaires, ne portaient ombrage à personne et faisaient pitié à beaucoup. Les évêques, au contraire, sauf d'heureuses exceptions, ne rencontraient que la défiance et l'hostilité de leurs ouailles. Chaque jour voyait s'affaiblir leur prestige et baisser leur autorité.

De cet état de choses, la cause première était sans doute dans les mœurs relâchées et la vie scandaleuse de certains des prélats en vue, qui faisaient tort aux autres. Il faut accuser également l'habitude établie, même chez les plus irréprochables, de déserter annuellement leurs diocèses pour résider aux abords de Versailles et, selon l'expression du temps, « prendre l'air de la Cour. » Enfin il faut noter comme un motif sérieux d'impopularité les règles exclusives qui présidaient, depuis le commencement du siècle, au recrutement du haut clergé. Sous Louis XIV, encore que les principaux évêchés fussent la plupart réservés à la grande noblesse, le mérite néanmoins pouvait suppléer la naissance, et l'on comptait nombre d'évêques de modeste extraction. Il n'en fut pas de même sous Louis XV et son successeur. Vers la fin du XVIIIe siècle, tous les prélats sont gentilshommes. A l'heure de la Révolution, « sur cent trente évêques français, il n'y avait pas un seul roturier (1). » On imagine l'irritation que semait en certains milieux un si injuste parti pris.

Cette parité d'origine des évêques n'avait pas même eu l'avantage d'établir entre eux la concorde. Au temps dont nous nous occupons, deux partis très tranchés, et très opposés l'un à l'autre, existaient dans l'épiscopat, le parti des *évangélistes*, qu'on nommait aussi les *chrétiens*, et le parti des *politiques*, appelés aussi les *administrateurs;* énoncer ces appellations, c'est du même coup indiquer leurs tendances. Les premiers, pris dans leur ensemble, passaient pour plus vertueux, les seconds, pour plus éclairés. Dans le camp des *évangélistes*, les chefs étaient MM. de

(1) *L'ancien clergé de France*, par l'abbé Sicard.

Juigné, de La Rochefoucauld, et surtout Christophe de Beaumont, archevêque de Paris depuis plus de trente ans, qui tirait de cette ancienneté, comme de la pureté de ses mœurs et de sa charité notoire, une grande autorité et une légitime influence, mais qui, par son zèle fanatique, s'était attiré autrefois les sévérités de Louis XV et que Louis XVI lui-même, en plus d'une circonstance, dut gourmander durement (1). Parmi les prélats *politiques*, les plus en évidence étaient Dillon, archevêque de Narbonne, Boisgelin, archevêque d'Aix, Cicé, archevêque de Bordeaux, Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, gens de talent, d'esprit ouvert, habiles à se plier aux exigences du temps, comprenant la nécessité de certains sacrifices, mais auxquels le « parti dévot » reprochait, non sans apparence, quelques défaillances de doctrine, quelque secrète tendresse pour les « idées nouvelles. »

L'élévation de Turgot et de Malesherbes donnait à ce second parti une force incontestable. En revanche, le premier avait pour lui la majorité des évêques. Bon nombre de ceux-ci voyaient avec effroi siéger dans les conseils du trône deux amis déclarés de l'Encyclopédie. Le mémoire de Turgot sur la tolérance religieuse leur avait inspiré une vive indignation, et, troublés des pressans périls qui menaçaient l'Église de France, ils ne voyaient de remède efficace contre l'incrédulité grandissante que dans des mesures de rigueur qui réduiraient l'adversaire au silence. Ce qu'ils réclamaient avant tout, c'était la stricte application des lois, non encore abolies, qui régissaient la librairie. Empêcher par tous les moyens la publication et la vente des audacieux ouvrages dont gémissait l'orthodoxie, s'opposer fermement à la diffusion des écrits non revêtus du privilège et de l'approbation du Roi, tel était, pensaient-ils, le seul moyen pratique d'enrayer la marche ascendante de la doctrine impie, qui, comme l'écrivait un prélat, « a initié dans ses mystères les

(1) En décembre 1774, notamment, l'archevêque de Paris ayant refusé les sacremens à un vieux prêtre de Saint-Séverin, suspect de jansénisme, Louis XVI le manda à Versailles et l'apostropha en ces termes : « Le Roi, mon aïeul, vous a exilé plusieurs fois à cause du désordre que vous avez causé parmi ses sujets. Je ne vous exilerai point, mais je vous livrerai à toute la sévérité des lois. Je vous donne ma parole royale que je n'en arrêterai point l'activité pour vous. Vous m'entendez, retirez-vous. » — Lettre du sieur Régnier au prince X. de Saxe, du 22 décembre 1774. — Arch. de l'Aube. — Le fait est également mentionné dans le Journal de Hardy.

femmes, ce sexe même dont la piété faisait autrefois la consolation de l'Église! »

Aux plaintes ainsi portées contre la licence de la presse, se joignaient, dans le même parti, les plus vives récriminations au sujet de la tolérance pratiquée par l'autorité envers les protestans. C'était un point qui donnait lieu, depuis quelques années, à d'incessans conflits entre l'épiscopat et l'administration royale. Les lois farouches édictées un siècle plus tôt contre les réformés n'avaient jamais été ni abrogées ni adoucies en droit, mais, plus fort que les lois, l'esprit nouveau qui soufflait sur la France en avait peu à peu tempéré la rudesse. Si l'on pouvait, de loin en loin, dans les provinces éloignées de la capitale, citer encore certains faits isolés de persécution religieuse, ces cas exceptionnels se faisaient tous les jours plus rares. Plus le siècle s'avance, plus on voit fréquemment les intendans résister avec énergie aux réclamations des évêques et répudier hautement cette « politique des dragonnades, » qui, écrit l'un d'entre eux, « n'a fait que trop de bruit dans la France et dans toute l'Europe (1). » Soit que les religionnaires s'assemblent pour leurs offices, soit qu'ils renoncent à la méthode ancienne des « mariages au désert » pour procéder ouvertement, en suivant les rites de leur culte, à des cérémonies nuptiales, soit enfin qu'ils bâtissent des temples, comme cela arrive quelquefois, pour toutes ces infractions flagrantes, infatigablement dénoncées, la réponse est toujours la même de la part des agens de l'administration : « Il faut user de modération... Il convient de fermer les yeux... Le grand nombre des contrevenans met le gouvernement dans la nécessité de ne point sévir contre les contraventions, etc. (2). »

Louis XVI lui-même, malgré sa sincère dévotion, approuvait cette manière de faire et répugnait à tout procédé de contrainte. Dans une réponse aux doléances d'une délégation des évêques : « Je favoriserai toujours, déclare-t-il, les vues *pacifiques et charitables* du clergé pour ramener à l'unité ceux de nos frères qui ont eu le malheur d'en être séparés. » Plus explicite encore est cette note de sa main inscrite en marge d'un mémoire sur la tolérance religieuse : « Des évêques très dignes de confiance m'ont assuré que les surprises de conversions n'étaient pas du tout dans l'esprit de la religion, et qu'elles (les conversions)

(1) *Les intendans des provinces sous Louis XVI*, par Ardascheff.
(2) Archives nationales, O 1473.

devaient être le seul ouvrage de la conscience libre et éclairée, pour être louables (1). »

Toutes ces questions allaient être soulevées et discutées avec passion dans l'assemblée de 1775. Quelques semaines avant la réunion, l'archevêque de Paris avait fait auprès de Maurepas une tentative, que l'abbé de Véri rapporte dans ces termes (2) : « On sera surpris qu'au milieu de la pente universelle vers la tolérance, il y ait eu un homme assez borné pour proposer de remettre en vigueur les lois les plus rigoureuses contre les protestans. Cet homme est M. de Beaumont, archevêque de Paris. Il y a huit jours qu'il est allé trouver M. de Maurepas pour lui dire que le parlement lui paraissait prendre la tournure de la docilité, — ce parlement qu'il regardait comme impie et athée, lorsqu'il était jadis opposé à ses violentes diatribes contre le jansénisme, — que, si l'on voulait en profiter, l'occasion était favorable pour rappeler dans une seule loi toutes celles faites depuis François I[er] contre les protestans, que sûrement cette loi serait enregistrée, et qu'on arriverait par là à cette uniformité de religion que tant de rois avaient tentée pour le bien du royaume. »

Une telle proposition n'était pas pour plaire à Maurepas. D'opinions modérées et de caractère pacifique, ses idées politiques comme son goût du repos le portaient vers la tolérance. Mais, sceptique avant tout, son grand souci était de maintenir l'équilibre entre les partis opposés. « Il ne cherchait, dit l'abbé de Véri, qu'à s'arranger, d'après les sentimens du maître et les avis du conseil, pour ne contredire personne mal à propos. » Il s'appliquait donc soigneusement à garder la balance égale entre les fureurs orthodoxes de certains membres de l'épiscopat et les tendances libérales de Turgot, dont les principes en cette matière semblaient alors d'une singulière audace. Nous en connaissons les grandes lignes : libre exercice de tous les cultes, légitimité des mariages contractés dans les temples, création de « registres où le juge civil inscrirait naissances, morts, filiations, sans que le mot de religion y soit prononcé, » suppression des « certificats de catholicité, » admission de tous les Français à tous les emplois auxquels ils sont reconnus aptes, « sans qu'y entrent pour rien leurs opinions théologiques, » enfin, comme consé-

(1) Documens publiés à la suite des *Mémoires* de Soulavie.
(2) Journal inédit, *passim*.

quence et pour couronner l'œuvre, rentrée en masse des protestans émigrés depuis Louis XIV, et par ce bienfaisant afflux, augmentation de la richesse et de l'industrie nationales. Tel était, nous apprend le confident de leurs pensées (1), le programme de Turgot d'accord avec Malesherbes, programme qui, de nos jours, paraît simple autant qu'équitable, mais dont l'exécution complète, en l'an 1775, eût constitué une révolution véritable.

Ces projets, faute de temps, ne furent d'ailleurs pas rédigés, et ils ne virent jamais le jour. Mais, vaguement soupçonnés, annoncés par les nouvellistes, ils augmentaient l'effervescence. Les discussions de l'assemblée prirent, sous l'empire de cette émotion, une allure assez violente. Après deux mois de délibérations, une députation solennelle fut envoyée au Roi pour lui porter des « remontrances. » L'orateur, dans un long discours, « supplia Sa Majesté de daigner considérer de quelle importance il était d'arrêter enfin les coups multipliés que tant d'écrivains portaient journellement à la religion, que la liberté de penser et d'écrire versait le poison sur toutes les classes de la société, que la dépravation des mœurs, suite infaillible de la licence des principes, en devenait d'autant plus générale (2). » La conclusion était un appel direct à la force : « Sire, vous ne serez jamais plus grand que quand, pour protéger la religion, vous emploierez votre puissance à fermer la bouche à l'erreur... Le prince est ministre de Dieu, ce n'est pas en vain qu'il porte l'épée ! » La réponse de Louis XVI à ces phrases enflammées fut d'une modération habile, jointe à une ironie discrète, où l'on devine la tactique prudente de Maurepas : « Tant qu'il régnerait, dit-il, son premier soin serait de faire respecter la religion et de veiller au maintien des bonnes mœurs, et il prendrait à cet égard les mesures qu'il croirait les plus efficaces. Il comptait bien d'ailleurs que les évêques y coopéreraient, en donnant, *dans leurs diocèses*, des exemples propres à ranimer la foi et la pratique des vertus (3). »

Même attitude et même langage, avec un peu plus de froideur, lorsque, quelques semaines plus tard, de nouvelles admo-

(1) Journal de Véri, *passim*. — Voir aussi *l'Espion anglais*, tome II, 14 décembre 1775.

(2) Lettre du sieur Rivière au prince X. de Saxe, du 28 septembre 1775. — Archives de l'Aube.

(3) *Ibidem*.

nestations vinrent stimuler son zèle contre « les entreprises et l'audace des religionnaires. » Le cardinal de La Roche-Aymon, qui porta la parole, rappela les engagemens contenus dans la formule du Sacre : « Achevez, s'écria-t-il, l'œuvre que Louis le Grand avait entreprise et que Louis le Bien-Aimé a continuée... Ordonnez qu'on dissipe les assemblées schismatiques... Excluez les sectaires, sans distinction, de toutes les branches de l'administration publique. » Le Roi, pour toute réplique, se défendit de l'intention de « protéger l'hérésie, » affirma son désir sincère de maintenir la foi catholique, mais quant à réprimer, comme on l'y invitait, « les pratiques des religionnaires, » il s'y montra peu disposé. « Plus ces entreprises, expliqua-t-il, étaient multipliées, plus elles exigeaient du Roi de profondes considérations. »

Les prélats durent se contenter de ces assurances évasives. Pas plus, du reste, sur cette question que sur les autres points discutés au congrès (1), il ne fut adopté de solution précise; et l'archevêque de Bourges, qui prononça la harangue de clôture, s'efforça de sauver la mise en répudiant toute idée de persécution et tout conseil de violence : « Ne croyez pas, Sire, que des évêques, des ministres de paix, veuillent armer votre bras contre les sectateurs de l'hérésie. Nos frères errans sont nos frères; nous les aimons, nous ne cesserons d'avoir pour eux la charité la plus tendre et la plus compatissante (2). » Tant d'éloquens discours n'aboutirent finalement qu'à un seul résultat : l'assemblée, à la veille de sa séparation, vota, sur la demande du Roi, un « don gratuit » de seize millions, au lieu de dix qu'on comptait lui offrir. Après quoi, l'on se dispersa, plus désunis qu'auparavant et « dans un mécontentement général. »

(1) Une assez vive discussion s'éleva notamment au sujet de l'édit de Louis XV qui, en réglementant le noviciat dans les ordres religieux, avait fixé à dix-huit ans pour les filles et à vingt et un ans pour les hommes l'âge de prononcer des vœux. Certains ordres alléguaient que, depuis l'application de cette règle, il n'y avait presque plus de novices, et l'évêque de Cahors se fit le porte-parole de ces réclamations. Le débat fut violent. L'archevêque de Toulouse riposta par une sorte d'attaque contre les ordres religieux, dont il jugeait le nombre excessif, et dont quelques-uns, alla-t-il jusqu'à dire, n'étaient plus qu'une retraite pour l'indolence et l'oisiveté. « Des vœux faits à quinze ans, ajouta-t-il, ne sauraient être regardés comme faits avec la prudence et les lumières nécessaires; il serait étonnant que les lois permissent à un citoyen de disposer de sa liberté pour toute sa vie, dans un âge où elles lui défendent d'aliéner un pouce de terre. » Sur ce sujet comme sur les autres, le débat resta sans issue. — Lettre du sieur Rivière au prince X. de Saxe, du 9 décembre 1775. — Arch. de l'Aube.

(2) Procès-verbaux des assemblées générales du clergé de France, tome VIII.

II

Si la discorde sévissait dans les rangs de l'épiscopat, le gouvernement, au contraire, avait fait preuve, en ces circonstances délicates, d'une réelle unité de vues. Entre le Roi et son conseil, l'accord avait été complet pour suivre une politique modérée et ferme à la fois. Rien ne donnait à supposer que cette harmonie fût précaire. La France entière s'émerveillait à contempler ce spectacle nouveau et sympathisait avec ceux qui conduisaient ses destinées. Rarement, il faut le reconnaître, la direction des affaires de l'État avait été remise en des mains plus honnêtes : Turgot, Malesherbes, Maurepas, Vergennes, pouvait-on rassembler, pour parler le langage du temps, « plus de lumières avec plus de vertus ? » « Voilà quatre hommes, s'écriait Galiani, dont un seul suffirait pour rétablir un empire ! » Sa pénétration singulière s'alarmait cependant de cette abondance même : « Dieu sait, ajoutait-il, si tous les quatre feront le bien comme un seul l'aurait fait. Ah ! que l'arithmétique politique est différente de la numérique ! Je crois voir la conjonction de toutes les planètes ; elles s'entr'éclipseront (1). »

Que dut-il dire, trois mois plus tard, en apprenant le nouveau choix qui renforçait encore « le ministère réformateur ? » Le 10 octobre 1775, le maréchal du Muy succombait, presque subitement, aux suites d'une opération douloureuse, subie avec un courage héroïque. A ce sage administrateur, laborieux, appliqué, mais de vue courte et d'intelligence limitée, l'opinion attendait un successeur d'esprit plus large et d'humeur plus hardie, prêt à porter la hache dans les abus dont fourmillaient nos institutions militaires. Quinze jours passèrent sans qu'on connût la décision du Roi, quinze jours pendant lesquels l'intrigue et l'ambition se donnèrent librement carrière. On s'étonnerait, dans une telle occasion, de ne pas voir le baron de Besenval en scène ; il ne manqua pas à l'appel : « La Cour, dit-il, était à Fontainebleau, lorsque M. du Muy mourut ; je partis sur-le-champ pour m'y rendre. » Il avait son candidat prêt, qui était le marquis de Castries, bon militaire, apprécié de la Reine, grand ami du duc de Choiseul. Le baron le recommanda avec

(1) Lettre du 29 juillet 1775. — Ed. Asse.

son ardeur habituelle et obséda de sa faconde Maurepas d'abord, puis Marie-Antoinette; mais, de son propre aveu, il n'eut qu'un médiocre succès. Maurepas ne répondait que « par des plaisanteries, » et Marie-Antoinette l'écoutait « d'une oreille distraite. » Besenval n'en revenait pas. Sa surprise redoubla, comme celle de toute la Cour, quand lui fut révélé le nom du nouveau secrétaire d'État.

Au lendemain de la mort du maréchal du Muy, Turgot, rapporte l'abbé de Véri (1), s'était rendu chez le comte de Maurepas: « J'ai une pensée, lui dit-il, que vous trouverez peut-être ridicule, mais comme, à l'examen, elle me paraît bonne, je ne veux pas avoir à me reprocher mon silence. J'ai pensé à M. de Saint-Germain. — Eh bien ! répondit Maurepas, si vos pensées sont ridicules, les miennes le sont aussi, car je vais partir pour Fontainebleau dans le but de le proposer au Roi. » La carrière agitée du comte de Saint-Germain est trop connue pour qu'il ne suffise pas d'en rappeler sommairement les péripéties principales. D'abord novice chez les Jésuites, puis officier de dragons, tour à tour au service d'Autriche et de Bavière, appelé en France par les soins de Maurice de Saxe, qui s'entendait en hommes, il s'élevait rapidement au grade de lieutenant général, et sa brillante conduite dans les premières campagnes de la guerre de Sept Ans le désignait, assurait-on, pour le bâton de maréchal de France, quand une querelle avec le maréchal de Broglie arrêtait net ce bel essor. Intraitable dans sa rancune, il brisait alors son épée, rendait son cordon rouge, partait pour le Danemark, où, six années durant, il s'employait avec succès à réorganiser l'armée. Une nouvelle brouille l'amenait à une nouvelle retraite. Il renonçait à la carrière des armes, et se fixait à Lauterbach, en Alsace, dans une terre de famille qu'il n'avait pas revue depuis le temps de son enfance. Là, le soldat se faisait laboureur; il cultivait ses champs, vivant chichement, obscurément, en philosophe chrétien, — car il était devenu « fort dévot, » — employant ses loisirs à rédiger « des mémoires sur le militaire, » qu'il envoyait en France aux différens ministres et qui, vierges de toute lecture, s'amoncelaient discrètement sous la poussière inviolée des armoires administratives.

Il avait conservé pourtant, chez ses compagnons d'armes, des

(1) Journal inédit, *passim.*

partisans et des admirateurs. Ce fut, dit-on, par l'un d'entre eux, le sieur Dubois, officier du guet à Paris et frère d'un ancien aide de camp du comte de Saint-Germain, que ce nom, un peu oublié, fut suggéré, au moment opportun, à M. de Malesherbes. Malesherbes en parla à Turgot, que cette idée séduisit fort, comme nous l'avons vu tout à l'heure. Un scrupule l'arrêtait pourtant : comment être assuré que ce quasi septuagénaire (1), après quinze ans d'absence de France et sept ans d'inaction, gardât toute la vigueur d'esprit qu'on lui avait connue naguère? Ce fut l'objet d'une délibération entre Turgot, Malesherbes et Maurepas. Ce dernier les tira d'affaire : « J'ai dans mon cabinet, proposa-t-il à ses collègues (2), un moyen de le juger. Il m'a envoyé des mémoires faits sur le militaire pendant sa retraite. Lisons-les et faisons-les lire au Roi. Après, nous déciderons. » Ainsi fut fait; l'épreuve fut favorable. Louis XVI, sur le compte qui lui fut rendu, donna son approbation sans réserve : « Il n'est d'aucun parti, dit-il, et c'est une des raisons qui me le font choisir (3). » Sur l'avis des ministres, il consulta la Reine, pour la forme et par déférence. « Celle-ci, quoiqu'elle désirât M. de Castries, ne marqua pas trop de mécontentement (4). » On doit la croire sincère quand elle écrit le lendemain à sa mère : « Je n'aurai rien à me reprocher pour le choix du nouveau ministre de la Guerre. Je n'ai rien à dire, ni pour ni contre, ne le connaissant pas. »

Il n'était plus qu'à informer M. de Saint-Germain, lequel était loin de s'attendre à un pareil honneur. Maurepas rédigea le message qui fut porté à Lauterbach par ce Dubois dont j'ai plus haut cité le nom. Dubois trouva le futur secrétaire d'État « dans sa basse-cour, en redingote et en bonnet de nuit, occupé à donner à manger aux poulets (5). » Il reçut la nouvelle avec stupéfaction : « Eh quoi! murmura-t-il, la cour de France se ressouvient encore de moi ! » Puis il « pleura de joie et de reconnaissance, » et se borna à demander « quelques jours de délai pour se faire faire un habit et acheter une voiture. » N'ayant

(1) Saint-Germain avait alors soixante-huit ans.

(2) Journal de l'abbé de Véri.

(3) Lettre de Mme de Maurepas à la duchesse d'Aiguillon, du 25 octobre 1775. — Archives du marquis de Chabrillan.

(4) Journal de Véri.

(5) Lettre du sieur Rivière au prince X. de Saxe, du 24 octobre 1775. — Archives de l'Aube.

point de laquais, il prit un paysan et, dans cet équipage, il s'achemina vers Fontainebleau. Son arrivée fut pittoresque. Il débarqua le jeudi 26 octobre, à la nuit tombante. Personne ne l'espérait si tôt. « Il descendit au *Cerf*, place du Charbon, où l'aubergiste, ne le connaissant pas, refusa de le loger, l'assurant que, comme le nouveau ministre de la Guerre était attendu, toutes ses chambres étaient remplies par des militaires venus de Paris pour le voir (1). » Il n'insista pas davantage et « chercha gîte dans une auberge borgne, où il commanda son souper. » Ce fut là que Maurepas, prévenu de l'incident, le fit quérir pour l'installer dans le logement de feu le maréchal du Muy, où rien, du reste, n'était prêt, et où il dut « faire porter son souper d'auberge. »

MM. de Maurepas et de Malesherbes vinrent le chercher dans la matinée du lendemain pour le présenter à Louis XVI. « Voici, dit l'abbé de Véri, son premier propos à M. de Maurepas: « Monsieur, vous m'avez tendu dans ma misère une main secourable (2). Ce bienfait ne sortira jamais de mon cœur. Vous m'avez ensuite appelé ici; ce n'est pas de cela que je vous remercie. Si mes forces et mes talens peuvent suffire à la tâche, j'en serai heureux. Si je n'y fais rien de bon, ma maison de campagne est toujours prête à me recevoir. » Son entrevue avec le Roi fut d'une simplicité cordiale. Louis XVI, dès qu'il le vit entrer, lui remit de sa main ce cordon rouge auquel il avait naguère renoncé, lui promit une somme assez forte pour « se meubler et monter sa maison, » lui témoigna l'estime la plus flatteuse et la plus affectueuse confiance. Quand Saint-Germain sortit de la chambre du Roi, « il fut facile de remarquer la joie très vive qu'il éprouvait de son élévation (3). »

L'impression première du public, quand il connut le nom du nouveau secrétaire d'État, fut une surprise profonde. « Ce choix est sublime, s'écriait Mme de Civrac, et il faut qu'il le soit, car autrement il serait extravagant. » Les jours suivans virent se manifester, dans les sphères politiques, une satisfaction enthousiaste. Toute la France, à cette heure, semblait prise, en effet,

(1) Lettre du sieur Rivière au prince X. de Saxe, du 27 octobre, et Journal de Véri.

(2) Le comte de Saint-Germain ayant perdu la plus grosse partie de sa fortune par la malhonnêteté d'un homme d'affaires, Maurepas, dès le début du règne de Louis XVI, lui avait fait donner une pension sur la cassette du Roi.

(3) *Mémoires* du prince de Montbarrey.

d'une folie de réformes, d'une rage d'innovation, que le duc de Croÿ compare à la mode des « grandes plumes » pour la coiffure des femmes. On se flattait que Saint-Germain serait l'homme qu'il fallait pour assouvir cette fringale de changemens. On le savait cassant et absolu dans ses idées, un peu « singulier dans ses mœurs, » dénué d'intrigue, sans relations mondaines, sans attaches à la Cour ; une légende se formait, qui le représentait comme un homme « sensible et sauvage, » un bourru bienfaisant, un ours humanitaire, un Jean-Jacques en bottes et en casque, marchant droit son chemin, sabrant abus et préjugés, sourd aux lamentations des gens à privilèges.

Ces mêmes raisons qui lui valaient la faveur de la foule éveillaient les méfiances de quelques grands seigneurs et faisaient « trembler dans leur peau » les détenteurs de sinécures. On entend l'écho de ces craintes dans les lignes suivantes, qu'écrit à Gustave III la comtesse de La Marck : « M. de Saint-Germain est une espèce de pourfendeur, qui va d'estoc et de taille. Nous sommes dans un moment de crise; il faut espérer que le bon tempérament de la France supportera sans périr tant d'opérations cruelles. Nos ministres sont des chirurgiens qui nous coupent bras et jambes. » Enfin, pour achever cette revue, les militaires, dans leur ensemble, applaudissaient à l'avènement d'un homme probe, instruit, courageux, épris du bien public, plein de bonnes intentions et d'idées généreuses. Quelques-uns cependant, — non parmi les moins éclairés, — exprimaient l'inquiétude que son humeur entière et son esprit systématique ne l'entraînassent à des mesures insuffisamment réfléchies, et qu'au cours de sa longue pratique des armées allemandes et suédoises, il n'eût, selon l'expression d'un contemporain, « perdu la sensibilité française. »

III

Par l'adjonction de Malesherbes et de Saint-Germain, le Cabinet présentait désormais un ensemble homogène. Nul obstacle intérieur ne semblait plus devoir arrêter les réformes, et Turgot sentait l'heure venue de marcher en avant. A l'exception de l'édit sur les grains, les mesures prises par lui depuis son arrivée au contrôle général étaient des actes d'administration : il avait hâte maintenant de réaliser son programme et de faire

œuvre de législateur. Ainsi s'explique la rédaction presque simultanée des six édits qu'il déposait, le 6 janvier 1776, sur la table du Roi et dont il réclamait l'examen immédiat. On lui a reproché cette précipitation, et Malesherbes lui-même le reprenait affectueusement sur l'excès de son zèle : « Pourquoi, lui disait-il (1), vouloir tant de choses à la fois? Vous êtes trop pressé. Vous vous imaginez avoir l'amour du bien public; point du tout, vous en avez la rage! » D'autres amis, en sens inverse, notamment Condorcet, l'exhortaient à agir et lui poussaient l'épée aux reins, s'indignant de bonne foi qu'il fût depuis seize mois ministre et qu'il n'eût pas encore tout détruit et tout rénové. Il fallait résister à ces courans contraires. « Sur beaucoup de points, vous prêchez un converti, répondait-il à Condorcet. Sur d'autres, vous n'êtes pas à portée de juger ce que les circonstances rendent possible. Surtout, vous êtes trop impatient. » Aux prudens conseils de Malesherbes il opposait des raisons d'un autre ordre : « Est-ce qu'avec le mal de famille qui circule dans mes veines, il m'est permis d'avoir de la patience? Ce mal s'aigrit tous les jours par le travail. En mettant toutes mes heures à profit, j'aurai du moins fait ce que j'aurai pu, et ce seront toujours autant de vexations dont j'aurai délivré le peuple (2). »

Des six édits soumis ensemble à l'approbation de Louis XVI, quatre visaient des objets d'importance secondaire : police des grains, règlement sur les halles, quais et ports de Paris, caisse de Poissy, droits sur les suifs; mais deux résolvaient des questions d'une exceptionnelle gravité : l'édit relatif aux corvées et celui relatif aux maîtrises et jurandes. Chacune de ces deux grandes réformes mérite quelques éclaircissemens.

La corvée remontait au régime féodal. On désignait ainsi les journées de travail forcé que les vassaux devaient à leur seigneur pour la culture de ses domaines et pour l'entretien des chemins. C'est comme premiers seigneurs suzerains que les rois peu à peu adoptèrent ce moyen commode, d'abord pour la confection des grandes routes, puis pour certains travaux d'une utilité générale. Restreinte à ces limites, la corvée n'eût été, somme toute, qu'un impôt raisonnable, analogue à ce qu'au-

(1) Journal de l'abbé de Véri, *passim*.
(2) *Ibidem*.

jourd'hui l'on nomme prestations en nature. Mais Louis XIV en avait fait le plus terrible abus, traînant sur les chantiers les populations des villages, contraintes à peiner sans salaire pendant des semaines et des mois. La corvée, ainsi pratiquée, était vite devenue la terreur des campagnes, et encore qu'au siècle suivant elle ne fût guère d'usage que pour les travaux des chemins, le nom en était demeuré impopulaire et exécré. D'ailleurs, malgré l'adoucissement, la charge restait lourde aux épaules villageoises. Le paysan, réquisitionné de la sorte, devait s'arracher à ses champs, passer parfois trois jours hors du logis, se nourrir lui et son cheval, ou se chercher un remplaçant, qu'il ne trouvait pas à bon compte. Au cours de ces besognes, fréquentes étaient les discussions entre les corvéables et les *piqueurs*, ou surveillans chargés de les harceler à la tâche, fréquentes aussi les amendes infligées aux récalcitrans. Sous Louis XV, assure-t-on, dans une seule intendance, il fut prononcé, en quinze jours, pour délits de ce genre, 2 688 condamnations.

Aux tracas, aux dépenses qu'entraînait la corvée, s'ajoutait la piqûre, plus irritante encore, d'une vexation morale et d'une humiliation. La brèche creusée dans l'épargne rurale était, dans la réalité, minime, mais rien n'accusait plus durement la partialité de la loi et l'inégalité des classes, rien n'excitait plus âprement la rancune populaire contre la condition de ceux qui, sans bourse délier, recueillaient le profit du rude labeur des misérables. Ce sentiment, de jour en jour plus fort, exaspérait l'âme villageoise, élargissait constamment le fossé entre le menu peuple et les privilégiés du clergé et de la noblesse. *L'ami des hommes*, le marquis de Mirabeau, exagère, selon sa coutume, quand il nomme la corvée « l'abomination de la désolation, » et il passe toute mesure lorsqu'il dit qu'elle fera du royaume « un vaste cimetière ; » mais Condorcet est dans la vérité en mandant à Turgot : « L'abolition de la corvée sera aux campagnes un bien inappréciable. On peut calculer ce que cette suppression peut épargner d'argent au peuple, mais ce qu'elle lui épargnera du sentiment pénible de l'oppression et de l'injustice est au-dessus de nos méthodes de calcul (1). »

L'abolition de la corvée, du moins son remplacement par une taxe en argent, n'était pas chose nouvelle. Parmi les intendans,

(1) Lettre de septembre 1774. — *Correspondance de Condorcet et de Turgot* publiée par M. Charles Henry.

plus d'un avait, dans sa province, essayé ce système; Turgot, tout le premier, s'était par ce bienfait attiré les bénédictions des habitans du Limousin. On aurait donc pu se borner à prescrire partout cette méthode et procéder par simple voie d'*arrêt*, sans recourir aux formes solennelles d'une loi promulguée par le Roi, enregistrée au parlement. Mais la taxe de remplacement n'eût été, dans ce cas, perçue que sur les seuls « taillables, » c'est-à-dire sur les roturiers, à l'exclusion des grands propriétaires, et, pour être moins vexatoire, la loi serait restée inégale et injuste. La pensée de Turgot est d'une portée singulièrement plus vaste : que toute dépense soit supportée par ceux qui en profitent, que les privilégiés contribuent, comme les autres, aux frais de construction et d'entretien des routes, c'est le principe fondamental de la réforme proposée, principe fécond et gros de conséquences, d'où découleraient la disparition progressive de tous les privilèges, l'égalité devant l'impôt, l'égalité devant la loi, c'est-à-dire le dogme essentiel de la Révolution française. S'étonnera-t-on dès lors de l'opposition acharnée et des colères ardentes qu'allait rapidement déchaîner une innovation si hardie?

Toutes les raisons, tous les effets probables du nouveau système sont passés en revue et discutés à fond dans le mémoire que Turgot adjoignait au dispositif de l'édit et que, le 5 janvier 1776, il remettait au Roi (1). Les premières objections qui s'élevèrent contre la réforme vinrent d'un membre du Cabinet, Miromesnil, garde des Sceaux. Esprit souple et lucide, mais imprégné des idées et des préventions des vieux parlementaires, Miromesnil ne pouvait accepter l'atteinte portée aux droits traditionnels des classes privilégiées. En termes modérés, d'une argumentation habile, il présenta sur chaque article des observations par écrit, auxquelles Turgot répliqua de même style. Cette discussion serrée, ardente sous des formes courtoises, se poursuivit pendant un mois, sans rien changer, comme bien on pense, aux convictions des interlocuteurs. Le duel oratoire terminé, Miromesnil fit reporter le dossier à Turgot, en y joignant ces lignes : « M. de Miromesnil fait mille complimens à M. Turgot. Il lui

(1) L'abbé de Véri mentionne que le projet d'édit, avant sa rédaction définitive, avait été « envoyé par Turgot aux intendans des provinces, pour demander leurs observations. » La plupart se prononcèrent pour la suppression des corvées. « Le Roi, ajoute Véri, sentait d'ailleurs lui-même la dureté, l'injustice, la perte de travail, qui résultaient de cet usage. » — Journal inédit, *passim*.

envoie le projet d'édit concernant les corvées... et il avoue qu'il est peu touché des réponses à ses observations (1).»

Toutes les pièces du procès, augmentées d'un mémoire rédigé, dit-on, par Malesherbes, furent placées sous les yeux du Roi, afin qu'il pût juger en connaissance de cause. Maurepas lui-même, bien qu'assez effrayé des résistances qu'il prévoyait, engagea loyalement Louis XVI à tout lire par lui-même : « Il s'agit ici de vous, lui dit-il; c'est par conséquent votre volonté qui doit paraître, et non celle des ministres. Or, pour la montrer, il faut l'avoir. Mettez-vous au fait de la matière sous toutes ses faces (2). » Mémoires, objections et réponses furent remises à Louis XVI le dimanche 4 février, un peu avant l'heure du souper. Il consacra la nuit à cette lecture, et le lendemain, à dix heures du matin, quand Maurepas entra dans sa chambre, il témoignait par ses propos qu'il possédait les détails de l'affaire. Il exprima pourtant le vœu, pour éclairer sa religion, que l'édit fût examiné et discuté en sa présence par un comité compétent, dont il désignerait les membres. « Je veux, expliqua-t-il, pouvoir bien m'assurer que je me déciderai d'après une croyance propre et réfléchie. » Quatre jours s'écoulèrent encore avant qu'il donnât au projet une approbation officielle.

La deuxième grande réforme proposée par Turgot, la suppression des jurandes et maîtrises, n'avait pas une gravité moindre et ne fut pas moins combattue. On sait que, sous l'ancien régime, l'exercice des arts et métiers était assujetti, de temps immémorial, dans la plupart des villes, à une sorte de monopole, qui réservait la fabrication et la vente à des corporations, ou compagnies de « maitres, » investies d'un droit exclusif. Les membres de ces sociétés se recrutaient eux-mêmes; les aspirans étaient soumis à des épreuves longues, difficiles, voire à des exactions, où les jeunes apprentis laissaient une bonne part de leurs gains. Quelquefois ces statuts, arbitraire-

(1) Le seul point sur lequel Turgot consentit à céder fut la participation du clergé au nouvel impôt; non qu'il abandonnât le principe, dont il maintenait, au contraire, la justesse, mais à cause du peu d'intérêt qu'il y avait, au point de vue financier, à exiger cette contribution, et surtout par respect pour les scrupules du Roi. « Peut-être, écrivit-il, les opinions du Roi et des ministres ne sont-elles point assez décidées, pour qu'il ne soit pas à propos d'éviter d'avoir deux querelles à la fois. » — *Turgot*, par Léon Say.

(2) Journal de Véri, *passim*.

ment imposés par les maîtres, renfermaient des dispositions véritablement despotiques. Telle la défense à certains apprentis de se marier avant d'acquérir la maîtrise; telle encore l'exclusion des femmes des métiers même les plus naturels à leur sexe, comme la broderie, qu'elles ne pouvaient exercer pour leur compte. Le préambule du projet de Turgot flétrit avec indignation ce qu'il appelle « des codes obscurs, rédigés par l'avidité, adoptés sans examen dans des temps d'ignorance, et auxquels il n'a manqué, pour être l'objet de l'indignation publique, que d'être connus. »

L'article premier de l'édit proclamait le principe de la liberté du travail, considéré comme un « droit naturel, » et accordait à tous, Français ou étrangers, la faculté d'exercer à leur gré, sans autre obligation qu'une déclaration de police, tout commerce et toute profession. Un autre article proscrivait toute espèce d'association, sous quelque forme que ce fût, « entre tous maîtres, compagnons ou apprentis des corps ou communautés professionnelles. » C'est cette disposition qui, de nos jours, a valu à Turgot les plus sévères critiques. Quant aux contemporains, ils s'attaquèrent surtout au principe général de l'affranchissement du travail, considéré par les adversaires de l'édit comme néfaste pour l'industrie, nuisible aux travailleurs eux-mêmes. « Quelle sera, disaient-ils (1), l'autorité des maîtres, quand leurs ouvriers, toujours indépendans, toujours libres de se lever à côté d'eux, pourront sans cesse s'échapper de leurs maisons?... La nouvelle législation ouvre la porte aux mauvais ouvriers et ôte aux bons la préférence qu'ils auraient méritée. C'est allumer une guerre intestine entre les maîtres et les ouvriers. » Séguier allait encore plus loin : « Ce sont les gênes, les entraves, les prohibitions, qui font la gloire, la sûreté, l'immensité du commerce de France. » D'autres enfin, comme l'abbé Galiani, invoquaient contre le projet des argumens tirés de la psychologie : « Pour ce qui est de la suppression des jurandes, c'est une bêtise, une faute, une absurdité. Plus une chose est difficile, pénible, coûteuse, plus les hommes l'aiment et s'y attachent... Je suis persuadé que M. Turgot a porté le coup fatal aux manufactures de la France (2). »

(1) Remontrances du parlement au Roi.
(2) Lettre du 13 avril 1776. — Ed. Asse.

IV

Malgré critiques et objections, — dont les unes étaient présentées par les membres de son conseil, d'autres, plus vives encore, par les gens de son entourage, — Louis XVI, le 9 février, signa les six édits et en ordonna le jour même l'envoi au parlement, afin d'y être enregistrés. Cette décision, selon toute apparence, lui fut principalement dictée par des raisons d'ordre sentimental, qui primèrent tous les argumens invoqués pour ou contre. Adoucir le sort des classes pauvres, soulager les populations rurales, prendre les intérêts des faibles contre les puissans, gagner ainsi le cœur des obscurs et des humbles, il forma ce beau rêve avec une bonne foi indéniable. C'est, dit-on, à cette occasion qu'il prononça le mot célèbre : « Il n'y a que M. Turgot et moi qui aimions le peuple, » parole dont l'abbé de Véri donne une version nouvelle, non moins touchante que l'autre et peut-être plus vraisemblable : « On met dans la bouche du Roi, écrit-il (1), un propos qui lui ferait honneur : *Je vois*, lui fait-on dire, *que le peuple n'a que deux amis dans ce pays-ci, M. Turgot et moi.* Voilà ce que le public raconte; voici le fait au vrai : un ouvrier, que le Roi emploie lorsqu'il s'amuse à tourner, lui dit un jour : *Sire, je ne vois ici que vous et M. Turgot qui soyez amis du peuple.* Le Roi répéta ce mot à la Reine, qui le répandit. »

Le préambule, rédigé par Turgot, d'accord avec le Roi, pour expliquer le sens et le but des édits, faisait foi de ces sentimens. Il affectait une forme dogmatique qui en accentuait l'importance : « L'homme qui travaille par force et sans récompense travaille avec langueur et sans intérêt; son ouvrage est mal fait. Un pareil ouvrage coûte plus cher au peuple et à l'État qu'il ne coûterait s'il était exécuté à prix d'argent... Le droit de travailler n'est pas un droit royal que le prince puisse vendre et que les sujets doivent acheter... Dieu, en donnant à l'homme des besoins, en lui rendant nécessaire la ressource du travail, a fait du droit de travailler la propriété de tout homme... » N'entend-on pas, dans quelques-unes de ces phrases solennelles, comme un écho anticipé du langage de 89, et ne croit-on pas voir déjà la monarchie traditionnelle s'acheminer, d'un pied sûr, vers la Déclaration des droits de l'homme?

(1) Journal inédit, *passim*.

Une semaine s'écoula sans que le parlement fit connaître ses intentions au sujet des réformes. Cette lenteur inquiétait les partisans du contrôleur : « Il faut se hâter, écrivait Trudaine. Plus on retardera, plus la résistance aura le temps de se préparer. » Il s'organisait, en effet, une opposition formidable. Une inondation de brochures s'abattait sur la capitale. Grands seigneurs et hobereaux, gens de robe et gens de finance, oubliaient leurs querelles, leurs divisions d'antan, et se réunissaient pour défendre leurs privilèges. Tant de fracas, tant de protestations, intimidaient Maurepas, qui commençait à s'en prendre à Turgot et le poussait doucement à esquisser un mouvement de retraite (1). Le parlement, prédisait-il, refusera l'enregistrement : « Eh bien! lui répondait Turgot, nous avons la ressource d'un lit de justice. — C'est vrai, je n'y pensais pas, ripostait le Mentor sur un ton d'ironie, le moyen est infaillible! » Miromesnil persévérait dans son hostilité polie. Vergennes, Sartine et Saint-Germain, se renfermant dans leurs attributions, s'appliquaient à paraître désintéressés de l'affaire. Malesherbes, il est vrai, soutenait son vieil ami, mais sa fidélité était pleine de découragement; il proclamait d'avance la faillite de ces beaux projets et proposait quotidiennement d'abandonner son portefeuille. Seul, Turgot faisait tête avec une croissante énergie. Intraitable sur les principes, il refusait toute concession, et dédaignait de ménager les hommes pour s'occuper uniquement des idées. « Ce qui est certain, mandait Mme du Deffand à Walpole (2), c'est que le Turgot ne cédera pas. Il n'y a pas d'homme plus entreprenant, plus entêté, plus présomptueux. »

Le 17 février, le parlement examina l'édit sur les corvées Quinze voix seulement, dit-on (3), acceptèrent l'enregistrement; l'immense majorité rejeta le projet, et il fut résolu « qu'il serait

(1) « Les opinions publiques, confiera quelques mois plus tard Turgot à Louis XVI, font sur M. de Maurepas une impression incroyable pour un homme d'esprit, qui, avec ses lumières, doit avoir une opinion par lui-même. Je l'ai vu changer dix fois d'idée sur le lit de justice, selon qu'il voyait ou M. le garde des Sceaux, ou M. Albert, lieutenant de police, ou moi. C'est cette malheureuse incertitude, dont le parlement était fidèlement instruit, qui a tant prolongé la résistance de ce corps. Si l'abbé de Véri n'avait pas contribué à fortifier son ami, je ne serais point étonné qu'il eût tout abandonné et conseillé à Votre Majesté de céder au parlement. » — Lettre du 30 avril 1776. — Journal de Véri, *passim*.

(2) Lettre du 6 mars 1776. — Ed. Lescure.

(3) Lettre du sieur Rivière au prince X. de Saxe, du 20 février 1776. — Archives de l'Aube.

fait des remontrances au Roi, » pour le prier de retirer l'édit. Une pareille décision fut prise bientôt après au sujet des autres réformes, à l'exception d'une seule, la plus insignifiante, la suppression de la caisse de Poissy. Les remontrances furent rédigées, et une députation vint, le 7 mars, en porter le texte à Versailles. La réponse de Louis XVI fut brève : « J'ai examiné les remontrances de mon parlement. Elles ne contiennent rien qui n'eût été prévu et mûrement réfléchi. » Le lendemain vendredi, nouvel envoi de délégués porteurs d'observations nouvelles, que « le Roi, insista le chef de la députation, était prié de vouloir bien lire par lui-même (1). » Le Roi fut choqué de ce mot, qui semblait, fort injustement, mettre en doute son activité laborieuse. Sa réplique témoigna de son mécontentement. De ce jour, son parti fut pris de recourir, une fois de plus, à l'expédient d'un lit de justice.

Le 12 mars, en effet, le parlement fut mandé à Versailles et tint séance aux pieds du Roi avec l'appareil coutumier. Les princes étaient présens, Monsieur grave et le front soucieux, le Comte d'Artois marquant par des gestes peu mesurés son humeur et son impatience. Un grand nombre de dames étaient assises sur les banquettes, si serrées, rapporte un témoin, que l'on dut exiger qu'elles « quittassent leurs paniers. » Dans l'air qu'on respirait, on sentait comme un vent d'orage ; les passions étaient en éveil, les esprits chauffés et tendus. Dès l'entrée en séance, une altercation éclata entre Choiseul et le prince de Conti, le premier favorable à l'enregistrement, le second adversaire fougueux de la politique de Turgot. Ils en vinrent aux dernières injures, et il les fallut séparer (2). Cette émotion calmée, Miromesnil prit la parole. Il dut, pour accomplir le devoir de sa charge, justifier les projets qu'il avait si fort combattus. Le premier président d'Aligre parla en sens contraire.

(1) Journal de l'abbé de Véri, *passim*.

(2) D'après une lettre du sieur Rivière au prince X. de Saxe, le prince de Conti termina ainsi la dispute : « Monsier de Choiseul, avant d'être en place, vous étiez un étourdi ; quand vous avez été en place, vous avez été un insolent ; et depuis que vous n'y êtes plus, vous êtes un pied-plat. » (Lettre du 22 mars 1776. — Arch. de l'Aube.) — Métra rapporte aussi l'incident en termes presque analogues. « Il n'est pas étonnant, mandait à ce propos le comte de Creutz à Gustave III, que le prince de Conti s'oppose avec tant de violence à la suppression des jurandes, puisqu'il perd par là le bénéfice de la franchise du Temple et 50 000 livres de rente. » — Lettre du 16 mars 1776, citée dans l'introduction à la Correspondance de Mercy-Argenteau publiée par d'Arneth.

Sa harangue fut d'une violence que tempérait à peine l'expression d'une amère tristesse : « L'appareil dont Votre Majesté est environnée, l'usage absolu qu'Elle fait de son autorité, impriment à tous ses sujets une profonde terreur et nous annoncent une fâcheuse contrainte. » Après cet exorde audacieux, il dépeignait « le peuple consterné et la capitale en alarme, » énumérait « les pernicieux effets de tant d'innovations, » et terminait en étalant le découragement de son âme : « En cet instant, à peine sommes-nous assez maîtres de nous-mêmes pour exprimer une faible partie de notre douleur. » L'avocat général, Séguier, renouvela tour à tour, pour chacun des édits, les mêmes menaces et les mêmes doléances.

Cinq heures durant, Louis XVI dut subir ce langage, qui le représentait comme un tyran et comme un oppresseur. Personne, d'après la coutume établie, ne répondait et ne relevait ces attaques. Après chaque harangue, l'avocat général requérait, sur l'ordre du Roi, l'enregistrement de l'édit sur lequel, la minute d'avant, il lançait l'anathème. Puis le garde des Sceaux commandait au greffier d'inscrire l'accomplissement de cette formalité. Ainsi, par une anomalie flagrante, la cause de la justice et de la liberté était-elle entourée de l'appareil du despotisme. Louis XVI paraît l'avoir senti, car, les édits enregistrés, il crut devoir ajouter quelques mots, dont les derniers surtout firent une impression favorable. « Vous venez d'entendre, dit-il, les édits que mon amour pour mes sujets m'a engagé à rendre. J'entends qu'on s'y conforme... Je ne veux régner que par la justice et les lois. Si l'expérience fait reconnaître des inconvéniens dans quelques-unes des dispositions que ces édits contiennent, j'aurai soin d'y remédier. » Ce souverain absolu déclarant de lui-même « qu'il n'est point infaillible » et que, « s'il s'est trompé, il ne balancera pas à se rétracter pour mieux faire » parut une nouveauté qui fut vivement admirée du public. « Cette phrase très simple me paraît sublime ! » s'écriait un gazetier du temps (1).

Dans les milieux philosophiques, c'est avec plus d'exubérance encore que l'on célébra le triomphe de la cause populaire. « Voilà, disait Voltaire, la première fois qu'on a vu un Roi prendre le parti de son peuple ! » Le lit de justice est, pour lui,

(1) *L'Espion anglais*, tome III.

« un lit de bienfaisance, le premier lit dans lequel on a fait coucher le peuple depuis la fondation de la monarchie (1). » C'est bien ainsi, d'ailleurs, que l'entendit la foule. La suppression des jurandes et maîtrises notamment provoqua dans la capitale des manifestations bruyantes. Le lendemain du lit de justice, la police de Paris se rendit au bureau de chaque corporation, pour la dissoudre et pour « sceller les caisses; » sur quoi, les ouvriers quittèrent les ateliers avec des cris de joie. La plupart envahirent cabarets et guinguettes, où ils burent jusqu'à la nuit close; d'autres, rapporte un témoin, « louèrent des carrosses de remise, » pour promener par les rues « le délire de leur allégresse. » Spectacle qui réjouissait les bonnes âmes, mais dont s'inquiétaient les gens sages, car les déceptions du lendemain sont faites des folles espérances de la veille.

V

L'éclatante victoire de Turgot semblait devoir consolider sa situation politique. Ce fut, dans le premier moment, l'impression générale. « Le crédit de M. Turgot est tellement établi, affirmait un contemporain (2), qu'il a écarté toute concurrence, et les observateurs éclairés ne voient plus dans M. de Maurepas, vis-à-vis du contrôleur général, qu'un subdélégué vis-à-vis de son intendant. » Les « observateurs éclairés » n'eurent pas longtemps à attendre pour constater, non sans surprise, que la confiance et la faveur du Roi s'éloignaient insensiblement du ministre réformateur. Plus d'un historien a pensé que le lit de justice était cause, en partie du moins, de ce refroidissement subit et que Turgot avait « fatigué » son souverain en exigeant de lui un si considérable effort (3). La chose n'a rien d'invraisemblable. Tout accès d'énergie est suivi, chez les faibles, d'une dépression de volonté, parfois même d'une secrète rancune contre ceux qui les ont provoqués à l'action. Le Journal de Véri constate, en effet, chez Louis XVI, après le coup de vigueur du 12 mars, un surcroît d'irrésolution, additionnée d'une sorte d'indolence qu'on ne lui connaissait pas encore; et l'abbé nous montre Maurepas

(1) Lettres des 1er et 15 mars 1776. — Correspondance générale.

(2) Lettre du sieur Rivière au prince X. de Saxe, du 22 mars 1776. — Archives de l'Aube.

(3) *Turgot*, par Léon Say.

« assez découragé d'avoir toujours à arracher par force des décisions sur les moindres objets, » tandis qu'il dépeint le jeune Roi « passant ses matinées, dans son cabinet de travail, à regarder, au moyen de son télescope, les gens qui arrivent à Versailles, » ou bien encore « à balayer lui-même, à clouer ou à déclouer, » en un mot, gaspillant les heures qu'il occupait naguère à de meilleures besognes.

Cette défaillance pourtant ne fut que passagère. On n'en peut dire autant de l'opposition qui s'élevait contre le contrôleur général, de la coalition formée pour préparer sa chute. « M. Turgot, écrit l'ambassadeur de Suède (1), est en butte à la ligue la plus formidable, composée de tous les grands du royaume, de tous les parlemens, de toute la finance, de toutes les femmes de la Cour et de tous les dévots, » c'est-à-dire de tous ceux dont les édits récens lésaient les intérêts, blessaient les préjugés ou inquiétaient l'orgueil. Cette « ligue » allait trouver de puissans et ardens alliés jusque dans les entours du trône. Il ne sera pas superflu, avant de pénétrer dans ce dédale d'intrigues, de noter les changemens survenus à Versailles au cours de la dernière année.

La Reine, après les incidens du Sacre, avait paru d'abord renoncer à la politique. Elle ne l'avait jamais aimée, et il avait fallu, pour la fourvoyer dans la lutte, les excitations de Besenval, les menées du parti Choiseul. Les échecs l'avaient refroidie; Choiseul, d'ailleurs, semblait s'être retiré sous sa tente; et Marie-Antoinette, livrée à ses goûts personnels, n'intervenait plus guère dans les choses de l'État. Sans doute cette abstention eût-elle été durable, si certains personnages, entrés depuis peu dans sa vie, lui eussent permis de s'endormir dans une molle insouciance. « Elle cherchait à faire des heureux plutôt que des ministres, » a-t-on dit justement (2), et sa rentrée dans une carrière où elle n'avait à recueillir que tracas et déboires fut la plus grande preuve d'affection qu'elle pût donner à ses nouveaux amis.

La Reine avait traversé, au courant de l'été de 1775, ce que l'on peut appeler une crise sentimentale. Fort isolée, malgré un constant entourage, dans une cour dont la froide et pompeuse

(1) Lettre du comte de Creutz à Gustave III, du 14 mars 1776.
(2) *Marie-Antoinette*, par Goncourt.

étiquette la glaçait et l'exaspérait tour à tour, n'ayant guère avec son époux que des relations officielles, et séparée de lui par la barrière qu'établissaient deux natures foncièrement contraires, trop scrupuleuse pourtant, — du moins à cette époque, — pour chercher au dehors ce qu'elle ne trouvait pas au foyer conjugal, elle n'avait de consolation que la seule amitié, consolation précieuse sans doute, mais souvent refusée aux reines et pour elles fertile en dangers. Deux femmes, charmantes toutes deux, lui en avaient, ces derniers temps, procuré l'illusion, la princesse de Lamballe et la comtesse Dillon; mais le désenchantement avait été rapide, et, sans incident ni rupture, l'intimité s'était graduellement refroidie. Le vide de sa jeune âme déçue n'en fut que plus sensible, et depuis lors, dit le comte de Saint-Priest (1), « elle cherchait une amie comme elle eût cherché à remplir une place dans sa maison. » Le hasard d'une rencontre plaça près d'elle, sur l'entrefaite, celle qui, presque du premier jour, lui parut faite exprès pour animer son cœur et pour intéresser sa vie, et jamais il ne fut pressentiment plus juste, puisque quinze ans d'étroite liaison ne firent qu'affermir davantage un si pur et tendre attachement.

Yolande de Polastron, mariée en l'an 1767 au comte Jules de Polignac (2), n'avait que vingt-six ans quand, sans l'avoir cherché, elle fit ainsi son apparition dans l'histoire. Le ménage était pauvre. De la fortune des Polignac, jadis considérable, de leurs immenses possessions en Velay, il ne restait que de maigres débris ; le jeu, le gaspillage, les prodigalités de générations successives avaient progressivement amené la ruine de cette puissante maison (3). Jules de Polignac et sa femme résidaient presque toute l'année dans une petite terre de famille, à Claye, en Picardie; l'hiver seulement, ils passaient quelques mois dans un modeste appartement de l'hôtel Fortisson, rue des Bons-Enfans, à Versailles, ne se montrant que rarement à la

(1) *Mémoires inédits* du comte Guignard de Saint-Priest. — Collection de M. le baron de Barante.

(2) Il fut créé duc en 1780.

(3) Jacqueline du Roure, comtesse de Polignac, mère du cardinal et grand'-mère du comte Jules, était pour une bonne part responsable de cette situation, ayant fait vendre à son mari seize terres importantes, dont le prix fut mangé à la Cour en dépenses de toutes sortes. En 1775, il ne restait guère au comte Jules qu'une trentaine de mille livres de rente, grevées de charges nombreuses. (Renseignemens communiqués par M. le comte Melchior de Polignac.)

Cour. Il fallut, pour les y amener d'une manière plus fréquente, que la sœur du comte Jules, la comtesse Diane de Polignac, entrât, en qualité de « dame pour accompagner, » dans la maison de la Comtesse d'Artois et vînt s'établir au château. Sa belle-sœur, lui rendant visite, y rencontra la princesse de Lamballe et la Comtesse d'Artois qui, frappées de son charme, l'attirèrent l'une et l'autre dans leurs salons, où fréquentait la Reine. Ainsi naquit et se noua fortuitement l'intimité de la comtesse avec celle qui bientôt ne verra plus que par ses yeux.

Pour juger de la séduction d'Yolande de Polignac, il n'est qu'à constater l'accord des mémorialistes du temps. Tous, quelle que soit leur opinion, s'entendent pour célébrer son délicieux visage, pour admirer sa bouche menue et sa lèvre vermeille, son nez « un peu en l'air sans être retroussé, » ses yeux « d'un bleu céleste, » son « sourire enchanteur, » et cette chevelure bouclée flottant sur les épaules, et cette taille souple et svelte, harmonieusement aisée, et, plus encore que tout cela, l'air de bonté, de douceur, d'« innocence, » l'expression « angélique, » qui, après que les traits avaient ébloui les regards, attendrissaient et conquéraient les cœurs. Il faut joindre à ces dons un naturel parfait, une sorte de « grâce négligée, » une causerie, non pas étincelante, mais d'une simplicité enjouée qui tenait lieu d'esprit brillant et mettait les gens en confiance. Aucune ambition personnelle; point d'avidité pour soi-même; en revanche, une âme un peu molle et influençable, et, — par malheur pour elle comme pour la Reine — un dévouement à sa famille, à ses amis, à tout son entourage, qui fit d'elle l'instrument docile de gens intéressés à exploiter son crédit à la Cour. C'est la malchance de Marie-Antoinette que, répugnant par nature à l'intrigue, ayant pris pour amie une femme qui lui ressemblait sur ce point, elle ait servi les convoitises, les machinations, les rancunes d'un petit groupe d'hommes sans scrupules qui mirent en coupe réglée sa facile complaisance.

Tout le mal vint, à l'origine, de la façon dont la souveraine comprit et pratiqua les devoirs d'amitié. Qu'elle eût admis sa favorite dans son intimité, dans sa société familière, rien de plus naturel; mais ce fut la Reine, au contraire, qui entra dans la société de la comtesse de Polignac et qui adopta ses amis (1). Il

(1) *Réflexions historiques*, etc., par le Comte de Provence, *passim*.

se trouva, par une mauvaise fortune de plus, que ces amis, pour la plupart, étaient aussi ceux de Choiseul. C'était, en première ligne, le marquis de Vaudreuil, homme d'un âge déjà mûr, autoritaire et ambitieux, fort avant, disait-on, dans les bonnes grâces d'Yolande de Polignac, qu'il gouvernait d'une manière despotique, et c'étaient le comte d'Adhémar, aimable et fin, habile à plaire, insinuant et peu sûr, Breteuil, Coigny, le baron de Besenval qui, lié de date ancienne avec les Polignac, « ne manqua pas de fréquenter dans ce petit cénacle, dès qu'il en sentit l'importance (1), » enfin le comte de Guines, qui, fort de cet appui, rentrera prochainement en scène. Dans ce milieu de gens d'esprit, unis en apparence et se voyant presque quotidiennement, régnèrent pendant un temps « la confiance et la liberté. » Il semblait à la Reine qu'elle y respirait plus à l'aise. L'étiquette en était bannie. « Là, s'écriait-elle, je suis *moi* (2). » Elle y passa bientôt la plus grande part de ses journées. Un des premiers effets de ce changement de vie fut d'éloigner peu à peu de la Cour ce qui naguère en faisait le décor. « Les gens âgés, s'y croyant déconsidérés, n'y parurent que rarement. » Mesdames, déjà très retirées, ne s'y montrèrent désormais plus du tout. « Les princesses du sang n'y allèrent que les jours de cérémonie, les dames titrées que pour l'exercice de leurs charges. » La reine de France, aux regards du public, passa pour « la prisonnière d'une coterie (3). »

Une autre conséquence des habitudes nouvelles fut le redoublement de la « dissipation » et des plaisirs mondains. « Le goût de la parure, les recherches du luxe, les signes de la frivolité, firent un progrès rapide, note le comte de Saint-Priest, et la Reine, emportée par le flot plus que le dirigeant, s'y livra sans réflexion. Le Roi, naturellement disposé à la vie simple, retirée et économe, laissait couler ce torrent et n'empêchait rien. » De cette époque date la folie du jeu, qui passa promptement toute mesure. Les reines de France, jusqu'à ce jour, avaient laissé aux favorites le scandale de cet amusement, se bornant, pour leur compte, au « cavagnol, » plus tard au whist, jeux où l'argent ne tenait qu'une place accessoire. Il était réservé à Marie-Antoinette, soit chez elle, soit chez ses amis, d'inaugurer le lansquenet, le

(1) *Mémoires inédits* du comte de Saint-Priest, *passim*.
(2) *Portraits et caractères*, par Sénac de Meilhan.
(3) *Mémoires inédits* du comte de Saint-Priest, et *Mémoires* de Soulavie.

pharaon et autres jeux de hasard. Elle y risquait des sommes considérables, perdant quelquefois cinq cents louis dans le cours d'une soirée, et les parties se prolongeaient jusqu'à une heure avancée de la nuit. « La cour de France, écrira Joseph II, est devenue une manière de tripot. » Lors d'un voyage à Fontainebleau, où Louis XVI, par prudence, n'avait autorisé « qu'une seule partie de pharaon, » la « séance » dura trente-six heures, à peu près sans interruption. Sur une observation du Roi, Marie-Antoinette répliqua qu'en permettant une seule partie, il avait négligé d'en fixer la durée : « Allez, répondit-il en riant, vous ne valez rien, tant que vous êtes ! » Les dettes, à ce régime, montèrent à un chiffre important. Aux derniers jours de l'année 1776, lorsque la Reine fit établir ses comptes, le déficit de sa cassette était de 487 000 francs, que Louis XVI, débonnaire, paya sur sa bourse privée.

Si fâcheuses que fussent ces pratiques, il faut déplorer davantage, au point de vue de l'opinion, les inconvéniens de tout genre produits par la passion effrénée du plaisir. J'entends par là la multiplicité des fêtes, bals, redoutes et soupers, promenades de nuit, sous le masque et le domino, par les terrasses, sous les charmilles du jardin de Versailles, ou encore soirées prolongées chez la princesse de Guéménée, femme de réputation douteuse, qui recevait un monde mêlé, où une reine de vingt ans n'était guère à sa place. Tant de divertissemens nocturnes ne nuisaient pas à ceux de la journée ; la Reine y apportait un laisser aller familier, un mépris des anciens usages, dont se scandalisaient les vieux habitués de la Cour. Écoutons gémir l'un d'entre eux : « Au lieu (1) de ces voitures lourdes et superbes, dont la feue Reine se servait et dans lesquelles se plaçaient avec elle toutes ses dames, Marie-Antoinette employait des chars élégans, pour elle seule, et Mme de Polignac avec elle. Les dames d'honneur, d'atours ou du palais n'étaient même pas averties de ces courses. Point d'officiers ni de gardes d'escorte. » On allait en cet équipage tantôt à Trianon, tantôt dans quelque pavillon dépendant du domaine royal, et l'on s'y ébattait, innocemment sans doute, mais dans une liberté qui prêtait à la calomnie. Le Comte d'Artois, comme bien on pense, était l'âme de toutes les parties, l'inspirateur de toutes les équipées. Les

(1) *Mémoires* du comte de Saint-Priest, *passim*.

encouragemens pernicieux qu'il prodiguait à sa belle-sœur l'emportaient aisément sur les reproches et sur les homélies des conseillers plus sages : « On réussit tellement à tenir la Reine hors d'elle-même et à l'enivrer de dissipations, se lamente Mercy-Argenteau (1), qu'il n'y a, dans certains momens, aucun moyen de faire percer la raison. » Toute la jeune Cour, entraînée par l'exemple, se lançait dans le tourbillon, faisait cortège à la souveraine, et c'était une rage d'amusemens dont l'un de ceux qui y participaient parlera plus tard en ces termes : « On eût dit qu'on faisait amas de joie pour tout le temps qu'on allait pleurer, et il y avait quelque chose de prophétique dans cette indigestion de plaisir qu'on se donnait à l'envi. Nous avions l'air de nous divertir par prudence, comme les gens qui s'approvisionnent contre la disette. »

Louis XVI souffrait de ces allures, mais son mécontentement ne se manifestait que par de passagères boutades, vite regrettées et rachetées aussitôt par une condescendance plus grande. Dans la plupart des cas, sa faiblesse pour la Reine, sa crainte de lui déplaire, le poussaient à faire bon visage à ceux-là mêmes dont il regrettait l'influence. « Une chose fort désagréable, dit un observateur du temps (2), c'est que le Roi ne traite bien en public que les gens que la Reine protège, ce qui fait un très grand mal, par le dégoût que cela cause à tous ceux qui ne sont pas aimés de la Reine et qui n'en sont pas moins d'excellens sujets et de bons serviteurs du Roi. » Le seul qui aurait pu prévenir ces défaillances, Maurepas, fermait volontairement les yeux, souriait bénévolement aux fantaisies les plus osées de Marie-Antoinette. « M. de Maurepas, reprend le même témoin, est toujours faible pour ce qui regarde la Reine, et celle-ci, qui connaît sa faiblesse, se moque de lui et lui lave la tête quand il se fait quelque chose qui ne va pas à son caprice. » Cette indulgence, si l'on en croit Maurepas, lui était inspirée par un profond calcul. Certain jour que Louis XVI le consultait sur le danger qui pouvait résulter des inconséquences de la Reine, il eut, assure Mme Campan (3), « la cruelle politique de répondre au Roi qu'il fallait la laisser faire, que ses amis avaient beaucoup

(1) Lettre du 16 mai 1776. — Correspondance publiée par d'Arneth.
(2) Lettre du sieur Pomiès au prince X. de Saxe, du 20 mars 1776. — Archives de l'Aube.
(3) *Mémoires*.

d'ambition et désiraient la voir se mêler des affaires, et qu'il n'y avait pas de mal à lui laisser prendre un caractère de légèreté. »

VI

De vrai, le mobile secret de Maurepas était de ménager la Reine, pour chercher près d'elle un appui contre le crédit de Turgot. Il n'avait pu voir sans dépit l'estime que professait Louis XVI pour le contrôleur général, les entretiens fréquens du souverain avec son ministre. « J'ai lieu de croire, écrira Turgot à Louis XVI quelques jours avant sa retraite, qu'il a craint que je n'obtinsse de Votre Majesté une confiance personnelle, indépendante de la sienne (1). » A cette jalousie politique s'ajoutaient des griefs d'un ordre plus intime. Le contraste entre les deux hommes était trop absolu pour que leur entente fût durable. Nul n'était moins fait que Turgot pour comprendre et manier le caractère fuyant, insaisissable de Maurepas. Les fortes convictions de l'un se heurtaient, sans les entamer, contre le léger scepticisme, l'ironique insouciance de l'autre (2). Il en résultait des conflits, où Turgot n'apportait ni patience ni souplesse. « S'il a le don de voir juste, écrit de lui Véri, il n'a pas l'art d'amener à son but la volonté des autres. Il n'a point avec eux d'aisance dans la discussion, ni d'aménité dans la contradiction, ni cette apparence d'égards que la politesse française donne aux gens les plus médiocres. »

Malesherbes, son plus cher ami, avait eu lui-même à souffrir de cette rigidité : « Au plus fort de la lutte contre le parlement, il se voyait sèchement refuser, par celui auquel il se dévouait, une charge pour un de ses parens, qui était d'ailleurs plein de mérite. Turgot en convenait, mais ce choix contrariait les règles générales de son administration, et il ne pouvait se décider à y porter atteinte (3). »

Une obstination analogue faillit, au même moment, pro-

(1) Lettre du 30 avril 1776. — Journal de Véri.

(2) Turgot en conviendra lui-même, lorsqu'il écrira à Louis XVI : « Mon caractère plus tranchant que le sien doit naturellement lui faire ombrage. Ma timidité extérieure a peut-être fait dans les premiers temps quelque compensation. » — Lettre du 30 avril, *passim*.

(3) Journal de Véri, *passim*.

voquer un plus grave éclat avec le vieux conseiller de Louis XVI. Certain matin, Véri, passagèrement absent, recevait une lettre éplorée de Mme de Maurepas : « Vous êtes tranquille dans vos champs, et nous ne le sommes guère ici. Vous êtes le seul homme qui puissiez faire entendre raison à l'un de vos amis (Turgot) ; je crains bien que, pour une misère, il ne se brouille avec M. de Maurepas, qui ne veut pas en avoir le démenti. Il se fait beaucoup d'affaires avec tout le monde... » Il s'agissait, en effet, d'une « misère : » un protégé de M. de Maurepas, dont les fonctions avaient été supprimées par Turgot et pour lequel son protecteur demandait une compensation. A toutes les instances du Mentor, Turgot ne répondait que par un refus opiniâtre. Il fallut, pour le faire fléchir, les objurgations répétées de l'abbé de Véri, des négociations qui durèrent une semaine. Aussi conçoit-on l'impatience qui perce entre les lignes de ce billet écrit par le médiateur (1) : « Sans vouloir examiner de quel côté sont les torts, je blâmerai toujours celui qui ne saura pas faire de sacrifices à la paix. Si vous êtes contrarié sur des bagatelles, n'oubliez pas cependant que vous avez été jusqu'à ce jour le maître absolu des grandes opérations de votre département. » La concession, arrachée à grand'peine et « de fort mauvaise grâce, » laissa l'abbé plein d'inquiétude sur l'harmonie future entre les deux collègues : « Leur fond à tous les deux est bon, soupire-t-il mélancoliquement, mais une légère goutte d'huile leur manque. La seule utilité qu'ils ont pu trouver dans ma vieille liaison avec eux, c'est que je place quelquefois cette goutte d'huile ; mais, quand elle ne vient que d'une main tierce, l'effet de la goutte n'a qu'un temps (2) ! »

En mauvais termes avec Maurepas, Turgot n'était pas mieux placé dans le cœur de la Reine et de sa « société. » La chose datait de loin. Entre le contrôleur et Marie-Antoinette, il régnait une certaine froideur depuis un incident qui remontait au début de son ministère. Louis XVI avait promis, sur l'instante prière de

(1) L'abbé de Véri à Turgot. — Journal de Véri, *passim*.

(2) Une anecdote rapportée par Moreau témoigne, à cette même date, de la rancune de Maurepas. Certain jour que le contrôleur avait demandé une audience au Roi, le duc de Duras raconta à Louis XVI que « le pauvre homme toussait à faire pitié. — Eh bien ! j'irai chez lui, » dit simplement le Roi. Quelqu'un entend le propos, court le redire à Maurepas, lequel arrive aussitôt et fait si bien qu'il empêche le Roi de se rendre chez le contrôleur, auquel on se contente d'envoyer un huissier pour le dispenser de venir — *Souvenirs* de Moreau.

Turgot, qu'il ne serait plus payé désormais d'« ordonnances au comptant ; » à quelques jours de là, on présente au Trésor, avec la signature du Roi, un bon de 500 000 livres au nom « d'une personne de la Cour, » qui n'était autre que la Reine. Turgot se rend aussitôt chez Louis XVI : « On m'a surpris, balbutie celui-ci. — Que dois-je faire ? interroge Turgot. — Ne payez pas, » répond le Roi (1). L'affaire s'arrangeait néanmoins, mais Marie-Antoinette en conservait un vif ressentiment. Un an plus tard, au mois d'août 1775, nouvelle affaire amenée par la vacance de la surintendance des postes, sans titulaire depuis plus de cinq ans (2). La Reine voulait la place pour un de ses amis, le chevalier de Montmorency ; Turgot, pour des raisons d'économie, désirait supprimer l'emploi. Il l'emporta dans le conseil, et la Reine en fut si outrée, au dire de Mercy-Argenteau, que, quand le contrôleur, au lendemain de cette décision, parut en sa présence, elle refusa de lui adresser la parole. D'ailleurs, poursuit l'ambassadeur, Turgot, « en conséquence de la simplicité de ses mœurs, s'en ressentit si peu, qu'il déclara à ses amis avoir été bien content de la réception de la Reine (3). »

Il fallut bien se départir de cette indifférence dans la querelle qu'il eut, un peu plus tard, avec M[me] de Polignac. Celle-ci avait obtenu de Louis XVI, par l'entremise de Marie-Antoinette, une pension de deux mille écus pour la comtesse d'Andlau, sa tante et jadis sa tutrice. C'était en vain que le contrôleur général avait combattu cette largesse, en alléguant l'intérêt du Trésor et le renom médiocre de la dame, disgraciée jadis sous Louis XV à la suite d'un scandale. M[me] de Polignac crut cependant habile d'ignorer cette opposition et elle écrivit à Turgot pour le remercier de cette grâce : « Vous mettrez le comble à ma reconnaissance, ajoutait-elle, si vous avez la bonté de faire dater le brevet du 1[er] octobre. Je n'oublie point que le Roi m'a recommandé le secret sur cette affaire (4). » L'austérité puritaine de Turgot repoussa cette avance : « Madame, répondit-il sèchement, vous ne me devez point de remerciemens, puisque j'ai fait tout ce que

(1) *Turgot*, par Léon Say.

(2) Le duc de Choiseul avait été longtemps titulaire de l'emploi ; depuis sa disgrâce, il n'y avait pas été remplacé. Turgot se fit donner le titre et la fonction, sans recevoir pour cela aucune rétribution.

(3) Dépêche au prince de Kaunitz, du 16 août 1775. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.

(4) Lettre du 13 décembre 1775. — Documens publiés par M. Dubois de l'Estang.

j'ai pu et dû pour m'y opposer (1). » La comtesse, justement blessée, réplique sur l'heure par quelques lignes « fort piquantes, » qu'avant de les faire parvenir, elle soumet à Maurepas : « Si jamais vous êtes mécontente de moi, goguenarde celui-ci, donnez-moi deux soufflets, mais ne m'écrivez point pareille lettre! Cependant il faut en amuser le Roi ; remettez-la à la Reine. » Ce fut, dans l'après-midi du même jour, l'entretien de la « société. » On jugea la réponse « trop douce, » et l'on en rédigea une autre, en présence de la Reine. Cette lettre, copiée de la main de la comtesse de Polignac, s'est retrouvée plus tard (2) parmi les papiers de Turgot : « Versailles, 14 décembre 1775. — Je reprends mon remerciement, monsieur ; je conçois que je ne vous en dois à aucun égard. Votre ton augmente ma reconnaissance pour les bontés du Roi. Je ne me serais jamais attendue que, sur une affaire décidée, vous me feriez des reproches, qui blâment en même temps la conduite du Roi. Au reste, monsieur, la preuve que la grâce que j'ai demandée pour Mme la comtesse d'Andlau était juste, c'est que le Roi me l'a accordée. » Si Turgot ressentit l'offense, il eut du moins la sagesse de se taire, et ne se plaignit pas au Roi, comme on s'y attendait, comme on le désirait peut-être (3).

Ainsi, de tous côtés, s'amoncelaient les inimitiés ; ainsi mille nuages, épars à l'horizon, annonçaient la prochaine venue de l'orage. On peut, sans blesser la justice, faire la part de Turgot dans la faillite, imminente aujourd'hui, de sa noble entreprise. Non qu'il se soit montré inférieur à sa tâche ; mais le talent d'administrer ne saurait suffire à lui seul, sans l'art de gouverner les hommes. Turgot possédait l'un, et il ignorait tout de l'autre ; il semblait démontré qu'il ne s'y instruirait jamais. « M. Turgot, remarque Sénac de Meilhan, ne savait point composer avec les faiblesses humaines... Il agissait comme un chirurgien qui opère sur des cadavres et ne songeait pas qu'il opérait sur des êtres vivans. » De là, l'invincible découragement que l'on constate dès lors dans le langage de ses meilleurs amis. « Nous ne

(1) Journal de Véri, et *Souvenirs* de Moreau.

(2) Documens publiés par M. Dubois de l'Estang. — Cette lettre et la précédente sont renfermées dans une chemise, où on lit cette annotation de la main de Malesherbes : « Deux lettres de Mme de Polignac qui ont fait du bruit dans le temps, et qu'on fera peut-être bien de brûler. »

(3) Journal de Véri.

devons plus, lui écrira l'un d'eux (1), vous tourmenter des reproches dont nous vous avons accablé sur les accessoires répréhensibles de votre abord et de votre maintien. Ni vous ni moi nous ne corrigerons vos défauts... Mon ami, faites le bien comme vous l'entendrez. Écrivez beaucoup au Roi, car vous écrivez parfaitement, mais vous ne discutez pas de même de vive voix. Agissez dans l'intérêt public, et croulez, si besoin est, pour l'avoir voulu servir avec courage. — Je ne veux que ce que je crois le bien du Roi, répondait le ministre. Il a plus besoin de moi que je n'ai besoin de lui. S'il me renvoie, ou si je le quitte parce que ma besogne deviendra impossible, qu'est-ce que je perds ? » Et il reprenait peu après : « Quand le Roi devrait me congédier demain, je lui dirais aujourd'hui : *Voilà, selon moi, ce que vous devez faire. Je ne vous le répéterai pas après-demain, puisque vous ne voulez plus de moi, mais il est de mon devoir de mettre jusque-là cette vérité sous vos yeux.* Lorsqu'on n'a pas l'art des ménagemens, concluait-il, la vérité est toujours la meilleure ressource. Si la vérité ne réussit pas, je m'en irai avec elle. »

Un homme qui pense et parle de la sorte se grandit sans doute pour l'avenir, mais il se perd dans le présent. Il nous reste à montrer quelles machinations d'un côté, quelles maladresses de l'autre, allaient, en l'espace de quelques semaines, précipiter le dénouement.

MARQUIS DE SÉGUR.

(1) Lettre de l'abbé de Véri à Turgot. — Journal de Véri.

UNE AMITIÉ FÉMININE DE CHATEAUBRIAND

MADAME DE DURAS

LETTRES INÉDITES (1)

La duchesse de Duras avait de l'imagination et un peu même dans le visage de l'expression de Mme de Staël : on a pu juger de son talent d'auteur par *Ourika*. Rentrée de l'émigration, renfermée pendant plusieurs années dans son château d'Ussé, au bord de la Loire, ce fut dans les beaux jardins de Méréville que j'en entendis parler pour la première fois, après avoir passé auprès d'elle à Londres sans l'avoir rencontrée; elle vint à Paris pour l'éducation de ses charmantes filles, Félicie et Clara. Des rapports de famille, de province, d'opinions littéraires et politiques m'ouvrirent la porte de sa société. La chaleur de l'âme, la noblesse du caractère, l'élévation de l'esprit, la générosité du sentiment, en faisaient une femme supérieure.

C'est en ces termes que Chateaubriand, dans les *Mémoires d'Outre-tombe*, nous présente, — il dit bien, — « la femme supérieure » dont la « forte et vive amitié, » vingt années durant, de 1808 à 1828, date de sa mort, a survécu à toutes les épreuves de la vie, à toutes les désillusions de l'expérience, aux froissemens, aux jalousies, aux amertumes et aux injustices qui étaient la monnaie courante des amitiés et des amours de René.

(1) La librairie Perrin va publier prochainement un important volume de M. G. Pailhès sur *la Duchesse de Duras et Chateaubriand*. M. Pailhès y a utilisé nombre de lettres inédites, — plus de cinq cents, — de Chateaubriand, de Mme de Duras, de Mme de la Tour du Pin, de Talleyrand, de Humboldt, etc. Il a bien voulu me permettre d'y puiser à pleines mains pour l'étude qu'on va lire. Je lui en exprime ici toute ma respectueuse gratitude.

I

Elle avait près de neuf ans de moins que Chateaubriand, étant née à Brest le 22 mars 1777. Elle était la fille unique du comte de Kersaint, ce gentilhomme breton qui, nommé vice-amiral par Monge en 1792, joua un rôle si noblement courageux à la Convention, et paya de sa tête, le 5 décembre 1793, la généreuse franchise de sa parole et l'indépendance de sa pensée. Ardente et passionnée, énergique et d'ailleurs libérale comme son père, Claire de Kersaint eut toute jeune beaucoup à souffrir de la désunion de ses parens. A seize ans, elle part, avec sa mère malade, aux Antilles pour y sauver les restes de la fortune maternelle : sa décision, son entente des affaires sont dès lors admirables. Après un court séjour en Suisse, Claire, sa mère et sa tante allèrent se fixer à Londres au mois d'avril 1795. La jeune fille n'avait pas la beauté en partage, mais elle était d'une haute distinction d'intelligence et de cœur; elle causait, chantait dans la perfection; c'était, de plus, un assez riche parti. Un autre émigré, le duc de Duras, la remarqua, demanda sa main, fut agréé. Le mariage fut béni à Londres en 1797. Deux filles naquirent de cette heureuse union : l'aînée, Félicie, en 1797, et la seconde, Clara, en 1799.

Les premières lettres que nous ayons de Mme de Duras sont datées de Paris, 1800. Elles sont adressées à son mari, et ont été publiées par M. Bardoux, dans le livre intéressant, encore qu'un peu incomplet, qu'il a consacré *à la Duchesse de Duras*, et auquel nous ferons plus d'un emprunt. Elles sont charmantes de chaude et jaillissante tendresse, de raison et d'entrain. La jeune femme était venue en France avec sa fille Félicie pour régler différentes affaires de famille et pour faire la connaissance de sa belle-mère. Un peu plus tard, en 1805, nous la retrouvons, avec ses deux filles, à Lausanne, où elle était venue rétablir sa santé ébranlée. Là elle se lia pour la vie d'un « tendre attachement » avec une nièce de Mme de Charrière, Rosalie de Constant; et cette amitié fut l'origine d'une correspondance qui, conservée à la bibliothèque de Genève, va voir le jour pour la première fois. En essayant d'en extraire, comme nous allons le faire, tout ce qui concerne l'histoire des rapports de Mme de Duras et de Chateaubriand, nous n'épuiserons pas, tant s'en faut, l'intérêt

de ces pages pleines de naturel et de vie, et qu'il faut signaler à ceux qui dresseront un jour le bilan épistolaire du XIXe siècle.

Par une piquante coïncidence, la première lettre où il soit question de René est celle où Mme de Duras annonce à son amie l'envoi de son portrait et semble regretter de n'être pas belle :

Paris, 21 avril 1809. — Avez-vous reçu, chère Rosalie, cette laide peinture que vous avez eu la bonté de désirer? Elle est partie depuis environ quinze jours, et ma sollicitude l'a suivie, parce qu'on m'a fait craindre que le mouvement de la voiture n'effaçât le pastel. Je voudrais savoir si ce portrait avait encore forme humaine lorsqu'il vous est parvenu. On le trouvait ici assez ressemblant. J'ai supposé que vous ne vouliez point de parure, et d'ailleurs, je ne me soucie pas qu'on dise à mon peintre comme à ce sculpteur d'Athènes : *Ne pouvant la faire belle, tu l'as faite riche.* Enfin, telle qu'elle est, la voilà, laide ou belle, riche ou pauvre, c'est une personne qui vous est tendrement attachée, et à qui vous devez un peu d'amitié pour toute celle qu'elle a pour vous... J'ai entendu parler de ce beau pays [l'Espagne] l'autre jour d'une manière à donner le regret de n'y avoir point été lorsqu'il était encore l'Espagne. C'était par M. de Chateaubriand. Je ne sais si nous avons parlé ensemble de cet homme extraordinaire qui unit à un si beau génie la simplicité d'un enfant. Je ne le connaissais point, je l'ai rencontré, puis il est venu chez moi, et j'espère que ce premier rapport amènera une connaissance plus solide; il est si simple et si indulgent qu'on se sent à l'aise avec lui. On voit qu'il n'apprécie que les qualités de l'âme. On doit moins avoir besoin de l'esprit des autres lorsqu'on en possède tant soi-même.

Quand Chateaubriand rencontra Mme de Duras, sa « chère sœur, » comme il allait bientôt l'appeler, elle avait trente et un ans; il en avait quarante. Sa grande passion du moment était pour Nathalie, duchesse de Noailles-Mouchy, celle qui l'attendait à l'Alhambra, à son retour de Jérusalem, et qu'il appelait familièrement la *Mouche*. Mme de Duras était la cousine par alliance de Mme de Mouchy : elle désirait connaître l'auteur du *Génie du Christianisme*, ce livre dont elle était, ainsi que tant d'autres femmes alors, une fervente admiratrice. Elle le vit à Méréville, la somptueuse demeure de Mme de Mouchy, où elle assista à la lecture du *Dernier Abencerage* et du premier volume de l'*Itinéraire*; elle le revit à Paris; et le pacte d'amitié fut vite conclu entre eux. Amitié très passionnée, au moins de sa part à elle, mais toute fraternelle, quoi qu'en ait insinué Sainte-Beuve, sur la foi de cette mauvaise langue de Mme de Boigne, et comme si le « cas » de Mme d'Arbouville n'était pas de nature à

l'éclairer sur des sentimens de cet ordre. « Puisque vous voulez bien, madame, lui écrivait Chateaubriand, me permettre de vous donner le nom de sœur, je dois, en frère affectionné, tenir ma parole et vous rendre compte de la manière dont je passe ma vie... J'ai en horreur les livres, la gloriole et toutes les sottises du monde. *Une amitié tendre et surtout sans orages*, la retraite et l'oubli le plus absolu, satisferaient à tous mes besoins. Je mets au nombre des grands dédommagemens des peines de ma vie passée le bonheur d'avoir rencontré *my good sister* dans mes vieux jours. Il est si rare de trouver aujourd'hui des âmes nobles qu'on ne saurait trop s'y rattacher, quand, par hasard, le ciel vous les envoie. » Et elle, de son côté, à quinze années de là, lui écrivait ces franches et vives paroles : « Une amitié comme la mienne n'admet pas de partage. Elle a les inconvéniens de l'amour. *Et j'avoue qu'elle n'en a pas les profits, mais nous sommes assez vieux pour que cela soit hors de la question.* Savoir que vous dites à d'autres tout ce que vous me dites, que vous les associez à vos affaires, à vos sentimens, m'est insupportable, et ce sera éternellement ainsi. »

Et il en fut en effet toujours ainsi. Quoique Mme de Mouchy fût sa parente, qu'elle l'aimât tendrement, et qu'elle lui dût d'être entrée en rapports avec Chateaubriand, je ne jurerais pas que Mme de Duras n'ait pas été quelque temps jalouse de la pauvre *Mouche*, comme elle le fut de Mme de Custine, et de quelques autres, et surtout de Mme Récamier. Ce qui est certain, c'est que Chateaubriand eut en elle non seulement la plus passionnément dévouée des amies, mais la plus enthousiaste des lectrices et des admiratrices. « Avez-vous lu, écrivait-elle le 24 mars 1810 à Rosalie de Constant, la dernière édition des *Martyrs?* Et cet *Examen* magnifique qui répond si victorieusement aux indignes critiques de la mauvaise foi et de l'envie? C'est une vraie jouissance que de voir ces odieuses passions expirantes, sous l'autorité de la raison et de la vérité. M. de Chateaubriand triomphe de tous ses ennemis, et j'en jouis plus que je ne puis vous le dire. Je le vois souvent, et j'ai pour lui une véritable amitié et l'admiration qu'on ne peut refuser à sa noble conduite et à la générosité de ses sentimens. L'antique honneur français s'est réfugié dans ce cœur-là, afin qu'il en reste au moins un échantillon sur cette terre. Je ne connais pas trois individus qui en conservent la tradition. Jamais on n'a tant sacrifié à l'or:

l'or est le dieu et l'idole d'aujourd'hui, et pourvu qu'on ait de l'or, on s'embarrasse peu du reste. »

Nous ne savons ce que M[lle] de Constant répondit à ce débordement d'enthousiasme; mais nous avons du même temps une lettre un peu trop alarmée, peut-être, mais fort clairvoyante, de M[me] de la Tour du Pin, cette amie de jeunesse qui devait être, toute sa vie, pour M[me] de Duras, la plus raisonnable, la plus sincère et la plus avertie, et, en même temps, la plus spirituelle des directrices de conscience.

Bruxelles, ce samedi 1810. — Mon Dieu! ma Claire, qu'il se passera encore du temps avant que vous ne soyez raisonnable! Ne voilà-t-il pas une belle sentence avec laquelle je commence ma lettre ? Et pourtant cette vérité est partie du fond de mon cœur, à la lecture de votre aimable et bonne lettre, où, comme vous le dites vous-même, chère amie, vous me montrez votre cœur tout entier, mais ce cœur est bien jeune et serait si facile à tromper, que cela me fait frémir; et lorsqu'on est dans la situation où vous me semblez être envers M. de Chateaubriand, on serait sur le bord du précipice, si on sentait véritablement tout ce que l'on dit, mais vous êtes loin de le penser; et lorsque vous me dites que, si vous n'aviez pas d'autres devoirs, vous ne songeriez qu'à lui plaire, cela ne m'inquiète pas, car cette phrase n'est sortie que de votre tête, et votre cœur n'y est pour rien; mais elle n'en est pas moins indigne de vous. En effet, vous parlez de M. de Chateaubriand comme on aurait pu parler de Socrate quand on vivait de son temps. Et cependant, cet homme si spirituel n'est rien moins qu'un sage, et si je ne craignais de vous fâcher, je dirais qu'un poète ou un historien peut être séparé entièrement dans sa vie privée de la réputation que lui acquièrent ses ouvrages; mais un moraliste, un homme qui a écrit un livre que ses prosélytes veulent mettre sur le même rang, pour l'utilité, que l'*Imitation de Jésus-Christ*, ce moraliste, dis-je, doit être un sage; il a dû renoncer à toutes les vanités, à tous les éloges; et s'il est autrement, je ne conçois pas qu'il inspire des sentimens si passionnés, si ce n'est dans l'orgueil qu'inspire la préférence qu'il accorde; et cela est si vrai, ma chère Claire, que je suis assurée du besoin que vous avez de dire aux personnes que vous voyez et auprès desquelles vous pensez que cela vous donnera du succès, que vous avez passé tant d'heures avec M. de Chateaubriand, que vous avez été charmée, ravie, de tout ce qu'il vous a dit, ce qui peut se traduire ainsi : J'ai tant d'esprit que je suis tout à fait à la hauteur de M. de Chateaubriand, et il ne se plaît avec moi que parce que je suis digne de le comprendre. Avouez que je suis méchante, ma chère, et que, dans ce moment, vous êtes dans une véritable colère contre moi; mais je suis avec vous comme Dieu avec sainte Catherine de Sienne, qui se croyait bien sûre d'elle-même. Il lui accorda un quart d'heure de se voir telle qu'il la verrait à l'heure de sa mort, et elle en fut si effrayée qu'elle réforma comme des vices dans son caractère ce qu'elle avait pris jusqu'alors pour des vertus. Si vous viviez toujours avec des gens qui vous valent, ma chère, je

ne dirais rien; mais vous êtes dans le monde entourée de tous ceux qui ne sont guère en état d'apprécier la bonté de vos mouvemens. Pourquoi cette Mme de Noailles [Nathalie] dont vous êtes si entichée, s'est-elle vantée que la deuxième ou troisième fois que vous l'aviez vue, vous lui aviez écrit une déclaration d'amour. Et comment saurais-je cela, si elle ne l'avait pas dit? Voilà comme vous vous livrez toujours à ceux qui ne sont pas dignes de vous, que vous montrez tout votre cœur à ceux qui vous cachent soigneusement le leur ou ne vous montrent que ce que vous aimez à trouver, et font comme ces marchands qui connaissent le goût de leurs chalands et ne déploient que les étoffes qui leur plaisent. Pour vous, ma chère, vous étalez tout votre magasin, et chacun en peut gloser à sa guise; et comme dans le monde on tâche toujours de tourner en ridicule les qualités auxquelles il est difficile d'atteindre, on ne manque pas d'appeler votre chaleur de l'affectation ou du romanesque, de l'exagération...

Il est à croire que cet « assez long sermon » produisit le résultat attendu, car, peu de temps après, le 16 avril 1810, Mme de la Tour du Pin écrivait encore à Mme de Duras : « Ma chère amie, quelle longue et bonne lettre j'ai reçue de vous!... Que vous me faites de bien, ma chère Claire, de me parler comme vous faites de ce goût qui m'inquiétait tant! Maintenant que vous m'avez rassurée et que je crois parfaitement à votre véracité, je n'en parlerai plus. » Mais le vent sans doute n'avait pas tardé à tourner; car, à trois jours de là, l'amie grondeuse croyait devoir écrire la lettre suivante :

Au moins, ma chère, si je ne suis pas capable de sentir votre langage relevé et passionné, et si je prends l'expression de l'admiration pour celle de l'amour, avouez que je suis bonne pour faire les commissions; comme il faut de tout dans ce monde, si chacun était au troisième ciel comme vous, il ne resterait plus personne pour faire la cuisine.

J'ai mis vos deux lettres sous enveloppe, et j'espère vous les faire lire dans dix ans et en rire avec vous; je vous passe vos folies pourvu que vous ne donniez pas un spectacle à tout Paris, comme je crains bien que vous ne fassiez vraiment. Vous étiez en colère en m'écrivant... C'est bien du fond de votre cœur que vous me dites que je vous fais pitié. Je sais bien que l'amie sans charlatanisme ramenant tout au simple et combattant l'effervescence et l'éclat, peut être l'amie utile, mais n'est jamais l'amie agréable. Je vous aime, ma chère, assez pour vous dire la vérité, et cette tâche est souvent pénible, surtout quand vous en jugez mal le motif, comme vous avez fait. Je ne suis pas devenue « si étrangère au monde » que je ne sache parfaitement combien celui de Paris donne avec facilité des ridicules et juge mal les intentions les plus pures; et quand vous vous enfermez avec Mme de Bérenger et M. de Chateaubriand, pourquoi tout Paris le sait-il le lendemain? Ah! ma chère, *« admiration. » je le veux bien; mais vanité, vanité toute pure!* Adieu, ne parlons plus de cela, et aimez-moi toujours un peu.

Ces avertissemens étaient-ils d'ailleurs entièrement superflus? Mme de Duras n'a-t-elle jamais eu à lutter contre elle-même pour contenir sa passion « fraternelle » dans les justes bornes de l'amitié toute pure? Il semble que certains passages de ses lettres à Rosalie de Constant nous autorisent tout au moins à poser la question. Toutefois, si les inquiétudes commencent, l'admiration n'a pas faibli; elle est aussi exaltée qu'au premier jour :

« Je vous enverrai, — lui écrivait-elle, — la troisième édition des *Martyrs*. Si vous en connaissiez l'auteur, vous aimeriez encore mieux son ouvrage. Tous les nobles sentimens qu'il exprime sont dans son cœur et dans sa conduite. Il habite, à trois lieues de Paris, une petite retraite qu'il se plaît à embellir. Ce petit coin de terre sera célèbre un jour. Je ne le vois plus depuis qu'il y est retourné et je m'aperçois qu'il est doux, mais dangereux, de vivre habituellement avec des gens qui plaisent et qui conviennent. On ne sait plus s'en passer, tout est vide et ennuyeux ensuite. Du reste, je pars aussi dans huit jours et je n'en suis pas fâchée. J'ai besoin de calme. Peut-être au mois de décembre aurai-je besoin de mouvement? » [Mai 1810.]

« Je vous écrirai longuement d'Ussé. Je pars, je n'ai que le temps de vous dire adieu, de vous demander de m'aimer toujours. L'absence ne doit plus rien changer de notre amitié. Je jouis doucement de la sécurité de la vôtre. Rien n'est plus doux que la pensée d'un intérêt dans la vie *qu'on ne paie ni par des inquiétudes, ni par des peines d'aucun genre; qu'on est sûr de retrouver toujours le même. Cela vaut mieux que les passions qui dévorent et ne laissent qu'un cœur vide et si grand que rien ne peut plus remplir*. Adieu. Adieu. Écrivez-moi. » [17 mai 1810.]

« ... Je ne suis pourtant pas en train de causer ; je suis tourmentée à l'excès des affaires de M. de Chateaubriand, qui va probablement être de l'Institut, honneur dont il ne se soucie guère et dont se soucient encore moins messieurs de l'Académie. Ce sont de ces bizarreries du temps...

« Vous aurez dans quinze jours son *Itinéraire*. Je suis touchée de le voir si attendu, si loué, si prôné d'avance. Il est rare qu'un ouvrage justifie de grandes espérances. L'imagination va toujours si loin, et les noms d'Athènes, de Sparte, d'Argos l'éveillent si facilement!... Malheureusement, M. de Chateaubriand n'a vu dans la triste Morée que des fleuves sans eau, des ruines à peine reconnaissables, de malheureux habitans, qui ont perdu jusqu'à la

moindre trace du génie de leurs ancêtres; qui ignorent le nom de la Grèce et qui ne savent pas qu'ils habitent les ruines de Lacédémone! Tout cela, loin d'offrir des tableaux agréables, resserre l'âme ; le présent, triste réalité qui pèse sur le voyageur, l'arrache sans cesse à ses souvenirs ; cette Grèce désolée, remplie d'agas et de pachas, ne peut plus même faire un contraste avec la Grèce de Léonidas ; elle en est trop loin, le passage est trop heurté. L'esprit ne peut sauter tout à coup des Thermopyles aux vexations des pachas de Morée. Cela fait mal, mais ce mal est inévitable. Je serai impatiente de savoir votre opinion de ce livre dans lequel au reste le talent de l'auteur se montre dans tout son éclat; mais, ce qui s'y montre plus que tout, c'est son caractère. Vous le trouverez là dans la bonhomie du coin de son feu, peut-être trop simple quelquefois. Mais il est ainsi : c'est un être supérieur, et l'âme et le cœur d'un enfant. » [9 février 1811.]

« Vous recevrez, aimable Rosalie, ce que vous avez eu la bonté de désirer depuis longtemps : une petite vue d'Ussé, assez mal faite, mais qui pourtant donne un peu l'idée du lieu. J'y ai joint l'*Itinéraire*... j'étais si assiégée de monde et d'affaires, si inquiète de la position de notre ami [Chateaubriand] que je n'étais capable de penser à rien. C'est le jour même de mon départ que l'Institut a rejeté son discours : je ne suis partie qu'après la séance, et bien agitée de cette affaire. Il est à présent à la campagne et fort occupé de son jardin et de ses arbres. Vous me manderez votre avis de l'*Itinéraire* qui a passé six semaines dans mon armoire, attendant toujours ce mauvais petit dessin... » [17 mai 1811.]

«... Je vais quitter Mouchy, pour retrouver à Paris *un ami* dont la vie a été bien agitée depuis quelque temps. Vous avez vu l'horrible article dirigé contre lui. J'espère que vous en aurez été indignée. Ce sentiment a été général, et ses anciens ennemis eux-mêmes ont voulu qu'on sût bien qu'ils étaient incapables de cette basse attaque. Mandez-moi si vous avez vu le discours qui a allumé cet incendie. Ceux qui méditaient de troubler le repos d'un homme qui ne demande au monde que ce seul bien ont pris soin de répandre avec profusion des copies d'un discours qu'il avait enseveli dans le plus profond oubli. Ensuite, ils lui ont fait un crime de leur méchanceté et ont fondé sur cette noirceur toutes leurs persécutions. J'ai été bien tourmentée de cette affaire qui paraît à présent s'apaiser un peu. » [24 septembre 1811.]

Et pendant qu'elle s'inquiétait et s'alarmait ainsi, lui, René, il bondissait sous l'attaque, et il écrivait à sa « chère sœur » cette lettre, l'une des plus belles qui soient sorties de sa plume, l'une de celles où il laisse le mieux percer le fond de sa nature :

Novembre 1811. — « La première lettre de ma sœur était bien triste ; heureusement, la seconde est moins sombre. Je ne voudrais pas causer la moindre peine à ma sœur, et, quand je lui vois un instant de tristesse et que je crois en être la cause, je suis désolé. Ma sœur veut que j'aie des amis ! Est-ce qu'on se les donne ? Notre caractère peut-il se changer ? Je suis au fond un vrai sauvage. Certainement, si j'étais libre, je vivrais dans la solitude la plus absolue. Toutes les fois qu'on a un goût dominant, on n'est propre qu'à cela. *Je sens fort bien que je ne suis qu'une machine à livres. Sans rien exagérer et sans faire de roman, il me faudrait un désert, une bibliothèque et une miss,* ou plutôt il aurait fallu. Du reste, je ne suis propre à rien, et me prêcher pour faire ceci, pour faire cela, c'est prêcher un malade ou un fou. Tout s'achète ; si j'ai quelque talent et un peu de gloire, la persécution et les dégoûts font le contrepoids. Au fond, j'aimerais mieux, si je le pouvais, avoir pour amis quelques-uns de mes pairs. Je déteste et méprise souverainement les gens de lettres. Je ne connais pas de plus vile canaille, les hommes d'un vrai talent exceptés, qui sont nobles de droit et pour toujours. Mais irai-je me jeter au cou du premier venu pour obtenir un ami ? Sortirai-je de mon apathie, de ma paresse, de mon insouciance, de ma bêtise accoutumée pour devenir un homme du monde et m'en aller visitant le genre humain ? Je le voudrais que je ne le pourrais pas. On ne force pas sa nature. Je pousse l'incurie jusqu'à ne pas répondre aux trois quarts des lettres d'admiration que je reçois, et je suis sûr que cela me fait une multitude d'ennemis de gens qui seraient mes chevaliers. Mais qu'y faire ? Si j'avais ma sœur pour secrétaire, cela s'arrangerait. Toutes les fois qu'on me parle d'un baptême ou d'un mariage, j'ai envie de pleurer. »

De telles lettres, de tels accens ne pouvaient manquer d'aller au cœur d'une femme trop bien préparée à les entendre. Par la pitié, par la tendresse, par l'admiration *littéraire*, par toutes les fibres de sa sensibilité, Mme de Duras se laissait prendre à ces

déclamations passionnées. Il est probable que le ton de ses paroles ou de ses lettres dut monter à un degré d'exaltation inquiétante, car peu après, elle recevait de Mme de la Tour du Pin la douloureuse lettre que voici :

Bruxelles, ce 17 janvier 1812. — Chère amie, j'avais une longue lettre écrite pour vous, je reçois la vôtre et je déchire la mienne avec chagrin et en ayant le cœur bien oppressé de tout ce que vous me dites et plus encore de quelques phrases dans une lettre de Pauline [comtesse de Bérenger]. Ah! mon Dieu, que vous êtes avancée depuis mon départ et que vous avez une mauvaise tête! Votre lettre, ma chère, est le langage de la passion depuis un bout jusqu'à l'autre; ne vous faites pas illusion, ne vous retranchez pas derrière ce nom de frère qui ne signifie rien, ne me parlez pas de quelques soins que vous donnez à vos enfans, et dont vous vous vantez comme de ce qui peut me faire le plus d'impression. Je vous déclare que cela ne m'en fait aucune et que quelques leçons données à la hâte, avec distraction, avec ennui (et vous êtes trop vraie pour le nier) ne me prouvent aucunement que vous n'ayez pas dans le cœur un sentiment coupable, oui, ma chère, coupable; l'amitié ne ressemble pas du tout à ce que vous ressentez: fuyez à Ussé, ma très chère, et évitez les adieux. Voici la phrase de Pauline; je la transcris mot à mot en croyant bien que vous n'êtes pas capable de le lui dire, quoique l'exaltation de votre tête ne vous laisse que bien peu de faculté de savoir ce qu'il faut dire et ce qu'il faut taire. « Claire nous quitte dans la semaine de Quasimodo, désolée de partir avant la grande réception; elle est heureuse, passionnée, et ne se l'avouant pas, et goûtant tout le charme d'un sentiment exalté sans y mêler une seule inquiétude, ni un seul reproche; c'est un aveuglement qui la sauve de tous scrupules, et cette profonde ignorance assure à la fois son repos et son bonheur. »

Comment trouvez-vous cela? peut-on parler d'une passion en meilleurs termes, et plus clairs? Et ce qu'elle dit, tout le monde le dit, sans doute, je le présume du moins, et vous prenez si peu de soin de cacher vos sentimens, vous en avez si peu le talent, que si on ne les voit pas, c'est qu'on ne veut pas les voir, et à Paris, l'on veut toujours tout ce qui est de la malice et de l'amusement aux dépens des autres. Partez-en, ma chère amie, et calmez votre cœur. Si vous le pouvez, repoussez la pensée de cet homme qui fait votre tourment; je ne suis pas assez insensée pour vous dire : n'ayez pour lui que de l'amitié ; car je sais que cela n'est pas possible ; mais comme je crois en même temps que votre tête est plus exaltée que votre cœur n'est coupable, j'attends beaucoup du temps. Occupez-vous de vos enfans dont, quoi que vous en disiez, vous ne vous êtes guère souciée pendant votre séjour à Paris ; et croyez qu'elles ne sont pas assez enfans pour ne pas s'apercevoir de ce qui vous distrait ; je ne doute pas qu'elles ne l'aient vu, et quelques mots échappés un jour à Clara ne me permettent pas d'en douter. Eh ! qui ne le verrait pas? Hélas! je voudrais qu'il n'y eût que moi. Je renfermerais ce secret dans le fond de ce cœur tout à vous, que vous accusez de froideur et qui le mérite si peu. Ah ! croyez, chère amie, que tout ce que je suis susceptible de ressentir de tendresse, je le sens

pour vous, et que c'est pour votre repos et pour votre gloire que je veux vous arrêter sur le bord du précipice où vous êtes tout près de tomber. Et quand vous aurez succombé, croyez-vous que je vous aimerais moins? hélas! non, mais cela me rendrait si malheureuse que je vous demande par pitié pour moi d'éviter ce malheur par la fuite la plus précipitée. Ah! laissez-le, ma chère, à cette Nathalie, elle est digne de lui puisqu'il s'en accommode si bien. Pourquoi voudriez-vous qu'il ne fût pas à elle? Quel mal cela vous fait-il? et que de noirceurs ne vous ferait-elle pas si elle savait que vous l'aimez comme je le sais. Adieu, ayez soin de mon bonheur : il est *entre vos mains.*

Un peu rassurée sans doute par une lettre plus sage de son enthousiaste amie, Mme de la Tour du Pin lui écrivait quelques jours après, à propos d'une visite que Chateaubriand, — « son Walpole, » disait-elle, — avait promis de lui faire au printemps, « qu'il y aurait de l'affectation à le refuser. » « Je ne sais pas, disait-elle finement, ce qu'il pourrait penser lui-même du danger que vous craignez. » « Néanmoins, s'empressait-elle aussitôt d'ajouter, s'il doit y en avoir, si votre tête vous fait redouter de vous retrouver avec lui dans la solitude de la campagne, ne vous y exposez pas, ma chère, ne me parlez plus de votre vieillesse. Mme du Deffand avait certainement de l'amour pour M. Walpole, et elle avait soixante-dix ans. »

Mais à une nature aussi ardente que Mme de Duras, il était plus facile de prêcher le calme que de l'y ramener. Les multiples embarras d'argent de Chateaubriand, les attaques et les critiques dont il était l'objet, sa mobilité d'humeur, surtout peut-être l'inconstance de ses affections féminines, et les motifs de jalousie qu'il lui donnait, tout lui était sujet d'inquiétude et de trouble. A peu d'intervalle de là, Mme de la Tour du Pin lui écrivait encore la curieuse lettre de direction que voici :

Bruxelles, le 27 juin 1812. — Votre dernière lettre m'a fait une peine très sensible, bien chère amie : votre pauvre âme y est à découvert, et j'y vois un tumulte et un bouleversement épouvantables. Que faire pour calmer tous ces soulèvemens? Et que je vous plains d'avoir une si mauvaise tête, si vive, si facile à vous tourmenter! Vous n'êtes pas contente de vous-même; mais, chère amie, ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de ne pas fouiller trop avant dans votre cœur. Laissez-le tranquille, et ne veuillez pas tout examiner, tout rechercher dans cet intérieur dont vous n'êtes pas contente; tâchez de ne pas penser, et vous serez plus heureuse. Il n'y a presque pas de cœur qui supporte un examen journalier; et cela n'est bien que lorsqu'on a reçu du ciel une grande force de répression et que l'on est assuré de réprimer et de détruire les mauvais désirs, les mouvemens condamnables que l'on y trouve. Mais regarder dans son cœur pour y

découvrir ce qu'il faudrait détruire et n'en pas avoir la force, cela est plutôt dangereux qu'utile : on s'accoutume à son ennemi, et à force de le voir, on perd l'envie de le chasser. Pour vous, ma chère, vous ne devez vous occuper que de rendre votre vie agréable, de faire beaucoup d'exercice physique qui atténue la chaleur de vos facultés morales, ne vous occuper que d'études positives, jamais de romans, jamais de métaphysique surtout : étude toujours dangereuse pour les femmes. Nous ne comprenons rien à ces matières, et ce que nous croyons comprendre ne sert qu'à nous donner de nous-mêmes une opinion bien au-dessus de celle que nous devons avoir. L'histoire, la littérature, et encore, dans ce dernier genre, il faut prendre garde à ne pas lire trop de poètes; vous voyez, ma chère, comme je rabats tout, et comme je vous refroidis : je suis sûre que je vous ennuie à la mort, mais cela m'est égal. *Je voudrais vous persuader qu'il y a une quantité de choses dans la vie à côté desquelles il faut passer sans les regarder, et il n'y a personne si raisonnable qu'elle soit (moi par exemple) qui n'ait plusieurs fois par jour à se dire de telle ou telle pensée : Chassons cette pensée-là.* Pourquoi tourmenteriez-vous votre vie pour une personne dont vous n'êtes pas certainement le premier objet (ce dont je suis bien aise)? M. de C[hateaubriand] me paraît comme une coquette qui veut occuper d'elle beaucoup d'hommes à la fois; il a un petit sérail où il tâche de répandre également ses faveurs pour maintenir son empire; mais il se garderait bien d'y introduire quelque caractère bien fou et bien tranchant qui irait lever tous les masques, à commencer par le sien; maintenant il soigne Pauline; il lui écrit tous les quinze jours; cela vous met en irritation contre elle; et quoique vous soyez bonne, vous ne voudriez pas moins me faire soupçonner qu'il est très bien avec elle et vous ne manquez pas charitablement de me donner des *hints* sur cela; et qu'est-ce que cela me fait, ma chère! Je ne suis pas chargée de sa conduite; et j'ai bien assez d'affaires de vous gouverner sans chercher à étendre ma domination ailleurs... Adieu, chère amie, je vous aime de toute mon âme; et malgré toutes vos folies, prenez-moi toujours pour votre confesseur; mais je vous conjure de ne pas étaler l'état de votre cœur et de votre tête à aucun autre : il n'y a que moi à qui il faut dire ces choses-là.

Et elle avait assurément raison, la clairvoyante comtesse! Mais il était dans la destinée de René de troubler des imaginations ou des cœurs de femmes. Elle-même, qui ne l'aimait point, n'était-elle pas, un autre jour, obligée de faire cet aveu : « Au reste, je rencontre ici des passions incroyables pour lui : des femmes qui ne l'ont jamais vu et qui voudraient une relique de lui, une ligne, un mot de son écriture? » Et que pouvaient les conseils de prudence de Mme de la Tour du Pin contre des lettres comme celle-ci qu'il adressait, « l'Enchanteur, » le 18 juin 1813, à Mme de Duras :

«... Une fois plongé dans les livres, les jours passeront vite.

Ces pauvres jours, voilà comme on les pousse! Ne croirait-on pas qu'ils ne finissent pas, qu'ils dureront toujours? Et pourtant, mon front devient chauve, je commence à radoter; j'ennuie les autres; je m'ennuie moi-même. La fièvre arrivera, et, un beau matin, on m'emportera à Chastenay. Qui se souviendra de moi? Le savez-vous, chère sœur? Quelques vieux bouquins que j'aurai laissés et qu'on ne lira plus, exciteront, au moment où je disparaîtrai, une petite controverse. On dira qu'ils ne valent rien du tout, et qu'ils sont morts avec moi; d'autres soutiendront qu'il y a quelque chose dans ce fatras. On restera là-dessus, on fermera le livre, on ira dîner, danser, pleurer; les frères et les sœurs s'écriront par la poste mille choses où je ne serai pour rien. La Vallée [aux Loups] sera vendue à un bourgeois de Sceaux qui fera du vin de Suresnes, où j'ai planté des pins, et voilà l'histoire de tous les hommes! Bonjour, chère sœur! je suis tombé dans le noir; toutes ces idées s'évanouissent en pensant que je vous écris, que vous m'aimez un peu, et que mon attachement pour vous est aussi profond que durable. »

II

L'Empire s'écroule. Une carrière nouvelle va s'ouvrir à l'activité de René. A tort ou à raison, — à raison, je crois, — le grand écrivain se croyait né pour l'action autant que pour les Lettres. Depuis dix ans il rongeait son frein, s'étant mis lui-même, par une démission retentissante, dans l'impossibilité morale de servir « l'usurpateur. » Il va saisir avec ardeur l'occasion qui s'offre à lui de jouer un grand rôle public, et aussi de sortir de la situation de gêne où il se débat lamentablement Justement, M. de Duras, qui est premier gentilhomme de la Chambre, va pouvoir l'y aider. Le célèbre pamphlet *De Buonaparte et des Bourbons*, des articles du *Journal des Débats*, de remarquables *Réflexions politiques sur quelques questions du jour et sur les intérêts de tous les Français* auraient dû faire pleuvoir sur Chateaubriand toutes les faveurs royales. Mais, en dépit des pressantes instances de Mme de Duras, les services qu'il a rendus et les sages conseils qu'il a donnés à la monarchie restaurée sont maigrement récompensés d'une ambassade vacante, celle de Suède, et, après les Cent-Jours, du titre de « ministre d'État » et de la pairie. Il avait d'abord passionné-

ment souhaité ce dernier titre. La pairie une fois obtenue, il porte plus haut encore ses désirs : il rêve de l'ambassade de Rome. Mais la publication de *la Monarchie selon la Charte* lui aliène la confiance de Louis XVIII : il est rayé de la liste des ministres d'État ; et le voilà redevenu plus pauvre que jamais. Sur le moment, il se réjouit presque de sa disgrâce : « Eh bien! écrit-il à M[me] de Duras, je vous l'avais bien dit. Je ne suis plus ministre d'État. Vive le Roi quand même ! Revenez demain. Je suis gai, content comme après une bonne action. D'ailleurs, tout est fini ; et l'ouvrage paraît plaire à tout ce qui ne conspire pas. » Mais bientôt, pour payer ses dettes, il devra vendre sa bibliothèque, vendre sa chère Vallée aux Loups ; sa femme va tomber gravement malade ; Nathalie, la duchesse de Mouchy, « sa mieux aimée, » va devenir folle. Au milieu de tous ces déboires, M[me] de Duras ne l'abandonne pas ; il va la voir souvent, parfois tous les jours, il lui écrit quand il ne peut aller la voir ; malade elle-même, souvent bien triste et toujours un peu jalouse, elle reçoit toutes ses doléances, le calme, le soutient, l'encourage, lui prête de l'argent ; et comme elle a foi en son génie politique, tout en discutant quelques-unes de ses idées, elle ne désespère pas de lui faire rendre son titre de ministre d'État, et de lui obtenir une ambassade, et même un ministère. Elle finira par réussir, et au mois de décembre 1820, Chateaubriand sera nommé ambassadeur à Berlin. Voici quelques-unes des lettres qu'il adresse pendant cette période à la « chère sœur » qui le « protège, » — le mot est de lui, — avec un dévouement inlassable :

[*1817*.] — « ... Je suis désolé de vous voir toujours si triste, et si découragée. Je donnerais tout au monde pour vous voir reprendre à la joie et à vos amis. Je ne sais que vous dire de peur de vous impatienter, mais je suis toujours convaincu que vous sortirez de cet état de langueur et que vous reviendrez à la vie comme à tout le reste. Je suis à la Vallée d'où je viens deux fois par semaine à Paris pour la commission de l'*Instruction publique*. Cette commission aura fini son travail mardi prochain. Ainsi, je serai en repos pendant quelque temps. Je ne fais aucun plan pour l'avenir. Je vous attends, j'attends les événemens. J'ai bien peur pour cette malheureuse [Nathalie], qui est bien plus malade que vous, et qui est tuée par les médecins appelés à la guérir.

« Bonjour. Si mon tendre et sincère attachement était un

remède, de quelle bonne et florissante santé vous jouiriez pour le reste de vos jours ! »

Dimanche. — « Voilà, chère sœur, *la notice de mes livres :* un auteur qui vend ses livres est comme un marchand qui vend son fonds de boutique : tout cela est pour la plus grande gloire du Roi très chrétien ! Je n'ai point été vous voir aujourd'hui pour vous laisser reposer de votre voyage au Salon. »

[*Avril 1817.*] — « La bibliothèque est vendue. Je ne puis aller déjeuner parce que j'attends l'argent. J'ai aussi la permission de mettre la Vallée en loterie : ainsi me voilà bien dépouillé. Comme Job, je suis venu au monde nu, et je m'en irai nu... »

[*4 juillet 1817.*] — « Votre lettre, chère sœur, m'a fait grand'-peine et grand plaisir. Si vous êtes seule, je suis seul bien plus que vous : mais je me soumets, parce que je suis las de lutter contre une destinée qui m'entraîne. Passons cela...

« En tout, je suis découragé de l'avenir, et quand je suis arrivé au bout de la journée, j'en ai assez...

« Voilà ma grande écriture qui, comme vous le voyez, est devenue petite. Puisse-t-elle vous réjouir autant que la vôtre m'a fait de bien !

« A vous, tout à vous. Mille tendresses à M[me] de Staël... »

Ce mercredi 9 juillet 1817. — « Vous ne me ferez pas reprendre à l'espérance. C'est fait avec cette dame. Nous ne nous reverrons plus. Quant aux triomphes de vos ministériels, peu m'importe : je ne les verrai pas, et je n'y pense plus. Je ne travaille point, j'ai autre chose à faire. Je garde la malade. Sa santé entre dans mes plans : car encore faut-il qu'elle puisse être dans le cas de suivre la résolution quelconque que je pourrai prendre.

« On me mande de Paris que le beau plan de me favoriser d'une justice au mois de novembre subsiste toujours. Cette idée seule me fait bouillonner le sang... Soignez votre santé ; pensez aux beaux épis, bâtissez votre chaumière [Andilly] et gardez-la plus longtemps que je n'ai gardé la mienne.

« Nous verrons sans doute évêques les aumôniers de Buonaparte et les chapelains du cardinal Fesch : c'est dans l'ordre. Mais les vieux confesseurs et martyrs de l'exil du Roi, les prêtres

déportés à Cayenne, ceux-là auront leur pension de cent écus, et les insultes de MM. Molé, Dareste et compagnie. »

Ce 13 juillet 1817. — « Votre lettre m'a blessé ! Je n'ai parlé à qui que ce soit au monde de l'affaire que vous avez suivie. Personne n'en sait les détails, mais M[me] de Montboissier (et non pas la dame que vous supposez) et M. Frise l qui voit la sœur de M. de R[ichelieu] s'intéressent à moi dans le sens que vous avez pris et parlent de leur côté de la nécessité d'*en finir* avec moi, ce qui ne fait aucun mal, puisque c'est une *preuve* que cette idée n'est pas venue à vous seule. Ce sont eux qui m'ont mandé ce que je vous ai écrit, et qui ont causé votre colère. Je vous prie de ne plus vous occuper de moi ; je ne veux plus entendre parler de rien ; j'ai assez de ce que j'ai, et le fardeau est tout juste ce que je puis porter.

« La rougeole est passée, mais les suites restent. La malade parle de retourner à Paris. Je ferai ce qu'elle voudra, parce qu'elle se tue d'inquiétude... »

Montboissier, ce mardi 22 juillet [*1817*]. — « Je suis désolé de vos maux et de vos chagrins. C'est une grande augmentation à mes peines. M[me] de C[hateaubriand] est aussi bien qu'on puisse l'espérer, mais elle est bien loin d'être guérie ; et aujourd'hui encore elle a été très malade. Je ne puis de longtemps espérer ni loisir, ni joie, et l'avenir est pour moi si triste que je cherche à vivre au jour le jour, sans y penser.

« Je ne forme aucun plan, je traînerai ici et chez M[me] de Pisieux, sœur de M[me] de Colbert ; alors je verrai ce que je pourrai devenir : cela dépendra de la santé de M[me] de Chate... et de ma position d'affaires. Si la Vallée n'est pas vendue, il faudra aller me noyer. Il sera temps de penser à tout cela quand le temps sera venu. Vous sentez que je ne puis faire grand'chose auprès du lit d'une malade. Cependant, j'écris de la politique. Si je quitte la France, il faut qu'au moins je venge ma désolation et laisse une marque à mes ennemis... Je ne lis plus rien et ne me soucie ni du bien ni du mal qu'on peut dire de moi.

« Amitié éternelle. »

Ce samedi [*26 juillet 1817*]. — « Votre amitié vous trompe, chère sœur. On se moquera de vous. Il n'y a rien à espérer de

gens d'aussi mauvaise foi. Remarquez qu'au moment même où vous rêvez arrangement et concil.ation, ils envahissen le seul journal [*les Débats*] où les royalistes étaient, sinon défendus, du moins respectés. Mon pauvre ami Bertin, si longtemps victime de son zèle pour la cause royale, a perdu la censure, et le premier acte de la police et de ses honorables agens a été de me faire attaquer dans la propriété et pour ainsi dire sur la garantie de mon malheureux ami. Cette dernière indignité m'a révolté au delà de tout. Si je vous ai donné quelque parole, je la reprends. Ils veulent la guerre ; je vais la faire, et cette fois, c'est aux personnes que j'irai tout droit. Nous verrons si je ne les marquer i pas au front. Ils m'ont trop joué, ils ont trop abusé de ma franchise. D'ailleurs, je ne voudrais pour rien de leur odieuse époque des Chambres. Les paroles mêmes du duc ne me suffiraient pas alors, la guerre donc ! Il n'y aurait qu'un parti, qui me plairait mieux, ce serait de quitter pour jamais le pays que j'ai tant aimé et que j'ai si bien servi et où je reçois de telles récompenses... Je vous en prie, ne vous tracassez plus de moi... Mme de Ch... n'est pas bien. »

Ce dimanche, 27 juillet 1817. — « ... J'ai reçu aussi la lettre la plus triste de mon pauvre Bertin. Mis au secret par Buonaparte, enfermé dans l'île d'Elbe, exilé en Italie, dépouillé de son journal, rédacteur du *Moniteur* à Gand, il ne devait guère s'attendre à être dépouillé de nouveau sous le ministère du roi légitime. Dieu soit loué de tout ! Soignez votre santé, c'esf le seul bien qui me reste. J'écris : ne pensez plus à moi que pour m'aimer comme le plus attaché de tous vos amis passés, présens et à venir. »

Montgraham, 4 août 1817. — « ... Vous prêchez un converti sur le chapitre des expériences. Je ne crois à la reconnaissance de personne, et je sais parfaitement ce qui adviendrait dans un changement. C'est toujours moi que je satisfais dans ces cas-là ; jamais une idée d'intérêt ou de calcul ne me mène. Je suis malade et las, comme un chien, de la vie. Je finis ce billet, ne me sentant pas le courage d'écrire un mot de plus. »

Sans date [*1817*]. — « C'est donc moi qui dois vous consoler, lorsque j'avais besoin de tant de consolations. Pour ce qui me regarde, ne vous affligez pas : la seule chose que vous ayez à

redire au Duc [de Richelieu], c'est qu'à l'époque des Chambres, rien n'est faisable, et que, si c'est là l'idée qu'on a, il n'y a rien à faire, et il faut renoncer à tout rapprochement. Quant à ce que je pourrai devenir, il sera temps de nous lamenter, quand le jour sera venu. Tant d'événemens, de hasards, de circonstances peuvent déranger nos projets, que c'est folie de pleurer d'avance.

« Pour vos chagrins particuliers, c'est une autre affaire. Mais, chère sœur, la vie ne vaut pas mieux que cela : être trompé dans ce qu'on aime le plus, c'est comme tout le monde (1). Ou votre fille est entraînée par la jeunesse et elle vous reviendra ; ou elle ne reviendra pas, et vous serez dans la position où nous sommes tous. Moi, très certainement, je ne vous abandonnerai jamais : c'est une faible consolation, mais c'en est une. Je sens bien que mon dilemme ne vous convaincra pas, et qu'un dilemme n'empêche pas le cœur de saigner. Pourtant, il y a un repos dans la nécessité, et c'est ce qui fait que tant de victimes sont mortes courageusement dans la Révolution. Mourez au moral pour ceux qui ne vous aiment pas, et vivez pour ceux qui vous aiment. »

Ce lundi 8 [septembre 1817]. — « Me voilà revenu à Montgraham, en train de politique comme un chien qu'on fouette, plein de vous et de mes Mémoires, et sentant le vent d'automne, comme du temps du défunt René ! Et vous, que faites-vous dans votre Andilly ? Le soleil me fait rêvasser de l'Italie, et les hirondelles qui vont s'en aller semblent ne plus reconnaître leur confrère, en me voyant fixé dans cette triste Gaule. Partons pour Rome, ou pour toute autre chose aussi raisonnable que cela ? Cet accès passera, et alors, malheur aux ministres !

« Vous voulez de longues lettres ; je suis si bête que je ne puis arriver à la quatrième phrase. Je n'ai rien dans mon cerveau, mais dans le cœur beaucoup d'attachement pour vous. Écrivez-moi. J'attends vos lettres avec un plaisir toujours nouveau. Ne comptez pas trop sur les miennes... »

Ce jeudi, 18 septembre 1817. — « Ah ! mon Dieu ! La pauvre Nathalie ! Quelle fatalité me poursuit ! Ne vous ai-je pas dit que

(1) Un second mariage avait éloigné Félicie, la fille aînée de Mme de Duras, de sa mère. Ce fut la plus grande douleur de sa vie. On lira dans le livre de M. Pailhès les lettres navrantes où la pauvre mère révèle sa blessure intime à Rosalie de Constant.

tout ce que j'avais aimé, connu, fréquenté, était devenu fou? Et moi, je finirai par là. Il n'y a rien que je ne fisse ou que je ne donnasse pour voir *Mouche* heureuse. J'espère encore que sa tête se remettra. Il peut se faire que ce ne soit qu'un dérangement passager. Pour tout le bonheur qu'elle m'a donné, je ne puis rien pour elle. Chère sœur, c'est une déplorable impuissance que celle des amitiés humaines.

« Vous m'avez mal compris. Je ne vous demandais point de conseils. Je raisonnais sur ma position, tout simplement, la jugeant très bien et l'acceptant. Aucune parole de ces gens-là ne peut suffire : il faut des faits : allons donc comme nous sommes! Molé a réussi, et tous les gens de sa sorte réussissent : il est médiocre, bas avec la puissance, arrogant avec la faiblesse, il est riche, il a une antichambre chez sa belle-mère, où il insulte les solliciteurs, et une antichambre chez les ministres, où il va se faire insulter. Il a été de plus ministre sous Buonaparte et traître à ses sermens pendant les Cent-Jours. Voilà comment on devient ministre de la Marine, sans avoir vu d'autre vaisseau que les péniches que Buonaparte faisait construire à Chaillot. Je me trompe beaucoup, ou le peu qu'il est paraîtra au ministère. Je le connais, c'est un écolier, et du moins, je suis juge en capacité... »

Ce 26 septembre 1817. — «... Les ministres vont se renfoncer dans leur système... Quels pauvres diables! Au reste, je vais arriver avec un ouvrage. Je serai pacifique, si l'on veut, et prêt à attaquer, si enfin on ne veut pas servir la France.

« J'ai une extrême envie de voir la pauvre *Mouche :* j'ai le cœur déchiré de ce que vous me dites, et j'y pense continuellement. Quand aurons-nous un instant de bonheur et de repos? »

Ce dimanche matin [*28 septembre 1817*]. — « Je suis au Roi et à la France. On a fait des fautes, on peut les réparer. J'oublie tout le mal qu'on m'a fait, et si je puis être utile, je suis prêt... »

Ce mercredi 1er octobre [*1817*]. — « ... Tout cela périra, c'est certain : on n'est point criminel ou stupide à ce point impunément. Je ne compte au reste sur rien pour mes affaires particulières : la même politique, qui fait qu'ils ne sentent pas leur position, les empêchera de sentir la paix et la prépondérance

d'un homme. Mais je suis si intimement convaincu à présent de la chute de tout ceci, que je suis devenu d'un calme plat sur ce qui me touche. Ils ne peuvent plus me nier mes prédictions. Mes idées ont raison : cela suffit. Peu importe que ma personne ait tort.

« Je me fais une grande joie de vous revoir et pour longtemps. »

Lonné, ce 8 septembre [*1817*]. — « J'arrive avec un bon ouvrage, et un des plus désagréables et des plus effrayans qu'on puisse faire pour mes lâches persécuteurs. Il est court et peut être imprimé dans vingt-quatre heures. Je pense que le seul parti honorable pour moi est de suivre franchement ma ligne. J'ai assez jusqu'ici capitulé, attendu, écouté. A présent, il est trop tard, et il faut accepter ma position avec tous ses inconvéniens et ses avantages. J'ai grand besoin et grand désir de vous voir.

« Mille tendresses à *Mouche*. La pauvre créature ! »

Dimanche, 12 septembre [*1817*]. — « ... Quant à mes dispositions, elles sont toujours fondées sur la raison, quoique je sois résolu de faire ce que vous voudrez. Mais soyez sûre que, si vous êtes pour le silence et la faiblesse, je n'y gagnerai rien de la part de gens sans foi. Tout ce qu'ils veulent (si toutefois ils veulent quelque chose et mettent de l'importance à rien), c'est que je me taise sans rien faire pour changer ma position. Ils vous tiendront le bec dans l'eau, toujours parlant de conciliations, de nécessité de s'entendre; la session s'écoulera, j'aurai perdu le moment de l'attaque, et ils riront de vous et de moi. Je suis intimement convaincu que je suis noyé pour toute la vie du Roi, et peut-être après. J'ai un autre rôle : celui de chef d'une opposition honorable : je le perdrai aussi, si je ne me montre pas. Au reste, je suis si persuadé que toute cette machine dégringole, que tous les calculs sont vains.

« Soyez donc tranquille; je serai aussi faible, aussi muet que vous le jugerez à propos. Au fond, mon indifférence pour eux est grande; et comme dans tous les cas je me regarde comme perdu, mieux vaut l'être de la façon qui plaira à mes amis. »

Paris, le 29 juillet 1820. — « Comment avez-vous supporté le voyage? Je voudrais bien recevoir une lettre de vous. Ne vous découragez pas si d'abord les eaux ne vous font pas de

bien. Elles vous fatigueront peut-être, comme ces vilains bains soufrés que je prends à présent, et qui me font un mal horrible; mais après, vous vous trouverez mieux : vous reprendrez des forces et vous vivrez, comme je vous l'ai prédit, cinquante ans après nous. Je ne sais encore ce que je ferai et ce que je deviendrai. Je m'ennuie; j'écris un peu sur la politique... »

Paris, ce 10 août 1820.— « Votre petit mot m'a fait grand plaisir. J'espère qu'au moment où je vous écris, vous reprenez santé et courage. Vous resterez, comme je vous l'ai prédit, de longues années après moi, dans ce monde, pour me faire vivre dans votre amitié, au delà de ma vie. J'ai beaucoup souffert et souffre encore : je suis redevenu sourd d'une oreille, comme l'année dernière. Je vais recourir au même remède. Je pars dimanche prochain pour aller voir ma nourrice, la mer. J'irai à Dieppe, je m'y baignerai quelques jours, puis je reviendrai à Paris.

« Je ne veux point importuner M. de D[uras] de mes affaires ; je n'y pense plus ; je ne sais pas pourquoi on avait pensé à moi, puisque je ne demande rien. Ces gens-là ne peuvent pas vouloir de moi, nous l'avons dit cent fois. Je vivrai ma destinée. J'écris dans ce moment, et je ne sais ce que je ferai de ce que j'écris. Au reste, toute cette machine tombe : j'aurai averti de sa chute, et je me ferai écraser sous ses ruines. Que peut-on de mieux, quand on veut comme moi le Roi et les libertés publiques? Si j'échappe et que je survive à la monarchie, j'irai achever dans une chaumière, en Suisse, l'*Histoire de France*. Vous y viendrez, et nous parlerons de ces hommes dont nous n'aurons ni méconnu les fautes, ni abandonné les malheurs... »

Dieppe, ce 16 août 1820. — « Je suis ici depuis lundi. Cet air de la mer me fait un bien infini. Je passe mes jours à regarder ces flots qui nous ont vus naître : apparemment qu'on tient de son berceau comme de sa mère. Je suis allé revoir le château d'Arques, ce matin. J'ai cueilli un gros bouquet d'*immortelles* sauvages : elles avaient bien choisi leur sol. Mais les Henri, où sont-ils? Je vous dirai que je suis tout fier d'avoir retrouvé une preuve de mon ancienne mémoire. Dieppe est ma seconde garnison ; j'y étais en 89. J'ai reconnu jusqu'à la maison où je demeurais, le rivage où j'apprenais à faire l'exercice, et je me souvenais si exactement des ruines d'Arques, qu'il m'a semblé

que je les avais quittées hier. Et pourtant *quel hier !* Toute une monarchie a croulé, et moi, je ne suis bon qu'à finir.

« Je ne serai pas longtemps ici. On m'a rendu trop d'honneurs, ce qui m'oblige à trop de visites. Et puis, c'est surtout le mouvement de la voiture qui me fait du bien. Je continuerai mon voyage le long des côtes et reviendrai à Paris par Fervacques et Montboissier. Je n'espère presque plus avoir ici une lettre de vous. Je meurs pourtant d'envie d'avoir de vos nouvelles. Si vous comptiez mon amitié pour quelque chose, vous seriez assurée de guérir. *Jésus, fils de Sirach*, ne dit-il pas qu'un ami est la médecine du cœur ? Il a bien raison, et je vous dois le soulagement de beaucoup de peines de ma vie. »

Dieppe, lundi, 21 août. — « Vous êtes bien injuste. Depuis votre départ, je n'ai reçu aucune lettre de vous, excepté un mot où vous m'annonciez votre arrivée à Luxeuil. Je pouvais donc croire que vous vous trouveriez bien des eaux, ignorant qu'elles vous avaient fait mal. Je n'ose vous dire que le fond de votre santé est excellent. Vous ne voulez pas qu'on vous dise la vérité. Je ne suis « léger » en rien, et encore moins dans la vive et profonde amitié que j'aurai toujours pour vous, quoi que vous puissiez en penser. Je vous ai écrit régulièrement une fois par semaine, comme je vous l'avais promis. Puisque vous me donnez si rarement de vos nouvelles, je vais en faire demander chez vous. Si cela ne vous fatiguait pas, vous m'ôteriez une cruelle inquiétude, en m'écrivant un mot... »

Paris, 30 août 1820. — « ... Je voudrais que vous ayez au moins assez d'humanité pour me faire savoir de vos nouvelles, ne fût-ce que par Mlle Paumier. Je n'ai rien à vous dire sur vos injustices. Si j'osais hasarder quelques consolations sur l'état de votre santé, vous les prendriez pour de l'indifférence et de la légèreté. Vos souffrances vous rendent cruelle, et vous vous plaisez à blesser alors ce qui vous aime le plus. Me voici revenu, j'étais mieux de santé. Cet air de la mer m'avait fortifié. Je vais retomber dans mes langueurs. Au reste, nous nous en allons tous. La monarchie touche à sa fin. Au moins, ce ne sera pas ma faute. J'ai assez averti, crié ; j'ai sacrifié mon repos et mon existence pour des gens qui ne veulent ni voir ni entendre. Maintenant, comme il plaira à Dieu !

« Au nom du ciel, faites-moi donner de vos nouvelles, si vous ne pouvez pas m'écrire vous-même. »

1er septembre 1820. — « Je ne me suis pas lassé, mais j'ai eu à démêler ici l'affaire des *dames de Bordeaux*, que je devais présenter à Mme la duchesse de Berry. La vanité et la sottise des royalistes ont fait manquer une chose agréable pour moi, qui m'était tombée des nues et qui pouvait avoir pour notre [cause] un résultat heureux. De Sèze a voulu présenter la députation, malgré l'opposition des braves femmes qui criaient qu'elles m'avaient choisi pour leur interprète, et que c'était à celui qui avait pleuré sur la tombe à présenter le berceau. Je me suis, comme de coutume, retiré dans mon coin, et j'ai laissé les honneurs à ceux qui les désiraient. *Sic vos, non vobis.* Les dames avaient déposé le berceau chez moi, et du moins, j'ai gardé vingt-quatre heures la couche de l'héritier de la monarchie.

« Ma santé ne vaut pas grand'chose, mais je voudrais vous donner ce qui m'en reste. Je persiste à croire que vous me survivrez de vingt-cinq à trente ans. Le fond est excellent chez vous, et vos amis vous aimeront tant qu'il vous faudra vivre malgré vous et vos injustices... »

Paris, 3 septembre 1820. — « Votre lettre m'a désolé. J'étranglerais volontiers votre imbécile de médecin, qui vous aura dit ce que vous aurez voulu pour faire valoir ensuite sa science. Il vous guérira. Je le crois bien... et moi aussi, je vous guérirai; tous vos amis vous guériront, si vous voulez les écouter. Je sais bien que je vous impatiente en vous disant cela, mais je ne puis abonder dans vos injustes frayeurs. Vous croirez, si vous le voulez, que je ne vous aime pas, que c'est par indifférence que je ne vous vois pas aussi mal que vous le croyez. Mais je ne puis mentir à la vérité. Sans doute, vous souffrez et beaucoup, mais vous êtes au fond pleine de vie, je vous l'ai dit cent fois : vous me survivrez de vingt ou trente ans. Que ne donnerais-je pas pour vous persuader de cette grande vérité !...

« Je vous en supplie, calmez-vous. Ne soyez plus injuste envers vos amis. Cela vous fait trop de mal, et à moi aussi. Je vous écrirai. »

Paris, 10 septembre 1820. — « Votre lettre, quoique bien triste

encore, m'a cependant un peu consolé. Vous y êtes un peu moins injuste que dans les autres, et c'est toujours quelque chose de gagné! La saison s'avance, et il faudra bientôt que vous quittiez les eaux. Vous me direz ce que vous devenez, mais si vous vous déterminez à aller dans le Midi, vous passerez nécessairement par Paris; ainsi nous causerons de l'avenir. Que la monarchie s'en aille avant nous ou qu'elle nous survive, peu importe désormais! Comme je ne suis pas Roi, l'affaire ne me touche pas de si près. Je ne m'y suis que trop intéressé, et il est temps de garder pour moi quelques misérables jours qui me restent. Ce qu'il y a de sûr, c'est que rien n'éclairera ni la France, ni l'Europe. C'est la vieille société en enfance qui radote et qui se dissout... »

Jeudi 23 [*novembre 1820*]. — « Eh bien! on m'envoie à Berlin, dans le centre de la grande diplomatie. On assure qu'on va me rendre aussi le ministère d'État. Tout cela, dans les circonstances difficiles où je me trouve, ne me déplairait pas trop, si je n'étais obligé de vous quitter. Mais j'ai déclaré que je n'acceptais que pour revenir vite, et pour toujours, après la session. Il est certain que je ne pourrais jamais rentrer aux affaires sans passer par un point intermédiaire. Je n'ai pas encore vu le Roi, j'irai vous raconter l'*entrevue*. Pourtant, les Rois ne voulaient pas de nous dans leurs *antichambres!*... J'espère vous voir demain. »

Samedi soir. — « ... L'audience, très bien. Le maître, plus embarrassé que moi. Pas un mot de reproches. Il m'a dit, à ce que je lui disais sur ma politique, qui peut-être avait pu être en contradiction avec la sienne : *Nous commençons une nouvelle ère.*

« Ne me grondez pas. Ayez plutôt pitié de moi. Je ne sais à qui entendre. J'irai vous voir au premier moment... »

Jeudi matin. — « Je ne partirai pas, très certainement, sans aller vous voir. Oui, on raconte de moi des merveilles et on me met à la porte. Je vous dirai bien des choses. Voilà un temps bien rude pour vous. »

III

Le séjour de Chateaubriand à Berlin ne devait durer guère plus de trois mois. M. Bardoux a publié les principales lettres

que Mme de Duras et son « cher frère » échangèrent pendant cette courte absence. Elle savait qu'il écrivait souvent et longuement à Mme Récamier, et elle en souffrait : « Mon pauvre frère, disait-elle, cela est bien jeune pour un vieux diplomate. Le tour de l'amitié ne viendra donc jamais? Mais vous êtes comme la poule, vous jetez la perle et préférez le grain de mil. *Il est, je crois, mauvais pour l'âme d'être un écrivain pour exprimer ce qu'on éprouve.* Il doit y avoir moins de ressort pour les sentimens après qu'on leur a donné une issue, que lorsqu'on les a renfermés dans le cœur. » Mais elle n'en continuait pas moins à le protéger, à le conseiller, à calmer ses impatiences et ses colères : « N'espérez pas, lui disait-elle bien joliment, et non sans profondeur, n'espérez pas trouver des gens qui vous comprennent! Les talens supérieurs sont, pour les gens médiocres, comme Dieu pour les incrédules. Ils le prient pendant la tempête et l'oublient après. » Un moment, l'on put croire que Chateaubriand allait donner un démenti à l'aphorisme. Villèle, en succédant à Richelieu, le fait nommer à l'ambassade de Londres. Il entrevoit dès lors la possibilité pour lui de jouer dans l'histoire de son temps le grand rôle diplomatique et politique qu'il avait toujours rêvé; il n'a plus qu'un désir dominant : figurer au prochain Congrès, s'y imposer, et revenir de là ministre des Affaires étrangères. Les circonstances au total, — et l'amitié vigilante de Mme de Duras, — le servirent à souhait. René eut, comme l'on sait, l'honneur de représenter la France au Congrès de Vérone, il fut ministre, il eut « sa guerre, » une guerre qui fut, on en convient aujourd'hui, très heureuse au point de vue français. Mais il eut le tort de n'avoir point le triomphe modeste, et au bout de dix-huit mois de ministère, on lui inflige la plus humiliante des révocations. Moins de quatre ans plus tard, Villèle succombait à son tour sous les coups du grand écrivain, devenu le plus redoutable des polémistes.

La correspondance de Chateaubriand et de Mme de Duras reflète toutes les passions qui, au cours de ces sept années, agitèrent l'âme mobile de René. Mme de Duras a cette fois une autre rivale que celle qui n'a pas cessé de lui porter ombrage. Elle le sait, et elle souffre, non pas en silence, car elle aime trop pour ne pas se plaindre; et ses plaintes, ses reproches, ses exigences blessent souvent l'ami volage qui, d'ailleurs, lui revient toujours, et qui sait si bien se faire tout pardonner. Les lettres qu'elle

écrit au « tyrannique enfant gâté » sont parmi les plus touchantes qu'une amitié de femme a inspirées : « Vous me renverrez à mes romans pour vous délivrer de mes lettres. Hier, je suis restée à pleurer comme un enfant. Puis je me suis dit que c'était une folie. Quand on est jeune, on aime la douleur; quand on est vieille, on en a peur. On sent qu'on n'a plus la force de la supporter. » — « Savez-vous ce que c'est que l'amitié? Ce que c'est que de passer une longue matinée, sans voir arriver l'ami avec lequel on a l'habitude d'épancher son cœur, auquel on raconte et de qui on écoute toutes les misères qui remplissent la vie? J'ai fait arrêter toutes mes pendules pour ne plus entendre sonner les heures où vous ne viendrez plus. » — « Quoi! cher frère, notre amitié serait-elle comme celle dont M. de Laval disait qu'ils n'avaient pas de quoi aller jusqu'au bout? Je regretterais bien alors de n'être pas morte dans une de ces grandes maladies qui m'ont mise au bord du tombeau. J'aurais du moins emporté l'illusion qui a fait le charme de ma jeunesse. » — « Eh! mon Dieu! tout ce qui vous aime n'est-il pas quelque chose pour moi? Mais je ne veux pas qu'on prenne toute ma place, parce que j'ai la certitude que personne ne la mérite. » — « Relisez les lettres de la pauvre Lucile qui vous faisaient pleurer avec moi! Dans ce temps-là vous déchiriez son cœur, comme vous déchirez le mien, sans le faire exprès, ou plutôt ne le sentant pas. »

M. Bardoux a publié un certain nombre des lettres que Chateaubriand ambassadeur à Londres et ministre plénipotentiaire à Vérone adressait à « sa chère et tendre amie. » En voici d'autres qui, datées de 1821, 1822 et 1823, achèveront de nous renseigner sur l'histoire de leur amitié.

Samedi soir, 8 heures, 14 juillet [*1821*]. — « Les deux magots [Villèle et Corbière] ont eu hier une conversation avec le duc [de Richelieu]. Ils devaient donner leur démission. *Il n'y a rien de conclu.* Pendant ce temps-là, M. Pasquier m'avait écrit qu'il voulait me voir ce matin. J'y suis allé. Il m'a déclaré *qu'il fallait partir pour Berlin.* J'ai répondu que, mes amis sortant, je sortirais avec eux. Il m'a répété qu'il fallait absolument un ministre à Berlin. J'ai dit qu'alors, il était bien le maître d'envoyer qui il voudrait à ma place, puisqu'il était si pressé. Le tout en est resté là. Me voilà *démis* provisoirement.

« Je crois que Pasquier a été trop vite. Je crois à une intrigue indépendante du sot duc. Ma position est très bonne. La démission *n'est pas venue de moi;* elle m'a été demandée. Je n'ai dit ni oui, ni non positivement. Maintenant, je laisserai faire. Je ne dirai pas un mot de cette singulière aventure. Je les laisserai venir. Pasquier était furieux au fond de l'âme. Je ne sais ce qu'il avait.

« Croiriez-vous que les deux magots ne m'ont seulement pas fait dire ce qui s'est passé entre eux et Richelieu, quoique je leur eusse écrit que Pasquier me demandait? Gardez le silence le plus profond sur tout cela. Brûlez le billet... »

Mardi, 9 heures et demie [*24 juillet 1821*]. — « Votre colère me fait rire aux larmes. Moi, je suis rentré dans mon naturel. Je me sacrifie pour les autres, et j'en ai une vraie joie... J'ai parlé aujourd'hui aux Pairs; on dit « bien, » et sans blesser personne. Enfin j'ai maintenu l'honneur, et j'irai vous voir. Qu'y a-t-il de mieux? »

[*27 juillet 1821*]. — « Vous savez bien que mes fins de mois sont toujours pénibles. Je n'ai pas comme vous le vivre et le couvert. Je suis donc obligé de courir. Vous croyez trop cet intrigant qui prétend toujours avoir tout inventé et tout fait Au reste, comme il plaira à Dieu! Quand le Duc de Bordeaux arrivera, je m'en irai. Ainsi, peu m'importe! J'en ai assez de la race. »

Samedi matin, 8 heures, 17 novembre [*1821*]. — « ... Je vous prédis que toutes vos folles idées s'en iront, parce qu'elles n'ont pas le moindre fondement.

Le temps qui me prend par la main
M'avertit que je me retire!

« Bonjour, très chère et aimable sœur, je sens surtout combien vous êtes injuste, quand je vous quitte... »

Mardi matin, 20 novembre 1821. Fervacques, par Lisieux. — « Je suis bien empêché. Si je vous écris, vous direz que je veux réparer. Si je ne vous écris point, vous vous plaindrez de l'amitié trahie. Vous prendrez donc ma lettre comme vous voudrez. Me voilà dans ce château qui aurait pu être à Clara; il me fait bien vieux : que d'années se sont déjà écoulées, depuis que

j'y suis venu pour la première fois! Vous jugez bien que j'ai recommencé mon rêve éternel. Je ne vois pas une solitude que je ne sois tenté d'y vivre et d'y mourir. Vous ne me croyez pas; mais pourtant le seul désir qui survit à tous les autres, et qui revient sans cesse, et qui m'a persécuté dans ma jeunesse comme sous mes cheveux gris, doit avoir un principe dans mon naturel. Mon mal est d'être né propre à plusieurs choses, mais mon penchant est bien réel pour un seul état, le repos et l'oubli...

« J'attends de vous une de ces bonnes lettres comme à Berlin. »

Samedi matin, 15 décembre 1821. — « Vous êtes toujours admirable pour vos amis. Je sais que Villèle *dit bien*, mais peut-être *fait-il mal*. Il est poussé dans ce moment par l'opinion royaliste qui jette les hauts cris. Je ne crois pas un mot de l'opposition du Roi. C'est le prétexte éternel, et je sais au contraire que le Roi dans ce moment était mieux pour moi que pour eux. C'est uniquement la faute de Monsieur et de mes prétendus amis. Je regrette, je l'avouerai, les Affaires étrangères. Je suis convaincu que j'y aurais réussi *en dedans et au dehors*. L'Instruction publique ne me plaît point du tout. Mais je n'ai pas besoin de faire le dégoûté. Je n'aurai rien et je m'en console... »

[*Au Mesnil*], *ce mardi soir* [*18 décembre 1821*]. — «... Je serais heureux ici, si je pouvais l'être où vous n'êtes pas, et si je ne recevais de Paris des lettres qui m'impatientent et qui me troublent. J'ai envie, si cela continue, de rompre toute correspondance avec le genre humain et de mettre un terme à des tracasseries que je ne puis plus supporter. Plus je tâche de n'offenser personne, plus on exige de moi. Je suis trop bête et trop bon. Je me corrigerai. Au reste, chère sœur, c'est bien de tout cela qu'il s'agit! La politique le matin, le travail le soir, ont bien de quoi m'occuper. Bon Dieu, quand serai-je riche, en paix, seul avec mes livres, oublié en quelque coin du monde, excepté de vous? Votre amitié me console de tout... J'ai vu dans la *Gazette* les honneurs de mon ami Mathieu : le voilà chef de l'*injustice*. Cela va bien avec son nom. Bonjour, chère sœur bien-aimée. Croyez que je vous suis attaché pour jamais, et que votre amitié est pour moi le premier des biens. »

8 heures [*fin décembre 1821*]. — « On vous trompe et moi

aussi. Croiriez-vous qu'ils ont eu l'insolence de me faire demander indirectement si j'accepterais la présidence de l'Instruction publique *sans entrer au Conseil?* Moi, chef de division sous Corbière! Les misérables! Je n'ai jamais été si blessé. Mathieu a déjà perdu la tête de joie. Il faut prendre notre parti et ne plus nous tourmenter de cela. D'ailleurs, chaque jour qui s'écoule rend la chose plus difficile. Au reste, ils parlent aussi, mais vaguement, d'une ambassade. Voilà mes nouvelles. Savez-vous autre chose?... »

9 heures. — « J'en tremble de colère en vous écrivant.

« *L'Instruction publique sans entrer au Conseil! Monsieur* me demande à l'instant, sans doute pour me prêcher dans le même sens. Je vais lui dire tout ce que j'ai sur le cœur... »

[*Janvier 1822.*] — « Eh! bon Dieu! Je sais tout cela. Que voulez-vous que j'y fasse? N'est-il pas clair que Mathieu doit nommer Adrien de préférence à moi? Et d'ailleurs, cette ambassade, me la propose-t-on? Rester en dehors de tout est ce qu'il y a de mieux.

« Vous radotez sur l'Abbaye. Je n'y dis rien, je n'y fais rien, mais ce bruit que je dois ou que je veux aller à Londres, est si public, si général, c'est une idée si naturelle et qui se présente à tant de monde, qu'on dit cela partout sans qu'il y ait de secret confié ou trahi.

« Je suis enfin en paix, parce que je ne veux rien et que je me suis habitué à cette idée. Alors, peu m'importe l'opposition du Centre ou le refroidissement de la Droite, s'il doit avoir lieu. Pouvez-vous me demander ce que je deviendrai? Je deviendrai *moi*. Je suis désolé de votre rhume. »

Vérone, le 18 octobre 1822. — « Je vous ai écrit en arrivant ici. Je n'ai rien à vous dire de nouveau. J'ai dîné hier chez le prince Metternich. Je dois voir demain les empereurs et les rois. On dit toujours que dans un mois tout sera fini. Chacun est pressé de s'en aller. Mathieu parle de nous quitter dans huit ou dix jours, mais je pense qu'il restera jusqu'à la fin du Congrès. On s'ennuie beaucoup ici... Ce qui m'afflige, c'est que l'Italie ne me fait rien. Je ne suis plus qu'un vieux voyageur qui ai besoin de mon gîte, et puis de ma fosse. Quand on a âge de Congrès, tout est fini... »

Vérone, ce 25 octobre 1822. — «... J'ai vu tous les rois, princes et princesses. L'empereur d'Autriche est excellent et l'empereur de Russie, comme de coutume, généreux, noble et admirable pour nous. Il m'a parlé hier de la France avec une élévation de sentimens, une délicatesse qui me mettait les larmes aux yeux. Tout ce que je puis vous dire, c'est que notre position est bonne, que nous n'avons rien à craindre de qui que ce soit au monde, et que tout me fait espérer que nous sortirons de ce Congrès avec honneur pour nous et sûreté pour notre pays.

« Je ne puis vous dire si je plais à ces rois et à leurs ministres. On ne sait jamais ce que les autres pensent de vous. Je suis arrivé ici sans soutien. Tout était armé contre moi. J'ai vu des gens qui me souriaient et qui auraient voulu m'étouffer. On avait évidemment travaillé à faire naître contre moi des préventions de toutes les sortes. Je me suis contenté d'être poli, de me promener au soleil, de peu parler, de répondre quand on m'a interrogé, ne recherchant, ni ne fuyant personne. J'ai eu des conversations sérieuses avec le prince Metternich, M. Gentz, le comte de Bernstorff, M. Nesselrode, et même Pozzo.

« — Je suis bien aise, m'a dit l'empereur de Russie, que vous, particulièrement, soyez venu ici. On gagne à se voir mutuellement. Vous connaîtrez par vous-même ce que c'est que l'*Alliance*. Bien des gens la calomnient, et vous pourrez dire qu'elle est fondée sur les motifs les plus désintéressés et les plus purs. »

« Ce Congrès sera pour moi une rude épreuve, et le chef-d'œuvre de ma conduite politique serait d'y avoir détruit tout ce que la haine et l'envie ont amassé contre moi de calomnies depuis huit ans. Je ne m'en flatte pas, mais j'aurai déjà beaucoup gagné si j'ai forcé l'inimitié à l'estime et si les intrigues viennent échouer contre mon peu de savoir-faire et ma droiture naturelle... »

Vérone, jeudi soir, 31 octobre 1822. — «... Il y a ce soir même une première séance du Congrès à laquelle j'assisterai. Il y sera question de l'Espagne. Nous avons déjà des notes des hauts alliés très favorables à la France. Le prince Metternich m'a fait dire d'un autre côté qu'il désirait avoir une conversation particulière avec moi. Quand M. de Montmorency sera parti, et il doit partir dans huit jours, il est probable que les affaires se rapprocheront de moi. Je vois des symptômes de changement. On commence

à avoir moins peur de ma *réputation*, et les préventions, si longtemps entretenues par des amis, peu à peu se dissipent... »

Vérone, ce 5 novembre 1822.

« Ah! si vous ne régnez, vous vous plaignez toujours!

« Vous régnez pourtant, et cela ne vous empêche pas de vous plaindre : voilà vos jugemens! *je n'ai pas reçu un seul mot de Mme R[écamier]*; quant à cette pauvre femme qui était à l'infirmerie, vous ignorez que la supérieure est sa cousine : vous devriez mourir de honte... Voulez-vous savoir ma vie? Je me lève à sept heures et demie, je déjeune à huit heures et demie avec Hyacinthe : à dix je m'habille. Mathieu m'envoie chercher, ou je vais chez lui parler des affaires; à midi, je rends ou je fais quelques visites, à trois heures, je vais me promener seul; à cinq, je dine avec mes jeunes gens; à neuf, je me couche, s'il n'y pas congrès chez M. de Metternich. On ne voit ni princes, ni empereurs. Chacun vit à part de son côté...

« Je passerai par Gênes que je ne connais pas, et après cela, je renonce à tout voyage. J'en ai assez. »

Vérone, ce 11 novembre 1822. — «... Je vous parlerai à fond du Congrès dans ma grande lettre qui partira demain et qui vous arrivera peut-être aussitôt que ce billet. Reconnaissez-moi donc au moins la vertu de l'exactitude...

« Henri [de Rauzan] se porte toujours bien. Nous avons tous été souffrans d'un mal peu agréable pour un Congrès. Nous sommes tous guéris : on attribue cela à l'eau du pays. Jugez toutes les plaisanteries que feront sur nous les libéraux... »

[*Paris, 27 décembre 1822*]. — « Que de pauvretés!

« Ayez pitié de moi et non de vous! Le Roi m'a donné l'ordre d'accepter. J'ai obéi, mais comme un homme qu'on mène à la potence. J'y périrai, et vous en savez la cause. Je ne puis vous dire si je pourrai vous voir ce soir. Je l'essaierai. »

Samedi [*28 décembre 1822*]. — « Monsieur, au lieu de me presser d'accepter, m'a serré dans ses bras et m'a dit que j'agissais comme un héros, et qu'il approuvait mon retour à Londres où d'immenses affaires m'attendaient. Qui est-ce qu'on attrape?

Au reste, que je serais son ministre, qu'il fallait toujours que je défendisse Villèle, sans lequel il n'y avait pas de salut, etc. Ceci a fixé toutes mes irrésolutions. Je reverrai ce matin Villèle et j'irai vous dire à deux heures où en sont les choses. Blacas est venu hier me dire qu'il ferait *sous* moi tout ce que je voudrais. Enfin nous avons l'objet de tous nos vœux, *un ministère refusé!!!* »

3 janvier 1823. — « ... Véritablement, vous me feriez renoncer à vous voir. Savez-vous que je me suis couché à minuit et levé à deux heures, que j'ai fait cette nuit toutes mes dépêches pour l'Espagne, l'Angleterre. Il y a trois jours que je fais ce métier, et vous me tracassez. Je suis changé, de fatigue, au point d'alarmer mes amis. Je porterai l'ordonnance. J'irai, si je puis, vous voir, mais songez que cette tyrannie n'est pas de l'amitié. »

Février 1823. — « Lagarde est arrivé le 3 [février] à Bayonne. Je n'ai pu aller vous voir hier et je ne pourrai y aller encore aujourd'hui. Nous avons conseil, et je travaille pour la grande bataille demain à la Chambre des députés. Priez Dieu pour moi. »

Lundi [*1823*]. — « Il est bien inutile que je me retire pour travailler, si je reviens à Paris. Quand je ne fais rien, vous criez ; quand je m'occupe, vous ne le voulez pas : voilà les amis !... »

Mardi matin 22 juillet. — « ... J'irai vous voir la semaine prochaine, et puis viendra le grand jour de la délivrance de Ferdinand. *Soignez-vous bien, et surtout ne vous livrez pas à toutes vos folles tristesses. Travaillez, faites un nouveau* Moine (1); *votre tête vous laissera en repos.* »

Vendredi matin [*12 septembre 1823*]. — « Certainement, ma sœur et mon amie, et pour toujours, malgré Cadix et le vent d'est. Cadix, j'espère beaucoup : la chose doit être assurée à présent, puisqu'on a dû attaquer l'île de Léon du 8 au 10 septembre. Attendons donc quelques jours. Nous saurons cela du 15 au 17. Mais cette fortune, cette changeante fortune ! Vous ne sauriez croire combien je m'en défie. Je voudrais bien n'avoir rien à faire avec elle. »

(1) Roman malheureusement resté inédit de Mme de Duras.

Mercredi, 24 septembre 1823. — «... Vous m'avez blessé ce soir au point que je ne vous le pardonnerai jamais. Il y a un terme à tout, et quand l'injustice va si loin, elle affranchit. »

Mercredi matin [*1er octobre*]. — « ... Un mot d'amitié? Ne vous ai-je pas dit depuis vingt ans un million de paroles? »

Samedi matin [*4 octobre*]. — « Chère sœur, rien de nouveau. Ne grondez pas, nous sommes au milieu de l'événement, et en vérité, je ne puis quitter Paris pour un seul quart d'heure. »

Mercredi matin. — « Je dîne à 5 heures et demie chez l'ambassadeur d'Autriche; ainsi, je ne pourrais vous voir très tard. A demain donc. Je ne puis rien à toutes les folies tristes que vous me dites. Vous aurez vos étrennes, mais je voudrais que vous puissiez passer vingt-quatre heures au ministère pour juger de mes *loisirs*. »

Dimanche. — « Je ne sais ce que vous voulez. Vous me tourmentez. Vous me faites mourir de chagrin. Soyez injuste, puisque vous voulez l'être. Je ne sais plus de remède à une imagination qui gâte tout, exagère tout et détruit tout. »

[*1823*]. — « Mme de C*** n'est point ici. Je suis accablé de travail. J'ai pourtant fait mettre mes chevaux pour aller vous voir. Mais cette violence est bien peu fondée... »

[*1823*]. — « *Votre ennemie* n'est pas arrivée. Hier, c'était le conseil, j'ai été forcé d'aller chez le Roi. Lisez le journal. Bon Dieu! ne recommencez pas vous-même vos tracasseries... »

***

Les dernières années de Mme de Duras n'ont guère été qu'un long martyre. A ses peines morales, dont sa vive imagination lui faisait souvent exagérer l'acuité, étaient venues se joindre de violentes souffrances physiques. Elle avait en vain cherché un « divertissement, » — ou un dérivatif, — dans les Lettres. Les deux romans que nous avons d'elle, — et dont l'un au moins, *Édouard*, mériterait d'être mieux connu, et non pas seu-

lement parce qu'il est une des « sources » de *Dominique*, — ses *Réflexions et Prières* nous font regretter qu'elle n'ait pas commencé plus tôt et fourni une plus longue et plus active carrière d'écrivain. Comme Mme de Sévigné, — à qui M. Pailhès la compare finement, — elle avait éminemment le tempérament littéraire, je veux dire un certain tour d'esprit et d'imagination, et le don de l'expression. Qu'il soit entré un peu de « littérature » dans son affection pour Chateaubriand, c'est ce qui me paraît l'évidence même, et c'est ce qui, peut-être, nous autorise à ne pas prendre trop à la rigueur ses lettres éplorées et gémissantes. Les hommes ou les femmes de lettres sont ainsi faits, hélas! que leurs expressions dépassent toujours un peu leur pensée, ou leur sentiment intime. A leur insu, ils arrangent, pour l'exprimer, ce qui se passe au fond de leur cœur, et, en l'exprimant, ils s'en « soulagent. » C'est la commune rançon de leur talent et de leur succès, ou de leur gloire. A en croire certaines lettres de Mme de Duras, Chateaubriand eût été le plus inconstant, le plus ingrat, le plus égoïste des amis. En réalité, il n'était pas aussi noir que la « chère sœur » se le représentait parfois.

« Non, ma chère Rosalie, — écrivait-elle en 1823, dans un jour de justice, à Mlle de Constant, — M. de Chateaubriand ne m'a point abandonnée. Son amitié m'a toujours été fidèle, et la mienne l'a suivi dans toutes ses fortunes. Depuis quinze ans, je le vois tous les jours; il n'a jamais cessé de m'être attaché, et son affection est aussi une consolation dans ma vie, un adoucissement à mes peines. Mais un des résultats d'une grande douleur, c'est d'empêcher de jouir de ce qui nous reste : on a perdu la sécurité, on n'ose s'appuyer sur rien, et cela suffit pour tout gâter. »

Cette « grande douleur, » c'est celle que lui causa le détachement de sa fille Félicie, qu'elle avait aimée tout d'abord, — et préférée, — comme elle aimait toutes choses, d'un amour passionné, et qui, au fond, fut peut-être moins dénaturée, moins coupable elle aussi, que sa mère n'a voulu le croire... Mais nous sommes toujours mauvais juges des douleurs d'autrui; et que l'imagination y ait eu sa part ou non, celles dont témoignent les lettres de Mme de Duras à Rosalie de Constant dans les quatre dernières années de sa vie n'en sont pas moins réelles et navrantes. Toute malade qu'elle soit, elle continue à s'intéresser très activement aux faits et gestes du « cher frère. » Elle

écrit d'Andilly à son amie de Lausanne, le 24 juillet 1824 :

« M. de Chateaubriand y viendra [à Andilly] après le départ de sa femme qui va passer quelques mois en Suisse, mais ce n'est pas dans la partie que vous habitez. Vous jugez que j'ai été bien fâchée de cette rupture [entre Chateaubriand et Villèle], je ne vois pas de repos possible sans cette union de deux hommes que rien n'aurait dû éloigner l'un de l'autre et qui pouvaient faire tant de bien. Je veux oublier la politique où les femmes ne sont guère que par sentiment. Je voudrais que M. de Chat[eaubriand] travaillât, mais il n'en fera rien. Son *Histoire de France* eût été admirable. Je lis Froissart qui me fait doublement regretter que M. de Chat[eaubriand] ne soit pas le Froissart de nos temps! Qui pourrait les peindre mieux que lui? »

Elle disait un peu plus tard de Mme de Chateaubriand : « C'est une personne qui a de l'esprit et surtout de l'originalité; elle adore son mari et cela me paraît sa meilleure qualité (1). » Et, en 1826, les deux époux ayant formé le projet de passer quelque temps à Lausanne, elle adresse lettres sur lettres à Mlle de Constant pour la prier de se mettre à leur disposition et de leur procurer une maison meublée à leur convenance (2). « Ce ménage ne procède point comme tout le monde, écrivait-elle à son amie; mais il a tout ce qui est bien et bon à vivre, et vous les aimerez. » Et encore : « J'ai eu tort de ne pas vous prévenir sur les défauts de M. de Chat[eaubriand]. C'est un sauvage et le plus insociable des sauvages. Quand il était ministre ou ambassadeur, on ne pouvait parvenir à lui faire visite ; ne cherchez donc pas à le mettre dans le monde. Il est plus touché que je ne puis vous le dire de vos bons soins; c'est vous qu'il aime à voir, et la confiance viendra. » Mais elle souffrait toujours, de jalousie peut-être autant que de ses misères physiques. « M. de Chateaubriand, disait-elle à Rosalie, ne me croira malade que quand je serai morte : c'est sa manière : elle épargne bien des inquiétudes, et si j'avais eu cette manière d'aimer, il est probable que je me porterais mieux. » Or, cinq jours après, Cha-

(1) Voyez à cet égard G. Pailhès, *Mme de Chateaubriand d'après ses Mémoires et sa Correspondance*, 1887; *Mme de Chateaubriand : Lettres inédites à Clausel de Coussergues*, 1888; *Chateaubriand, sa femme et ses amis*, 1896; Bordeaux, Féret; — et *les Cahiers de Mme de Chateaubriand*, publiés intégralement avec introduction et notes, par M. J. Ladreit de Lacharrière. Paris, Émile-Paul, 1909.

(2) Voyez les deux aimables et intéressans volumes de Mlle Lucie Achard sur *Rosalie de Constant, sa famille et ses amis;* Genève, Eggimann.

teaubriand lui écrivait, en réponse sans doute à de nouvelles suspicions et à de nouvelles plaintes : « Je vous écrivais de mon côté, tandis que vous m'écriviez du vôtre. Votre bonne écriture m'avait tout réjoui, et puis j'ai trouvé que vous souffriez de nouveau. Je vous prêche une patience que je devrais avoir pour moi. Je souffre des maux cruels dans la jambe droite. Le pays est affreux pour les rhumatismes. Mes nuits sont comme celles du maréchal avant qu'il fût ambassadeur. Je les passe assis dans mon lit avec des rages de jambes comme on a des rages de dents. Le jour, je me traîne sur une béquille sous le bras. Convenez que je prendrais bien mon temps pour être amoureux avec des lunettes sur le nez et une béquille sous le bras. »

Rassurée un moment par ces déclarations, la pauvre malade aurait voulu faire un peu partager à son amie les sentimens qu'elle éprouvait pour René. Elle écrivait, non sans clairvoyance, à Mlle de Constant : « Ma chère, vous me parlez en énigmes sur M. et Mme de Chat... Vous ne me dites pas la vérité, et je veux la savoir. Vous n'en avez pas été contente, je le crains, cela m'afflige. Ils sont sauvages ; il est difficile de faire connaissance avec eux, mais ils sont bien reconnaissans de votre bonté et de tout ce que vous avez fait pour eux... Chère Rosalie, écrivez-moi, brisez la glace sur les Chateaubriand, dites-moi le fond de votre cœur. Hélas ! sans doute il n'est pas toujours ce que je voudrais et m'a souvent affligée ; mais *la perfection de caractère ne peut être donnée que par la religion à ceux que le talent et le génie possèdent : ils ne sont pas eux-mêmes les trois quarts du temps.* »

Quelques semaines après, à la suite d'une attaque de paralysie, elle écrivait encore avec mélancolie, mais avec plus d'amertume : « J'ai été si malade que je n'ai pu écrire depuis trois semaines, ni vous remercier de cette jolie fleur, encore moins du vase que M. de Chat[eaubriand] avait si bien oublié qu'il m'en a parlé avant-hier pour la première fois et que je ne l'ai pas encore en ma possession. *Les génies ont de ces oublis. Heureux quand ils ne s'étendent qu'aux objets matériels !* » Mais, la maladie aidant, elle finissait par se départir de toute indulgence : « Je n'ai point votre petit vase. M. de Chat[eaubriand] a encore oublié de me l'apporter hier, il oublie tout, *et surtout ceux qu'il aime :* le tien n'est rien pour lui. Je l'ai vu deux fois, depuis son retour, dont hier était une ; je lui ai dit que vous en seriez scandalisée. Il faut l'aimer quand même, mais [ne] *jamais compter sur*

ce qui exige un sacrifice. A Paris, il vient tous les jours, je suis sa promenade et son habitude. Ici, il faut une journée, et chaque jour il dit : Demain. Voilà l'homme ; et voilà ce qui fait que toutes les personnes qui l'ont aimé ont été malheureuses, quoiqu'il ait de l'amitié *et surtout beaucoup de bonté.* »

Le jugement, cette fois, était sévère jusqu'à l'injustice. Assurément, Chateaubriand était oublieux, fantasque, et je ne dirai pas égoïste, mais *égotiste,* comme tous les hommes de génie. Mais il n'aurait pas été tant aimé, s'il n'avait pas été aimable, et capable, tout comme un autre, de sacrifice et de dévouement. Nous savons que, pendant ces dernières années de Mme de Duras, il lui donnait le plus qu'il pouvait de son temps, s'ingéniait à la distraire par ses visites, ses conversations, les lentes promenades qu'elle faisait à son bras. Il lui écrivait un 1er janvier : « Ma vie ne sera pas bien longue, mais ce qui m'en reste est à vous. Je ne sais pourquoi je suis si sensible aux nouvelles années. Qu'y a-t-il de différent entre hier et aujourd'hui ? Apparemment qu'un 1er janvier est un jour où l'on tourne la tête et où l'on regarde derrière soi sur le chemin qu'on a parcouru. Je vois que j'ai marché avec vous, et j'achèverai avec vous le voyage. »

Voici peut-être la dernière, ou tout au moins l'une des dernières lettres qu'elle reçut de lui :

Paris, le 27 décembre 1827. — « Cette lettre vous arrivera le 1er janvier pour vous souhaiter la bonne année. Elle le sera pour nous, car enfin vous nous reviendrez. Vous cesserez d'avoir vos amis en antipathie, et comme le temps vous aura prouvé que votre maladie, pour avoir été longue, n'a rien cependant de grave, rassurée sur l'avenir, vous voudrez le passer au milieu de ceux qui vous aiment.

« Je ne puis vous mander les caquets de la société, puisque je ne sors pas de mon hospice, mais je puis vous parler des bruits politiques. Ma position est complètement changée. Les dernières élections ayant prouvé que toute la France est constitutionnelle et monarchique, on convient que j'avais raison. Il n'y a rien de plus comique que d'entendre aujourd'hui la Cour même parler de la Charte et de la nécessité de marcher avec les libertés publiques. On ne parle que d'un ministère de coalition, et personne ne sourcille au nom même de Royer-Collard et de Casimir Perier. En effet, il n'y a qu'un ministère de coalition

possible et raisonnable. Avec cela, on aura la session la plus tranquille et la France la plus heureuse et la plus satisfaite. Si, depuis dix ans que nous leur crions d'entrer franchement dans la Charte, ils avaient voulu nous écouter, ils se seraient épargné bien des maux.

« Il est à peu près démontré que Villèle ne peut pas attendre la réunion des Chambres pour se retirer. Si la soif du pouvoir le poussait jusqu'à braver l'orage, il serait assommé par l'Adresse, et ce serait à lui un véritable crime de mettre la couronne en lutte avec le pouvoir démocratique. Mais vous connaissez son audace, sa légèreté et ses continuelles erreurs. Il est homme à rêver qu'il a une majorité, quand il est démontré qu'il n'aurait pas 50 voix dans la Chambre des députés, et qu'il n'a pas même la majorité dans la Chambre des pairs, malgré les 76. Il s'est trompé toute sa vie, et sur tout. Avant les élections, il assurait qu'il aurait dans les collèges 322 ou 323 voix pour lui: il n'avait de doute que pour cette seule vingt-troisième voix!

« Vous me demandez ce que je serai dans le ministère futur. Dieu et le Roi le savent, et j'ai aussi mon secret. Il trompera bien du monde qui croyait à mon *ambition effrénée*. Quoi qu'il en soit de l'avenir, tous ceux qui veulent être ministres dans toutes les nuances d'opposition, croient avoir besoin au moins de ma non-opposition pour marcher. Ils peuvent être tranquilles. Je ne désire et n'appelle que le repos pour moi, la gloire pour le Roi et une liberté raisonnable pour la France.

« Quand vous reviendrez, vous retrouverez tous les orages passés, toutes les questions politiques décidées. Quand on ne contestera plus nos institutions, on n'en parlera plus, les journaux redeviendront ce qu'ils doivent être; ils perdront ce ton passionné que produisent l'irritation et les contestations vives. On s'occupera de littérature et d'art. Vous reprendrez votre sceptre, et je passerai auprès de vous mes vieux et derniers jours.

« Hommages et grâces nouvelles pour le nouvel an à la signora Clara. »

Il essayait ainsi de donner le change à son amie, mais sans se faire beaucoup d'illusions sur le sort qui lui était réservé, car il écrivait, le 15 janvier 1828, à Mme de Cottens:

« Je suis menacé d'un grand malheur: Mme de Duras se meurt à Nice: vous avez vu passer à Lausanne cette pauvre

femme, comme vous avez vu passer Mme de Custine. J'étais destiné à voir revenir deux cercueils de cette terre où vous respirez et où votre bonté pour moi promettait des consolations à ma vie. Au moment où je vous écris, j'ai envoyé savoir des nouvelles de mon admirable et ancienne amie, et peut-être vous apprendrai-je, avant de fermer cette lettre, l'arrêt fatal. »

Le 18 janvier, Mme de Duras expirait. Le 26 décembre, elle s'était fait relire son testament de 1820 : elle léguait au « cher frère » une copie de la *Sainte Famille* de Raphaël, par Mignard, une copie de son portrait, et la pendule de son cabinet, — celle qui, tant de fois, avait sonné ce qu'ils appelaient « l'heure sacrée, » et qu'elle avait fait arrêter en 1822, « pour ne plus entendre sonner les heures où il ne viendrait plus. »

Le 3 février 1828, Chateaubriand répondait en ces termes aux condoléances de Mme de Cottens :

« Je vous remercie, madame ; ma peine est profonde, et beaucoup plus que je ne le dis et *ne le veux* et *ne puis* l'exprimer. Mme de Rauzan [Clara] arrive aujourd'hui ; *je ne sais si j'aurai le courage de la voir*. Dieu, au reste, est pour tout cela dans notre vie ; et que ferions-nous, sans ce dernier et impérissable appui ?

« Je vous remercie encore : dites aussi à Mlle de Constant que je prends part à sa douleur comme elle a la bonté de prendre part à la mienne. »

Et en 1839, il écrivait enfin dans les *Mémoires d'Outre-Tombe :*

Depuis que j'ai perdu cette personne si généreuse, d'une âme si noble, d'un esprit qui réunissait quelque chose de la force de la pensée de Mme de Staël à la grâce du talent de Mme de La Fayette, je n'ai cessé en la pleurant de me reprocher les inégalités dont j'ai pu affliger quelquefois des cœurs qui m'étaient dévoués. Veillons bien sur notre caractère. Songeons que nous pouvons, avec un attachement profond, n'en pas moins empoisonner des jours que nous rachèterions au prix de tout notre sang. Quand nos amis sont descendus dans la tombe, quel moyen avons-nous de réparer nos torts ? Nos inutiles regrets, nos vains repentirs sont-ils un remède aux peines que nous leur avons faites ? Ils auraient mieux aimé de nous un sourire pendant leur vie que toutes nos larmes après leur mort.

Si Mme de Duras avait pu lire ces lignes, de quel cœur elle eût pardonné à René toutes les « inégalités » dont il l'avait fait souffrir !

VICTOR GIRAUD.

LA MÊLÉE DES RELIGIONS EN ORIENT

I

Nous l'avons tous rencontré, ce Musulman sceptique, ce viveur aimable et souriant, qui, après un dîner généreux, jetait, devant nous, son tarbouch par-dessus les moulins. Si ce n'était pas à Constantinople ou au Caire, c'était à Londres ou à Paris. S'il n'était pas attaché d'ambassade, il était ministre, wali, ou, pour le moins, général de division en disponibilité. Invariablement, il nous a tenu le même langage, à nous braves gens d'Europe : « L'Islam?... nous nous en détachons de plus en plus! D'ailleurs, c'est la moins gênante, la plus simple et la plus positive des religions!... Oui ! qu'est-ce, au fond? Un vague déisme, n'est-il pas vrai?... Ce n'est pas cela qui empêchera votre science de marcher! »

Ce petit discours tendancieux produit toujours son effet. Il y a tant de bonnes âmes qui ne demandent qu'à y croire! Celui qui vous le débite et qui, d'ailleurs, peut être parfaitement sincère, ne vous l'adresse point sans intention. Il sait très bien qu'aux yeux d'un Occidental, la religion islamique est la pierre d'achoppement où viendra se briser toute tentative de progrès. Pour nous, il ne saurait être question d'une transformation générale du monde musulman, tant que l'esprit religieux de la masse ne s'y sera point modifié. Tout le problème est là! Nous en sommes intimement convaincus. Et cependant, parce que la solution en est très ardue et très complexe, parce qu'elle met en jeu des

passions éminemment irritables, en vertu d'un accord tacite, nous faisons le silence sur cette grosse affaire. Nous la reléguons à l'arrière-plan. Nous voulons espérer qu'avec le temps les choses s'arrangeront d'elles-mêmes. Nous nous contentons d'une déclaration amicale comme celle de ce galant homme. Tout passe, tout se tasse. L'action lente de nos idées influencera peu à peu les parties les plus réfractaires de l'Islam ! Nous avons confiance dans l'œuvre du temps et dans la victoire finale, infaillible, de nos principes civilisateurs.

A la vérité, l'avenir ne me paraît point si rassurant. L'évolution des idées et des mœurs, voire de la simple vie matérielle, a toujours été infiniment plus paresseuse en Orient que chez nous. Mais il ne s'agit point de ratiociner sur ce qui arrivera dans cinquante ou dans cent ans. Il s'agit du présent. Or, si les écoles se bornent à éduquer un troupeau docile et somnolent de fonctionnaires ; si, même chez les hommes de l'élite, nos idées les plus libérales sont pliées dans un sens purement musulman ; si enfin, parmi les masses populaires, la religion, bien loin de réagir contre ces tendances particulières, les exagère encore, la perspective d'un rapprochement, même uniquement intellectuel, avec l'Europe ne reste-t-elle pas toujours très éloignée?

Il est inutile de se le dissimuler : l'Islam, en tant que foi, n'a pas perdu un pouce de terrain. On peut même dire qu'il n'a pas cessé d'en gagner. Il est aussi dominateur qu'aux siècles les plus brillans de son histoire, peut-être davantage, parce que la présence humiliante de l'étranger exaspère, en ses fidèles, la susceptibilité du sentiment religieux. Évidemment, nous ne leur demandons pas d'abdiquer leur croyance : une telle prétention serait aussi odieuse que ridicule. Nous souhaitons seulement que cette croyance ne condamne de parti pris ni nos sciences, ni notre culture littéraire et philosophique. En un mot, nous voudrions que l'Islam, à l'imitation du christianisme occidental, fît sa part à l'esprit moderne. Le catholicisme, en particulier, n'est l'ennemi d'aucune science, qui n'est qu'une science. Un religieux, chez nous, peut être un mathématicien, un astronome, un historien de premier ordre, tout aussi bien qu'un laïque. Sans doute, le but du catholicisme n'est point de développer le progrès matériel, et ses spéculations, sans rester étrangères aux choses contingentes, visent néanmoins plus haut. Tout en concédant le nécessaire à la vie pratique, il ne doit pas, il ne peut

pas oublier que sa mission est, avant tout, spirituelle et que son royaume n'est pas de ce monde. L'essentiel est qu'il souscrive de bonne grâce aux concessions raisonnables que le « siècle » réclame de lui. Un compromis de ce genre s'impose aujourd'hui à l'Islam, sous peine d'isolement mortel. Reconnaissons-le : il n'y a pas de raison fondamentale pour qu'il continue à s'y refuser. Mais les difficultés qu'il y rencontrera sont considérables.

D'abord, c'est une religion tout *en dehors* : la vie intérieure, qui est le domaine propre du christianisme, n'y a, pour ainsi dire, aucune place. Expulsé de la vie pratique, l'Islam ne sait plus où se réfugier. S'il cesse d'enseigner, de juger, de régler l'hygiène et les mœurs, voire le costume (1), de prescrire des rites spéciaux et publics, il cesse, en quelque sorte, d'exister. Son fonds mystique est très pauvre : son fonds métaphysique ne l'est pas moins. Étant ainsi très peu sentimental et très peu intellectuel, il est clair qu'il ne peut éprouver qu'une vive répugnance pour nos littératures et nos philosophies.

On objecte à cela que, précisément parce qu'il n'est point métaphysique, il se rapproche davantage de l'esprit positif des sciences modernes et que, dans tous les cas, il est beaucoup plus simple que le christianisme et qu'il exige de ses adeptes un effort de foi moins paradoxal. Peut-être bien, si l'indigence et la platitude sont synonymes d'esprit positif. Cependant, on ne voit pas que la cosmogonie biblique propose des explications aussi contraires, non pas même à la science actuelle, mais au simple bon sens, que la cosmogonie coranique. Aujourd'hui encore, les kodjas apprennent à leurs élèves que, pour maintenir la terre dans l'espace, Dieu créa un ange soutenu par un grand rocher qui, à son tour, repose sur le dos et les cornes du Taureau du monde. D'après le Coran lui-même, les étoiles filantes seraient des traits enflammés lancés par les anges contre les esprits infernaux. Ainsi du reste!... Enfantine dans ses théories de l'univers, la religion de Mahomet a-t-elle du moins, comme on le prétend, le mérite d'être plus simple que ses concurrentes? C'est une simplicité bien relative. Réduire l'Islam au déisme n'est qu'un procédé commode, pour couper court aux discussions. Par un tour d'escamotage analogue, il serait aisé de ré-

(1) C'est, me dit-on, pour un motif religieux que le port de nos chapeaux est interdit aux Musulmans. Le bord de nos coiffures empêcherait le front du Croyant de *toucher la terre*, lorsqu'il se prosterne pour la prière rituelle.

duire le credo du christianisme à ce symbole sommaire : « Dieu est Dieu et Jésus-Christ est son fils unique. » C'est aussi bref que : « Dieu est Dieu et Mahomet est son prophète ! » Pourtant, il s'en faut de beaucoup que ces deux formules épuisent tout le contenu dogmatique des deux religions. Pour être un bon Musulman, on est *obligé* de croire non seulement à l'existence de Dieu, Être suprême, et à la mission divine de Mahomet, mais à l'existence des anges, du diable et des démons, au Jugement dernier, à la venue de l'Antéchrist, à la réapparition de Jésus pour préparer la fin du monde, à l'éternité des peines et des récompenses. Par-dessus tout, on doit admettre que *le Coran est le Livre révélé*, et les conséquences en vont loin : culte des saints, des prophètes, de la Vierge Marie; pratiques extérieures obligatoires : prières, jeûnes, ablutions, circoncision, interdiction de certaines viandes et de certaines boissons, usage du chapelet, pèlerinage à la Mecque. Je m'en tiens aux articles de foi et aux rites les plus importans ou les plus connus. On voit donc qu'il faut singulièrement en rabattre de cette simplicité tant vantée. Il n'en est pas moins vrai que les dogmes de l'Islam sont, en somme, moins nombreux et moins subtils que les dogmes du catholicisme; et que dans la pratique, pour le troupeau des fidèles, il se ramène à un déisme grossier, adultéré de beaucoup de superstitions (magie, sorcellerie), et enfin à la croyance que les Musulmans sont le peuple élu de Dieu. Mais le résultat de cette simplification n'est pas du tout ce que nous pouvions espérer. Pour être restreinte à un petit nombre d'objets, la foi du Musulman n'en est que plus ardente. Il en est de l'Islam comme du protestantisme. Plus il allège son bagage mystique, plus âprement il en conserve le résidu. Ces symboles raccourcis sont les pires levains de fanatisme.

Il ne faut donc pas s'étonner que l'Islam, malgré toutes les avances que nous lui faisons, ne désarme point. Son hostilité irréconciliable se déguise à peine sous un masque d'indifférence et de mépris. On la sent toujours latente, même lorsqu'elle s'enveloppe de politesse. Libre à ses défenseurs et à ses amis d'exalter la tolérance, la douceur, la bonté du *Mousslim!* Je pourrais moi-même chanter ma partie dans ce chœur de louanges. Mais des vertus individuelles ne sauraient entrer en ligne de compte, quand il s'agit de déterminer les tendances de la généralité. Là-dessus, il n'y a pas de doute possible. Au nom

de quoi les réformateurs les plus « avancés » peuvent-ils mobiliser les foules, si ce n'est au nom du fanatisme? Qu'ils le veuillent ou non, il leur faut bien, en définitive, faire appel à la vieille haine, toujours vivace, contre l'Infidèle. En Orient, — ne nous lassons pas de le répéter, — il n'existe d'autre lien, entre des hommes de même race, que le lien religieux. La communauté de langue n'est qu'une condition secondaire des groupemens nationaux. Il y a des Hellènes qui ne parlent pas le grec. Le lien entre eux, c'est la liturgie, l'assistance aux mêmes offices, l'usage des mêmes rites extérieurs, l'obéissance à l'autorité spirituelle du Patriarche de Constantinople, qui, jusqu'ici, a réglé l'organisation communale comme celle de la famille. Évidemment, changer un tel état d'esprit n'est point une entreprise au-dessus des forces humaines. Une action persévérante et méthodique triompherait peut-être, à la longue, des inimitiés anciennes. Mais, par malheur, la méthode et la persévérance dans l'effort sont les qualités qui manquent le plus aux Orientaux.

En attendant, l'Islam vit sur le pied de guerre avec les autres religions orientales, et celles-ci, les unes avec les autres. C'est une guerre sourde, silencieuse, qui ne se trahit que de temps en temps, par de soudaines explosions. Ce calme apparent induit en erreur le touriste qui traverse en coup de vent les mosquées et les églises : il n'a pas trop de toute son attention pour les faïences, les vieux tapis, les stucages, les vitraux et les boiseries peintes. Les Européens qui habitent le Levant sont sujets à une pareille illusion. L'habitude émousse en eux l'acuité de l'observation; et puis enfin, parqués dans un certain milieu social, accaparés par leurs occupations journalières, il leur est bien difficile de s'évader hors du cercle banal où ils tournent. Que ce soit à Alexandrie, au Caire, à Beyrouth, à Smyrne ou à Constantinople, tous vous répondront à peu près dans les mêmes termes : « Les religions? Dieu merci, nous en avons à revendre! C'est une bénédiction!... Et elles font toutes bon ménage ensemble! Vous verrez, le spectacle est édifiant!... »

En effet, c'est bien l'impression que j'en eus d'abord. Je ne connais rien de plus charmant qu'un dimanche à Péra. Les sorties de messes encombrent, animent, éblouissent toute la grand'-rue. Que de dames élégantes et parfumées! Que de conciliabules! Il s'en forme à la porte de Saint-Antoine, de l'église autrichienne, de l'église du Taxim, sans parler des innombrables sanctuaires

orthodoxes ! Les toilettes s'affrontent et se toisent. Les eucologes et les éventails chargent les mains gantées. On potine, on fait beaucoup d'embarras. Les jeunes gens, sur le trottoir en face, lorgnent les groupes... Quand la messe est « ambassadrice » ou « consulaire, » cela devient tout à fait admirable. Le personnel diplomatique arrive dans des landaus de gala, flanqués de kawass aux chamarrures resplendissantes. La descente de voiture, entre une double rangée de curieux, est sensationnelle. Il faut voir les petits attachés d'ambassade, ou les apprentis-drogmans, tendant le mollet sous la bande d'argent du pantalon et la pointe de l'épée à poignée de nacre, bombant leur torse dans le bel habit brodé de palmes. Le clergé, revêtu de ses ornemens pontificaux, vient au-devant de la troupe. Les orgues tonnent, on défile, on envahit les chaises réservées qui s'alignent devant la grille du chœur. M. le consul et Mme la consulesse occupent deux sièges et deux prie-Dieu jumeaux, de véritables trônes drapés de velours et garnis de coussins à crépines d'or, comme on en voit dans les portraits royaux de Velazquez. L'étiquette et le décor sont toujours dans la grande tradition louisquatorzième. Comment ne pas être indulgent pour des pompes religieuses où l'on joue un si beau rôle?

Je me rappelle une fête de la Pentecôte, au Caire, comme un des plus amusans spectacles que j'aie contemplés en ce genre. Ce jour-là, j'assistai à trois messes : une chez les Coptes orthodoxes, l'autre chez les Coptes-unis, la troisième chez les Franciscains. Celle des Franciscains était « consulaire, » c'est-à-dire que le représentant de la République française en devait rehausser l'éclat par sa présence. Je commençai par celle-là...

Lorsque j'arrive, la grande nef est comble, malgré la chaleur. Le public attend. Des sacristains vont et viennent dans le chœur, allumant des cierges et des candélabres, disposant des vases... Enfin des claquemens de fouet crépitent dans les ruelles étroites qui aboutissent au parvis : c'est le cortège officiel qui débarque. Les cannes à pomme d'or des kawass martèlent les escaliers. Derrière eux, ces messieurs de l'Agence et du Consulat général se forment en rangs, dans le narthex. Toutes les têtes retournées sont tendues vers l'épaisse tenture qui masque la baie du portail... Pourquoi n'entrent-*ils* pas? On se le demande d'une chaise à l'autre... Il paraît que le clergé est en retard, — le clergé qui, suivant le protocole, doit aller offrir l'eau bénite à

M. le Ministre, sur le seuil de l'église! Or, les religieux sont Italiens. On me dit qu'ils s'amusent à faire droguer à la porte le représentant de la République. Celui-ci s'impatiente. On l'entend grommeler derrière la tenture, qui ondule comme un rideau de théâtre, au moment où on va frapper les trois coups. Les gens du cortège, qui enragent, protestent bruyamment. Les cannes des kawass ébranlent le pavé de coups furibonds... Après dix bonnes minutes, un prêtre sort de la sacristie, enfilant encore son bras dans la manche de son aube, pestant et trépidant. Il rallie une bande d'enfans de chœur, dévale au galop à travers la nef, et, d'un geste malgracieux, présente le goupillon à M. le Ministre, devant qui la tenture vient enfin de s'écarter. M. le Ministre touche le goupillon d'un air dégoûté; et, sans s'inquiéter de son cortège, fonce droit sur son prie-Dieu, comme on marche à l'assaut.

Cette fois, la violence des passions avait emporté le décorum! Ce fut une entrée désastreuse!

Vues par ce côté drolatique ou par le côté « cérémonie, » il est certain que les religions orientales n'ont absolument rien de rébarbatif. Mais qu'on ne s'y trompe pas! Elles couvent une exaltation non moins ardente que l'Islam. Je mets à part les Catholiques latins, qui ne sont pas du pays et qui dominent de haut la mêlée. Leur savoir et leur éducation, leur réserve et la dignité de leur tenue les distinguent de l'élément clérical indigène. Les autres ne leur ressemblent guère : Grecs, Russes, Arméniens, Abyssins, Coptes, Syriens et Juifs, tous ces gens-là ne rêvent que plaies et bosses. Lorsque j'étais à Jérusalem, il s'éleva une querelle entre Grecs et Arméniens à propos de je ne sais plus quelles réparations clandestinement entreprises par les premiers, dans l'Église du Tombeau de la Vierge. Grave affaire, attendu que la moindre réparation équivaut à une prise de possession! Comment la dispute s'envenima-t-elle ? Toujours est-il que les deux partis en vinrent aux mains dans le sanctuaire et que six Arméniens restèrent sur le carreau! Les Franciscains eux-mêmes, malgré leur évident désir de conciliation, sont obligés de se défendre à tout instant contre la mauvaise foi et les tracasseries des clergés hétérodoxes. Ils m'ont raconté notamment une histoire de tapis qui vaut son pesant d'or.

Cela se passe à Bethléem. D'après les traités et les traditions les plus anciennes, les Franciscains jouissent d'un droit

de passage entre leur église et la Grotte de la Nativité. Ce passage coupe en diagonale un des bas-côtés de la vieille basilique constantinienne qui renferme la Grotte. Or, dans un des angles, les Arméniens possèdent un autel, et, devant cet autel, se déploie un tapis. Avides de couper le passage aux Franciscains, de quoi s'avisèrent ces ingénieux schismatiques? Petit à petit, centimètre par centimètre, ils allongèrent leur tapis, tant et si bien qu'un beau jour le tapis finit par recouvrir tout le pavé entre la Grotte et la petite porte des Latins. Pour s'y rendre, ceux-ci étaient obligés de fouler le territoire de l'ennemi, puisqu'ils passaient sur son tapis. Violation du droit de propriété! Conflit qui allait tourner au tragique! batailles en perspective! effusion de sang! Mais, en vrais fils du bon saint François, les Franciscains conjurèrent toutes ces horreurs grâce au subtil artifice que voici. Par une nuit sans lune, à l'heure où tout le monde dort, même les Arméniens, un Frère intrépide s'insinua dans la basilique et, armé d'une paire de ciseaux, il coupa le tapis délictueux sur toute la longueur de la diagonale. De cette façon, la frontière fut rétablie sans combat, et les Arméniens, rendus stupides par un si joli tour, se tinrent cois et renoncèrent à rallonger leur tapis.

Un tel dénouement est exceptionnel. D'habitude, hélas! les choses sont bien loin de s'arranger ainsi en douceur. On n'aurait que l'embarras du choix entre une foule d'épisodes, qui prouvent surabondamment la violence et, quelquefois, la férocité de ces haines religieuses. On se le rappelle : lorsque la nouvelle Constitution ottomane fut proclamée à Jérusalem, des Juifs échauffés voulurent traverser la petite place du Saint-Sépulcre, afin d'y manifester leur enthousiasme pour la Révolution. Mais des *pappas* armés de solides gourdins leur en barrèrent la porte : s'ils avaient osé la franchir, on les étendait raides sur le seuil!

En réalité, toutes ces religions orientales s'abominent. C'est, chez elles, une si vieille habitude! Elles se côtoient sans cesse, elles se supportent tant bien que mal, parce qu'il leur est impossible de faire autrement. Mais chacune demeure retranchée dans son hostilité, sans la moindre concession, du moins volontaire, au voisin, sans rien céder de ses prétentions. Cela marche ainsi, jusqu'au jour où les fureurs contenues éclatent et où l'on s'égorge dans la rue. Inutile de fouiller l'histoire des vingt dernières années pour y trouver des exemples à l'appui. Il n'y a

pas six mois, les massacres d'Adana nous rappelèrent atrocement qu'il ne saurait y avoir de paix durable entre dissidens orientaux. Ce n'est jamais qu'un armistice, lequel est à la merci de la circonstance la plus futile. Ces massacres furent hideux de cruauté et de barbarie, et, bien que la presse en ait atténué le récit, — sans doute, pour ne pas contrister les âmes naïves qui croient à l'avènement tout proche de la fraternité en Orient, — ce que nous en avons appris est plus que suffisant pour nous inspirer une défiance salutaire à l'endroit de la prétendue tolérance orientale. Je sais bien ce que l'on répond : c'est que les motifs qui précipitèrent les Turcs contre les Arméniens d'Adana n'étaient point religieux, mais économiques : des débiteurs insolvables ou injustement exploités auraient imaginé ce moyen commode de s'acquitter, qui est de supprimer leurs créanciers. Mais il est trop certain aussi que la différence de religion entre adversaires exaspéra, d'une façon terrible et hors de proportion avec les causes initiales, ces querelles d'intérêts. Il en est toujours ainsi d'ailleurs. Je défie bien qu'on me cite une seule guerre de religion proprement dite, qui n'ait pas eu l'intérêt pour point de départ.

Des cas de fanatisme comme celui-là ne sont nullement accidentels. C'est une maladie endémique et chronique. Pour peu que la surveillance administrative se relâche, souvent même sur une excitation clandestine venue du pouvoir central, les religions ennemies se ruent les unes contre les autres. Les personnes qui connaissent l'Algérie n'ignorent pas que, si nos troupes se retiraient seulement l'espace de vingt-quatre heures, les Juifs seraient massacrés dans toutes les villes : après quoi, ce serait le tour des Européens. En Orient, l'exaltation fanatique est montée au même degré. Les humanitaires qui ont l'illusion tenace, qui ne perçoivent qu'un effet de couleur locale dans les regards hostiles dont on les transperce au passage, en certains quartiers musulmans, ceux-là n'ont qu'à se rappeler des faits récens qui sont encore dans toutes les mémoires. A Constantinople, en avril dernier, une jeune fille turque fut martyrisée et son fiancé, tué par la populace et la soldatesque, pour l'unique raison que ce fiancé était Grec, — parce que cette Musulmane avait voulu épouser un homme qui n'était pas de sa religion. Voilà qui est catégorique! Mais généralisons la question : oui ou non, un Musulman, un Hellène ou un Juif peut-il se conver-

tir, sans risquer d'être mis à mort? Partout, on vous répondra que non! Si, après cela, on s'obstine à espérer que le triomphe de la libre pensée, en Orient, n'est plus qu'une question de jours, c'est qu'on a la foi robuste. Si l'on songe, au contraire, à tout ce qui couve d'effervescence fanatique autour de l'Europe, depuis la Mer-Noire et l'Anatolie jusqu'aux derniers caps du Maroc, on conviendra que nous sommes enfermés dans un cercle de haines qu'il ne dépend que de notre faiblesse de rendre dangereuses. M. Homais et ses amis se bouchent les yeux pour ne pas voir. Ils croient avoir « terrassé l'hydre du fanatisme. » Mais les tentacules de la bête s'allongent de toutes parts autour de nous. Le seul moyen que nous ayons d'être en sûreté avec elle, c'est de la réduire à l'impuissance.

II

Envisagées par l'extérieur, les religions orientales nous apparaissent ainsi comme des citadelles closes, dressées les unes contre les autres. En apparence, rien ne bouge, tout est calme aux alentours. Vues du dedans, elles nous donnent une pareille impression de silence et d'immobilité : cette inertie nous semble voisine de la mort. Il en est quelques-unes dont la sénilité a je ne sais quoi d'enfantin, qui nous les fait considérer comme irrémédiablement finies, devenues ridicules et inoffensives, à la manière des vieilles gens gâteuses qui radotent.

Le plus beau spécimen de ces religions tombées dans l'enfance caduque nous serait fournie peut-être par celle des Coptes orthodoxes.

A Louqsor, j'assistai à la messe de l'Ascension, dans leur église, qui est dédiée à Saint-Antoine et à Saint-Pacôme. En vain m'excitai-je sur les vertus de ces deux grands saints et sur le prestige littéraire du premier; en vain essayai-je de me raccrocher à certains détails poétiques ou touchans de la liturgie, j'eus toutes les peines du monde à garder mon sérieux.

D'abord, je ne pouvais pas me croire dans un lieu chrétien A part les deux effigies de Saint-Antoine et de Saint-Pacôme qui décorent l'iconostase, tout me rappelait une mosquée : les nattes étendues par terre, les cloisons de bois découpées à jour comme des *moucharabyés*, les lustres chargés de cornets de verre, les œufs d'autruches, les boules de jardin, la coupole où pépiaient des

nichées de moineaux, où de gros pigeons blancs lissaient leurs plumes sur le rebord de la corniche. Çà et là, au hasard, les hommes sont accroupis sur leurs talons. Les femmes, invisibles, sont parquées derrière une clôture qui occupe tout le bas de l'église. A travers les grillages, je les entends qui chuchotent et qui se poussent. Dans un coin d'ombre, une vieille, drapée de noir jusqu'au menton, toute droite et toute mince de la tête aux pieds, a l'air d'une colonne funèbre. Près de nous, sur des bancs très hauts, des vieillards accroupis tripotent leurs pieds nus : leurs babouches s'égaillent, un peu partout, sur le pavé luisant, comme une flottille de petits bateaux sur une eau calme. On jurerait absolument un intérieur de mosquée ! Des chants arabes glapis par un enfant à la voix pointue achèvent de préciser l'ambiance musulmane. Et pourtant mes yeux désemparés, qui furètent de droite et de gauche, en quête d'un symbole chrétien viennent de découvrir, dans un renfoncement de la muraille, un meuble étrange, dont je saisis mal d'abord la forme et l'usage : c'est un pressoir !... le pressoir qui sert à préparer le vin eucharistique ! Peut-être y a-t-il aussi, dans quelque recoin, un four où l'on cuit le pain de la Communion ! Et voilà ma pensée ramenée brusquement aux agapes évangéliques des premiers siècles.

J'observe les allans et les venans. On entre et on sort comme dans un bazar. On cause à haute voix. Personne ne paraît s'occuper de l'enfant à la voix pointue, qui continue à s'égosiller devant son pupitre : il chante véritablement dans le désert. Et on ne s'occupe point davantage de ce qui se passe derrière l'iconostase, où pourtant se devine un vague remue-ménage. La messe est-elle commencée ? Impossible de le savoir. Mes voisins interrogés me répondent des phrases confuses. Les conversations, les allées et venues n'arrêtent pas. Bientôt, je m'aperçois que toutes les poules du quartier ont envahi le sanctuaire. Elles picorent des miettes dans les interstices des nattes. Elles donnent des coups de bec sur les babouches à l'abandon. Une, plus effrontée et plus vorace que les autres, s'attaque même à mes bottines, lorsque, tout à coup, un coq pousse un corico éclatant qui la met en fuite. On ne s'émeut point. L'enfant qui chante semble rivaliser avec le coq. Je m'attends presque à voir paraître, derrière les poules, le compagnon de saint Antoine, patron du logis : c'est réellement la maison du bon Dieu !

Et puis, au milieu de l'inattention générale, la petite porte de l'iconostase s'entr'ouvre, livrant passage au prêtre, un grand vieillard débonnaire, à barbe blanche. Il est tout de blanc vêtu, en longue simarre traînante, brodée d'une croix devant et derrière. Ses pieds portent des chaussettes blanches, et à sa ceinture pend un large mouchoir d'invalide, jaune et bleu, où il se mouche de temps en temps avec ostentation. Il évolue, à pas muets, au milieu des poules, des moineaux, des pigeons, des groupes de gens accroupis, en balançant un encensoir devant le pupitre, puis devant l'iconostase, devant Saint-Antoine et devant Saint-Pacôme, enfin devant l'autel qu'on aperçoit par la petite porte, un instant entre-bâillée. Cet autel est drapé de somptueux oripeaux : descentes de lit, carrés d'andrinople, cotonnades pour négresses ! Mais c'est à peine si j'ai le temps d'admirer ces magnificences. Bien vite, le prêtre rentre dans le sanctuaire et la porte se referme.

Infatigable, l'enfant de chœur chante d'une voix de plus en plus aiguë devant son pupitre. Les vagissemens éperdus d'un bébé, qu'une femme apporte tout enveloppé de langes, ne l'interrompent point. Je comprends qu'il s'agit d'un baptême. Comment? un baptême en pleine messe de l'Ascension !... Mon Dieu, oui ! ces braves Coptes ne s'embarrassent pas pour si peu. Le prêtre, toujours en chaussettes, ressort de l'iconostase et s'en va bien tranquillement baptiser le poupon, derrière le grillage mystérieux qui abrite les femmes. Hélas ! je ne pourrai pas voir la cérémonie ! Alors, comme pour me consoler, un grand gaillard osseux, à la pomme d'Adam saillante, écarte l'enfant de chœur du lutrin et entonne, d'une voix de cuivre formidable, l'évangile du jour en langue coptique. C'est à se boucher les oreilles !

De l'autre côté, dans le baptistère, le bébé qu'on ondoie redouble ses hurlemens. En moins de cinq minutes, c'est fini ! Le prêtre s'en revient vers l'iconostase, avec un bon sourire paternel dans sa grande barbe. Et puis il s'enferme de nouveau. Je renonce décidément à saisir le lien de tout cela. Il n'y a pas d'ordre sans doute ! Cela marche au petit bonheur, au gré des circonstances ou de l'inspiration des officians ! Voici maintenant qu'on distribue le pain bénit, de jolies galettes rondes comme des hosties et marquées de la croix copte ! Celui qui les fait passer est un vieux à la démarche chaloupante, aux babines et aux

paupières lourdes de dromadaire. On songe à un chameau du temple, à je ne sais quel animal béat, qui ferait le service dans cette ménagerie sacrée! Je n'exagère pas! Autour de lui, les poules se battent, se disputent les miettes du pain bénit, jusqu'à un petit poussin qui sort de l'œuf et qui n'a qu'un léger duvet sur le dos. Les moineaux, les pigeons descendent de la coupole, voltigent d'un bout à l'autre de l'église, frôlent de leurs ailes les têtes des fidèles qui n'en ont cure. Cela devient un ramage de volière, un vacarme de basse-cour!

De nouveaux vagissemens couvrent le tumulte! Une procession de bébés portés par des hommes et des femmes s'achemine vers le chœur dont la porte s'est rouverte. C'est, me dit-on, la communion des enfans malades ou récemment baptisés. Le prêtre se tient sur le seuil, élevant entre ses mains un gros verre à pied, un verre de cabaret, où plonge une cuiller d'étain: A tour de rôle, chaque poupon lui est présenté par son porteur, et l'excellent homme, les yeux mi-clos, avec des airs patelins de nourrice, entr'ouvre les bouches grimaçantes, du bout de sa cuiller, comme s'il donnait la becquée aux petits enfans.

Pendant ce temps-là, l'adolescent nasillard a recommencé à glapir ses chants arabes : il ne semble point disposé à quitter son pupitre de sitôt. Depuis qu'il y est attelé et que nous sommes là, il doit être des heures impossibles. Je me décide à gagner la porte, désespérant de voir la fin de cette cérémonie, dont je n'ai même pas pu voir le commencement.

Telle fut la messe que j'entendis, le jour de l'Ascension, dans l'église de Saint-Antoine et de Saint-Pacôme, — en pleine Thébaïde. J'en ai entendu ailleurs un grand nombre d'autres et dans tous les rites orientaux, à Constantinople, au Caire, à Beyrouth, à Jérusalem. Ce qui me frappait, spécialement chez les Coptes, c'est le caractère purement formaliste de ces cérémonies. Prêtres et assistans semblaient se désintéresser complètement du sens de leurs gestes ou de leurs paroles. Nulle tenue, nulle dignité même extérieure, rien qui fît allusion à la grandeur du mystère qu'ils étaient censés célébrer. Cette insignifiance, cette absence de vie spirituelle, cette raideur ankylosée des vieux hiératismes nous induisent à conclure que ces religions sont mortes, qu'elles n'ont aucune action sur leurs adeptes et que ceux-ci ne les conservent que par respect traditionnel. Ce serait une grave erreur. Dans notre Occident,

une religion qui ne pense plus est effectivement une religion finie. Il n'en est pas de même chez les Orientaux. A cause de l'hostilité permanente dont leurs religions sont entourées, l'activité de chaque confession s'est tournée du dedans au dehors. Elles se sont raidies dans la croyance littérale, comme dans une carapace à l'épreuve de l'ennemi. Moins ces confessions dépensent de pensée et de spiritualité, plus elles emploient d'ardeur fanatique à maintenir intacte la lettre de leur foi, plus elles deviennent intransigeantes et irréductibles sur les questions de forme.

Ni persécutions, ni massacres, ni sollicitations flatteuses, rien n'a pu les entamer. Elles-mêmes ne cherchent point à se modifier ni à s'amender, quand elles le pourraient sans inconvéniens. On dirait que la contagion léthargique de l'Islam les a touchées. Pour que deux ou trois parmi ces communautés reprissent un peu de vie intérieure, il a fallu le stimulant de l'activité occidentale. Rome s'en est mêlée. L'Église catholique a ramené dans son giron quelques schismatiques plus ou moins entachés d'hérésie. Elle a su faire accepter son obédience aux Maronites, à quelques Syriens, à quelques Coptes et Arméniens : elle a refondu dans son moule ces chrétiens douteux.

La tâche n'était pas commode. Outre la répugnance de l'Oriental à subir le joug latin, nos religieux ont eu à lutter contre un encroûtement inimaginable d'ignorance et de grossièreté. Les Coptes, en particulier, avaient à peu près oublié leur credo chrétien, tout en restant Chrétiens avec obstination. Aujourd'hui encore, beaucoup d'entre eux ne se distinguent des Musulmans que par une croix tatouée sur le pouce. Les uns jurent par Aïssa (Jésus), les autres par Mohammed : voilà toute la différence ! En Syrie, la tâche était presque aussi difficile. Les Jésuites s'y sont dévoués avec un zèle et un succès réellement admirables. Ils ont dû réformer les mœurs du clergé, lui imposer une discipline, rendre un peu de dignité au culte comme aux prêtres. C'est une surveillance constante et parfois très pénible. Tels de leurs Pères s'astreignent à parcourir les bourgades montagnardes du Liban, pour confesser les curés isolés, prêcher dans leurs langues des populations perdues. Et les chemins sont atroces, quand il y en a, les mulets rétifs, la route longue et les gîtes plus que sommaires !

Où j'ai le mieux constaté la force de leur influence, c'est à

Beyrouth, dans la chapelle de leur collège. Le Père Ray m'avait dit :

— Venez-y un de ces dimanches ! Vous verrez : le spectacle seul en vaut la peine !

J'y allai, et j'eus la constance d'y rester, de quatre heures et demie du matin à midi. Pendant tout ce temps-là, la chapelle ne désemplit pas. Mais le mot de chapelle est inexact : c'est une véritable basilique, où je vis défiler, durant mes huit heures d'observation, des milliers de fidèles ; où j'assistai à d'innombrables messes, — latines, grecques, syriennes, maronites, — chacune ayant leurs publics et leurs rites spéciaux. Dès avant l'aube, des groupes circulent, avec des lanternes, dans les rues fangeuses et noires qui avoisinent la maison des Jésuites. Le flot grossit d'heure en heure, devient une foule, aux approches de la grand'messe. A l'intérieur, dans la grande nef et dans les nefs latérales, les offices se succèdent ; les mélopées arabes, aigrelettes et chevrotantes comme une musique de noubas, alternent avec le plain-chant catholique et les sons graves de l'orgue. Dans la chapelle des Grecs-Unis, on communie sous les deux espèces : le prêtre coupe le pain sur la patène et le distribue en petits morceaux aux fidèles agenouillés. Dans cette autre, on chante en arménien ; plus loin, on chante en grec. Les autels orientaux font écho au maître-autel romain. Celui-ci, dressé au milieu du chœur, apparaît comme le symbole de l'Église-Mère entourée de ses enfans barbares.

Toutes les races du pays, toutes les catégories sociales se mêlent sous les voûtes hospitalières de la Basilique latine. Auprès de dames élégantes, en grande toilette, en chapeaux européens, je reconnais des femmes de condition plus humble, ouvrières ou petites bourgeoises, coiffées d'une mantille de tulle semblable à celle des Génoises et des Barcelonaises. D'autres sont tout enveloppées de satin noir, comme les Musulmanes, le visage à peine visible à travers la fente de l'étoffe strictement fermée. Celles du peuple portent sur la tête un voile blanc de cotonnade grossière. Quelques profils émergent entre les plis des voiles, tels qu'on s'imagine ceux des vierges et des martyres chrétiennes des temps apostoliques : pâles, les joues creusées, les cheveux épars, en nattes, sur le dos, les cils très bruns battant sur de grands yeux sombres noyés de langueur, des yeux dont le blanc lui-même est presque noir. Les hommes qui sont là offrent

des contrastes pareils. Parmi les étudians, les commerçans, les notables de la ville, en jaquettes et vestons de coupe londonienne, j'aperçois des ouvriers et des manœuvres en costume indigène. Il y a là jusqu'à des portefaix du port, la tête rase, le gombaz de toile bleue serré aux reins par une ceinture de cuir. Leurs larges pieds nus laissent une empreinte poudreuse sur le seuil des confessionnaux, d'où ils sortent, les bras en croix sur la poitrine, les yeux baissés, avec une expression de recueillement, étrange sur ces figures farouches.

Ce recueillement est peut-être ce qui m'a le plus étonné dans cette foule levantine. Quelle différence avec les dissidens schismatiques, dont j'avais suivi les offices ! Ici, entre tous ces fidèles, il existe un véritable courant de ferveur. La piété, si elle n'est peut-être pas très réfléchie, est sérieuse et profonde. Les communions sont, pour ainsi dire, générales. C'est par longues et incessantes processions qu'ils se dirigent vers la Sainte-Table, riches et pauvres, étudians et illettrés, les femmes en voiles blancs, les artisans nu-pieds, les élégantes de la ville. Le peuple surtout est touchant. Ces vêtemens et ces gestes archaïques, ces théories pieuses se déroulant à travers les arceaux des nefs, me rendaient presque la figuration des Catacombes. Les agapes eucharistiques, que j'avais vainement évoquées à Louqsor, se réalisaient pour moi dans cette chapelle de Jésuites. Ces hommes sont des pétrisseurs d'âmes incomparables ! Recréer ainsi l'atmosphère chrétienne primitive chez un peuple amolli par le plus dangereux des climats, corrompu par des siècles de servitude, voilà une de ces conversions déconcertantes dont eux seuls sont capables ! Et j'admirais, avec ce génie de la discipline morale, avec cette puissance de groupement et d'organisation dont ils ont le secret, cette contagion de charité et de fraternité, qu'ils répandent inlassablement autour d'eux.

III

A cela se réduisent les quelques résultats que la propagande religieuse occidentale a, jusqu'ici, obtenus en Orient. Ce sont les Catholiques qui y ont réussi. Encore était-il nécessaire que le terrain fût favorable à la bonne semence de leur parole. En dehors du cercle restreint des Maronites, des petites communautés grecques-syriennes, chaldéennes, arméniennes et coptes,

il n'y a rien à faire. Catholiques et protestans échouent, à moins que l'on ne considère comme des recrues sérieuses ces prétendus convertis qui foisonnent en Palestine et qui vivent de conversions successives. En principe, il est entendu chez tous les missionnaires européens, quels qu'ils soient, que *l'on ne convertit pas*. Alors que font-ils ? A quoi servent-ils? Et ainsi nous sommes amenés à considérer le rôle des religions européennes dans la mêlée des religions orientales.

Il en est pourtant, parmi ces missionnaires, qui s'obstinent à convertir. Lorsque j'étais à Nazareth, je vis arriver, à la *Casa nuova* des Franciscains, une grosse dame anglaise, flanquée d'une personne osseuse et chlorotique qui avait l'air d'être sa demoiselle de compagnie. Le soir, je rejoignis les deux voyageuses, dans la salle à manger du couvent. La grosse dame avait un voile sur la tête et une énorme croix d'argent sur la poitrine comme une chanoinesse. Sa figure ronde était épanouie. Le teint frais, reposé, brillant, annonçait une conscience pure et une santé robuste. Avec des gestes méticuleux et très anglais, elle découpait sur son assiette le dur beefsteak des Franciscains et elle portait les morceaux à sa bouche avec un joyeux appétit, tempéré d'une nuance de componction. Elle était gaie, expansive, facilement bavarde, sans rien de la morgue insupportable de certains de ses compatriotes. Cette grosse dame me plaisait, m'amusait, me semblait doucement comique. Je ne pus m'empêcher de le dire, en sortant, au supérieur qui avait assisté à notre dîner :

— Vous avez tort, me dit-il, de vous moquer d'elle. Cette Anglaise est une excellente femme!... Oui! véritablement très bonne! Elle est protestante, ce qui ne l'empêche pas de descendre chez nous, chaque fois qu'elle est en tournée dans le pays. Elle nous aime et nous le lui rendons. Je crois qu'elle est affiliée à une Société de Londres, qui se donne beaucoup de mal pour convertir les Juifs. Mais elle agit de sa propre initiative et avec ses seules ressources. Elle est riche, elle possède une propriété aux environs de Caïffa. Eh bien! telle que vous la voyez, toute corpulente qu'elle est, son activité est infatigable. La foi l'anime. Elle est sans cesse par monts et par vaux, en quête de malheureux Juifs à secourir. Elle s'entête à vouloir en faire des Chrétiens. La tâche ingrate et désespérante que voilà!... Vous pensez bien qu'elle n'en convertit aucun! Néanmoins, elle ne se décou-

rage pas !... En somme, toutes ses peines ne sont pas perdues. Elle apprend à lire et à écrire à de petits misérables ; elle les soigne, les nettoie, les habille ; elle leur distribue des collyres, des lunettes bleues pour leurs ophtalmies, du savon pour se laver, et, la plupart du temps, des vivres ou du pain... Vraiment, cette femme est très charitable ! Elle fait beaucoup de bien ! »

Ces derniers mots du Père Franciscain résument tout le programme des missionnaires occidentaux : *faire du bien!* A cela se limite forcément la plus grande part de leur effort. Je n'ai pas à chercher, ici, si la politique et les intérêts matériels de leur pays ou de leurs associations bénéficient, en fin de compte, de leur œuvre. Je m'en tiens au but le plus apparent de leurs travaux. Or, ce but, ils le poursuivent, en général, avec une abnégation et un dévouement qu'on ne connaîtra jamais assez.

Ils font donc du bien, beaucoup de bien, et ils le font en instruisant, en soulageant la misère, en ouvrant des écoles, des hospices et des orphelinats. Nous avons parlé ailleurs de leurs entreprises pédagogiques. Pour ce qui est de leur zèle charitable, un volume entier ne suffirait pas à épuiser la matière. La beauté de leur tâche, la multitude de leurs fondations obligent au respect même les juges les plus prévenus contre eux. Il y a d'ailleurs, entre toutes les confessions occidentales, une ardente émulation de charité. La Palestine, en particulier, est une sorte de champ clos où les bonnes œuvres se donnent carrière. C'en est même inquiétant. On trouve peut-être qu'il y en a trop, que cette ardeur bienfaisante est excessive, qu'elle risque de gâter ses cliens, en les dispensant de travailler pour eux-mêmes et par eux-mêmes et de prévoir le lendemain. Dans les moindres bourgades, il y a au moins un hôpital et une pharmacie gratuite. Rien qu'à Bethléem, qui ne compte pas plus de 8 000 habitans, les maisons de secours, les établissemens hospitaliers sont en si grand nombre, qu'on est obligé de choisir pour en donner une idée approchante : la liste complète serait interminable ! Dispensaire des Franciscains, orphelinat des sœurs de Saint-Joseph, école professionnelle du Père Beloni, hospice des Sœurs de Charité, orphelinat de la Mission protestante allemande, etc. ! Quant à Jérusalem, la ville tout entière n'est qu'un vaste hôpital, une hôtellerie perpétuellement ouverte aux passans.

Les pauvres du pays, — et ils représentent facilement les

trois quarts de la population, — sont des gens vraiment bien heureux! Entre missionnaires catholiques, protestans, grecs orthodoxes et israélites, c'est à qui se disputera l'honneur de les secourir. On les nourrit, on les habille, on les loge, on les soigne quand ils sont malades, on les bourre de drogues et d'aumônes. Une famille peut vivre uniquement de charité. Et, comme ces mendians ont l'esprit subtil, il n'est ruse dont ils ne s'avisent pour augmenter leur revenu. Un religieux me contait que les Franciscains hébergent gratuitement des familles chrétiennes dans des maisons qu'ils ont achetées pour ce généreux usage. Or les bénéficiaires louent subrepticement ces maisons, et, au vu et au su de tout le monde, vont s'installer ailleurs, quand ils ont trop de locataires. Les Franciscains sont obligés, paraît-il, de tolérer cet abus : s'ils expulsaient leurs pensionnaires indélicats, aussitôt dix sociétés protestantes offriraient un nouveau logis aux expulsés. Et ainsi, dans la crainte de voir leurs cliens passer à l'ennemi et apostasier à bref délai, ils se résignent à fermer les yeux.

Tels sont les inconvéniens de cette concurrence charitable. Mais il n'en est pas moins vrai que les missionnaires européens soulagent de trop réelles détresses et qu'ils ont à lutter contre une misère souvent effroyable. J'en eus la brutale révélation à l'Hôpital Saint-Louis, de Jérusalem, — un des établissemens de Palestine qui fait le plus d'honneur à la France, qui le subventionne, et à son fondateur, le comte de Piellat qui, généreusement, y a sacrifié presque toute sa fortune. — J'ouvre une parenthèse, en faveur de ce bon Français, une des plus nobles figures que nos compatriotes puissent saluer à l'étranger. Il vit là, dans cette maison de charité qu'il a bâtie, presque pauvre, à peine mieux vêtu que le plus humble des infirmiers. Épris de tout ce qui rappelle le rôle glorieux de la France en Terre-Sainte, il est, à Jérusalem, le gardien de nos souvenirs. Avec une patience ingénue, il a peint, sur les murs intérieurs de l'hospice, une immense fresque héraldique, où se détachent les blasons des preux qui accompagnèrent Godefroy de Bouillon au Saint-Sépulcre. La porte de sa chambre est encadrée par ces emblèmes. Lui-même, au milieu de tous ces écussons, apparaît comme le dernier des Croisés, un Croisé qui aurait déposé l'estoc pour endosser la bure du moine et qui ne voudrait plus conquérir que des âmes à force de bonté. Sans doute parce que tous les dévoue-

mens s'appellent, il a rencontré dans les sœurs de Saint-Joseph qui desservent l'hôpital les plus zélées des collaboratrices. Ces simples filles sont admirables, non seulement d'abnégation, mais aussi d'ingéniosité et de sens pratique. Le gouvernement français ne leur accorde que vingt mille francs de subsides, sur lesquels elles doivent défalquer huit mille francs pour le traitement du médecin attaché à l'établissement. Or le budget de l'hospice est de quarante mille francs environ. C'est à elles de combler le déficit comme elles peuvent.

Je les ai vues à l'œuvre. Un matin, j'assistai au défilé des malades et des indigens dans la pharmacie de l'hôpital. Des sœurs n'étaient occupées qu'à peser des remèdes, à remplir des flacons, à ficeler des paquets. La quinine et le bismuth s'enlevaient comme du pain. Par le guichet ouvert sur le préau, j'apercevais la horde compacte des misérables, qui, l'un après l'autre, venaient recevoir leurs médicamens. Les femmes étaient en majorité, de pauvres créatures hâves, décharnées, épuisées par les grossesses, tenant sur le bras un bébé squelettique et grelottant de fièvre. Le pire, c'étaient les plaies de ces malheureux, des plaies mal soignées ou totalement négligées, devenues hideuses et à peu près incurables. Des chancres, des eczémas, des ophtalmies purulentes, des bras et des jambes déformées, alourdis monstrueusement par des bouffissures livides : stigmates des vieilles lèpres ancestrales ! Le médecin les avait examinées, avait rédigé une hâtive ordonnance, et les bonnes sœurs donnaient le remède à tous ceux qui se présentaient, sans acception de race ni de religion, — aux Juifs et aux Musulmans comme aux Chrétiens. Ils n'avaient qu'à tendre la main.

On conçoit que, dans ces conditions, le gouvernement turc ne se montre pas trop défavorable aux fondations des missionnaires occidentaux. Il se décharge, en grande partie, sur eux de tout un important service, celui de l'Assistance publique. Et je ne parle pas de l'instruction, qui est un service non moins important et dispendieux. Il s'épargne ainsi la peine de veiller à l'hygiène de toute une catégorie de la population qui ne lui est pas fort sympathique, celle des Chrétiens et des dissidens en général. Ses coreligionnaires eux-mêmes profitent de cette tolérance. Car ils ne peuvent guère compter sur l'assistance administrative. Bien que les Musulmans aient, comme nous, leurs fondations charitables, — d'habitude et pris en bloc, ils ne sont pas très tendres,

ni très pitoyables au pauvre monde. Est-ce endurcissement, fatalisme ou indifférence? Toujours est-il que, si le bon *Mousslim*, à la fois pieux et secourable, n'est point excessivement rare, les grands mouvemens de compassion et de solidarité humaine si fréquens, chez nous, dans les masses, ne se produisent, autant dire jamais, dans les masses musulmanes. « On ne saurait croire, — écrivait Gabriel Charmes, au lendemain de la guerre turco-russe, — jusqu'où les Turcs poussent la dureté de cœur. Des milliers de Musulmans qui avaient fui la domination russe sont morts à quelques heures de Constantinople, sur la côte d'Asie, sans qu'un seul ministre, un seul pacha, un seul membre de la société turque ait fait le moindre effort pour les sauver. Que dis-je? Quand les Chrétiens organisaient des quêtes et des loteries afin de leur venir en aide, le gouvernement s'y opposait de son mieux, irrité de voir des infidèles arracher de vrais Croyans à la mort (1). » Les choses n'ont pas changé depuis trente ans. J'ai vu à Damas, dans la cour d'une mosquée abandonnée, un campement de *Tcherkess*, dont le dénûment était inimaginable: troupeaux affamés, véritables bêtes fauves qu'on rechassait de partout ! Et il en passe ainsi des milliers, à travers les provinces asiatiques, sans que personne ait l'air de se soucier d'eux, sinon pour se défendre contre leurs rapines!

En présence d'une telle inertie, la tâche de nos missionnaires est toute tracée. Non seulement, ils font du bien, mais ils s'efforcent d'offrir aux Musulmans le spectacle et l'exemple des vertus chrétiennes: fraternité, renoncement, esprit de sacrifice, chasteté, pauvreté volontaires. Ils espèrent ainsi diminuer les haines, affaiblir la violence des préjugés anti-chrétiens. S'ils ne convertissent pas, ils ont à cœur de dissiper les malentendus qui écartent des Européens les Musulmans fanatiques, de préparer entre les uns et les autres un terrain d'entente. Sans doute, la pratique inflige bien des accrocs à ce programme tout idéal; et il est facile de dauber sur les rivalités parfois sanglantes qui divisent les communautés chrétiennes. Bien loin d'édifier les Musulmans, elles seraient pour eux, nous dit-on, un objet de dérision avec leurs disputes, leurs contestations, leurs assommades perpétuelles. Mais, encore une fois, il convient de distinguer soigneusement les Latins des Chrétiens orientaux. La cor-

(1) *L'avenir de la Turquie* (Calmann-Lévy), p. 312.

rection de nos religieux, en particulier, est irréprochable; et, si les Français jouissent, en Orient, d'une sympathie relative et privilégiée, le mérite en revient, pour une bonne part, à nos missionnaires. Ce sont nos prêtres qui représentent le plus abondamment la France dans ces pays. Des prêtres, c'est-à-dire, des *hommes de prière:* le Musulman est habitué par sa religion à respecter ce caractère-là. Et ce sont aussi des hommes d'étude, des gens dont les préoccupations s'élèvent au-dessus des vulgaires intérêts matériels. Un peu de leur prestige rejaillit sur les autres Français qui habitent l'Orient. Comme les prêtres, ils sont des hommes d'étude, des civilisateurs. Médecins, professeurs, ingénieurs, chefs d'administration, ils représentent l'élément intellectuel parmi les colonies étrangères. Ils sont une manière d'aristocratie. Ils ne viennent pas, comme leurs concurrens, uniquement pour gagner des banknotes, pour trafiquer et exploiter la place. Et puis enfin, derrière eux, il y a l'histoire et la légende du sang français versé sur tous les champs de bataille de Syrie, de Palestine, d'Égypte et d'Asie Mineure. La France est, aujourd'hui encore, pour les Musulmans, la grande nation chevaleresque et guerrière de l'Europe, une ancienne adversaire dont la bravoure commande le respect, même à ceux qui l'ont su vaincre, Si l'on continue à nous estimer là-bas, c'est à cause de nos saint Louis, de nos Louis XIV et de nos Napoléon. On ne s'inquiète pas, on ne veut rien savoir du reste de notre histoire.

Représenter dignement la civilisation occidentale et faire du bien en son nom, c'est donc à cela que se réduit le rôle le plus immédiat et, si l'on peut dire, *laïque* de nos missionnaires. Mais ils en ont un autre qui est de beaucoup le plus important et le premier de tous à leurs yeux: entretenir le culte des Lieux-Saints, former comme une garde d'honneur autour du Saint-Sépulcre! Ils affirment par leur présence que les nations chrétiennes ont des droits sur ce coin de terre qui fut le berceau de leurs religions, et, d'un bout à l'autre de l'ancien Empire d'Orient, ils rappellent que cet Empire fut autrefois un des fiefs du Christ; ils perpétuent obscurément une tradition glorieuse, ils représentent, dans ce pays, *la continuité romaine!...* Oh! je sais! il est facile de tourner en ridicule ce rôle ingrat et touchant! A Jérusalem spécialement, les curieux qui passent ont de quoi exercer leur malignité aux dépens des moines! Le sarcasme est aisé contre leurs querelles, contre le mercantilisme

des Chrétiens indigènes, les trufferies impudentes, les pieux cabotinages qui s'épanouissent dans la Ville-Sainte, comme en un terrain d'élection. Mais, ce qu'ils ne disent pas, c'est que chez ces moines qui les ont accueillis fraternellement, qui accueillent, avec la même bonne grâce, amis ou ennemis, tous et toutes, même les mères ou les femmes de ceux qui, en France, les persécutent, — chez ces moines, ils ont retrouvé vivant l'esprit du Christ. Pour moi, je n'ai senti nulle part, comme chez eux, la douce présence du Maître et la certitude de sa divine promesse : « Je suis avec vous jusqu'à la fin des siècles! » — Et si, comme beaucoup d'autres, dans la Basilique du Sépulcre, j'ai pu me scandaliser devant les oripeaux barbares dont une piété naïve l'affubla, et devant des scènes inquiétantes de basse superstition, toutes ces impressions mesquines ont été soudainement balayées en moi, comme par un grand souffle purifiant, à la seule vue du Tombeau. Quand on songe seulement au torrent d'amour, qui a jailli de ce rocher pour se répandre sur le monde, on ne peut que tomber à genoux, en sanglotant de tendresse et d'adoration !

Ah ! Celui qui reposa sur ce marbre, usé par la ferveur des bouches adorantes! Celui-là!... personne n'a été aimé, personne n'a fait aimer comme Lui ! J'ai rencontré de pauvres êtres, aux visages dégradés par la misère, qui, tout à coup, s'illuminaient d'une beauté radieuse, en touchant cette tombe de résurrection. Quel amour est-ce donc que cet amour du Christ, pour qu'en pénétrant dans une brute humaine il la transforme ainsi en une créature spirituelle et que, dans ses yeux obscurs et sur ses lèvres bestiales, il fasse monter une âme vêtue de clarté ! Je vois encore la figure d'une paysanne russe qui, un soir, vers trois heures, l'heure sainte du *Consummatum est*, montait au Saint-Sépulcre avec la foule des pèlerins. Ce souvenir m'est resté, comme celui du sublime le plus simple et le plus poignant qui m'ait jamais ému.

C'était à la porte de l'hospice où sont hébergés les pèlerins indigens, qui, par troupes errantes, arrivent de Russie. L'abjection, le dénuement de ces misérables est à vous serrer le cœur. Beaucoup d'entre eux ont fait la route à pied. Sordides, les vêtemens en lambeaux, quelquefois pieds nus, la barbe et les cheveux d'une saleté farouche, ils viennent se réfugier dans cette maison, où on les ravitaille, où on les rhabille et les

nettoie. Quand ils sortent, tous les mendians de Jérusalem s'abattent sur eux comme une nuée de sauterelles, pour leur arracher les quelques sous qu'ils peuvent avoir. Ils sont hideux, ces professionnels de la mendicité! Fausses infirmités, fausses plaies, grimaces, contorsions, bonimens hypocrites et pitoyables, c'est une véritable Cour des Miracles lâchée dans la rue! Or, ce soir-là, comme d'habitude, les mendians assaillaient les pèlerins à la sortie de l'hospice. Presque tous se laissaient apitoyer par cette simulation et cette mise en scène de la douleur : dévotement, ils déposaient leur obole dans la sébile tendue. Je suivais cette comédie navrante, lorsqu'une vieille matouchka alourdie d'une graisse malsaine, la dernière de la troupe, est relancée par un cul-de-jatte. Je la regarde : elle est en guenilles, le visage dur, les yeux torves enfoncés sous la broussaille des sourcils. A la vue du cul-de-jatte, l'expression de ses traits se durcit encore. Elle n'a pas un kopek à lui donner. Elle passe. Le coquin la poursuit en poussant des cris déchirans. Elle s'arrête... Alors, avec le geste de quelqu'un qui abandonnerait tout, elle tire de son châle une miche de pain, — tout ce qu'elle possède, — et, comme si elle lui offrait un trésor, elle donne son pain à l'homme, qui ricane et qui hausse les épaules. Mais elle ne voit rien, elle n'entend rien, elle court pour rattraper les pèlerins, légère maintenant, les traits détendus, le regard comme en extase, heureuse, oh! si heureuse d'avoir fait cela pour le Christ!...

IV

Les esprits secs et prétendus positifs auront beau épiloguer : ce grand amour, qui précipite, tous les ans, vers la Palestine, des milliers et des milliers de pèlerins, ne s'expliquerait pas, s'il n'était que le succédané d'une propagande politique et commerciale. Le résultat serait vraiment disproportionné avec l'énormité de l'effort. Somme toute, si mêlés de bassesse que soient toujours les mobiles humains, on peut soutenir que le perpétuel exode des religions occidentales vers la Palestine et tout l'Orient musulman n'a pas d'autre objet que le Christ et la diffusion de la charité qu'il prêcha. Depuis des siècles, le mouvement se perpétue, tantôt victorieux, tantôt ralenti par la résistance de l'Islam, mais jamais complètement interrompu. A

aucune époque, il n'a été plus unanime ni plus triomphant qu'aujourd'hui.

Cela surprend même les âmes croyantes. Nous sommes tellement habitués à entendre répéter autour de nous que la religion est morte, qu'elle n'intervient plus dans les affaires de ce monde, que ces lieux communs finissent par nous influencer à notre insu. Le Français, le Parisien en particulier, n'arrive jamais à se persuader sincèrement que ses idées et ses préjugés ne soient point la norme nécessaire de l'humanité. Si la religion fléchit chez nous et chez nos voisins, nous en concluons que cette défaite partielle se répercute à travers toute la planète. Ces conclusions hâtives témoignent, en tout cas, d'une psychologie bien mal informée. Pour ma part, je n'aurais pas cru, si je n'en avais eu les preuves vivantes sous les yeux, que le Christianisme occidental fût encore animé d'une pareille ardeur de foi et de prosélytisme. Ce que la Russie a tenté est quelque chose de colossal et qui force à réfléchir les esprits les moins avertis. Ses églises, ses hôpitaux, ses hôtelleries se dressent à tous les carrefours et dans tous les lieux historiques. Partout, ses prêtres et ses pèlerins vous barrent la route. L'Allemagne et les deux Amériques l'auront bientôt distancée. Ce que l'on rencontre d'Américains du Nord par les chemins de Palestine, surtout aux approches de Pâques ou de Noël, est inimaginable. Des caravanes entières descendent au Jourdain, pour s'y baigner au lieu probable du baptistère de saint Jean. Généralement, nos voyageurs français n'aperçoivent, dans ces endroits-là, que les bandes de l'agence Cook, probablement parce qu'ils suivent les mêmes itinéraires. Mais les touristes sont une minorité négligeable. Le gros des foules palestiniennes se compose de pèlerins, de croyans très graves et très convaincus.

Or l'Amérique en envoie, de beaucoup, le plus grand nombre. L'Allemagne vient ensuite. Elle inonde le pays de ses missions et de ses pèlerinages; elle est non moins zélée à protéger ses Catholiques que ses Protestans. L'empereur Guillaume a posé de ses mains la première pierre de l'Église de la Dormition, qui domine le couvent des Bénédictins allemands. Lorsque j'étais chez les Dominicains de Jérusalem, j'avais sans cesse, devant la fenêtre de ma chambre, la vue d'une monstrueuse bâtisse en construction, véritable mastodonte de maçonnerie, dont la silhouette aplatie et trapue m'évoquait celle d'un cuirassé, avec

ses tourelles et ses coupoles d'acier. C'était l'hospice, que devaient diriger les sœurs allemandes de Saint-Charles. On l'a planté là, écrasant et agressif dans sa masse et sa laideur, en face de Notre-Dame de France et de notre Hôpital Saint-Louis. De tous côtés, l'étranger pousse ses forteresses parmi les nôtres que nous abandonnons. C'est à qui entassera les plus formidables et les plus indestructibles. Cela devient une véritable frénésie d'ostentation et de rivalité.

Et cependant, malgré la multitude de ces bâtisses, malgré l'épaisseur des murs faits pour défier les siècles, malgré le flux perpétuel de l'invasion occidentale, on a l'impression confuse que tout cela est en l'air, que ces fondations n'ont pas de racines profondes dans le sol, que ce décor chrétien est factice et imposé. On se demande avec angoisse : « Qu'arriverait-il, si nous n'étions plus les plus forts? » Qu'on se rappelle ce qu'étaient nos établissemens de Terre-Sainte et du Levant, au début du siècle qui vient de finir. Pour se remémorer combien l'existence en était précaire, à quelles vexations et à quels dangers les nôtres y étaient exposés, en ce temps-là, il n'est que de relire l'*Itinéraire* de Chateaubriand. C'est seulement depuis cinquante ans environ, c'est-à-dire depuis la débâcle complète de l'absolutisme ottoman, que nous avons pu prendre pied dans le pays et nous y installer avec une sécurité relative. Le couteau sur la gorge, l'Islam nous subit, résigné dans son humiliation momentanée et se répétant que l'avenir est à Dieu. Quiconque se rend compte de tout ce qu'il y a d'incompatible entre le Musulman, — disons même l'Oriental, quel qu'il soit, — et l'Européen; quiconque perçoit les frémissemens d'impatience, l'irritation sourde que cause, là-bas, notre présence trop encombrante, tous ceux-là n'accueillent qu'avec beaucoup de scepticisme l'idée d'une conquête pacifique et définitive de l'Orient. Devant le faste de nos établissemens encore si jeunes, ils éprouvent un peu de la tristesse et du découragement qui nous prennent au spectacle de ces ruines immenses, dont la civilisation romaine a couvert l'Asie Mineure, la Syrie, l'Égypte, l'Afrique du Nord, — tout le domaine du Croissant! Ces temples, ces théâtres, ces thermes et ces aqueducs, eux aussi, ils semblaient bâtis pour l'éternité ! Comme il a fallu peu de temps pour balayer tout cela! On dirait un cataclysme naturel, une revanche du vieux sol barbare fatigué de porter des races qui ne sont point ses enfans!

V

Et ainsi, ce n'est pas sans quelque appréhension mélancolique que je risque mes conclusions, au terme de cette étude générale sur l'Orient moderne.

Perdons-nous notre temps, notre argent et nos efforts à vouloir le transformer? Ce qu'il y a de sûr, c'est que la transformation nous réserve plus d'une surprise et qu'elle ne s'accomplira point précisément selon les désirs de notre cœur.

Oui, sans doute, l'Orient bouge! Mais c'est une agitation dont on entrevoit malaisément le but. Elle s'exerce dans les directions les plus diverses et quelquefois les plus opposées. Ils sont las de notre tutelle et de notre ingérence, voilà ce qui m'a paru le plus clair dans les dispositions des Orientaux : le monde asiatique, comme le monde africain, est en proie à une sourde effervescence. Et ce qui m'a paru non moins évident, c'est que les tendances de la masse, en Égypte comme en Turquie, sont, au fond, plus *réactionnaires* que *révolutionnaires*.

La masse est réactionnaire, en ce sens que, de toute la force de son instinct, elle *réagit* contre l'étranger. Le malaise économique dont elle souffre dans les villes, le renchérissement des vivres et des loyers, la disproportion entre des salaires minimes et un travail toujours plus intense et plus pénible, — elle nous rend responsables de toutes ces misères. Et, d'autre part, elle est bien loin d'être aussi éblouie que nous pouvons le croire par les beautés de notre civilisation. Cette civilisation, nous sommes tellement sûrs de sa supériorité et de son prestige! Nous ne doutons pas qu'un bédouin d'Algérie, un fellah du Nil, un berger anatolien, ayant à choisir entre sa condition actuelle et la nôtre, ne jette son dévolu, et avec enthousiasme, sur cette dernière. En réalité, tous ces gens-là, que ni leurs traditions, ni leurs mœurs ni leurs climats ne prédisposent à vivre selon notre idéal social, tous répugnent à subir la contrainte de nos polices et de nos administrations, en un mot de n'importe quel gouvernement régulier, si juste et si honnête soit-il. En face de la plus anarchique et de la plus vexatoire des tyrannies, ils sont un peu comme nos voleurs, qui espèrent toujours échapper aux gendarmes. En vain répétons-nous aux Arabes de l'Afrique du Nord que, grâce à la protection de la France, ils ne sont plus

rançonnés ni razziés par les garnisaires turcs, ni massacrés, ni décapités, ni suppliciés par les tribus voisines, ils ne voient qu'une chose : la nécessité de payer des impôts et des contraventions, dont, auparavant, ils n'avaient aucune idée et dont ils ne s'expliquent pas la raison. On ne saura jamais les colères et les rancunes que soulève chez les indigènes de nos villes algériennes la simple obligation de vider, à heure fixe, une boîte à ordures. Au Caire et ailleurs, j'ai constaté les mêmes révoltes chez les âniers et les cochers berbérins soumis à la baguette du *policeman* anglais. Mais ce ne sont pas seulement nos règlemens municipaux ou administratifs qui leur sont insupportables, ce sont toutes nos habitudes prises en bloc, c'est, d'une façon générale, l'*ordre* qui règle la vie du civilisé... Sur la ligne de Jaffa à Jérusalem, le train s'arrête à une station célèbre par le tombeau d'un marabout. L'arrêt est d'une minute à peine. Or, lorsque nous y arrivâmes, quelle ne fut pas ma stupeur de voir tout ce qu'il y avait de Musulmans dans les wagons, descendre sur la voie, étaler sur les rails des tapis de prière, se prosterner et, bien tranquillement, commencer leurs dévotions. Le chef de gare avait beau agiter sa sonnette, le chef de train leur crier qu'on allait partir sans eux. Personne ne se dérangeait. Il fallut réquisitionner une escouade d'hommes d'équipe qui, avec des injures et des horions, finirent par faire réintégrer leurs wagons à ces pieux personnages. L'opération dura un bon quart d'heure et ne fut pas commode. Les plus vigoureux opposèrent une énergique résistance. Ce n'est là qu'un exemple au hasard. Il est trop certain que ces races ne conçoivent point ce que nous entendons par exactitude, et que l'idée d'un règlement quelconque n'entre point dans leurs cervelles.

Il est vrai aussi que les élites réagissent inversement. Elles ont tenté une rénovation intellectuelle, dont les résultats ne sont pas encore appréciables. Pourtant, il n'y a guère que la culture scientifique proprement dite qu'elles aient chance d'acclimater chez elles. Le reste me paraît plus difficilement transportable. En tout cas (et je dis ceci pour ceux d'entre nous qui croient à la diffusion triomphante de l'esprit français à travers le monde !) autre chose est de lire un roman par passe-temps, d'emprunter à nos théoriciens politiques des argumens en faveur d'une thèse toute locale, autre chose de goûter vraiment notre littérature, notre art et notre pensée dans ce qui en fait la

fleur suprême d'une civilisation. De longues années, un long travail sont nécessaires pour une telle adaptation. Mais enfin, il y a la science, qui est ouverte à tous! Les Turcs et les Égyptiens vont-ils se jeter dans la culture scientifique intensive, à la japonaise? Vont-ils s'appliquer délibérément à n'être que des hommes pratiques et positifs, absorbés par la seule et unique tâche de créer une nation moderne, la mieux entraînée, la plus scientifiquement armée pour la défense et pour la lutte? Évidemment ils le peuvent, s'ils en ont la volonté persévérante. Mais ils n'en sont pas encore là!

En attendant, ils ont de gros atouts dans leur jeu. Ces avantages, ils les doivent à ce qui subsiste encore de profondément *réactionnaire*, au sens le plus étroit du mot, dans l'âme des masses orientales. D'abord, leur patience (1), leur extraordinaire et invraisemblable patience, que nous prenons pour de la stupidité et qui n'est qu'une des formes de leur fatalisme, une sorte de résignation confiante à la volonté de Dieu. C'est cette patience qui leur fait supporter sans révolte toutes les exactions et toutes les tyrannies, qui leur a permis, jusqu'ici, de résister aux guerres et aux famines les plus meurtrières. Avec une pareille force de résistance, on vient à bout de toutes les épreuves, on défie les hommes et la durée. On arrive à se rendre non seulement tolérable, mais bonne tout de même, la vie la plus dure, la plus ingrate, ou la plus fastidieuse.

Lorsque je songe à cette patience musulmane, je me rappelle toujours, comme le type le plus parfait et le plus sympathique que j'en aie rencontré, un vieux Turc, fonctionnaire français, que tous les Algériens lettrés ont connu. Vit-il encore, je n'en sais rien. Mais pourquoi ne le nommerais-je pas? C'est Si Ismaïl Ben-Hafiz, dont il s'agit, ce vieillard débonnaire qui, à la Bibliothèque d'Alger, avait la garde des livres et des manuscrits arabes. Ce n'était pas un Turc à proprement parler, mais un *Coulougli*, c'est-à-dire un métis de Turc et de Maure. Ce brave homme passait presque toute sa journée dans une petite salle obscure et froide, où brûlait, en hiver, un brasero de cuivre. Personne ne venait l'y déranger, sauf quelques Français arabisans. Ses coreligionnaires le méprisaient sans doute comme vendu

(1) Voyez encore l'*Avenir de la Turquie*, p. 308 et suiv. Ce livre, écrit voilà près de trente ans, a conservé toute sa fraîcheur. Il est à relire et à méditer, même au lendemain de la révolution turque, que l'auteur souhaitait, sans oser l'espérer.

au *Roumi* oppresseur. Il était là, tout seul, au milieu de ses livres et de ses manuscrits, précieuses reliques, qu'il époussetait, nettoyait, rangeait continuellement. Et, quand il avait fini, il recommençait avec une obstination infatigable qui ressemblait à l'accomplissement d'un vœu. Il y mettait une sorte de recueillement et de ferveur religieuse. Il touchait d'une main pieuse ces reliures splendides, sous lesquelles dormait la pensée de l'Islam et qui étaient devenues la proie des Infidèles. Lui au moins, il les défendrait contre les vers, il les transmettrait intacts aux Croyans de l'avenir, qui viendraient les reprendre, au jour infaillible de la Revanche. Puis, quand il était las de les avoir placés, déplacés et replacés pour la centième fois, il s'asseyait sur des coussins, chaussait ses besicles, bourrait son nez de tabac et s'abîmait dans la lecture de quelque beau traité théologique. Il lisait ainsi, jusqu'à la tombée du crépuscule, entre une tasse de café et une botte de roses qu'il avait apportées de son jardin. Le monde extérieur n'existait plus pour lui. Les yeux brouillés sur les calligraphies somptueuses de ses chers manuscrits, il se fondait en béatitude. Et puis, à la nuit close, il s'en retournait à sa maison du Ravin de la Femme sauvage, sans avoir vu, bien souvent, un visage humain et sans avoir échangé trois paroles. Au milieu du mépris de ses frères, de la dédaigneuse indifférence de l'Européen, Si Ismaïl Ben-Hafiz vivait heureux.

Accepter le sort tel qu'il se présente, savoir attendre l'heure, c'est la vertu invincible de l'Islam. Cette inaltérable patience, les réformateurs actuels sont bien assurés qu'ils ne l'épuiseront jamais. Grâce à elle, ils imposeront à la bête populaire tous les fardeaux qu'il leur plaira, et, s'ils le veulent, ils la conduiront, sans qu'elle bronche, là même où elle se refuse le plus d'aller.

En outre, ils peuvent tabler sur l'intégrité de la famille et de la race. L'une et l'autre sont encore très fortes, en Turquie comme en Égypte, et cela en dépit de la misère et des atteintes du divorce. L'autorité paternelle est toujours absolue. Les enfans, jusqu'à l'âge de douze ans, sont confiés aux femmes qui, par instinct, sont conservatrices. Et, lorsqu'une lignée s'abâtardit, le maître ayant le droit de choisir ses épouses dans la plus basse classe, une belle servante ou une belle esclave en restaure la vigueur. N'oublions pas non plus que ces hommes sont beaucoup plus prolifiques que les Européens. Enfin, ils ont une religion et une armée. Nous avons assez insisté sur la puissance du

lien religieux entre Orientaux. Quant à l'armée turque, de bons juges prétendent qu'elle est loin d'être négligeable et que, s'il y a beaucoup à dire sur le corps des officiers, les simples soldats sont parmi les meilleurs de l'Europe.

Ce dernier point est capital, digne de provoquer toutes nos réflexions. Les Turcs sont, par excellence, une nation militaire. Ils ont prouvé, lors de leur dernière guerre contre les Grecs, qu'ils n'avaient rien perdu de leurs qualités. Tout récemment encore ils nous l'ont rappelé, lors du conflit crétois. A quoi le maintien de la paix a-t-il tenu? L'ardeur belliqueuse du nationalisme jeune-turc est trop évidente. Un jour ou l'autre, il cédera à l'exaltation du sentiment populaire. Nous croyons trop aisément que tout s'arrange avec des notes diplomatiques et des tribunaux d'arbitrage. En réalité, on n'obéit qu'à la force, ou à la peur, ou au bon sens le plus terre à terre, qui conseille de s'incliner devant le fait accompli, quand il n'y a pas moyen de s'y soustraire.

Il devient de plus en plus nécessaire de le répéter dans un pays comme le nôtre, en mal d'utopies révolutionnaires et pacifistes. Hélas! malgré tout ce qui nous est enseigné, on n'a jamais vu d'idées victorieuses qu'à la suite des armées. Intellectuels que nous sommes, le monde est loin de notre rêve! Le droit est toujours écrasé par la violence, s'il est incapable de lui résister. Michelet lui-même, esprit chimérique, mais qui tempérait de bon sens plébéien son imagination aventureuse, Michelet le proclamait dans son livre du *Peuple:* il disait que la France doit rester la première nation militaire du monde, être le soldat de la Révolution, si elle veut assurer le triomphe des idées révolutionnaires.

Ces idées, dont nos partis « avancés » sont si fiers, ces idées qui, d'après eux, sont appelées à renouveler le genre humain, elles sont à la merci d'une nation, qui aura le courage d'être une phalange macédonienne au milieu de troupeaux désarmés. Au lieu de nous tenir prêts pour la lutte, nous recommençons toutes les folies de l'Empire romain à la veille des invasions. Non seulement, nous ne voulons plus payer de notre personne, mais nous initions les Barbares à notre tactique, nous leur vendons nos armes, nous leur montrons à s'en servir. Déjà les Marocains se révèlent d'excellens élèves. Les montagnards du Riff occupent assez sérieusement, il me semble, une armée espagnole de

trente mille hommes. Ce n'est pas fini. Dans le monde entier, nos élèves ne demandent qu'à devenir des maîtres. Ces noirs ou ces jaunes que nous méprisons, ou que nous plaignons, ces gens qui ne connaissent ni nos scrupules, ni nos lassitudes, ni nos névroses, dont les âmes nous sont fermées, dont les pensées sont à mille lieues des nôtres, ces apprentis de la guerre moderne se chargeront de nous enseigner un peu de psychologie : à savoir qu'il y aura toujours des barbares, comme il y aura toujours des pauvres, et que les barbares seront toujours le plus grand nombre. Il faut que nous-mêmes, tout en restant des intellectuels, nous redevenions capables d'agir comme des barbares, si nous ne voulons pas être mangés par les barbares.

Vainement protesterons-nous de nos intentions fraternelles : le branle est donné aux peuples esclaves. Notre prestige est compromis à leurs yeux. Ils savent trop notre lâche désir d'éviter les coups. Ils s'enhardiront, ils s'enhardissent dès aujourd'hui. Les vieilles races, les vieilles nationalités orientales recommencent à s'agiter. La célèbre question d'Orient s'est rouverte avec une gravité qu'elle n'a jamais eue. Car enfin, personne, dans l'ancien empire du Sultan, n'est content de son sort, ni les Serbes, ni les Bulgares, ni les Grecs, ni les Arméniens, ni les Syriens, ni les Arabes, ni les Égyptiens, — ni les Turcs eux-mêmes. Sous la menace de l'Europe, l'état actuel, avec tous ses dangers, peut durer encore, mais non pas s'éterniser. Ce danger est permanent. Le jour où deux grandes nations européennes seraient aux prises, on devine ce qui arriverait immédiatement dans les pays balkaniques et dans tout le Levant. Il suffit que nous ne soyons plus en mesure de séparer ou d'intimider les adversaires. Et puis, en définitive, tous les espoirs sont permis à une Turquie régénérée, soulevée par le zèle patriotique et par la foi religieuse. Si nous ne revoyons pas précisément des Croisades, je crains bien que l'avenir ne nous réserve encore de beaux égorgemens internationaux.

LOUIS BERTRAND.

L'UNION

DES

COLONIES BRITANNIQUES

SUD-AFRICAINES

Le mouvement fédératif des colonies australiennes, commencé en 1895, achevé en 1900, a créé, sous une forme définitive, un organisme politique d'une incontestable vitalité, d'une puissance qui ne peut que grandir, et modifié l'équilibre des influences qui se disputent la suprématie sur l'Océan Pacifique.

Voici qu'une autre fédération se forme, celle des colonies anglaises de l'Afrique du Sud. Elle présente des particularités d'un intérêt saisissant. L'évolution s'est opérée avec une promptitude imprévue. L'union se réalise entre populations, non seulement d'origines différentes, mais hier encore ennemies, ne parlant pas la même langue et divisées par la nature de leurs intérêts. Néanmoins, les liens qui désormais leur imposent une destinée commune ont été volontairement créés plus étroits que dans aucune autre fédération. L'œuvre accomplie est nationale plutôt que fédérale. C'est un fait sans précédent, même sans analogie dans l'histoire. Peut-être trouvera-t-on qu'il mérite d'arrêter nos regards, sans avoir besoin d'ajouter que nous avons immobilisé plus d'un milliard en Afrique australe, et que cette contrée fut, il y a moins de dix ans, le théâtre d'une lutte au cours de laquelle un peu du meilleur sang français a été répandu.

I

Esquissons d'abord la physionomie du pays

Le vaste triangle aux côtés fortement renflés qui constitue l'Afrique du Sud est borné au Nord par trois grands territoires équatoriaux qui sont, de l'Ouest à l'Est, le Congo français, le Congo belge, et l'Afrique orientale allemande. Si cette dernière possession appartenait à l'Angleterre, le drapeau britannique flotterait du Cap à la Méditerranée, car au Nord de l'Afrique orientale allemande commence le Protectorat anglais de l'Ouganda, où le Nil prend ses sources. De là, par le Kordofan, la Nubie et la Haute-Égypte, l'influence exclusive de l'Angleterre s'étend jusqu'à Alexandrie.

L'Afrique du Sud est donc comprise entre la zone des trois territoires français, belge et allemand, et le Cap de Bonne-Espérance, pointe extrême du Continent noir, baignée par la mer antarctique. L'Angleterre en occupe toute la partie méridionale organisée en colonies autonomes, et, sous forme de « protectorats » ou de territoires concédés à la *British South Africa Company*, toute la partie médiane. L'expression « protectorats » n'a pas ici son sens habituel. Ce sont plutôt des colonies de la Couronne dont certaines parties demeurent exclusivement réservées aux indigènes

La colonie du Cap, jadis hollandaise, mais appartenant à l'Angleterre depuis un siècle, forme la base géographique de ce groupe. Au-dessus d'elle s'étagent : au Nord, le vaste Béchuanaland, incomplètement exploré et de faible population; au Nord-Est, l'Orange et le Natal, fertiles et en pleine activité. Au-dessus de l'Orange et du Natal, le Transvaal, pays d'élevage, connu surtout par ses gisemens aurifères dont la production égale aujourd'hui le tiers de celle du monde entier (1). Au dessus encore, la Rhodesia méridionale, propre à l'agriculture dans sa plus grande partie et riche aussi en minéraux variés (2). Enfin, la Rhodesia du Nord, divisée en deux territoires, Nord-Ouest et Nord-Est. Ce dernier confine par l'Est au Nyasaland, autre colonie britannique appuyée au lac Nyasa qui la sépare

(1) Exactement 34 pour cent, en 1908. L'or extrait des mines du Transvaal pendant cette même année atteint la valeur de 750 millions de francs.

(2) La Rhodesia du Sud a produit 50 millions d'or en 1908.

de la possession allemande. Les trois Rhodesias, dont la superficie dépasse le double de celle de la France, sont la réserve de richesse du futur empire Sud-Africain.

Les colonies du Cap et de Natal ont seules un accès direct à la mer. A l'Est des autres possessions anglaises, de Delagoa Bay (Lourenço Marquès) au cap Delgado, faisant face à Madagascar, s'étend, sur une longueur de côtes de 2000 kilomètres, l'Afrique orientale portugaise. A l'Ouest, le long du Bechuanaland, une autre possession allemande (dite Sud-Ouest africain allemand) et une autre possession portugaise, très vaste, s'élevant vers le Nord jusqu'à l'embouchure du Congo (l'Angola), limitent l'expansion britannique dans cette direction latérale.

La superficie des colonies anglaises en Afrique australe est à peu près celle des États-Unis d'Amérique. Réparties sur 25 degrés de latitude, — distance de la Norvège à l'Algérie, — elles offrent des climats très variés, en général salubres. Leur population n'est encore que de 8 millions d'habitans, dont 1 200 000 de race blanche. Ces derniers sont presque tous fixés dans les colonies du Sud (le Cap, Orange, Transvaal et Natal). Dans les protectorats, les Rhodesias, et le Nyasaland, on compte à peine 20 000 Européens, dont les trois quarts dans la Rhodesia du Sud. Cependant l'ensemble de ces territoires dépasse en étendue, et peut-être aussi en richesses naturelles, celui des colonies méridionales. Dans celles-ci, la population indigène est beaucoup plus dense que dans le Nord. Les blancs ne forment que le tiers de la population de l'Orange, le quart de celles du Transvaal et de la colonie du Cap, moins du dixième de celle de Natal. Partout, en somme, ils sont en faible minorité.

De ces chiffres, se dégage un fait dominant, à savoir que la mise en valeur de l'Afrique du Sud, son avenir et sa tranquillité dépendent surtout de la question indigène. Aux États-Unis, au Canada, en Australie, elle a toujours été secondaire, et depuis longtemps a disparu. En Afrique, elle est au premier plan et y restera. Dans un cadre aussi large, alors que chez les races autochtones il n'existe, en dépit de leur vigueur et de leurs aptitudes, que des organisations rudimentaires, le problème de la colonisation du pays est entièrement nouveau. Ce n'est pas d'ailleurs un problème seulement économique; il comporte des responsabilités morales. Les résidens, aussi bien les Boers que les Anglais, ont conscience de ces devoirs. Ils se sont de tout

temps appliqués à les remplir; mais ils savent aussi quelles difficultés rencontre auprès de ces populations primitives la conciliation des nécessités de l'ordre public et du progrès matériel avec l'exercice d'une tutelle bienveillante. L'appréciation de ces difficultés fut même une des causes déterminantes du mouvement unioniste. Fatiguées des fréquentes interventions du gouvernement britannique, mieux intentionné que renseigné, au sujet du régime des natifs, les colonies ont compris que seul un gouvernement central aurait une autorité suffisante pour écarter ces interventions, et mieux encore, pour les rendre inutiles. Seul en effet, il serait à même d'imposer des mesures impartiales, conduisant à la meilleure utilisation du travail des indigènes, tout en accroissant leur bien-être, les amenant peu à peu et, pour ainsi dire, par couches successives, jusqu'au rang de citoyens.

La réalisation de ce beau programme sera laborieuse; mais l'expérience entreprise dans la colonie du Cap est plutôt rassurante. On y voit aujourd'hui deux millions d'hommes de couleur, dont ceux qui ne sont pas complètement illettrés et possèdent un établissement fixe jouissent des droits politiques, vivre à côté de six cent mille résidens de race blanche, soumis aux mêmes lois, et sans qu'aucun conflit entre les uns et les autres menace la paix publique.

II

Le mouvement fédératif qui vient d'aboutir dans l'Afrique du Sud ne concerne encore que les colonies autonomes. Son origine remonte à la guerre du Transvaal. Sans elle, il ne se fût pas produit. Il fallait qu'un seul drapeau le couvrît et le protégeât.

Lorsque, le 31 mai 1902, les Boërs écrasés par le nombre, après une lutte héroïque prolongée pendant trente mois, se virent contraints de « signer le revers » en acceptant le traité de Vereeniging, personne en Europe ne croyait à la possibilité d'une prochaine réconciliation entre vainqueurs et vaincus. Dans l'ardeur d'une résistance obstinée s'était plutôt aigri chez ces derniers le souvenir du « siècle d'injustice, » si vigoureusement décrit par M. F. W. Reitz, l'ancien ministre du président Krüger. L'histoire de ce siècle, — tout le dix-neuvième depuis 1806, — n'était aux yeux des Boers que celle de leurs conflits

avec les Anglais, de leur persécution, disaient-ils. Protestant au nom du droit violé, ils rappelaient que, même en Angleterre, leur cause avait trouvé des défenseurs. Ils invoquaient le jugement porté par Froude, l'ami de Carlyle, condamnant, dans son *Oceana*, la conduite « injuste et imprudente » de ses compatriotes vis à vis des burghers d'Afrique, et les paroles de Gladstone, déclarant lors de la première annexion du Transvaal, en 1877, qu'on n'avait pas le droit d'imposer par la force aux habitans d'une république une nationalité dont ils ne voulaient pas.

Plus vivante encore dans leur mémoire était la suite douloureuse des querelles suscitées après la découverte des gisemens d'or en 1886, s'accentuant en 1892 sous l'impulsion de Cecil Rhodes, s'aggravant en 1896 par le *raid* Jameson (à l'occasion duquel l'empereur Guillaume adressa à M. Krüger son fameux télégramme), en 1897 par le refus du gouvernement anglais d'accepter un arbitrage; puis, se multipliant, pressantes, incessantes, lancées par la main nerveuse de M. Chamberlain : griefs des Uitlanders, lois sur les indigènes, sur l'alcool, sur la dynamite, tarifs de douanes et de chemins de fer, incidens ou accidens transformés en affaires d'État (l'affaire Lombard, l'affaire Edgar, l'affaire de l'amphithéâtre de Johannesburg)... Autant de prétextes à intervention. Enfin, la question des droits politiques des étrangers, prenant soudain la forme d'une mise en demeure impérative, rendant la guerre inévitable. Et plus tard, à la suite de l'annexion prématurée des deux républiques, en mai et septembre 1900, tandis que les Boërs tenaient encore, souvent avec succès, la campagne, on les avait traités, non plus en belligérans, mais en rebelles. Leurs maisons, leurs fermes, avaient été incendiées, leurs troupeaux confisqués ou détruits, leurs champs dévastés, leurs familles emmenées dans les « camps de concentration, » où l'administration anglaise, malgré de louables efforts, n'avait pu épargner aux non-combattans d'affreuses privations suivies d'une effrayante mortalité.

C'était plus qu'il ne fallait pour laisser au cœur du peuple boër des sentimens de haine qu'on devait croire irréductibles. Mais dans ce même traité constatant l'impuissance de l'adversaire à continuer la lutte, la nation victorieuse avait déposé le germe de l'apaisement. L'article 7 de la Convention du 31 mai 1902 contenait la clause suivante : « L'administration militaire dans les colonies du Transvaal et d'Orange sera remplacée aussitôt

que possible par un gouvernement civil, et, dès que les circonstances le permettront, *par des institutions représentatives comportant l'exercice du libre gouvernement.* » Cette stipulation n'était pas « concédée. » Elle exprimait une intention arrêtée d'avance, et que le gouvernement britannique avait fait connaître dès la proclamation de l'annexion, en termes moins précis mais suffisamment explicites.

Ainsi s'affirmait une fois de plus, comme un dogme de la nation anglaise, le principe de l'émancipation des colonies de peuplement. Conservateurs et libéraux ne diffèrent à cet égard que sur des questions d'opportunité. Le parti au pouvoir en 1902 était le même qu'en 1895; et c'est le même ministre, impérialiste passionné, M. Chamberlain, qui, après avoir été le promoteur de la guerre par sa politique agressive, a contresigné l'accord promettant l'égalité dans l'indépendance aux vaincus comme aux vainqueurs. Le même gouvernement, trois ans plus tard, esquissait déjà un geste, timide, il est vrai, mais constituant un premier pas vers l'accomplissement de cette promesse. L'opposition libérale ayant reconquis le pouvoir quelques mois après, la réalisait dans sa plénitude en décembre 1906, par l'octroi aux colonies annexées des mêmes libertés que possèdent celle du Cap depuis 1872 et celle de Natal depuis 1893.

Les pays qui s'attardent encore dans la pratique d'une soumission complète des colonies aux volontés, voire aux caprices, de la mère patrie, fabriquent leurs législations dans les bureaux de la métropole, règlent leurs budgets, et les encombrent de fonctionnaires hostiles, par devoir professionnel, à toute initiative, ont pu trouver, dans un pareil exemple, matière à d'utiles réflexions.

C'est bien un exemple, au sens propre du mot, puisque c'est l'application d'une règle. L'Angleterre, en poursuivant son œuvre de créatrice de nations, a déployé parfois une vigueur trop impatiente des résistances, confondu ses droits avec ses intérêts, abusé de la faiblesse ou des divisions des premiers occupans. Mais, la paix rétablie et sa suprématie reconnue, elle n'a jamais imposé aux habitans de race blanche, dans ses possessions, une tutelle oppressive ou onéreuse. Qu'ils fussent de pure origine britannique, comme en Australie, anglo-française comme au Canada, ou anglo-hollandaise, comme en Afrique australe, elle leur a donné ou restitué, dès qu'il lui a paru seulement possible de le faire, le droit de se gouverner eux-mêmes. La

force de cohésion de l'empire britannique réside dans cette conception d'apparence téméraire, la seule pourtant dont l'expérience ait été heureuse.

Cette politique de générosité devait cependant, à l'égard des colonies annexées de l'Afrique du Sud, paraître hâtive. Comment supposer qu'à peine au sortir de si rudes conflits, les colons anglais et les colons boërs n'allaient plus connaître d'autres rivalités que celle d'une cordiale émulation? L'objection, ainsi formulée, semblait irréfutable. C'est que la question n'était pas posée comme elle devait l'être. Les rivalités subsistent, elles subsisteront longtemps encore. La fusion des idées, l'union des cœurs, sont bien loin d'être accomplies, si jamais elles doivent l'être. Ce sont les rancunes des vaincus qui se sont calmées et les exigences des vainqueurs qui ont diminué. La cause initiale de cette évolution se trouve dans ce fait que les deux races en présence, quoique si dissemblables, possèdent une qualité commune, le sens des nécessités ou, plus simplement, le bon sens. C'est lui qui, de part et d'autre, a éclairé les esprits. Aux uns, il a imposé la constatation du caractère irrévocable de la conquête; aux autres, le respect de la valeur, non seulement militaire, mais aussi morale et intellectuelle, d'un adversaire jusqu'alors traité en peuple arriéré et de rang inférieur. C'est pourquoi, à mesure que les souvenirs de la guerre s'éloignaient dans le passé, Anglais et Boërs reconnaissaient l'inutilité de chercher à s'éliminer mutuellement et l'obligation de collaborer au relèvement du pays. Un sentiment très vivace, surtout chez les Boërs, favorisait ce rapprochement; c'était celui de la confiance dans l'avenir. Même au début de la guerre, même pendant la guerre, les chefs boërs disaient : « Quoi qu'il arrive, l'Afrique du Sud sera un pays libre! »

Voyons comment les événemens ont fait de cet espoir une réalité.

III

L'annexion du Transvaal et de l'Orange, proclamée dès l'entrée de lord Roberts à Prétoria et à Bloemfontein, était un expédient politique. Le gouvernement anglais, sans prévoir que la campagne se prolongerait pendant deux années encore, savait qu'elle n'était pas finie. En déclarant territoire britannique les

deux républiques boërs, il affirmait sa résolution de poursuivre un résultat définitif, donnant ainsi satisfaction à l'amour-propre national; en même temps, il contraignait l'intervention éventuelle d'une puissance étrangère, si amicale ou discrète qu'elle fût, à prendre le caractère d'une immixtion dans les affaires intérieures de l'Empire, ce qui la rendait par avance inacceptable.

Tout en se préparant à envoyer en Afrique de nouveaux renforts pour remplacer les 50 000 hommes tués, blessés ou rapatriés comme invalides, depuis le début des hostilités, le Cabinet anglais mettait les pays annexés sous l'administration du gouverneur de la colonie du Cap, lord Milner, avec le titre de Haut-Commissaire. Les institutions représentatives dans le Transvaal et l'Orange ayant été détruites, l'autorité de ce fonctionnaire y devenait nécessairement autocratique.

Les exploits des généraux boërs, notamment de Louis Botha, Christian De Wet et Delarey, firent durer les opérations jusqu'au printemps de 1902. Pendant cette période, l'œuvre de réorganisation ne put faire que peu de progrès. La conclusion de la paix permit enfin à lord Milner de s'y livrer sans rencontrer d'autres obstacles que ceux qui provenaient de la nature des choses et de la divergence des intérêts à sauvegarder. Le pays tout entier était dans un état lamentable. C'était donc une lourde tâche. Le Haut-Commissaire s'y appliqua énergiquement; mais ses vues personnelles ne s'adaptaient pas autant qu'il eût été désirable à la nature essentiellement pacificatrice de sa mission. Il avait apporté en Afrique australe les mêmes conceptions purement anglaises, les mêmes préjugés et tendances dont ses actes avaient été inspirés alors qu'il occupait au Caire les fonctions de conseiller financier du gouvernement khédivial. On trouve dans son ouvrage *England in Egypt*, l'exposé, empreint d'une sorte de mysticisme candide, des théories de domination nécessaire et providentielle de la Grande-Bretagne, telles qu'elles avaient cours chez nos voisins vers l'époque du grand jubilé de la reine Victoria. Esprit lucide, doué de rares facultés d'assimilation, caractère tenace et combatif, patriote au plus haut degré, lord Milner est le plus brillant disciple de l'école de l'impérialisme intransigeant fondée par M. Chamberlain. Les adeptes de cette doctrine, dont les premières années de ce siècle n'ont pas encouragé les vastes espoirs, se distinguent des impérialistes plus modérés, dénom-

més par eux *little englanders*, par l'ampleur de leurs aspirations et la confiance dans le succès des procédés empiriques. Pour réaliser l'ordre de choses qui satisfera leurs désirs, ils ont une formule : créer ce qui manque, détruire ce qui gêne. Les intérêts, les sentimens, les circonstances de lieux et de faits, ne leur échappent pas, mais, répugnant à s'y adapter, ils les combattent ou les négligent ; et s'ils connaissent le mot de Renan : « Un établissement n'est solide que quand il a des racines historiques, » ils en méconnaissent assurément la haute portée.

Ceci était peut-être nécessaire à dire pour expliquer comment se termina la mission de lord Milner. De 1902 à 1905, il parvint à rétablir au Transvaal et dans l'Orange une administration régulière. Grâce à lui, l'ordre fut assuré, le crédit relevé, le fonctionnement des industries minières reprit son cours, les exploitations agricoles et pastorales se rouvrirent, les voies de communication furent réparées et améliorées. Ces heureux résultats paraissaient devoir lui mériter la reconnaissance des populations. Il n'obtint que leur estime. Son œuvre rencontrait des résistances. Les hostilités de race s'atténuaient, et pourtant les difficultés s'accumulaient devant lui. Questions de douanes, de budgets, de chemins de fer, de main-d'œuvre, d'immigration, se compliquaient, suscitant des objections, donnant lieu à des mécomptes. Les Boërs, chefs et paysans, continuaient à observer loyalement les clauses du traité de paix; mais ils n'aidaient pas le Haut-Commissaire et semblaient attendre. Ils attendaient en effet. Chez les Anglais, les *British-born*, lord Milner trouvait plus de bonne volonté. Par malheur, certains gênaient son action par une attitude maladroite et d'absurdes exigences ; d'autres, plus nombreux, de plus en plus nombreux, s'abstenaient de soutenir sa politique. Même, sous le titre de *Responsible government party*, ils en inauguraient une autre qui, tout en restant indépendante de l'influence des chefs du parti boër, réclamait avec eux l'exécution des promesses de 1900 et de 1902, c'est-à-dire l'octroi d'une Constitution instituant un régime de *self-government* parlementaire.

L'élément d'origine anglaise ne compte d'ailleurs au Transvaal que pour le tiers environ de la population blanche et, dans l'Orange, à peine pour le cinquième ; encore est-ce la fraction la moins stable, la moins attachée au sol et la moins prolifique. En réorganisant les pays annexés dans un esprit et d'après des mé-

thodes exclusivement britanniques, comme s'il se fût agi d'une autre Australie, lord Milner ne construisait donc pas pour l'avenir; il ne préparait pas l'avènement d'une nation sud-africaine, issue du rapprochement progressif des deux races, et se consolidant par l'harmonie des concessions réciproques. Cependant, s'il a peu contribué à l'œuvre de réconciliation, il ne l'a pas compromise, et son administration a déblayé le terrain sur lequel d'autres initiatives allaient s'exercer. Il convient aussi de rappeler que lord Milner tenait d'un gouvernement d'esprit plutôt autoritaire que libéral le mandat de le représenter en Afrique du Sud dans des circonstances extrêmement difficiles.

IV

Le ministère présidé par M. Balfour, successeur de lord Salisbury depuis 1902, avait fait part à la Chambre des Communes, en juillet 1904, de son intention d'introduire des réformes au Transvaal. Jusqu'alors, le Haut-Commissaire gouvernait avec l'assistance d'un Conseil dit législatif, en fait consultatif, formé, en parties égales, de fonctionnaires et de personnes choisies par lui-même. On se proposait de faire place dans ce Conseil à un élément libre d'attaches officielles. Ce premier pas vers l'octroi d'une représentation nationale devait être fait au printemps de l'année suivante, époque à laquelle expiraient les pouvoirs des membres non fonctionnaires du Conseil.

Cet engagement fut tenu. Le gouvernement anglais ne se borna pas à modifier la composition du Conseil législatif; il le remplaça par une Assemblée législative. Les fonctionnaires de la Couronne, membres *ex officio*, n'y devaient plus occuper que le quart des sièges, tous les autres membres étant nommés au suffrage de la population, et sur une base électorale assez large. Dans sa dépêche au gouverneur du Transvaal (31 mars 1905), M. Lyttelton, ministre des Colonies, expliquait qu'il n'avait pas été jugé possible d'accorder au peuple de l'ancienne république boër la plénitude des droits de gouvernement, parce qu'on pouvait craindre que la division des partis s'opérât sur la question de rivalité de races; mais qu'en introduisant dans l'Assemblée une majorité de membres élus, on donnait aux habitans du pays le maximum d'indépendance compatible avec la stabilité de l'administration.

Aucune mesure analogue n'était prise à l'égard de la colonie d'Orange : « La question de l'Orange, disait le ministre, est moins urgente, et nous croyons préférable d'attendre les premiers résultats de l'expérience tentée au Transvaal. » Le véritable motif de l'ajournement était la plus grande prépondérance numérique de l'élément boër sur l'élément anglais dans l'ancien « État libre. »

Tandis qu'en Angleterre les conservateurs, approuvant le gouvernement, faisaient toutefois des réserves sur la hardiesse d'aussi larges concessions, la nouvelle Constitution était fraîchement accueillie au Transvaal par les associations politiques boërs et mollement défendue par les colons d'origine anglaise. Dès le 1er mai, le Comité central du *Het Volk* (organisation représentant les intérêts des propriétaires terriens, en grande majorité boërs), dans une déclaration signée du général Louis Botha, formulait d'acerbes critiques, et concluait en exprimant le désir de voir bientôt le gouvernement et la nation britanniques reconnaître l'insuffisance des nouvelles mesures : « La prospérité du Transvaal, disait ce manifeste, ne peut résulter que de la confiance accordée à son peuple et du maintien des principes de justice qui font si grand honneur à la Constitution anglaise. Dans le cas présent, l'essence même de ces principes semble avoir été perdue de vue. »

Aux yeux de tout observateur impartial, la déception des Transvaaliens devait paraître justifiée. Trop de précautions avaient été prises pour conserver à l'élément anglais la direction des affaires. L'initiative en matière budgétaire, le contrôle des recettes et des dépenses, étaient réservés au gouvernement. Les affaires indigènes, l'organisation de la police, celle des chemins de fer, étaient placées également hors des attributions de l'Assemblée ; et dans celle-ci l'usage de la langue hollandaise ne pouvait être autorisé que par permission spéciale du président. D'autre part, on avait remanié les circonscriptions électorales sur des bases défavorables à la population boër, de telle sorte que le nombre des députés élus fût à peu près le même de chaque côté. L'appoint des votes des membres fonctionnaires devait alors assurer au parti du gouvernement une solide et permanente majorité.

Telle que l'organisait la Constitution de 1905, l'Assemblée législative du Transvaal n'était donc pas un Parlement sérieux,

et le régime dont elle était le principal ressort n'avait de la liberté que l'apparence. Son application eût ravivé les vieilles querelles et conduit, soit à un fâcheux retour au système du gouvernement par décrets, soit, sous la pression des circonstances et de l'opinion, à une concession hâtive, mal étudiée, de tous les droits du *self-government*.

Mais on savait déjà en Afrique et à Londres que ni l'une ni l'autre de ces éventualités ne se produirait ; car au moment où ce premier essai de Constitution allait entrer en vigueur au Transvaal, on prévoyait que l'émancipation des colonies annexées ferait bientôt un pas plus décisif. Les jours du gouvernement conservateur en Angleterre étaient, en effet, comptés, et les déclarations des chefs du parti libéral rassuraient les *Afrikanders*, de même qu'elles consternaient les partisans de la politique d'attente caractérisée par la Constitution de 1905.

On sait que le ministère de M. Balfour n'attendit pas la fin de l'année pour céder la place à un cabinet formé sous la présidence de sir H. Campbell Bannerman, auquel les élections de janvier 1906 donnèrent une très forte majorité. La question de l'autonomie pour le Transvaal et l'Orange allait donc renaître. Elle ne tarda pas à être résolue.

Précédé d'une déclaration faite par le gouvernement à la Chambre des Communes en juillet 1906, l'événement eut lieu en décembre de la même année pour le Transvaal et en juin de l'année suivante pour la colonie d'Orange. Le temps écoulé depuis l'arrivée des libéraux au pouvoir n'avait pas été employé à discuter le principe de l'émancipation, mais à procéder aux enquêtes nécessaires. Il ne s'agissait plus de relâcher légèrement un lien qu'on eût pu resserrer de nouveau, de tenter une expérience, — suivant l'expression de M. Lyttelton, — mais d'abandonner sans retour les droits les plus essentiels de gouvernement, ne réservant que le principe de souveraineté. En rédigeant cette Charte, il fallait tenir compte d'élémens fort complexes, d'intérêts de natures parfois opposées, de sentimens et de susceptibilités de l'ordre le plus délicat. Renfermer dans un cadre assez large pour qu'elle pût s'y mouvoir aisément, assez limité pour qu'elle ne s'égarât pas en d'imprudentes tentatives, l'action des gouvernemens coloniaux, désormais livrés à eux-mêmes, nécessitait une étude approfondie des faits et des circonstances. Enfin, tout en s'inspirant des mêmes principes à l'égard des deux colonies, on

ne jugeait pas opportun de leur donner des constitutions identiques, parce que l'Orange ne possède pas, comme le Transvaal, un district minier, où sont localisés des intérêts considérables d'un caractère purement industriel, et affectant surtout la population d'origine anglaise.

L'union des quatre colonies sous un même gouvernement fait disparaître aujourd'hui les constitutions en vigueur dans chacune d'elles. L'examen de celles qui sont conférées au Transvaal et à l'Orange en 1906 et 1907 offrirait donc peu d'intérêt. Il suffira de constater qu'elles ont fonctionné d'une manière satisfaisante, démontrant ainsi que les craintes formulées par les impérialistes extrêmes (dont lord Milner, revenu d'Afrique, se faisait l'interprète en décembre 1906) n'étaient pas justifiées. En substance, ces constitutions sont aussi libérales que celles des colonies du Cap et de Natal. Établies sur le type adopté pour toutes les colonies britanniques autonomes, elles comportent l'existence de deux Chambres, dont une au moins est entièrement élue, et d'un ministère gouvernant responsable devant les Chambres, laissent au pouvoir législatif le contrôle des finances publiques sans restriction, et par conséquent réalisent toutes les conditions essentielles de la liberté politique et administrative, en dehors des questions extérieures de caractère diplomatique.

Le lien de dépendance envers la mère patrie y est maintenu par la présence d'un gouverneur représentant le gouvernement anglais et dont la signature est nécessaire pour la promulgation des lois. Dans la pratique, ce haut fonctionnaire n'exerce son droit de référence au *Colonial Office* à Londres que dans des cas prévus, soit par la Constitution, soit par ses instructions, lesquelles d'ailleurs ne sont jamais secrètes.

Lorsque le texte des constitutions du Transvaal et de l'Orange fut présenté à la sanction du Parlement anglais, l'opposition se borna à en critiquer certains détails, notamment les clauses concernant le traitement des indigènes, la suppression progressive de la main-d'œuvre chinoise dans les mines, et la réorganisation du service d'assistance à l'agriculture. Après un court débat, les propositions du ministère furent adoptées sans scrutin.

En Afrique, où on sentait plus vivement qu'à Londres l'importance de certaines réserves n'atteignant pas d'ailleurs le principe d'autonomie, quelques protestations se firent entendre,

mais la très grande majorité de la population se déclara satisfaite. Même le Congrès du *Het Volk* vota à l'unanimité une motion de gratitude.

V

Une tendance fédéraliste enveloppant la colonie du Cap et le Natal s'était manifestée dans l'Afrique du Sud avant que le retour au pouvoir du parti libéral en Angleterre eût donné aux colonies annexées l'assurance morale d'une prochaine émancipation. L'intensité s'en accrut rapidement aussitôt que la question de l'autonomie fut réglée. Le sens pratique des populations ne se méprenait pas sur les difficultés de l'entreprise; il leur en montrait aussi les avantages. De la conscience des responsabilités naissait un esprit national, apercevant devant lui d'autres perspectives que celles de luttes ou de compétitions stériles. La nécessité de résoudre les conflits d'intérêts paralysant l'essor de chaque colonie apparut alors si évidente que le mouvement en faveur de l'institution d'un pouvoir central devint populaire même parmi les membres du *Progressive party*, représentant au Transvaal les intérêts des colons, négocians et industriels anglais.

L'émancipation des colonies boërs, due à l'initiative de la métropole, avait été inspirée par des considérations d'ordre politique. Le mouvement unioniste, émanant des colonies ellesmêmes, a été surtout déterminé par des circonstances de fait.

Vers la fin de l'année 1905, lord Selborne, fonctionnaire expérimenté et d'humeur conciliante, avait remplacé lord Milner. Ce dernier avait rétabli l'ordre matériel en Afrique australe, mais non l'harmonie. Les intérêts des deux colonies autonomes étaient en opposition fréquente avec ceux des deux autres placées sous son administration directe, et le fait de la différence des régimes ne favorisait pas les accords. Cependant, lord Milner croyait indispensable, au moins pour un temps assez long, le maintien de cette situation. La concession de l'autonomie au Transvaal et à l'Orange était à ses yeux une grave imprudence, y préparant la domination exclusive des Boërs. Son idéal était une Afrique australe anglicisée.

Le nouveau Haut-Commissaire, quoique nommé sous le gouvernement de M. Balfour, ne partageait ni les désirs de son

prédécesseur, — les jugeant sans doute irréalisables, — ni ses appréhensions trop peu confiantes dans les facultés d'initiative et de persévérance des colons anglais. Peut-être lord Selborne pensait-il que l'émancipation des colonies annexées étant inévitable puisqu'on l'avait promise, il importait médiocrement qu'on en décidât un peu plus tôt ou un peu plus tard. Si tel était son point de vue, c'est sans doute qu'il faisait une distinction que les impérialistes militans avaient le tort de ne pas faire, et qui présente un certain intérêt, même hors de l'Afrique. La voici : La convenance de donner à une colonie le droit de se gouverner elle-même se détermine par deux motifs : l'ampleur des intérêts qui y ont pris naissance, et la capacité de ses habitans à prendre soin de ces intérêts. En d'autres termes, la métropole ne doit concéder l'autonomie que là où se trouvent à la fois, et sur une base assez large, la matière à gouverner et le personnel apte à gouverner. On comprend, par exemple, les Américains maintenant en tutelle la population des îles Philippines, parce qu'ils la jugent encore trop ignorante des questions de gouvernement. Cette raison est si bonne qu'on l'invoque même quand elle n'est qu'un prétexte. Mais le Transvaal et l'Orange étaient constitués, sous la forme républicaine, depuis un demi-siècle, vivant sans troubles intérieurs, quand, par suite de la guerre, ils perdirent l'indépendance. Leurs habitans n'avaient pas besoin de faire une éducation politique, et l'emploi intégral de méthodes directement importées de l'étranger ne pouvait leur convenir. L'introduction de l'élément anglais, des intérêts anglais, ayant conquis des droits égaux à ceux des premiers occupans, devait sans doute amener des changemens dans l'administration du pays. La capacité de gouvernement que possédait la population avant que cet élément y vînt prendre place n'en était pas pour cela diminuée. L'évolution née de la coexistence et devant aboutir à la fusion de ces intérêts ne pouvait donc s'accomplir dans des conditions satisfaisantes que par la coopération des aptitudes et des énergies de tous les intéressés.

Lord Selborne, en prenant contact avec les difficultés résultant de l'isolement réciproque des quatre colonies, ne tarda pas à s'apercevoir que leur union en serait le seul remède efficace. Il se montra disposé à seconder une tentative dans ce sens, et le gouvernement britannique n'y ayant pas d'objection, la question devait bientôt être posée sur le terrain officiel.

Ce fut le gouvernement de la colonie du Cap qui en prit l'initiative. Il est intéressant de remarquer qu'à ce moment les Progressistes détenaient le pouvoir dans cette colonie. Le premier ministre était le docteur Jameson, le même qui, dix années auparavant, conduisait au Transvaal l'insurrection contre le gouvernement du président Krüger. M. Jameson n'avait pas passé « de l'autre côté de la barricade; » il servait encore la même cause, la cause sud-africaine, mais par des procédés différens, parce que les circonstances avaient changé, et aussi parce que, dans l'intervalle, il était devenu un homme de gouvernement. Ne voyant pas d'autre moyen, pour mettre un terme aux inextricables complications des relations intercoloniales, que de préparer une Fédération, il s'adressa, d'accord avec ses collègues, à lord Selborne, le priant, au nom du gouvernement du Cap, d'examiner dans son ensemble la situation du problème sud-africain. Par cette démarche (29 novembre 1906) à laquelle les trois autres colonies s'associèrent aussitôt, l'attention du Haut-Commissaire était appelée sur les inconvéniens de l'intervention du gouvernement anglais dans les affaires de chaque colonie, et sur la suggestion d'instituer un gouvernement central ayant autorité pour décider des questions d'intérêt commun.

En réponse à cette communication, lord Selborne rédigea un *memorandum*, qu'il fit parvenir aux gouvernemens intéressés, et à Londres, le 7 janvier 1907. Ce document, intitulé : *Revue des relations actuelles entre les colonies sud-africaines*, exposait la nature et les causes des obstacles qui entravaient le développement de ces possessions. Il faisait ressortir l'impossibilité d'arriver à des accords judicieux et durables dans les circonstances du moment. L'extension des voies ferrées, par exemple, réclame des arrangemens que des conseils consultatifs peuvent préparer, mais sont impuissans à réaliser, maintenir ou modifier. D'où résulte que les tarifs de chemins de fer sont établis, non dans l'intérêt du commerce, mais dans l'intérêt fiscal de chaque colonie, et selon les convenances variables des industries locales. L'union douanière donne lieu à des plaintes incessantes, parce que le tarif douanier, résultat de concessions mal équilibrées, et dont les tarifs de chemins de fer contrarient souvent l'effet utile, n'est pas l'expression d'une politique économique inspirée de l'intérêt général. Ce tarif douanier ne peut être amendé par les assemblées qui l'ont ratifié, et pourtant chacune d'elles a la

faculté de le dénoncer. S'il ne l'a pas été, c'est parce qu'on craint encore davantage les conséquences d'une guerre fiscale entre les colonies.

Les législations concernant les indigènes sont partout dissemblables, et les quatre colonies ayant des besoins différens de main-d'œuvre, n'étant pas séparées les unes des autres par des frontières naturelles faciles à surveiller, les conflits à ce sujet sont presque permanens. Plus ils se renouvellent, et plus la négociation des ententes devient épineuse. Cependant les industries sollicitent en vain un peu de stabilité quant aux moyens de se procurer la main-d'œuvre indispensable; et les natifs, de leur côté, se plaignent du régime capricieux auquel ils sont obligés de se soumettre. Quand les protestations deviennent trop vives, il faut bien qu'une autorité intervienne pour établir au moins quelque *modus vivendi* provisoire. En l'absence d'un gouvernement central, cette autorité ne peut être que celle de la mère patrie. Sur ce point, lord Selborne concluait : « L'intervention venant du dehors dans les affaires d'une colonie est la négation même du principe de *self government* qu'on a voulu introduire dans ce pays. Alors même qu'elle est nécessaire pour prévenir des dangers imminens, elle tend à accroître l'incertitude dans les conditions d'existence de la colonie et fait douter de son avenir. Au surplus, les résultats de ce système sont assez mis en évidence par les discussions stériles, les erreurs administratives, les pertes de force et d'activité, enfin par l'arrêt du développement général, dans un pays doué de ressources merveilleuses, habité par une population énergique et entreprenante. »

La publication du *memorandum* de lord Selborne donna une nouvelle impulsion au mouvement fédératif. Jusqu'au fond des campagnes, l'attention fut éveillée par des discours, brochures, articles de journaux, émanant de personnalités en vue. Puis se constituèrent des associations libres (*Closer union societies*) formées sans distinction de partis, lesquelles, dans les quatre colonies, réunirent et publièrent les renseignemens indispensables à l'examen des problèmes posés par la question fédérale, à leurs relations, à la démonstration des avantages de l'union et à la possibilité d'y atteindre. Ainsi l'opinion publique se dégagea par degrés de la considération exclusive des intérêts locaux pour s'élever à la conception de l'unité nationale.

Avant de toucher le but, on avait à franchir plusieurs étapes

dont chacune nécessitait un accord complet, et par conséquent de larges concessions réciproques; et, malgré ces concessions, l'œuvre constitutionnelle devrait présenter un ensemble bien ordonné, s'adaptant aux circonstances, et néanmoins perfectible. Il resterait ensuite à obtenir pour le projet présenté l'approbation de chacune des colonies; enfin l'assentiment du gouvernement britannique.

Sur ce dernier point, on avait peu d'inquiétudes. Les risques d'insuccès se concentraient sur la nécessité d'arriver à une entente parfaite entre les délégués à la Convention, et celle de l'acceptation intégrale du texte de la Constitution par les Chambres des quatre colonies, ou leurs populations directement consultées, au cas où il serait décidé d'avoir recours à un *referendum*.

Ces questions ayant été débattues dans les cercles politiques et dans la presse sud-africaine pendant quelques mois, la « Conférence intercoloniale des Douanes et Chemins de fer, » délégation des quatre ministères coloniaux de l'Afrique centrale, réunie au commencement de mai 1908, prit une décision, d'ailleurs attendue, et qui était comme la pose de la première pierre de l'édifice à construire. Elle était ainsi formulée : « Les intérêts vitaux et la prospérité permanente de l'Afrique du Sud ne peuvent être sauvegardés que par leur union plus étroite et prochaine, sous l'autorité de la Couronne britannique. La Rhodesia pourra être ultérieurement admise dans cette union. Cette résolution sera soumise aux législatures des quatre colonies, afin que les mesures nécessaires puissent être prises en vue de la nomination de délégués à une Convention nationale chargée d'examiner quelle serait la meilleure forme de l'union et de préparer un projet de Constitution. »

En même temps, les ministres présens à la Conférence convenaient de proposer à leurs Parlemens respectifs de fixer le nombre des délégués à 30, dont 12 pour la colonie du Cap, 8 pour le Transvaal et 5 pour chacune des autres colonies, de décider la réunion de la Convention dès la clôture des sessions parlementaires en cours, et de prescrire que les votes dans la Convention seraient recueillis « par têtes » et non « par États. » La Convention élirait elle-même son président.

Le 22 juin, les Chambres des colonies du Cap, du Transvaal et d'Orange approuvaient à l'unanimité la résolution de la Con-

férence intercoloniale. Quelques jours après, la colonie de Natal l'adoptait également. Les délégués furent nommés sur la proposition des ministres, la date d'inauguration de la Convention fixée au 12 octobre, et la ville de Durban choisie comme lieu de réunion.

VI

Cette marche en avant, d'allure ferme et résolue, indiquait bien que le mouvement des populations de l'Afrique australe, les entraînant dans une action commune, était puissant et réfléchi. Mais la sincérité de l'accord sur le principe de l'union laissait intactes les divergences de vues existant entre les colonies, et même dans chaque colonie, sur les modes d'application. En premier lieu, — la résolution de la Conférence l'avait mentionné explicitement, — se posait la question de la forme que prendrait l'union. C'était un choix à faire entre deux conceptions très distinctes, dont l'une s'exprimait par le mot « Fédération, » l'autre par le mot « Unification. » Dans les deux cas, une partie des pouvoirs de gouvernement serait déléguée par chaque colonie au gouvernement central; mais si on se décidait pour une fédération, les pouvoirs non délégués seraient encore assez étendus pour justifier le maintien des quatre Parlemens coloniaux, tandis que, si on adoptait l'unification, ces Parlemens devant disparaître, les colonies ne seraient plus que des provinces jouissant d'une autonomie restreinte à la direction de leurs affaires strictement locales.

Indépendamment des mérites propres à chacun des deux systèmes, l'unification avait sur la fédération une évidente supériorité, celle d'être plus simple et, pour cette raison, probablement moins coûteuse. Remplacer quatre gouvernemens par un seul allégerait les charges du pays; leur en superposer un cinquième les accroîtrait certainement. Cet argument faisait impression.

La colonie du Cap et celle du Transvaal, l'une la plus peuplée, l'autre la plus riche, étaient favorables à l'unification. Même, au Transvaal, on ne concevait pas l'union sous une autre forme, parce que cette colonie, dont le relèvement entrepris par lord Milner, s'était accentué sous la sage et économe administration du général Botha, depuis l'émancipation, était de beaucoup la plus prospère. Les colonies côtières (le Cap et

Natal), chargées de dettes assez lourdes et de budgets en déficit, avaient besoin de l'assistance du Transvaal (1) et surtout fort à craindre de sa mauvaise volonté. Dans l'association en projet, le Transvaal avait donc le rôle de *predominant partner*. Son désir de mettre les destinées de l'Afrique australe à l'abri des erreurs ou des caprices de ses co-associés, de prévenir d'inutiles et peut-être dangereuses discussions sur les limites des droits constitutionnels des États vis-à-vis du gouvernement de l'Union, était légitime.

La même préférence en faveur d'un gouvernement dégagé de l'esprit particulariste se justifiait dans la colonie du Cap par la certitude d'être très largement représentée au Parlement de l'Union, en raison de la supériorité numérique de sa population sur celle de chacune des autres colonies. C'est pourquoi, au Cap comme au Transvaal, les partis dits progressistes, où domine l'élément anglais, s'abstenaient de soutenir la cause de la fédération contre celle de l'unification. D'ailleurs, depuis le mois de février 1908, le gouvernement du docteur Jameson avait été remplacé au Cap par un ministère en sympathie avec l'*Afrikander Bond*, organisation politique boër, correspondant au *Het Volk* transvaalien. Ce changement avait été ratifié en avril par des élections générales assurant au nouveau premier ministre, M. X. Merriman, partisan de l'« union étroite, » une forte majorité.

La colonie d'Orange, la plus hollandaise des quatre, ne pouvait que suivre l'impulsion du Transvaal, dont elle avait été l'alliée fidèle. Ses sympathies et ses intérêts l'y portaient naturellement.

Seul, le Natal s'apprêtait à résister. Cette colonie, de faible étendue, serrée entre la mer et les territoires du Transvaal et de l'Orange, est presque exclusivement anglaise. L'élément boër y compte pour un cinquième seulement de la population blanche. Celle-ci, de 100 000 habitans à peine, est en contact avec plus d'un million d'indigènes et d'Asiatiques immigrés. Ces conditions spéciales l'invitaient à ne rechercher dans l'union

(1) Le budget de la Colonie du Cap, pour l'exercice de 1908-1909, présente un déficit d'environ 400 000 livres sterling. Celui du Transvaal, un excédent de 819 000 livres sterling, lequel, joint à ceux des années précédentes, laissait, au 30 juin dernier, un disponible de 2 730 000 livres sterling. A la même date, le Transvaal a fait à Natal un prêt de 500 000 livres sterling, au pair de 3 et demi pour cent.

qu'une sorte d'alliance devant protéger ses intérêts. La perspective d'être soumis aux décisions d'un parlement où les Boërs seraient peut-être en majorité ne pouvait plaire aux colons de Natal, et leurs préférences allaient à une constitution fédérale comportant un minimum de fédération, à la mode australienne.

Les promoteurs du mouvement, — c'est-à-dire les ministres des colonies annexées et de la colonie du Cap, — se rendaient compte des difficultés de la situation. Leur sagacité apprécia très justement que l'union, — à plus forte raison l'unification, — avait surtout à craindre un retour offensif du sentiment d'antagonisme des races. Ils manœuvrèrent en conséquence. D'abord, le choix de Durban pour la réunion de la Convention fut, vis-à-vis du Natal, le témoignage d'intentions très conciliantes. Mais, plus intéressant encore était le choix des délégués. On pouvait ne laisser aux progressistes qu'un nombre infime de sièges dans la Convention. Cette faute ne fut pas commise. Dans chaque colonie, le chef de l'opposition fut inscrit avec le premier ministre sur la liste des candidats proposés, chaque parti y fut représenté en proportion de son importance numérique, et les Chambres acceptèrent ces désignations sans débat. Ainsi se rencontrèrent dans cette assemblée constituante les glorieux vaincus de la dernière guerre (Louis Botha, Smuts, Shalk Burger, Delarey, Ch. De Wet, Hertzog) avec les chefs du parti progressiste, dont le plus notable, le docteur Jameson, était acquis déjà à la cause de l'unification.

Au moment où la Convention allait se réunir, le *Times* rendit justice à l'esprit qui avait dicté ces choix, en disant : « Les délégués qui vont s'assembler à Durban forment un groupe possédant toutes les conditions d'autorité et de compétence qu'on pouvait espérer réunir pour exprimer les vœux et les opinions des communautés dont ils font partie. »

Afin d'éviter qu'une agitation se créât autour des délibérations de l'assemblée constituante, on prit la décision de les tenir secrètes. La première séance fut précédée de la lecture d'un message officiel exprimant à la Convention les sympathies du gouvernement britannique et formant des vœux pour le succès de ses travaux. Sir H. de Villiers, *Chief Justice* (président de la Haute-Cour) de la colonie du Cap, fut élu président à l'unanimité, et les délégués se mirent résolument à l'œuvre.

Ne se dégage-t-il pas déjà de ces préliminaires une im-

pression de force et une leçon de sagesse? Mais poursuivons.

En novembre, la Convention dut quitter Durban, — à cause de la température devenue excessive, — et se transporter au Cap. Elle y délibéra deux mois encore; enfin, le 2 février 1909, on apprit que l'accord s'était fait sur tous les points. Le projet de Constitution fut aussitôt rendu public. La seconde phase de l'évolution allait commencer.

Ce n'était pas la moins dangereuse. Les représentans des quatre colonies avaient pu, en de cordiales discussions, s'éclairer mutuellement sur la portée des concessions qu'ils devaient se faire les uns aux autres, et leur nécessité. Ils étaient soutenus par le désir d'arriver à une entente, et la crainte d'avoir à reconnaître leur impuissance les inclinait à la conciliation. Maintenant ce compromis, fruit de tant de peines, était transporté dans une autre atmosphère, celle des Parlemens coloniaux. Or, chacun de ces quatre Parlemens était l'organe des intérêts et des sentimens locaux, sacrifiés, au moins en partie, à la cause nationale. On leur demandait de prendre la responsabilité de ces sacrifices, et du même coup de se sacrifier eux-mêmes, car la Constitution proposée (on le savait avant de la connaître) n'était pas une Constitution fédérale. C'était une charte d'union intime, comme celle du Royaume-Uni de Grande-Bretagne, remplaçant les Chambres coloniales par des conseils provinciaux. Ces Parlemens auraient-ils le courage de décréter leur propre disparition?

Ils l'eurent. Le principe unitaire ne fut même pas discuté. Cependant l'œuvre de la Convention ne devait pas sortir intacte de cette épreuve. Le Transvaal et l'Orange l'acceptèrent sans objection. Le Parlement de Natal proposa quelques amendemens destinés à garantir autant que possible ses intérêts particuliers et sa liberté d'action, n'affectant pas toutefois les élémens essentiels du projet. La colonie du Cap, ou plutôt l'*Afrikander Bond*, réclama au contraire d'importantes modifications. Elle voulait, notamment, maintenir aux populations des campagnes, où l'élément anglais est en minorité, les avantages électoraux dont elles avaient joui sous l'ancien régime, et supprimer l'application du principe de la représentation proportionnelle que la Convention avait introduit. La première de ces propositions était inacceptable. Ainsi que l'avait déclaré dès le début le général Botha, on ne pouvait faire l'union des colonies qu'avec le concours de la partie anglaise de la population, et on ne pouvait obtenir ce

concours sans proclamer l'égalité absolue des droits politiques entre tous les habitans de race blanche, campagnards ou citadins.

La Convention dut donc se réunir encore une fois, pour examiner ces amendemens, et quelques autres d'un moindre intérêt. Cette session complémentaire fut tenue à Blœmfontein, capitale de l'Orange. Ouverte le 3 mai, elle fut close le 11. Les demandes du Natal étaient agréées ; celles de la colonie du Cap en partie seulement. L'égalité des droits électoraux était maintenue dans son intégrité, la représentation proportionnelle abandonnée.

On atteignait la dernière étape. Les Parlemens des quatre colonies n'avaient plus qu'à accepter la Constitution ou à la rejeter. Le 2 juin, les Chambres du Transvaal et de l'Orange la votèrent à l'unanimité moins deux voix; le 4 juin, celles de la colonie du Cap, à l'unanimité, moins une voix. Le Natal avait décidé de subordonner son adhésion au résultat d'un *referendum* populaire. Ainsi, son Parlement se précautionnait contre d'ultérieurs et injustes reproches. Du jour où il était devenu certain que l'abstention du Natal n'empêcherait pas l'union de se faire, il ne lui restait qu'à céder aux circonstances. Le *referendum* eut lieu le 10 juin et, malgré l'opposition du *labour party* (parti ouvrier), une très forte majorité se prononça en faveur de l'entrée de la quatrième colonie dans l' « Union sud-africaine. »

La délégation chargée d'apporter à Londres le texte de la Constitution sud-africaine, pour être soumis à l'agrément du gouvernement et à la sanction du Parlement britanniques, avait instruction de n'accepter aucun changement qui affecterait l'économie générale du projet et de ne discuter que des points de détail ou des questions de forme. Elle ne rencontra pas de difficultés analogues à celles qui, en 1900, avaient retardé l'accomplissement de la Fédération australienne. Cependant, à la suite de conférences qui eurent lieu du 19 au 24 juillet, avec le comte de Crewe, ministre des Colonies, les délégués consentirent à quelques modifications d'une certaine importance. Elles consistaient principalement à réserver à l'autorité *exécutive* de l'Union les règlemens relatifs aux Asiatiques et aux naturels immigrés des protectorats, au lieu de les laisser à la discrétion des Conseils provinciaux, — et à établir, au sujet de l'extension éventuelle des pouvoirs de l'Union au delà des quatre colonies, une distinction entre la Rhodesia, qui pourra dans l'avenir être « incorporée » à l'Union, et les Protectorats (Bechuanaland, Basutoland et Swaziland) qui

pourront être placés sous l'administration du pouvoir exécutif de l'Union, mais qu'on ne prévoit pas destinés à y être incorporés en qualité de provinces.

Ces amendemens paraissent judicieux et dictés par de légitimes préoccupations. N'altérant en rien l'esprit de la Constitution, les délégués ont pu les accepter sans outrepasser les bornes de leur mandat.

Le *South Africa Constitution Bill* ayant été déposé au nom du gouvernement et présenté comme n'étant pas susceptible d'être modifié sans compromettre le succès des accords réalisés, son acceptation était certaine. Il fut voté à l'unanimité, après les trois lectures réglementaires, par la Chambre des lords, le 4 août, et par la Chambre des communes, le 19.

L'union était faite. Elle sera inaugurée officiellement le 31 mai 1910, huit ans, jour pour jour, après la signature du traité de paix. S. A. R. le prince de Galles se rendra en Afrique du Sud pour présider cette solennité.

VII

Un examen détaillé de la Constitution sud-africaine dépasserait le cadre de cette étude. Je me bornerai à indiquer ce qui, dans ce pacte conclu, non seulement entre les colonies, mais entre elles et la mère patrie, est d'un caractère particulièrement intéressant et en détermine, pour ainsi dire, la physionomie.

Aucune innovation importante ne distingue la nouvelle Constitution de celles de l'Australie et du Canada, quant aux droits de la métropole et à ses rapports avec l'Union. L'autonomie déjà accordée aux quatre colonies africaines est transportée et concentrée en un seul gouvernement. Rien n'est changé au régime des territoires limitrophes. Mais il est prévu, — ce qui crée un engagement moral, — que plus tard, dans des conditions fixées d'accord avec le gouvernement britannique, ces territoires pourront, soit être incorporés à l'Union, soit en devenir des dépendances.

L'organisation des pouvoirs du gouvernement central est la partie neuve et substantielle du travail accompli par la Convention nationale, d'octobre 1908 à mai 1909. Elle apparaît, sur deux points de capitale importance, très différente de la même organisation au Canada, et surtout de celle qui est en vigueur

en Australie. Le premier point, déjà signalé plus haut, est la concentration des pouvoirs dans le gouvernement de l'Union. La Constitution sud-africaine non seulement supprime les Parlemens des provinces et renferme en d'étroites limites les attributions des Conseils provinciaux, mais elle soumet à l'autorité exécutive de l'Union les décisions de ces Conseils, et confère à la même autorité la nomination de l'administrateur président du Comité exécutif dans chaque province. Le second point, non moins intéressant, est la faculté de modifier la Constitution sans avoir recours à une procédure spéciale. Un vote dans les deux Chambres et l'assentiment du gouvernement anglais suffiront à introduire les changemens reconnus nécessaires. Le même souci de donner au fonctionnement des pouvoirs publics un maximum d'élasticité apparaît dans une clause destinée à corriger l'excès de centralisation. Elle permet à l'autorité exécutive de l'Union d'étendre les attributions des Conseils provinciaux à toute matière qui, dans l'opinion de cette autorité, se référerait aux intérêts particuliers de la province, et permet également au Parlement de l'Union de déléguer auxdits Conseils, par des lois spéciales, le pouvoir de statuer sur des objets déterminés, hors de leur compétence habituelle. Ainsi, le gouvernement central n'est pas seulement l'autorité prépondérante, il est dans une large mesure le régulateur et le dispensateur des pouvoirs accordés aux autorités provinciales.

De semblables dispositions vont à l'encontre de nos principes et de nos pratiques en matière d'administration. L'expérience fera voir si elles ont plus d'inconvéniens que d'avantages.

Le plus épineux des problèmes posés devant la Convention était celui qui comprenait les questions d'électorat et d'éligibilité. D'abord, en ce qui concernait les résidens de race blanche, ensuite en ce qui concernait les natifs.

Les colons d'origine hollandaise forment, dans l'ensemble des quatre colonies, environ les trois cinquièmes de la population européenne. Mais si, au lieu de compter par têtes, femmes et enfans compris, on compte seulement les adultes mâles, cette supériorité numérique s'affaiblit au point de presque disparaître. Cela tient à ce qu'il y a moins de familles anglaises dans le pays que de familles boërs, et moins de Boërs célibataires que de célibataires d'origine anglaise. Ces derniers se trouvent surtout dans les villes et les agglomérations indus-

trielles; et c'est pourquoi on avait jusqu'à présent avantagé les habitans des campagnes au point de vue électoral. La Constitution, malgré l'opposition du vieux parti boër, a supprimé ces avantages. L'égalité des droits a été proclamée. Dans chaque circonscription, le nombre des élus au Parlement sera proportionnel au nombre des électeurs, et non à celui des habitans.

C'est la grande concession faite aux progressistes anglais. Elle a fait plus que de rendre l'union possible, elle a été le gage de la bonne foi des Boërs: *The highest test of sincerity that we could demand*, disait à Londres, en juillet dernier, sir Percy Fitzpatrick, le chef de l'opposition au Parlement de Transvaal, et l'un des plus fermes soutiens de la politique de lord Milner, de 1902 à 1906.

La question des droits électoraux des indigènes n'avait pas le même intérêt immédiat, car ces droits se réduisent en fait, jusqu'à présent, à fort peu de chose. Au Transvaal et dans l'Orange, les blancs jouissent du suffrage universel; les natifs n'ont aucun droit politique. Au Natal, ils sont supposés en avoir, mais les règlemens locaux ne leur permettent pas de les exercer. La situation est donc la même que dans les colonies annexées. Au Cap, les hommes de couleur ont les mêmes droits que les Européens; seulement, la qualité d'électeur est soumise à certaines conditions, notamment celle de savoir lire et écrire. En sorte, que dans cette colonie, sur 500 000 adultes indigènes ou asiatiques immigrés, il n'y a que 20 000 électeurs de race non européenne. Aucun d'eux jusqu'à ce jour n'a été élu au Parlement.

Mais, dans l'établissement de la Constitution, on avait à considérer une question de principe et à se préoccuper de son application dans l'avenir. En matière de capacité électorale, on ne peut revenir sur des concessions faites. D'autre part, la différence des conditions de l'électorat au Cap et dans les colonies annexées créait une difficulté en apparence insoluble. On ne pouvait songer à introduire au Transvaal et dans l'Orange les restrictions imposées au Cap, encore moins avoir la pensée de conférer le droit de vote sans restriction à tous les indigènes. Or, tandis que, dans la colonie du Cap, un parti influent réclamait pour ceux-ci la faculté de faire entendre leurs vœux et de défendre leurs intérêts dans le Parlement de l'Union, les colonies annexées se montraient irréductiblement opposées à toute concession de ce genre. L'entente ne put se faire que sur le maintien du *statu*

quo, modifié toutefois par la suppression du Parlement du Cap.

La Constitution prescrit que les droits électoraux s'exerceront dans chaque province sur les bases actuellement existantes, mais nul ne pourra se porter candidat aux élections à l'une des deux Chambres, s'il n'est (outre les autres conditions requises) sujet britannique d'origine européenne. Ainsi, les indigènes du Cap pourront continuer à être électeurs, sans pouvoir être éligibles, et dans les autres provinces, ils ne seront ni électeurs, ni éligibles. C'est une solution provisoire.

Ainsi qu'on l'a vu plus haut, les termes de la Constitution sud-africaine ne sont pas immuables. Les circonstances actuelles peuvent justifier l'exclusion totale des indigènes du gouvernement des affaires de l'Union, auxquelles bien peu d'entre eux seraient aptes à participer. Mais, dans quelques années, la question se posera de nouveau pour certaines catégories de natifs et d'immigrans de couleur, sans parler de celle de l'électorat féminin qui viendra à son tour, comme en Australie, et que la partie hollandaise de la population aura intérêt à résoudre dans le même sens. Il ne faut donc voir dans la démarcation établie sur la « couleur, » telle que l'a maintenue la Constitution sud-africaine, qu'un expédient conforme aux nécessités présentes. L'avenir du pays paraît être plutôt dans une marche progressive vers l'application de la formule énoncée par Cecil Rhodes à propos de cette même contrée : *Equal rights for all civilized men*, c'est-à-dire : le droit de citoyen égal pour tous les civilisés de toutes races.

La concession de l'égalité des droits électoraux dans les circonscriptions rurales et urbaines, faite par le parti boër au parti anglais, a trouvé sa compensation dans une concession réciproque au sujet de l'égalité des langues. Il est anormal, même extraordinaire, que la langue parlée par la majorité européenne de la population soit placée officiellement dans une situation d'infériorité vis-à-vis de la langue de la minorité. Telle était cependant la prétention émise avant l'émancipation des colonies annexées et soutenue jusqu'en ces derniers temps par une fraction des progressistes. L'argument invoqué était que la langue hollandaise, *inférieure* à la langue anglaise, était destinée à disparaître de l'Afrique du Sud. Mieux valait donc que ce fût le plus tôt possible. La Constitution octroyée au Transvaal en 1905 reflétait cette manière de voir, inacceptable pour les Boërs

Elle ne repose d'ailleurs que sur une hypothèse. Quant à présent, on n'aperçoit aucun motif sérieux de présumer que la langue anglaise se substituera à la langue hollandaise dans l'Afrique du Sud. La langue anglaise gagnera du terrain dans les ports et les centres industriels ; elle sera de plus en plus usitée dans le monde des affaires, dans le commerce d'importation et d'exportation. Mais c'est juger superficiellement que de lui attribuer, en Afrique du Sud, une puissance de pénétration et d'expansion capable de déplacer la langue hollandaise, hors de ce domaine restreint. L'Afrique australe est surtout un pays continental, une contrée « intérieure, » destinée à s'enrichir et à prospérer par les soins des exploitans du sol, c'est-à-dire d'une population stable, laborieuse, prolifique, attachée au territoire qu'elle aura mis en valeur. L'élément anglais peut remplir ces conditions, mais l'élément d'origine hollandaise les remplit encore mieux, et il est en avance sur son compétiteur. On sait par expérience qu'il est malaisé de « se débarrasser » des Boërs. C'est une race d'une ténacité peu ordinaire, et dans la fusion probable, désirable, qui devra se produire peu à peu, rien ne fait supposer que l'absorption se fasse dans un sens plutôt que dans l'autre.

La langue hollandaise n'a d'autre infériorité sur la langue anglaise (si c'en est une) que d'être plus difficile à apprendre. Mais de telles différences ne sont sensibles que dans l'enseignement des langues « étrangères. » Elles n'existent pas pour une langue maternelle. Les mères boërs enseigneront toujours le hollandais à leurs enfans avant de leur enseigner l'anglais ; et par conséquent il est plutôt probable que la langue hollandaise restera celle de la majorité des colons d'origine européenne dans l'Afrique du Sud.

La Constitution de l'Union met sagement les deux langues sur le pied d'égalité absolue. Les actes et documens officiels seront rédigés et publiés en anglais et en hollandais, simultanément. C'était la seule solution. Dans le domaine de l'instruction publique, on devra suivre la même règle. Les résultats dépendront de l'esprit dans lequel le principe de l'égalité sera appliqué.

Comme en Australie, le choix de la capitale a mis en présence des compétitions obstinées. Pour se mettre d'accord, il a fallu partager les honneurs. Prétoria (Transvaal) devient le

siège du gouvernement de l'Union, mais le Parlement tiendra ses séances au Cap. Ces deux villes étant situées à plus de 1200 kilomètres l'une de l'autre, l'arrangement ne semble pas très pratique. On le revisera sans doute quand on en aura reconnu les inconvéniens, ou quand l'incorporation de la Rhodesia à l'Union aura déplacé le centre de gravité du système.

VIII

Et maintenant, demandera-t-on, que va-t-il arriver?

Il va arriver que les mêmes hommes qui ont préparé la rénovation de leur pays, tout en faisant peu à peu place à de plus jeunes, vont se remettre à l'œuvre, car ils n'ont encore créé qu'un instrument. La concentration des pouvoirs dans le gouvernement de l'Union nécessite un labeur considérable. L'appareil administratif est à créer, les lois provinciales, avant de devenir lois de l'Union, sont à harmoniser et à codifier. C'est un démontage et un remontage, pièce à pièce, et sur un autre plan, de tous les organes, un déplacement et un reclassement de tout le personnel. Deux ou trois ans de travail devront être employés pour mettre le nouvel organisme en fonctionnement normal, avant qu'on ait le loisir de s'occuper de « politique. »

Il est désirable, — mais on peut espérer qu'il en sera ainsi, — que dès le début de cette période, les partis cessent de se classer sur les bases anciennes. Les conceptions, les aspirations individuelles, porteront encore l'empreinte des différences de mentalité des deux races. Les anciens souvenirs n'auront pas disparu. Mais puisque le souci de l'intérêt général a dominé les ressentimens au sein de cette Convention nationale qui restera une des plus belles pages de l'histoire de l'Afrique du Sud, il n'est pas téméraire de supposer que la même préoccupation inspirera ceux qui vont prendre la responsabilité d'inaugurer l'ère nouvelle.

Les commencemens de l'Union sont favorisés par diverses circonstances qui se prolongeront au moins pendant quelques années. Elle n'a pas à charger son budget de lourdes dépenses militaires et navales, et peut donc employer presque toutes ses ressources à des objets d'une immédiate utilité. En second lieu, elle ne trouve pas dans son personnel politique, ou ne trouve que dans une proportion insignifiante les élémens d'un *labour*

party. Au moment où il lui faut faire un effort énergique pour organiser le pays et compléter son outillage économique, c'est un précieux avantage. L'Australie, placée dans des conditions analogues, a vu, — et voit encore, — son gouvernement presque réduit à l'impuissance et ses progrès retardés par les exigences d'un groupe politique, organe d'une seule classe. L'Union sud-africaine est, jusqu'à présent, à l'abri de ce danger.

Enfin, le partage presque égal entre les forces politiques des anciens partis anglais et boër, paraît aussi une circonstance favorable, parce qu'aucun des deux ne peut espérer avoir raison de l'autre. La pression des intérêts particuliers et locaux viendra souvent contrarier cette division pour en former de nouvelles, justifiées par des raisons d'ordre économique. Ainsi la nécessité de concessions réciproques, déjà si hautement reconnue à la Convention nationale, s'imposant encore davantage, devra conduire à d'autres classemens n'ayant pas pour base unique la communauté d'origine.

La collaboration à des œuvres utiles, le lent travail de combinaison des intérêts privés, la fréquence des rapports encouragée par des communications plus faciles, les mariages mixtes, rapprocheront progressivement les enfans des deux races. Avec le temps, le sentiment national se fortifiera, et les liens entre eux se resserreront en se multipliant. L'union politique pouvait seule être le point de départ de cette évolution. Elle fut ce « premier pas » qui, dit le proverbe, coûte plus que les autres. Mais la voici achevée. La tutelle, puissante et légère à la fois, de l'Angleterre, protège la nation sud-africaine contre les improbables menaces du dehors. Il lui suffira, pour grandir en richesse et puissance dans son vaste territoire, de se protéger contre ses propres erreurs.

BIARD D'AUNET.

DEUX ENNEMIS DE LA COMPAGNIE

DU SAINT-SACREMENT

MOLIÈRE ET PORT-ROYAL

I. — LES TRIBULATIONS ET LES LUTTES FINALES DE LA COMPAGNIE DU TRÈS-SAINT-SACREMENT DE PARIS (1)

Depuis 1627, date de sa naissance, plusieurs fois, la Compagnie secrète du Saint-Sacrement de Paris avait été en danger d'être découverte; jamais plus qu'au commencement de l'année 1658. Sans parler de ses œuvres qui se multipliaient, de plus en plus téméraires et vastes, de plus en plus propres à la manifester, trop de gens considérables participaient maintenant à sa confidence. Sans doute il était très flatteur pour elle que Mgr de Bagni, nonce du Pape, « honorât » l'assemblée du jeudi de sa présence; que Mgr le prince de Conti, voulant « établir par toutes ses terres un bon ordre, » fit prier la Compagnie de lui procurer, par des gens à elle, « des mémoires assurés sur tout ce qui se passait » dans ses domaines; et qu'à la suite de cette enquête officieuse, le prince émerveillé souhaitât d'entrer dans une société dont la dévotion était si bien outillée; qu'enfin M. le duc

(1) Voyez la *Revue* des 1er juillet, 1er août, 1er septembre 1903 et du 15 août 1908, et les *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement*, par le comte René Voyer d'Argenson, publiées par le R. P. dom Beauchet-Filleau, Paris et Marseille, 1900, — où sont pris la plupart des faits qui suivent.

d'Orléans lui-même, Gaston, retiré à Blois, pût être à peu près considéré comme membre de la Compagnie, tant « il en avait tout l'esprit... » L'estime de ces grands personnages n'allait pas sans grands inconvéniens, car toutes leurs démarches étaient signalées à la police, riche en espions, de Mazarin.

Rien d'étonnant donc que le 28 mars 1658, il ait été résolu en la Compagnie de Paris que, pour se cacher mieux, « Messieurs seraient priés de n'amener avec eux que le moins de train qu'ils pourraient, qu'on n'écrirait plus aux groupes de province que des lettres sans suscription et sans signature, qu'on ne donnerait avis des morts qu'une fois par mois et qu'on ne députerait plus de membres de la Compagnie aux œuvres de charité publique. » Toutes ces précautions n'empêchèrent pas que, cette année même, la Compagnie ne reçût le premier des coups qui la désorganisèrent. Ce coup vint de Bordeaux (1), provoqué, ce semble, par des excès de zèle bien imprudens. Il était devenu « de notoriété publique » qu'il s'assemblait, dans cette ville, « une congrégation illicite de plusieurs personnes, privilégiées et non privilégiées, » qu'elle « décidait de la réputation des hommes et des femmes et envoyait dans les maisons des billets injurieux ou quelqu'un de ses membres pour troubler le repos des familles; » même qu' « elle faisait enlever des femmes et des filles et les enfermait dans le couvent de Sainte-Magdelaine sans information, ni condamnation. » Par arrêt du 12 juillet 1658, le Parlement de Guyenne interdit à la supérieure du couvent de recevoir ces prisonnières, aux Jurats de prêter main-forte à ces arrestations arbitraires, « à toutes personnes, de quelle qualité et condition qu'elles fussent, de porter ni envoyer aucuns billets injurieux à la réputation... sous peine de punition corporelle; » enfin de « s'assembler sans permission du Roi ou de la Cour. »

Ce fut à Blois, l'année suivante, que la Compagnie du Saint-Sacrement trembla. Les magistrats municipaux, voyant « qu'elle faisait souvent des coups de force et de grandes œuvres qui les surprenaient, se tourmentaient fort » pour démasquer ces « mystérieux » si puissans. La Compagnie pria les grands officiers du Duc d'Orléans de s'abstenir de la fréquenter, de peur que leur présence ne mît les magistrats blésois sur la piste. Et là encore il n'y eut pas d'éclat.

(1) Cf. Arch. de la Gironde, série C, 3784, et Allier, *la Cabale des Dévots*, p. 347 et suivantes.

Mais il fallait « plus que jamais marcher à pas comptés. » On avait peur de « donner la moindre peine au gouvernement, » inquiet de ce qu'il savait déjà sur la Compagnie et irrité de ce qu'il en soupçonnait seulement. Anne d'Autriche qui, depuis longtemps sans doute, non seulement « connaissait » les plus considérables des confrères, mais encore entretenait avec eux des rapports de charité (1), avait été obligée d'avouer à Mazarin le secret de leur existence. Et celui-ci voyait en cette affaire beaucoup moins les édifiantes « bonnes œuvres » qu'une « correspondance » organisée « dans tout le Royaume, » et bien suspecte.

Toutefois, étant donné la mobilité des vues du Cardinal et son goût pour s'allier avec ses ennemis quand il pouvait les espérer utiles, rien encore n'était perdu, lorsque parurent, dans le courant de cette année 1660, à Caen, deux libelles qui portaient brusquement la question devant le public : un *Mémoire pour faire connaistre l'esprit et la conduite de la Compagnie establie en la ville de Caen, appellée l'Hermitage*, et un *Extrait d'une lettre du 25 de mai 1660, contenant la relation des extravagances que quelques-uns de l'Hermitage ont faites à Argentan et à Séez, avec la sentence du lieutenant criminel du Bailliage et siège présidial de Caen portant condamnation et deffences ausdits particuliers de s'assembler à l'avenir* (2).

A en croire ces factums, la Basse Normandie était depuis quelques mois fort scandalisée. Un jour de février, cinq jeunes hommes, élevés à la maison dite de l'Ermitage, « desseichés par les jeûnes et les veilles, » après avoir communié à Saint-Ouen » s'étaient ensuite « répandus en la ville, tête nue et le pourpoint déboutonné, » proclamant que les curés de Caen, sauf deux, étaient fauteurs du Jansénisme, et ameutant contre eux la populace. Amenés devant les magistrats, ils avaient répondu « qu'ils étaient prêts de souffrir la mort pour soutenir la vérité qu'ils annonçaient. » Un peu plus tard, vers la Pentecôte,

(1) G. de Renty, l'un des membres les plus éminens de la Compagnie, « était l'intermédiaire des libéralités de la reine mère pour la levée des gens de guerre destinés par Sa Majesté à s'opposer aux incursions des Hiroquois au Canada. » Voyez une pièce de 1644, analysée par le P. Chérot (*Études*, 5 mai 1900).

(2) Ces factums sont faciles à trouver dans les bibliothèques. Ils sont aussi réimprimés partiellement dans un vieux livre de 1754 que me signale l'obligeante érudition de M. Gazier : *Modèle de foi et de patience dans toutes les traverses de la vie et dans les grandes persécutions, ou Vie de la mère Marie des Anges* [*Suireau*], p. 585-618.

« quelques-uns s'acheminèrent, » hommes et femmes cette fois, à Argentan. Les prêtres, soutane retroussée, les femmes, cheveux épars, ils allaient « ramassant sur le chemin des immondices dont ils se gâtaient le visage, et les plus zélés s'en repurent; » ils jetaient dans l'eau leur argent, bagues, linge, jupes de rechange, et se roulaient dans les bourbiers; — un prêtre, à la tête du cortège, deux pierres à la main, dont il faisait feu continuellement, hurlait comme une bacchante : « Nous sommes les fous de Jésus-Christ. » « Ils criaient aussi que quiconque voulait se sauver, » devait, avec eux, « fuir en Amérique, porter au Canada le trésor de la foi, perdue en France par la faction des Jansénistes. » Les mêmes scènes se passèrent à Séez.

Dans quelle mesure la Compagnie du Saint-Sacrement tout entière, ou seulement son groupe caennais, étaient-ils responsables de ces extravagances ?

Il est certain qu'elle se réunissait à Caen dans cette maison de l'Ermitage, propriété du sieur Bernières-Louvigny, et qu'elle comptait parmi ses membres, que même elle avait eu pour fondateur, ce dévot très mystique, précurseur de Mme Guyon, apôtre d'une « certaine espèce d'oraison, sublime et transcendante, que l'on appelle l'occasion purement passive, parce que l'esprit n'y agit point. » Même Bernières-Louvigny était parmi les gens du Saint-Sacrement « en si grande vénération » que « peu s'en fallait qu'ils ne le canonisassent. » — Il était vrai aussi qu'une « union et correspondance » toute particulière régnait « entre la Compagnie de Paris et celle de Caen. » — On ne pouvait nier enfin que l'idée d'implanter le catholicisme au Canada était des plus chères à la Compagnie du Saint-Sacrement, et, spécialement, à celle de Caen : Mgr de Laval-Montigny, le célèbre évêque de Québec, était l'élève en mysticité de M. de Bernières et « avait longtemps demeuré à l'Ermitage. »

En tout cas, pour la Compagnie, la gravité de cette dénonciation consistait en ce qu'à l'occasion de ces indécences ridicules, non seulement le groupe de Caen était complètement dévoilé, avec les noms de son fondateur et de ses membres principaux, avec les lieux et jours de ses séances; mais encore son affiliation à la Compagnie de Paris se trouvait révélée, ainsi que l'existence « d'autres semblables compagnies dans plusieurs grandes villes du Royaume. » On disait expressément « leurs occupations, » leur organisation intérieure, leur méthode; le vrai nom de la Com-

pagnie était imprimé en toutes lettres; on affirmait qu'elle n'était « autorisée ni par le Roy, ni par les évêques, ni par les magistrats; » qu'elle était tout à fait secrète, à la différence des congrégations et « associations » des Jésuites; et bien que l'auteur du Mémoire se défendît de vouloir répandre son pamphlet partout, le tirage en fut assez grand pour qu'aujourd'hui l'on en retrouve de nombreux exemplaires : de l'aveu de d'Argenson, « quelque soin que se donna la Compagnie, pour le supprimer, elle n'en put jamais venir à bout. » D'ailleurs, le dénonciateur anonyme prenait bien soin de communiquer son factum « à ceux à qui il appartient de connaître et de corriger les excès que l'on y représente, » c'est-à-dire aux « supérieurs » de l'État ou de l'Église.

Ces révélations importantes tombaient à un moment où elles devaient faire sensation.

Le monde, que les dévots du Saint-Sacrement avaient la généreuse ambition de conformer à l'idéal chrétien, commençait à s'aviser, au moins vaguement, que des efforts d'une intensité et d'une habileté nouvelles s'appliquaient à sa conversion. Dans ces années-là même, à la plupart de ses plaisirs on attentait avec ensemble, et avec une précision pressante et efficace (1). En 1659, les principaux magistrats de Paris recevaient la visite de deux particuliers (deux membres de la Compagnie) qui faisaient une tournée de sollicitation « pour que fût prohibé le jeu de hoca, » naguère importé d'Italie et dont raffolaient alors toutes les classes de la société. En 1660, le Palais voyait, et d'un fort mauvais œil sans doute, se renouveler, auprès des « principaux magistrats, » — par les amis intimes du premier président Lamoignon, — des instances pour l'interdiction de cette « cause grasse » du carnaval, où s'esclaffait depuis le moyen âge la gaîté des robins. La même année il était question, dans l'Assemblée générale du Clergé de France, de proposer au Roi « la translation de toutes les foires qui se tenaient les jours de fête, » et c'était un des membres de la Compagnie du Saint-Sacrement, Mgr de La Barde, qui poussait cette pointe. L'année suivante, la Compagnie de Marseille s'occupait « d'empêcher que les comédiens ne jouassent pendant le jubilé; » en 1662, elle projetait « de mettre un terme au libertinage des masques. » Si quelques-

(1) Dom Beauchet-Filleau, p. 192, 199, 200, 202, 239. Cf. Allier, *la Compagnie du Très-Saint-Sacrement de l'autel à Marseille*. Champion, 1909, p. 65, 120-121.

unes de ces attaques ne visaient que des désordres récens, les autres s'attaquaient à de vieilles habitudes et allaient bouleverser les réjouissances traditionnelles des grandes villes. On sait quelle institution intangible c'était à Paris que la foire Saint-Germain, et quant à interdire à Marseille les représentations dramatiques pendant le jubilé, — dont la célébration est longue, et peut recommencer, tantôt dans une paroisse, tantôt dans l'autre, — autant valait fermer tout un an le théâtre. Les gens qui tenaient au divertissement, qu'ils fussent peuple, bourgeois ou seigneurs, devaient sentir à tout instant qu'il y avait, quelque part, travaillant, de concert et avec suite, à détruire tous les amusemens profanes, des apôtres puritains, autrement déterminés que les lieutenans de police ou les échevins à faire appliquer les ordonnances de Sa Majesté ou les arrêts des Parlemens, autrement acharnés contre les folies du siècle que les évêques et les curés, et ne se résignant pas, comme eux, à d'oratoires et anodines remontrances.

En même temps, certaines des croisades de la Compagnie, encore que justes, nécessaires et honorables, avaient forcément, aux yeux des gens de la « société polie, » un air d'inélégance. Il était sans doute légitime et moralement beau de poursuivre à toute force, comme le faisaient les confrères, ces duels qui, comme le dit un écrit du temps (1), « affaiblissaient tous les jours la France par des saignées mortelles. » Mais fallait-il associer, comme le fit la Compagnie, à ce sage et patriotique effort, une détestation non moins âpre des « juremens et blasphèmes » si habituels à la noblesse? Cette manie de jurer, « qui passait pour un agrément du discours dans la bouche d'une jeunesse étourdie, » valait-elle, toute grossière qu'elle fût, d'être impliquée dans la même poursuite que l'homicide par point d'honneur? Puis, quant au duel même, il faut bien reconnaître que de se refuser systématiquement à venger par le sang les insultes, comme s'étaient engagés à le faire, dès 1646-1647, sous les auspices de M. Olier, les Renty, les Liancourt, les d'Albon, les Saint-Mesmes, les Brancas, les Fénelon, « cela ne sentait guère, — comme on disait alors, — son gentilhomme. » En présence de ces nouveaux scrupules, le prince de Condé hochait la tête. A plus forte raison devait-il bondir quand les « dévots » s'en prenaient moins

(1) *Observations de Rochemont* sur le *Don Juan* de Molière (*Molière*, éd. des *Grands Écrivains*, t. IV, p. 231).

au duel qu'aux duellistes. Un combat singulier ayant eu lieu, vers ce temps-là précisément, entre les comtes d'Aubijoux et de Brissac, les chefs notoires de la sainte ligue contre le duel allèrent « solliciter les juges de faire un exemple pour la gloire de Dieu. » Il y avait là une de ces outrances dans le bien, — selon le mot dont bientôt après devait se servir Molière, — que, par un illogisme heureux, le bon sens français réprouve. « On s'étonna, » observe non sans quelque dédain Mlle de Montpensier, qui raconte le fait, « que des gens de qualité insultassent ainsi à des malheureux » même coupables (1). En outre, au milieu de l'année 1657, « la Compagnie résolut, dit Voyer d'Argenson, de travailler avec plus d'ardeur que jamais à examiner toutes les lettres des provinces qu'elle avait reçues au sujet des duels *et qui pouvaient servir de mémoires* (entendons de dossiers judiciaires) pour remédier aux détours par lesquels on éludait la force des déclarations du Roi » contre le duel. Si ces soins furent heureux, comme il est probable, il était bien difficile que cette nouvelle enquête (2), où la Compagnie, par un surcroît de zèle, crut devoir mettre au service de ses vues spirituelles une police de délation répugnante, n'éveillât pas l'attention irritée des victimes. On s'explique ce que le comte d'Argenson est obligé de consigner dans son histoire, vers cette date de 1660 : « L'esprit du monde ne pouvait souffrir la Compagnie. »

Mais il y avait encore, contre elle, autre chose. Alors se produisait, dans la société française cultivée, un de ces mouvemens d' « anticléricalisme, » ou même d'anti-religion, dont M. Faguet a bien vu les très anciennes manifestations et le retour fréquent dans notre histoire (3).

A la Cour, autour du jeune Roi sur le point de régner par lui-même, tout un parti travaillait sourdement à perpétuer, malgré Anne d'Autriche convertie, la liberté de mœurs et aussi d'esprit que sa trop « bonne régence » avait débridée. Dans le

(1) Mlle de Montpensier, *Mémoires*, éd. Chéruel, III, 36-37 et Allier, *la Cabale des Dévots*, p. 329-330.

(2) Cf. la *Revue*, 1908, 1er août, p. 852.

(3) E. Faguet, *l'Anticléricalisme*. Paris, 1906. — Cf. pour les détails qui suivent, *Études sur la Société dite des Libertins*, dans les *Œuvres posthumes* de René Grousset. Paris, 1886; l'index du livre de Victor Giraud sur *Pascal*, Paris, 1905, au mot *Libertins*; Perrens, *les Libertins en France*, 1896; Jules Lair, *Mlle de La Vallière*, 3e édition; F. Brunetière, *Manuel de l'histoire de la Littérature française*, 2e édit., p. 113, 174, 175, etc.; Allier, *Cabale des Dévots*, p. 385, 392 et suiv.; A. Lefranc, *Revue des Cours et Conférences*, 1906-1907.

groupe de la comtesse de Soissons, de la princesse Palatine et de la Duchesse d'Orléans, du comte d'Harcourt, du marquis de Vardes et du maréchal de Grammont, les « dévots » étaient à la fois ridiculisés comme des gêneurs, et combattus comme des concurrens au pouvoir. Et la façon dont Louis XIV, s'émancipant de son confesseur et de sa mère, se vengeait sur les dames d'honneur trop rigides des verrous opposés à ses amourettes, semblait présager que le futur souverain malmènerait les « austères » et les « hypocrites. » — Dans le monde, qui devenait assez fier et bruyant, des « beaux esprits, » même impatiente hostilité se marquait contre les influences religieuses militantes. Ninon de Lenclos enfermée, ne fût-ce qu'un instant, en 1657, aux Madelonnettes, parce qu'elle « dogmatisait sur la religion ; » — l'*Agrippine* de Cyrano de Bergerac interdite la même année pour quelques vers hardis : — le prince de Conti entreprenant (1656-1657) contre le théâtre une campagne de proscription réglée : toutes ces mesures avaient un air d'inquisition bigote qui taquinait les lettrés. — Enfin il se trouvait alors que la bourgeoisie même, au moins à Paris, la bourgeoisie des avocats et des médecins, faisait chorus avec les épicuriens ou indépendans de la littérature comme avec les courtisans viveurs. D'autant plus « frondeuse » en paroles qu'elle était guérie de la Fronde en action, de tradition toujours un peu sceptique et de plus en plus gallicane, sévère pourtant au fond, et touchée de jansénisme, elle s'effrayait des complaisances que Mazarin, son vainqueur, paraissait avoir pour les Jésuites; elle se scandalisait de voir (octobre 1660), brûlées par la main du bourreau, ces *Provinciales* qui respiraient la bonne odeur française de la *Satire Ménippée*.

De tous ces mécontentemens divers, le pamphlet sur l'Ermitage de Caen bénéficia, bien qu'écrit, lui aussi, par des dévots. Dénonciation d'un péril clérical mystérieux, presque aussi solennelle qu'un siècle et demi plus tard le « Mémoire à consulter » de Montlosier, il fit, sans tarder, son effet. Guy Patin vient de le lire sans doute, quand le 6 août 1660, il écrit, tout ému, à Falconet : « Paris est plein aujourd'hui de faux prophètes. Nous avons des Scribes et des Pharisiens..., des fripons, des filous même, en matière de religion. On ne vit jamais plus de religion et de moinerie, et jamais si peu de charité... Tous ces gens-là se servent du nom de Dieu pour faire leurs affaires et tromper

le monde. La religion est un grand manteau qui met bien des fourbes à couvert. » Quelques semaines après (28 septembre), il annonce à son ami la découverte de la conspiration où se matérialisait ce danger dévot : « cette congrégation du Saint-Sacrement, » — il la nomme en toutes lettres, — « qui ne fait jamais ses réunions au même endroit, » qui a « des intelligences avec la même confrérie à Rome, » qui « a dessein d'introduire l'Inquisition en France (1) », et que l'on accuse, comme à Bordeaux, de « mettre le nez dans le gouvernement des maisons et d'avertir les maris des débauches de leurs femmes (2). »

En même temps, les « Supérieurs » d'État ou d'Église entendaient l'appel que le réquisitoire de Caen leur adressait. Plusieurs évêques (trois au moins, dont l'archevêque de Rouen, François de Harlay) délibéraient en conférence secrète sur cette illégale confrérie, et, en attendant de présenter à l'Assemblée du clergé, alors réunie, les griefs qu'ils avaient contre elle, se plaignaient au Cardinal. Celui-ci, de son côté, recevait de ses informateurs politiques des rapports inquiétans sur les menées de l'un des membres de la Compagnie, le marquis de la Mothe-Fénelon, parmi la noblesse : Mazarin allait-il donc avoir, sur le bord de la tombe, encore un complot à dissiper? A l'automne 1660, il était décidé à « surprendre, » d'un coup de filet, « tous les confrères assemblés. » Ceux-ci, avisés « de bonne part, » — Lamoignon et Anne d'Autriche elle-même, peut-être, les tenaient au courant, — se méfièrent (3). Alors la justice fut saisie, et le Parlement de Paris informé par le procureur général que, « sous le voile de la piété et de la dévotion, il s'est introduit plusieurs assemblées, congrégations et communautés dans plusieurs endroits de cette ville, notamment sur les paroisses Saint-Eustache, Saint-Sulpice, faubourg Saint-Jacques et Saint-Antoine, » et que de plus, « en un lieu appelé le Refuge Saint-Paul, se sont trouvées plusieurs femmes et filles détenues sans aucun ordre de justice. » Le 13 décembre 1660, un arrêt de la Cour (4) « fit

(1) *Lettres choisies*, éd. de Rotterdam de 1725, t. II, p. 123. Cf. la lettre du 19 octobre 1660.

(2) Guy Patin assure même que si la « cabale » a été mise au jour, c'est qu'un mari, fâché d'être averti, a tout su et tout dit.

(3) Voyez l'importante circulaire envoyée dès le 8 octobre, par la Compagnie de Paris à ses succursales de province dans notre publication sur *la Compagnie secrète du Saint-Sacrement*. Paris, Champion, 1908, p. 113, 114.

(4) Arch. nat. Reg. du Cons. secret du Parlement (V1ᵃ, 8392, fᵒˢ 212 vᵒ et 213).

inhibitions et défenses à toutes personnes, de quelque qualité et condition qu'elles fussent, de faire aucunes assemblées en cette ville et partout ailleurs, sans l'expresse permission du Roi et lettres patentes vérifiées, comme aussi de tenir aucunes prisons pour retenir aucuns sujets du Roi contre leur volonté, sous quelque prétexte que ce fût. » Et bien que cet arrêt, rendu sous la présidence d'un des membres de la Compagnie, Lamoignon, fût rédigé et « adouci » par lui de telle sorte que la Compagnie n'y parût pas expressément, il y avait dans les considérans des mots fâcheux : les mots de « cabale, » d' « intrigues ruineuses au service du Roi, de l'État et du public... » Plus fâcheux encore était le commandement donné aux commissaires du Châtelet de se transporter « en tous les endroits où ils auront advis que pareilles assemblées se tiennent. » Dès lors, il fallait bien que les conditions d'existence de la Compagnie changeassent.

Sans doute, et grâce, selon toute apparence, aux manœuvres protectrices de Lamoignon, elle ne fut pas acculée à une dissolution immédiate. Elle eut cinq années de répit, et qu'elle mit merveilleusement à profit. De 1661 à 1666, dans la gêne où elle est réduite, « son esprit se conserve néanmoins tout entier, » déclare avec orgueil d'Argenson, et « l'on y travailla comme on avait coutume de le faire » dans le temps de la sécurité libre. On travailla aux missions étrangères, — à celle de la Suède, comme à celle des Indes; — aux missions intérieures, — à celle du pays de Gex, comme à celle de Saint-Germain-en-Laye, car il importait plus que jamais d' « évangéliser » cette Cour hostile. On continua de chercher les moyens de doter chaque diocèse d'un séminaire. On reprit encore une autre ingénieuse idée des commencemens de la Compagnie : créer, « pour servir dans les cures négligées, » des « vicaires ambulans. » On persista, malgré le mauvais succès, à harceler les curés et les évêques pour qu'ils contraignissent les médecins à faire confesser les malades. On s'ouvrit à plusieurs projets nouveaux : celui de faire ensevelir chrétiennement les corps des suppliciés, « après que les chirurgiens en ont fait l'anatomie, » — celui d'une Banque catholique. — Même on resta aussi belliqueux contre tous les ennemis de la foi qu'aux jours de Louis XIII : on empêcha des Huguenots d'entrer dans les Compagnies de commerce; on fit brûler un visionnaire, Simon Morin (14 mars 1663); on contribua grandement, en 1664, à la suppression de « la méchante comédie de

Tartufe, » où les membres de la Compagnie du Saint-Sacrement avaient plus d'une raison, comme on le verra tout à l'heure, de s'estimer pris à partie; on travailla encore en 1665 à « procurer » contre les blasphémateurs « une forte déclaration du Roi. » Nulle part on ne « laissa périr l'œuvre de Dieu, » et d'après la correspondance de Paris avec Marseille (1), comme d'après la relation de Voyer d'Argenson, les séances de la Compagnie furent toujours « pleines d'affaires. »

Toutefois, à partir de 1661, les assemblées plénières, jusque-là hebdomadaires, se font rares. Et de cette rareté, le résultat était grave. Au point de vue financier d'abord : « faute de s'assembler en nombre considérable, le coffret » des quêtes du jeudi « s'épuisait. » Puis et surtout au point de vue moral. Assurément, une petite élite avait toujours mené le grand nombre. Ce grand nombre, toutefois, était nécessaire : il représentait la pensée dont l'œuvre du Saint-Sacrement était sortie : la coalition énergique des catholiques d'avant-garde en vue de la contre-réformation. Par la suppression des assemblées disparaissait la forme essentielle de cette vie collective. Seuls, les « officiers » se réunissaient, et encore « chaque quinzaine » seulement, et « sans forme d'assemblée, » sans « registre; » les noms mêmes de supérieur, de directeur, d'officiers étaient abolis, ainsi que toute préséance, de peur d'une descente imprévue de police. Seuls, munis de pleins pouvoirs, ils prenaient les décisions, avec le droit d'en garder, même à l'égard des membres de la Compagnie qu'ils pouvaient encore rencontrer, le secret. Eux seuls se renouvelaient et s'élisaient eux-mêmes. Il est vrai qu'à chaque nouveau bureau s'adjoignaient les membres du bureau précédent et quelques conseillers bénévoles, pour tâcher de « maintenir la Compagnie dans la pureté de son esprit. » Il est vrai aussi qu'on essaya, en 1660, de remplacer les assemblées plénières par des assemblées de canton, dans les paroisses de Saint-Sulpice, de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, du Louvre, de Saint-Nicolas-des-Champs; mais ces groupemens étroits disparurent en un an. Le contact des âmes disparaissant, le courage faiblissait. La menace, désormais précise, des descentes de jus-

(1) Voyez *la Compagnie secrète du Saint-Sacrement. Lettres du groupe parisien au groupe marseillais*, Paris, Champion, 1908, et l'ouvrage de M. Allier sur la Compagnie de Marseille, cité ci-dessus. *Cf.* dans les *Études* du 5 octobre 1909 un article du P. Brucker sur ces deux publications.

tice n'était pas sans effrayer les timides. Les vieux confrères « quand ils se rencontraient se demandaient tout bas, en s'embrassant, des nouvelles... » Mais, avec le temps, ces fervens de l'âge héroïque disparaissaient. Le recrutement ne se continuait que limité par la crainte qu'on avait de se découvrir davantage, et aussi, « de ne pas pouvoir imprimer aux nouveaux reçus les sentimens, — si particuliers, — de la Compagnie. » D'Argenson a bien raison de dire qu'en fait le 26 décembre 1660 fut « le jour de la grande décadence de la Compagnie » de Paris, et que c'est, proprement, à la fin de cette année qu'elle « finit, » bien que ce n'ait été qu'à la fin de 1665 ou au commencement de 1666 que les « officiers » cessèrent tout à fait de s'assembler.

D'Argenson ajoute que, de cette destruction, « on ne connaîtra le secret que dans l'éternité. » Il semble cependant qu'on puisse dès à présent l'entrevoir. De son récit même, il se dégage qu'à la détruire des causes d'ordres assez divers collaborèrent, qu'il n'est pas indifférent, pour l'histoire générale, d'éclaircir.

II. — LES « LIBERTINS » DE LETTRES ET LA COMPAGNIE DU SAINT-SACREMENT : MOLIÈRE, *Don Juan* ET *Tartufe*.

Il faut d'abord réserver, au moins pour mémoire, la part de ces mécontentemens, dont j'ai parlé plus haut, du monde bourgeois et courtisan.

Les quelque dix années qui suivent l'affaire de l'*Ermitage* de Caen sont, peut-être, dans la deuxième moitié du XVIIe siècle, l'époque de la plus forte poussée réactive de la libre pensée contre le courant religieux général. C'est de 1662 à 1665 que Bossuet, notateur si exact en ses sermons des idées et des sentimens contemporains, fait sur le mouvement offensif de l'incrédulité des aveux graves : prêchant au Louvre, le deuxième dimanche de l'Avent 1665, il confesse qu'à l'heure où il parle, les libertins sont « déclarés; » loin de se cacher, — comme ils avaient coutume auparavant et comme ils recommencèrent plus tard, — ils se produisent; on les « trouve » partout « dans le monde; » ils y promènent avec impertinence « leurs fines railleries, leurs dédaigneux sourires, leurs demi-mots, leurs branlemens de tête; » même ils « s'élèvent contre l'Évangile, hardiment, ouvertement, » et, ce faisant, » dans les « compagnies, »

— entendez : dans les salons, — « ils triomphent (1). » C'est qu'alors rien ne s'oppose à ce qu'ils espèrent de triompher aussi dans le gouvernement. La Reine mère a beau continuer, jusqu'à sa mort, — arrivee en 1666, — de témoigner aux croyans pieux une faveur que, du reste, même au temps de sa mondanité, elle leur avait toujours marquée. Vieillie, morose, importune à la Cour et à son fils, sa préférence ne l'emporte pas contre l'indifférence des trois ministres qui se partagent alors la confiance du jeune roi. Colbert, Le Tellier, Hugues de Lyonne (2) sont tous trois fort peu dévots (le jésuite Rapin, qui les connaît, le déplore dans ses *Mémoires* à chaque pas,) et l'un d'eux, Lyonne, pousse assez loin le scepticisme de l'homme du monde renforcé de celui du diplomate pour que ses contemporains le classent parmi les libertins avérés. Dans un temps où l'incrédulité, relevant la tête, se prévalait de sympathies si hautes, il est bien probable qu'après que le scandale de 1660 eut dévoilé l'importance et le mystère du Saint-Sacrement, les rancunes et les appréhensions, provoquées à la ville et à la Cour par les agissemens indiscrets de la pieuse coterie, s'exprimèrent avec vivacité. Toutefois, ni les correspondances, ni les mémoires du temps, présentement connus, ne nous révèlent de protestations expresses. Seules les *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement* de Voyer d'Argenson ont, ici encore, à cette date, un mot significatif, où se résument probablement beaucoup de petits faits que nous ignorons : « le monde était déchaîné contre les dévots. »

Chez les gens de lettres, en revanche, ce « déchaînement » est historiquement très saisissable. Entre 1663 et 1670, une véritable campagne de plume se mène contre les Dévots, de laquelle ne témoignent pas seulement des écrits oubliés, ni quelques passages des premières poésies de Boileau (alors ami et commensal des plus avancés « libertins »), où, parlant au Roi même, il dénonce assez vertement (3) « des faux zélés la trom-

(1) *Sermons choisis de Bossuet*, éd. Hachette, p. 338. Déjà en 1662, dans le Sermon sur *les Devoirs des Rois* (prêché aussi au Louvre, 2 avril, *ibid.*, p. 284), Bossuet (membre de la Compagnie du Saint-Sacrement, ne l'oublions pas) sommait Louis XIV de jeter sur les blasphémateurs et sur les impies un « regard de sa face, afin qu'ils n'osent *paraître*, » et qu'on voie s'accomplir en [son] règne ce qu'a prédit le prophète Amos, que « la cabale des Libertins sera renversée : » *auferetur factio lascivientium*.

(2) Le P. Rapin, *Mémoires*, t. III, p. 136 et *passim ;* Pierre Clément, *Colbert;* Perrens, *les Libertins au XVIIe siècle*, etc.

(3) *Discours au Roi*, 1665

peuse grimace. » De ce mouvement deux documens subsistent, que nous ne saurions souhaiter plus illustres : *Tartufe* et *Don Juan*, — deux pièces dont aujourd'hui, après tant d'exégèses érudites et de commentaires pénétrans, le lien logique et la filiation apparaissent indiscutablement (1); — deux pièces de combat, deux pièces « de colère (2), » amères d'une amertume qui « ne se contient pas, » « faites toutes deux pour exciter l'indignation et même la haine » contre les faux dévots.

Vue de ce biais, la seconde de ces pièces, cette tragi-comédie de *Don Juan* que M. Jules Lemaître a déclarée plus d'une fois « bizarre, hybride, obscure en diable, » s'éclaire. D'où vient, — disait avec Paul Mesnard, avec d'autres critiques, M. Lemaître (3), — cet aspect si « difficile à prévoir » sous lequel Molière nous présente au cinquième acte le noble sacripant : « cet air confit, ce masque de dévotion ? » Quelle contradiction, quelle incohérence, de faire vilainement sombrer dans l'hypocrisie le gentilhomme, criminel sans doute, mais crâne, dont le cynisme de grande allure paraît jurer avec la bassesse de l'hypocrisie? « Il fallait que Molière fût bien enragé contre les faux dévots, » — écrivait, en 1886, M. Lemaître, — pour imposer à son Don Juan cette singulière transformation finale. Il l'était en effet. Et telle est l'explication de cette incorrection dramatique. Oui, c'est bien la « voix de Molière » qu'il faut entendre dans l'âpre tirade de Don Juan contre l'hypocrisie. Lui qui, remarque M. Faguet, « ménage son héros en tant qu'athée ne lui pardonne pas en tant que dévot. » Cette hypocrisie, dernier avatar du grand séducteur, c'est, comme l'avait aperçu Paul Mesnard (4), « le moyen que trouve Molière pour accommoder le *Festin de Pierre* à sa lutte contre les dévots, » pour le rattacher au *Tartufe* qu'il complète. Le *Don Juan* présente l'achèvement de la thèse du *Tartufe*. Il prouve que « la grimace étudiée des gens de bien à outrance, le zèle contrefait des faux monnayeurs en dévotion, » dont se laissent bonnement éblouir tant d'imbéciles, n'est pas plus propre à couvrir les médiocres intrigues et les grotesques galanteries d'un petit fripon bourgeois, que les gros crimes, de

(1) E. Rigal, *Molière*, t. I, p. 225-226.

(2) A. Gazier, *Mélanges de littérature et d'histoire*, p. 6, 15, 18; E. Faguet, *Propos de théâtre*, p. 203.

(3) J. Lemaître, article de 1886, dans le tome Ier des *Impressions de théâtre*. Cf. 3e série.

(4) *Molière*, collection des *Grands Écrivains*, t. V, *Notice sur Don Juan*.

toutes sortes, et l'athéisme, entêté et avoué, d'un scélérat du grand monde. La bigoterie peut masquer l'incrédulité tout autant que l'immoralité. Les deux pièces se faisaient suite. Le bloc agressif qu'elles formaient ensemble avait pour effet logique de ne rien laisser subsister du prestige des dévots sur le public, et de l'empire qu'ils prétendaient exercer sur les « honnêtes gens (1). »

Mais était-ce à ceux des « zélés » que groupait la Compagnie de M. de Ventadour, de Gaston de Renty et de Du Plessis Montbard, était-ce bien à ceux-là, spécialement, que Molière en voulut?

Notez d'abord qu'il est fort possible que, même avant Guy Patin, même avant Nicole, Molière ait eu vent de l'existence et de l'organisation de notre Compagnie.

Lorsque Jean-Baptiste Poquelin se fit comédien, on sait que ce fut près de la porte de Nesles, dans la vieille salle du Jeu de Paume des Mestayers, que la dizaine d'« enfans de famille » dont il était le chef s'installa en 1644. Or, dès la fin de l'année, la jeune troupe résilie son bail et « déménage au galop » (2) pour aller tenter fortune sur l'autre rive de la Seine. « Les résultats de la première saison avaient été lamentables. » Pourtant les programmes étaient alléchans : tragédies des meilleurs faiseurs, Tristan l'Hermite, Du Ryer, Desfontaines, interprétées par Madeleine Béjart, « dans les rôles passionnés de l'impératrice Fauste et de l'héroïque Epicharie. » Oui, mais le Jeu de Paume des Mestayers était sur la paroisse Saint-Sulpice, où M. Olier menait alors grand train une énergique réforme des mœurs: l'*Illustre Théâtre* s'était vu déserté des « grands » comme des « petits, » parce qu'il était mis à l'index. Quelques mois plus tard, Molière quittait définitivement Paris et s'en allait courir les provinces pour treize ans. S'il y resta si longtemps, c'est, — selon le biographe de M. Olier, — qu'il attendit pour revenir à Paris la

(1) « Qu'est-ce que signifie la fin de Don Juan, » disait en 1906 (*l'Anticléricalisme*, p. 69-71) M. Faguet, — je suis heureux d'abriter des hypothèses affirmatives derrière son opinion prudente et ferme, — « sinon, d'une part, que la méchanceté, le libertinage, la débauche mènent premièrement à l'athéisme, secondement à l'hypocrisie religieuse; sinon, d'autre part, que le parti religieux se recrute parmi les Tartufe, parmi les imbéciles comme Sganarelle, et aussi parmi les débauchés, corrupteurs et scélérats quand ils sont devenus prudens? N'est-ce pas cela que le public de Molière *peut* comprendre, *doit* sans doute comprendre et est presque forcé de conclure, » si ce n'est pas « ce que Molière a voulu faire entendre, car je n'en sais rien. » — L'histoire des hommes et des actes de la Compagnie du Saint-Sacrement nous permettent, ce me semble, de croire que nous en savons un peu plus.

(2) G. Lafenestre, *Molière*, p. 16.

mort du curé de Saint-Sulpice (1). Le comédien traqué, et pour ainsi dire proscrit de la capitale par un terrible prêtre, plus puissant que les amis que Molière pouvait avoir déjà, par son père, à la Cour, n'a-t-il pas dû, dès lors, se documenter sur son persécuteur? N'a-t-il pas entrevu dès ce moment quelque chose de la mystérieuse association dont M. Olier faisait partie, et sur laquelle il s'appuyait?

Contre cette hostilité, Molière put croire, quelques années après, avoir trouvé un défenseur. Il était devenu l'ami, le confident, il fut, dit-on, sur le point de devenir le secrétaire d'Armand de Bourbon, prince de Conti, frère de Condé et de Mme de Longueville, et de 1653 à 1656, l' « Illustre Théâtre, » parcourant le midi de la France, jouit de cette protection. Mais voici que tout d'un coup, en 1657, cette amitié s'écroule, ce patronage disparaît. Le prince de Conti, converti, s'affirme adversaire forcené des « spectacles. » « Il y a ici, écrit-il de Lyon à l'abbé de Ciron, des comédiens qui portent mon nom; je leur ai fait dire de le quitter, et vous croyez bien que je n'ai eu garde de les aller voir. » L'abbé de Ciron était membre de la Compagnie du Saint-Sacrement à Toulouse; le prince de Conti le devint à Bordeaux : Molière a bien pu l'apprendre, s'il a voulu se rendre compte de la volte-face de son protecteur. Et il était de retour à Paris en 1660, lorsque dans la Compagnie du Saint-Sacrement un regain de zèle se produisit « pour le service de Dieu que le monde tâchait d'éteindre, » — lorsque, dans ce duel ardent, le prince de Conti (affilié cette année-là au groupe parisien) se signalait, en faisant à lui seul « par son autorité et sa vertu plus d'ouvrage que plusieurs autres ensemble (2), » — lorsque enfin éclata ce scandale de l'Ermitage qui mit presque complètement au jour la vie intime et l'ambition de la Compagnie.

Sganarelle est joué en 1660, l'*École des Maris* et l'*École des Femmes* en 1662, et tout porte à croire que les esprits religieux protestèrent (3), — non sans raison, — ici contre les théories, au moins légères, de l'auteur sur la « tolérance des maris, » là contre ses irrévérencieuses allusions à la *Guide des pécheurs*,

(1) Faillon, *Vie de M. Olier*, 4e édit., 1873, t. II, p. 374-375.
(2) D'Argenson, éd. de dom Beauchet-Filleau, p. 168, 189, 203, 211.
(3) On connaît le passage de Bossuet dans les *Maximes et Réflexions sur la Comédie*, ch. v (éd. Gazier, p. 33-34), sur *Sganarelle;* Bossuet avait été de la Compagnie du Saint-Sacrement.

ou contre la parodie qu'il avait osée des « préceptes du mariage » de saint Grégoire de Nazianze (1). En 1662, Molière commence d'être attaqué par des écrits publics : une polémique de deux ans suivit l'*École des Femmes*. Mais cette polémique, même quand les écrits sont signés ou que les pseudonymes sont transparens, observons qu'elle a quelque chose d'anonyme. Donneau de Visé, Robinet, Montfleury et Boursault ne sont pas simplement poussés par la jalousie littéraire : Molière le comprend bien (2). Quand ils l'accusent de ruiner la religion et la morale, ce n'est pas pour leur propre compte : derrière leurs indignations, une main, et une main vigoureuse se sent, qui les commande, les documente, et qui les enhardit à discréditer le poète favori du Roi. Si Boursault écrit le *Portrait du Peintre*, c'est pour complaire à des gens « auxquels il ne pouvait rien refuser (3). » Et Jean Loret, cette année-là même, déclare que s'il n'ose pas trop parler, « ni bas ni haut, » de théâtre, c'est qu'il en a reçu l'avis impérieux (4). Molière retrouvait donc ici la même sorte d'opposition sourde et dérobée, sous laquelle, dès ses premiers pas, il avait failli succomber.

Enfin, en 1664 et 1665, il se venge. Il fait coup sur coup ces deux pièces, « où, dit M. Faguet, la satire, contenue en toute comédie, émerge, se dégage, se déploie et éclate, » où un auteur « irrité et cruel » transparaît, et, — continuerai-je de dire avec l'éminent critique, — si clairement que « je ne sais pas comment sont faits ceux qui s'y trompent (5). » Dans ces pièces-pamphlets, Molière utilise-t-il ce que son dépit a pu lui faire découvrir sur le compte de ses adversaires cachés de la Compagnie du Saint-Sacrement? Pour le *Festin de Pierre*, c'est possible, mais il en faut encore douter par cela même qu'il est assez facile de démêler entre les confrères du Saint-Sacrement l'original vivant que Molière a pu avoir en vue. Cet original, M. Gazier le dénonçait (6) avant que nous ne commencions d'étudier la Société mystérieuse de M. de Renty. Cet original, c'est précisément Conti, l'ancien patron, changé en irréconciliable ennemi des

(1) G. Lanson, dans la *Revue Bleue* (2 déc. 1899) ; E. Rigal, *ouvrage cité*.
(2) Eug. Despois, Notice sur l'*École des Femmes* (*Molière* des *Grands Écrivains*, III, p. 138).
(3) Allier, *la Cabale des Dévots*, p. 296.
(4) *Muse historique*, 31 décembre 1662.
(5) *Propos de théâtre*, p. 203.
(6) *Mélanges de littérature et d'histoire*, 1904 (*Pavillon, Molière et Conti*).

comédiens; Conti de qui, assurément, la personne contrefaite n'avait nul rapport avec le fier et élégant cavalier dont le charme affole les Madelons comme les Elvires, mais dont le passé moral n'avait rien à envier à celui de Don Juan. Perdu de dettes et de débauches comme le héros de Molière, libertin accompli et d'esprit et de mœurs comme lui, et, comme lui encore, spirituel en son « libertinage ; » séducteur de femmes et de filles dont les trahisons et les « férocités de cœur » ne se comptaient plus; dévot enfin, lui aussi, au dernier acte, il avait, jusque dans ce dénouement, ce nouveau point de ressemblance avec *Don Juan* que la sincérité de sa conversion avait, au moins au début, excité bien des doutes; les médisans pouvaient se demander si ce converti par maladie et par peur avait d'abord pris la précaution de « croire en Dieu (1). » Mais encore que l'extrême dissemblance physique entre *Don Juan* et Conti pût être au poète une espèce de garantie contre des réclamations qui auraient encouru le ridicule d'une fatuité trop injustifiée; — encore que Conti fût alors assez mal en cour et Molière au contraire très fort patronné par Louis XIV, — on hésite tout de même à admettre, jusqu'à plus ample informé, que Molière ait osé s'en prendre à une Altesse Sérénissime, au cousin du Roi.

Pour le *Tartufe*, au contraire, rien de plus vraisemblable que des emprunts faits par lui au dossier que sa rancune avait pu grossir sur les membres de la Compagnie du Saint-Sacrement. Et ce qui nous autorise à le penser, ce n'est point l'identité des œuvres pies qu'il prête à son *Tartufe*, et de celles que les messieurs de la Société des Jeudis pratiquaient (aumônes aux pauvres, visites aux prisonniers, poursuite des impudicités mondaines) : quels gestes Molière pouvait-il donner à son hypocrite de religion, sinon les gestes usuels et courans de la dévotion et de la charité? Ce n'est pas davantage la ressemblance de l'intrusion et de la tyrannie exercée par Tartufe chez Orgon, de son goût avoué pour toutes les intrigues souterraines, avec les méthodes d'action clandestine que la Compagnie du Saint-Sacrement s'imposait, et avec ces ingérences tyranniques dans la vie privée dont les parlemens, — nous l'avons vu tout à l'heure, — s'étaient émus. Ce n'est pas même l'ardeur apportée, nous venons de le voir, par

(1) Mlle de Montpensier, *Mémoires*, t. III, p. 139; Sainte-Beuve, *Port-Royal;* Abel Lefranc, *Revue des Cours et Conférences*, 1906 et 1907; Étienne Dejean, *Nicolas Pavillon*, p. 116 et *passim*.

les membres du Saint-Sacrement à faire supprimer le *Tartufe* comme s'ils s'y fussent reconnus, tous ou quelqu'un des leurs... Ce qui est bien autrement digne d'attention, c'est que plusieurs, — la plupart même, — des personnages que les contemporains ont soupçonnés d'avoir pu servir de modèles à Molière, appartenaient à la Compagnie du Saint-Sacrement : tels, entre autres (1), ceux que M. Allier, dans la *Cabale des Dévots*, signale plus spécialement : le baron de Renty, le marquis de Fénelon, le comte d'Albon, le comte de Brancas. Et les gens du XVIIe siècle, qui nous indiquent ces « clefs » du Tartufe, sont aussi peu suspects que possible, et appartenaient à des partis religieux différens : c'est le Père jésuite Rapin, ami et « domestique » de Lamoignon, c'est le janséniste Des Lyons, ami de Nicole et de Port-Royal. Sans doute, pour aucun des personnages dont ils nous apprennent qu'il fut question, rien de ce que nous savons de ces personnages ne nous donne le droit d'insinuer qu'ils méritassent le moins du monde l'injure d'une comparaison avec l'imposteur bafoué par Molière. Mais ce qui importe ici, ce ne sont pas les jugemens plus ou moins téméraires de la médisance publique, c'est la piste où se dirigèrent, on le voit, dès l'origine, les soupçons des contemporains.

D'autant plus qu'en dehors de ces « dévots » respectables, il y en avait certainement d'autres, dans la Compagnie, qui n'auraient pas pu se blesser d'un rapprochement avec Tartufe. Parmi les confrères de M. de Renty, il dut bien se glisser quelques brebis galeuses, quelques intrigans qui voyaient dans la pieuse et puissante Compagnie un « moyen de parvenir : » la relation même de Voyer d'Argenson l'avoue parfois à mots couverts. Et justement, il y eut, en ce temps-là, un « dévot » dont le public de 1664 ne mit pas, que je sache, le nom sous celui de *Tartufe*, mais que les historiens du XIXe siècle, lorsqu'ils le rencontrèrent, il y a soixante ans, dans la chronique de Tallemant des Réaux, ont tout de suite rapproché du héros de Molière (2). Je veux parler de ce Charpy de Sainte-Croix, que les célèbres *Anecdotes* nous font connaître : aventurier breton qui, après un

(1) Car on parla aussi des abbés de Roquette, de Pons et de Ciron, membres probables ou certains de la Compagnie.

(2) Monmerqué et Paulin Paris, dans leur édition de Tallemant, t. VII, p. 212-213. Cf. Paul Mesnard, Notice sur *Tartufe* dans l'édition de Molière des *Grands Écrivains*, t. V.

certain nombre de galanteries bruyantes ou même de friponneries, se jeta dans la dévotion et « hanta les églises. » Un jour, en celle des Quinze-Vingts, il rencontre une M[me] Hansse, veuve de l'apothicaire de la Reine. « Il l'accoste, — raconte Tallemant, — et lui parle de dévotion avec tant d'emportement qu'il charme cette dévote. » Elle le loge chez elle : il s'éprend de sa fille, M[me] Patrocle, femme de chambre de la Reine, de qui son mari, aussi, est domestique. Et, « dans l'esprit de ce Patrocle, Charpy se met si bien, s'impatronise tellement de lui comme de sa femme qu'il chasse de chez eux tout le monde. » M[me] Hansse ouvrit enfin les yeux, et avertit son gendre. « Il répondit que c'étaient railleries ; il prend Charpy pour le meilleur ami qu'il ait. » On avouera qu'il est difficile de ne pas voir, avec les savans éditeurs de Tallemant et de Molière, non seulement dans cette anecdote toute l'intrigue et tous les personnages (1) de la pièce de Molière, mais encore dans ce Charpy le personnage véritable qui a dû « fournir le plus de traits » au portrait de l'imposteur galant. Or Charpy fut-il membre de la Compagnie du Saint-Sacrement ? Nous l'ignorons; ce fripon, qui publiait, nous dit-on, en 1659 (2), un livre édifiant intitulé *l'Intérieur chrétien* (3), a bien pu s'insinuer par fraude dans la troupe de nos honnêtes gens. Ce qu'il y a, en tout cas, de probable, c'est que sa dupe en faisait partie. Une des lettres, étudiées ici même (4), de la Compagnie du Saint-Sacrement de Paris à sa succursale de Marseille, nous montre les « messieurs » de Paris écrivant tout exprès à leurs confrères provinciaux pour leur annoncer sans retard la regrettable mort d'un « M. Patrocle, gentilhomme de grande vertu qui a laissé une bonne odeur de vie par ses bons exemples. » La date (1642) empêche que ce Patrocle ait été autre chose que le père ou le frère aîné du trop crédule mari de la réelle Angélique; mais dans la Compagnie du Saint-Sacrement, les dynasties ne sont pas rares : plus d'une fois nous voyons les fils ou les cadets s'y enrôler après leurs parens ou leurs aînés. Si donc Tartufe ne fut pas membre de la Compagnie, Orgon risque

(1) D'autant plus que la « petite M[me] Patrocle » de Tallemant s'appelait, elle aussi, *Angélique :* Angélique Hansse, mariée le 3 août 1643 à François Patrocle.

(2) Deux ans après la date probable où Tallemant racontait cette histoire.

(3) Notons que le confrère de Bernières-Louvigny (voyez plus haut) est l'auteur du *Chrétien intérieur*.

(4) Voyez la *Revue* du 15 août 1908. — C'est la lettre du 31 octobre 1642. Voyez *la Compagnie secrète du Saint-Sacrement*. Champion, 1908, p. 29.

bien de l'avoir été, — cet Orgon, « hébété » par la bigoterie, dont la caricature, traitée dans le ton de l'ironie haineuse, est, — comme Brunetière l'a bien vu, comme avec lui M. Faguet, M. Jules Lemaître, M. Gazier, M. Rigal l'avouent (1), — aussi importante au moins, aux yeux de Molière, que le portrait de Tartufe, — sinon plus. C'est un fait menu en soi, évidemment, que cette concordance entre l'intrigue du *Tartufe*, la chronique de Tallemant des Réaux et les archives authentiques de la Compagnie du Très-Saint-Sacrement ; mais comme cette concordance n'a pu être fortuite, elle nous oblige à penser qu'en composant l'*Imposteur,* Molière a eu, sinon directement en vue, au moins à la pensée, les confrères de MM. de Renty et de Bernières ; elle s'ajoute, pour les corroborer, aux autres faits propres à nous faire croire que Molière les a visés entre autres « dévots. »

Mais « entre autres, » dis-je, et pas eux seuls (2). Il serait excessif et inexact d'affirmer que les deux grandes pièces « anticléricales » de Molière ne sont dirigées que contre la Compagnie du Saint-Sacrement. Lors même que Molière eût été mieux renseigné, comme faire se peut, sur ses dessous et sur sa force, que Guy Patin et le P. Rapin, que Colbert et Mazarin eux-

(1) Brunetière, *la Philosophie de Molière* dans la *Revue* du 1er août 1890 ou dans les *Études critiques*, 4e série ; Gazier, *ouvr. cité*, p. 17 ; E. Faguet, *Propos de théâtre*, p. 179-181 ; *l'Anticléricalisme*, p. 72, 73, 78, 79 ; J. Lemaître, *articles cités*, et particulièrement *Impressions de théâtre*, 4e série, p. 45-47.

(2) Sur cette question, Brunetière, que la psychologie de Molière et la nature de ses opinions religieuses passionnait (cf. l'article de la *Revue* du 1er août 1890), se proposait de revenir (cf. la *Revue* du 1er juillet 1903, p. 70). Dans ces derniers temps, l'auteur-acteur danois Karl Mantzius (*Molière*, trad. Maurice Pellisson, 1907, p. 212 et suiv.), persuadé que la Compagnie du Saint-Sacrement est précisément et uniquement l'ennemi visé par Molière, a embrassé cette idée avec une ferveur d'adhésion puérile contre laquelle son traducteur proteste avec raison (*Introd.*, p. XII-XIV). Selon M. Mantzius, « la Société du Saint-Sacrement était devenue, *comme il arrive toujours dans les sociétés dévotes*, le refuge d'une *foule de coquins et de scélérats de la pire espèce*, qui, grâce à leurs mômeries pieuses..., dissimulaient leurs friponneries et leurs vices. C'est contre cette organisation funeste que fut dirigée la satire de *Tartufe*, etc. » MM. Eugène Rigal (*Molière*, 1908, t. I, p. 221-307, spécialement p. 233-235), Abel Lefranc (*Revue des Cours et Conférences*, 1906-1908), serrent de plus près et tentent avec plus de circonspection de résoudre ce petit problème d'histoire littéraire et morale, à l'aide des élémens solides réunis avec une grande exactitude, commentés avec une judicieuse prudence, par M. Allier dans la *Cabale des Dévots* (ch. XIX), à l'aide aussi de M. Gazier, *Mélanges de littérature et d'histoire* (1904), à l'aide enfin des notices d'Eugène Despois et de Louis Moland sur *Tartufe* et sur *Don Juan*, dans le *Molière* de la collection des *Grands Écrivains*, notices dont la documentation si riche est toujours d'un usage précieux et où de pénétrantes appréciations, appuyées sur des faits précis, ont presque toujours devancé les nôtres.

mêmes, — qui, lorsqu'ils parlent de la « cabale des dévots, » désignent moins une société particulière qu'un vaste ensemble de gens pieux très militans, — Molière n'eût pourtant pas réservé aux seuls confrères de M. Olier, du prince de Conti, et de M. Patrocle, la revanche de son indignation. Car elle n'était pas seulement faite, cette indignation, des griefs et des rancunes du comédien traqué et de l'auteur combattu. Elle était faite aussi, — et dans toute la critique, je ne vois pas qui à l'heure présente le contesterait (1), — des convictions, ou, si l'on veut, de l'humeur et des instincts du poète penseur, libre penseur. Au fond, à son « naturalisme » d'épicurien, ou seulement à son positivisme « gaulois, » à sa défiance des envolées prétentieuses, à son attachement entêté et bourgeois au « bon sens, » toute montre de dévotion, tout prosélytisme des dévots déplait. Les « dévots, » comme Molière le dit avec une franche précision dans son premier *placet* au Roi pour *Tartufe*, sont « incommodes, » et ils sont « dangereux : » ils appliquent à leur propre vie extérieure la rigueur fâcheuse des maximes chrétiennes, et ils prétendent l'imposer, en vue du « salut, » à la vie du prochain.

Mais de cette double prétention, anti-sociale et déraisonnable, odieuse et ridicule aux yeux des « libertins » et de Molière, la Compagnie du Saint-Sacrement n'avait pas le privilège. Ce fanatisme et cet orgueil étaient communs, il ne pouvait point l'ignorer, à tous les dévots. Les Jansénistes y participaient, et surabondamment, et même, s'il faut en croire Brossette, c'étaient eux que Louis XIV regarda comme « les vrais objets » de la comédie de Molière, tandis que les Messieurs de Port-Royal étaient persuadés au contraire que le *Tartufe* fustigeait les Jésuites. Ni les uns, ni les autres n'avaient tort. Dévots à la façon de Loyola, « *Loyolitico more,* » comme disait Guy Patin, ou à la manière de Saint-Cyran, c'est contre eux tous, sans se soucier s'ils étaient frères ennemis, que dans le *Tartufe* et *Don Juan*, Molière bataille. Ajoutons que son combat contre tous les ennemis de la « Bonne nature, » contre tous les gêneurs de cette morale humaine qu'il a toujours, dans son théâtre, prêchée et glorifiée, fut loin d'obtenir un entier succès. *Don Juan* cessa d'être joué dès 1665 après un petit nombre de représentations et jusqu'en 1669, on le sait, *Tartufe* resta interdit. Il

(1) Voyez un article de M. Wilmotte, *Grande Revue*, 25 juillet 1908.

y avait déjà trois ans alors que la Compagnie du Saint-Sacrement de Paris avait disparu. Donc, dans la campagne qui aboutit, en 1666, à sa disparition, l'effort des « libertins de lettres » contribua, sans nul doute, aidé par l'impatience dépitée des bourgeois ou des courtisans; ce n'est pas toutefois cet effort qui eut à ce résultat la plus grande part. Autrement redoutables furent à la Compagnie les coups de ses adversaires d'Église.

III. — LA COMPAGNIE DU SAINT-SACREMENT ET LE JANSÉNISME

Du côté ecclésiastique, de multiples inimitiés se manifestèrent contre elle à cette date, selon les renseignemens que donne, tristement, sur cette « Passion » de la Compagnie, la relation de Voyer d'Argenson. L'inimitié des « supérieurs » officiels est trop facile à comprendre : je la rappelle ici sans y insister. Renseignés enfin par les divers scandales de 1658-1660, sur la nature d'une concurrence secrète et universelle dont ils pouvaient ressentir depuis 1630 les sourdes atteintes, et auprès de laquelle la concurrence des congrégations régulières, des moines tant détestés par eux, n'était que bien innocente, ceux des évêques et des curés qui n'avaient point fait partie de la Compagnie, — et même peut-être quelques-uns de ceux qui, en ayant fait partie, la connaissaient trop bien pour s'en accommoder, pour peu qu'ils tinssent à honneur d'être les maîtres en leurs diocèses, — ne purent que travailler, plus ou moins ouvertement, à se débarrasser de cette collaboratrice importune. Je rappellerai ici, seulement pour mémoire, que, de l'aveu de Voyer d'Argenson, « la dernière persécution qui, » en 1665, « donna le coup de la mort à la Compagnie, fut excitée par un curé de Paris qui crut s'acquérir un grand mérite auprès du premier ministre, de l'avertir de quelque assemblée secrète qui se faisait sur sa paroisse. » Le rôle joué par le Jansénisme dans la destruction de la Compagnie du Saint-Sacrement fut probablement plus important encore que l'hostilité du clergé constitué, à une date où Port-Royal, soutenu par la faveur publique, allait imposer au pouvoir royal, et au Pape lui-même, la « paix de l'Église. »

Ce rôle, l'affaire de l'*Ermitage* suffirait à nous le révéler. La « Relation, » si documentée, par laquelle le pouvoir et le public furent saisis de l'existence et des menées du Saint-Sacrement,

avait pour auteurs deux jansénistes, dont l'un n'est rien moins que Pierre Nicole. Le grief que l'on y sent tenir le plus au cœur des rédacteurs contre les disciples de Bernières-Louvigny, c'est d'avoir provoqué en Normandie contre le Jansénisme, qui prospérait en cette province, une sorte de soulèvement populaire. Cette relation est reproduite avec éloge, jusqu'au milieu du xviiie siècle, par des livres jansénistes. Parmi les prélats à qui cet éclat fournit l'occasion d'intervenir officiellement, on nomme un, François de Harlay, l'archevêque de Rouen, qui, précisément alors, était en coquetterie avec les Jansénistes (1). Ce fut donc du Jansénisme que vint à la Compagnie du Saint-Sacrement le coup fatal d'où sa désorganisation suivit.

Ce coup n'était, du reste, qu'une réplique. L'hostilité que le Jansénisme témoigna, efficacement, à la Compagnie du Saint-Sacrement, en 1660, à une époque où il avait le vent en poupe, où les trois ministres Colbert, Lyonne et Le Tellier le favorisaient sous main (2), où commençaient pour lui les années, sinon tranquilles, du moins brillantes, d'une victoire temporaire, — cette hostilité, la Compagnie la lui avait témoignée de son côté dès longtemps, depuis leur origine, à peu près contemporaine, à tous les deux. De cette lutte, les preuves s'entr'aperçoivent, nombreuses, dans la Relation de Voyer d'Argenson, quelque soin qu'il prenne de les cacher. Le premier historien moderne de la Compagnie, M. Raoul Allier, a relevé sur le terrain de la charité des conflits bien caractéristiques, et les documens nouveaux par lesquels peu à peu s'illumine l'histoire de la mystérieuse Compagnie nous apportent, sur ce côté fort peu connu des grandes luttes religieuses du xviie siècle, de nouvelles précisions. Sans refaire ici l'histoire de la guerre, qui fut quelque temps clandestine et sournoise, entre la Compagnie et Port-Royal, bornons-nous à indiquer la cause qui animait, l'un contre l'autre, d'une animosité destructrice, ces deux groupes catholiques.

Et d'abord, faut-il croire que si la Compagnie du Saint-Sacrement combattit si violemment les Jansénistes, c'est que les

(1) Le second, — et le principal, — auteur de la *Relation* de l'*Ermitage*, Pierre du Four, abbé d'Aulnay, avait été curé de Saint-Maclou de Rouen et grand-vicaire de l'archevêque. Il est plusieurs fois question de la Compagnie dans les si intéressans *Mémoires* du chanoine Hermant, publiés par M. Gazier, notamment, au t. IV, p. 392 et suivantes.

(2) Le P. Rapin, *Mémoires*, t. III, p. 193 et *passim*.

Jésuites trouvèrent le moyen d'y dominer? « La main des Jésuites » est, on le sait, l'une des explications qui viennent le plus souvent à l'esprit des historiens politiques ou religieux de la France. Quelque commode qu'elle soit, cette hypothèse ne serait pas, ici, suffisante.

Sans doute la formation de la Compagnie, son organisation savante et pratique, son rapide progrès, ses réussites merveilleuses ne purent pas ne pas frapper les Jésuites, d'autant plus qu'il y avait beau temps qu'eux-mêmes ils avaient réalisé, en partie, une semblable association des bonnes volontés laïques au service de l'Église. Elles n'étaient pas, en effet, si différentes de la Compagnie du Saint-Sacrement, ces « congrégations » de la Sainte Vierge, composées les unes de « messieurs, » les autres d'artisans et de domestiques ou de militaires, qu'imagina le premier compagnon de saint Ignace, le P. Lefebvre, et que les Jésuites annexèrent, dès les premières années de la Compagnie, à leurs collèges. Elles aussi, elles étaient autre chose que de simples réunions de prière : elles secouraient les pauvres, les malades, les prisonniers, se chargeaient de l'instruction des enfans, dotaient les jeunes filles. Celle que dirigeait à Paris, vers 1640-1650, le P. Bagot, du collège de Clermont, et qui avait son siège au faubourg Saint-Marcel, visitait les hôpitaux, les prisons, les églises (1). Et dans ces années du milieu du XVIIe siècle, où les jésuites Chaurand, Le Valois, Huby travaillèrent admirablement sur divers points de la France, à la régénération spirituelle et à l'amélioration morale et matérielle du sort du peuple, les Congrégations de Notre-Dame secondèrent leurs efforts.

Même l'immixtion dans la vie publique de ces petites sociétés, créées et dirigées par les Jésuites, ne fut pas sans effrayer, vers cette époque, en province, les autorités locales: en 1631, en Normandie, le Parlement essayait de l'enrayer. Outre cette activité parfois indiscrète, un autre trait de ressemblance qu'avaient les congrégations jésuitiques avec la Compagnie du Saint-Sacrement était leur force de multiplication. Nées au fond des collèges, dit Crétineau-Joly, « elles se propagèrent dans le monde avec la célérité que l'ordre des Jésuites imprimait à toutes ses

(1) « On assure, — dit une note de police de 1663 sur les « communautés, » — que cette nouvelle congrégation a quelque rapport avec celle de l'Ermitage de Caen, dont on a tant parlé. » Cité par Ch. Gérin, *Rech. hist. sur l'assemblée de 1682*, 2e édition, p. 523.

œuvres. » Sur « l'Orient et l'Occident, » sur « le Nord et le Midi, » ce fut « une grande fraternité qui, doublant les forces morales de la Compagnie, rayonnait de Paris à Goa, » et de Rome jusqu'à la plus petite ville. On peut supposer, sans invraisemblance, que le spectacle de ces heureux efforts contribua pour quelque chose aux conceptions de M. de Ventadour et du P. de Condren, et qu'en revanche, quand la Compagnie du Saint-Sacrement eut à son tour grandi, les Jésuites n'auraient pas demandé mieux que de s'agréger une société nouvelle, analogue à leurs propres créations, et à la naissance de laquelle l'un des leurs, le P. Suffren, avait, on s'en souvient, présidé.

Mais à cette date, — 1627-1631, — la Société d'Ignace de Loyola, attaquée à la fois par les Parlemens et par des ordres religieux rivaux, était assez mal en cour. Les inspirateurs religieux soit de Richelieu, soit de Marie de Médicis, c'étaient moins alors les Pères Jésuites que le Père Joseph, capucin, que le fondateur de l'Oratoire, Bérulle. Des trois religieux qui répondirent à l'appel du duc de Ventadour, le P. Suffren, jésuite, le P. de Condren, oratorien, le P. Philippe d'Angoumois, capucin, ce fut, — bien des petits faits le marquent, — l'oratorien qui eut la plus grande influence sur l'entreprise nouvelle. Un autre membre de l'Oratoire, le frère François de Coligny, était même dans la Compagnie avant que le Père de Condren n'y fût. Plusieurs autres oratoriens, les PP. Denis Amelote, Nicolas de Braillon, J.-B. Eustache Gault, appartinrent au Saint-Sacrement dès ses origines. Et quand, un peu plus tard, le principe fut posé par la Compagnie du Saint-Sacrement de n'admettre aucun membre d'une congrégation régulière, sans doute cette exclusion touchait les Oratoriens comme les autres, — puisque, suivant l'esprit du P. de Condren, ils ne devaient pas se regarder comme un simple groupement d'« honnêtes gens » pieux, mais comme une véritable société de « personnes ôtées du monde; » — néanmoins, quand des exceptions furent faites par la Compagnie du Saint-Sacrement, elles le furent au profit des membres de cet Oratoire dont l'esprit, toujours selon le Père de Condren, consiste à fuir tout esprit propre et particulier pour n'en avoir *point d'autre que celui que Jésus-Christ a donné à son Église :* formule identique à la maxime fondamentale du Saint-Sacrement. En outre, cette exclusion, et les raisons dont elle s'appuyait (en particulier l'impossibilité pour « une personne de

communauté » de ne pas mettre ses supérieurs dans la confidence) atteignaient encore plus directement la Congrégation, si disciplinée, des Jésuites, et empêchaient ceux-ci d'entrer, au moins ostensiblement et en nombre, dans les Sociétés secrètes du Saint-Sacrement.

Ce qui ne veut pas dire, assurément, qu'ils n'y introduisirent pas de leurs amis. Si l'on pouvait conférer toutes les listes des Congrégations de Notre-Dame des Jésuites avec les Compagnies du Saint-Sacrement, il y a gros à parier que bon nombre de noms seraient communs aux unes et aux autres. A Paris, de la congrégation du P. Bagot, faisaient aussi partie plusieurs des membres les plus actifs de la Compagnie du Saint-Sacrement : François de Laval-Montigny, François Pallu, Vincent de Meur, les futurs fondateurs de la Société et du Séminaire des Missions étrangères. « A Limoges, la plupart des confrères laïques, sinon tous, se recrutaient probablement dans la division des *messieurs* de la Compagnie que les Pères Jésuites avaient établie dans leur collège de Sainte-Marie. » De même à Dijon, à Grenoble (1). Quand, en 1657, il fut question de fonder à Rome une Compagnie du Saint-Sacrement, Du Plessis-Montbard conseilla de prendre les premiers membres de la future Compagnie romaine « dans les Congrégations des Jésuites, » où l'on trouvera, dit-il, des hommes « déjà formés aux exercices de la charité. » Dans ces congrégations de Notre-Dame, se rencontre l'auteur même de l'histoire du Saint-Sacrement, le conseiller d'État de Voyer de Paulmy d'Argenson. Et lorsqu'en 1696, d'Argenson engage l'archevêque de Paris à ressusciter la Compagnie du Saint-Sacrement, il indique, lui aussi, qu'elle trouverait « des sujets propres » à son dessein « dans les Congrégations des Jésuites tant de la maison professe que du noviciat, surtout parmi ceux qu'on appelle de l'*Assemblée secrète*, qui ont presque tous l'esprit qu'il faut avoir dans la Compagnie du Saint-Sacrement. »

Toutefois cette admission, par la Compagnie du Saint-Sacrement, d'amis des Jésuites, n'allait pas jusqu'à s'inféoder à eux. En 1657, lorsque Du Plessis-Montbard conseille de recruter d'abord dans les congrégations de la Société de Jésus les membres de la succursale romaine, il recommande pourtant que ce soit « sans faire connaître le dessein. » Dans le groupe parisien

(1) Le P. Prat, *les Jésuites à Grenoble*, p. 302-313; Allier, *Cabale des Dévots*, p. 241 et suivantes.

du Saint-Sacrement, parmi les ouvriers de la première heure, il y en avait eu de fort opposés aux Jésuites, de fort attachés aux opinions jansénistes : tels, Hubert Charpentier, mort en 1650, fondateur de la maison des Prêtres du Mont-Valérien, ou le Père Eustache Gault. De ceux-là, il y en eut qui survécurent jusqu'en 1684 et même au delà : par exemple Mgr Alain de Solminihac, évêque de Cahors, qui, mourant en 1695, dénonça la Compagnie de Jésus « comme un danger de l'Église. » Nicolas Pavillon, — l'un des « quatre évêques » et qui, dès 1664, était considéré comme tout à fait janséniste, — et l'abbé de Ciron, mort en 1678 ou en 1680, fondateur avec Mme de Mondonville de ce célèbre Institut des Filles de l'Enfance, le Port-Royal toulousain, — étaient tous deux probablement de la Compagnie. Jean du Ferrier, vicaire général de Rodez, de Narbonne et d'Albi, mort en 1685, l'auteur de Mémoires précieux sur le Jansénisme, en fut certainement. Leur présence dut maintenir dans le Saint-Sacrement, sinon à Paris, du moins en province, la couleur première qu'il avait reçue de Condren. De même un élément laïque janséniste subsista dans la Compagnie. Sans doute, il paraît certain, comme l'a remarqué M. Allier, qu'à partir de 1656, M. de Liancourt, le noble ami d'Arnauld et de Pascal, ne parut plus dans la Compagnie ; depuis ce moment, raconte le P. Rapin, « on eut grand soin d'écarter de la Compagnie » les dévots « qu'on soupçonnait » de jansénisme : les jours de vote, « quand on faisait des officiers, il s'élevait à la tête de chaque rang des gens zélés qui criaient à ceux qui allaient voter : *Point de Jansénistes !* » Le P. Rapin affirme que « cette conduite donna tant de chagrin aux plus entêtés de ce parti qu'ils se retirèrent peu à peu et ne parurent plus aux assemblées : » pour qui connaît la combativité janséniste, il est malaisé de croire qu'ils s'éliminèrent aussi gracieusement. En admettant même, avec M. Allier, que leur influence ait cessé d'y être prépondérante, il n'en est pas moins vrai que M. de Morangis, un fils spirituel de Nicolas Pavillon, est flétri par le même Père Rapin, comme un de ces hommes du monde qui allaient dans Paris prônant les *Provinciales*. Or, en 1660-1661, si le directeur de la Compagnie du Saint-Sacrement est un sieur Gambard, fougueux auteur de l'*Almanach de la déroute des Jansénistes*, c'est M. de Morangis qui est supérieur. Le prince de Conti, cet adhérent si enthousiaste, si bouillant, de

la Compagnie du Saint-Sacrement, eut toujours une couleur janséniste. J'incline donc à croire que, de gré ou de force, la Compagnie du Saint-Sacrement, même après 1653, ne s'épura pas complètement de ceux de ses membres qui avaient de l'affection pour Saint-Cyran, Arnauld et Port-Royal, et que, volontairement ou non, elle demeura assez éclectique en son recrutement.

Aussi bien faut-il chercher ailleurs que dans un envahissement des Jésuites et de leurs partisans la raison de ses mauvais rapports avec le Jansénisme, mauvais rapports antérieurs, du reste, à la grande bataille de 1650-1661 entre les Jésuites et les Jansénistes et aux décisions d'Innocent X (1653) contre les disciples de Saint-Cyran. Dès 1649, rapporte d'Argenson, un des membres de la Compagnie qui étaient le plus pénétrés de son esprit, M. de Renty, donnait sur son lit de mort à ses intimes amis le conseil de se détacher des opinions du Jansénisme, bien qu'elles ne fussent pas encore condamnées. Si elles le furent quelques années après, ce fut, d'après le P. Rapin, — dont on n'a ici nulle raison de suspecter le témoignage, — l'antipathie de la Compagnie du Saint-Sacrement qui provoqua, dans une certaine mesure, les verdicts de la Sorbonne et de Rome. « *Les plus intelligens de la Compagnie*, dit-il expressément, résolurent de travailler à la condamnation de la doctrine janséniste, » parce que, ajoute-t-il, « *ils en connaissaient à fond les dangereuses suites.* » C'est bien cela : il y avait dans leur opposition une idée. Laquelle ?

Un des premiers membres de la Compagnie du Saint-Sacrement, le père de son historien, « M. d'Argenson, conseiller ordinaire du Roy en son Conseil d'État, » écrivant en l'année 1640, « pendant sa prison au château de Milan, » un édifiant *traité de la Sagesse*, remarque qu'il s'élève parfois « entre les personnes pieuses, une diversité d'opinions » si chaleureuse qu'elle produit entre elles de « mauvaises émulations » et des « jalousies » implacables. Ce fut le cas ici. Sur un programme commun, il y eut entre les Jansénistes et la Compagnie « diversité d'opinions ; » il y eut, sur l'exécution de ce programme, « mauvaise émulation. » De l'association du Saint-Sacrement et de la famille des « disciples de saint Augustin » le point de départ est le même : une vue nette, une douleur vive de l'état où est l'Église de France au commencement du XVIIe siècle. Leur but est le même : purifier,

réformer, renouveler cette Église, et faire « régner » Dieu dans le monde. Mais les moyens diffèrent. C'est à l'*action*, nous l'avons vu, à l'action perpétuelle, universelle, ardente, souple, ingénieuse, que la Compagnie du Saint-Sacrement faisait appel. Dans cette activité, on a vu aussi quelle part tenaient les « œuvres de zèle. » Or, s'il serait souverainement injuste, et nous n'y pensons nullement, de prétendre que le Jansénisme ne comprit pas, lui aussi, l'obligation de ces besognes de miséricorde (1), il ne l'est pas d'observer que l'activité bienfaisante n'apparaît point aux Jansénistes comme le principal de la vie chrétienne, et ne pouvait pas être, pour eux, l'idéal d'une association de dévots.

Quelle est, pour eux, la fin rationnelle de la vie chrétienne? C'est le soin que chaque individu doit avoir de son propre « salut. » Là-dessus, tous les moralistes de Port-Royal s'accordent, et, sur ce point essentiel, leurs déclarations sont, parfois, d'une sainteté singulièrement égoïste : « Pourvu, » disait M. Singlin, « qu'un baptisé conserve soigneusement l'être divin qu'il a reçu, cela suffit. » Entre Marthe et Marie, ils n'hésitent pas. « Les charges et le monde engagent les hommes dans des occasions dont, à la vérité, ils peuvent revenir victorieux, mais toujours couverts de sueur et de poussière et quelquefois de blessures. » Donc, la sagesse chrétienne, c'est de s'abstenir, de monter et de rester sur les hauts lieux du recueillement spéculatif et du silence pénitent. S'il n'est pas mauvais que les personnes de piété se groupent, c'est moins pour l'expansion et la propagande que pour l'oraison solitaire. Cinquante ans plus tard, en 1701, l'auteur de la *Science du Salut*, un intéressant manuel de « perfection » janséniste, n'enseigne pas autre chose : le péril

(1) Le *Traité de l'Aumône chrétienne* est de Saint-Cyran. Et Arnauld, dans différens écrits, proclame avec toute la netteté désirable l'impossibilité pour le chrétien de se sauver sans cette bienfaisance dont Jésus a donné le précepte et l'exemple : « Comment pourrions-nous croire que tant de personnes riches qui n'ont aucun soin de *partager* avec les pauvres... sont remplies de charité (envers Dieu) lorsqu'ils approchent des mystères, après ces paroles de Jésus-Christ dans la bouche d'un apôtre : *Si quelqu'un a des biens de ce monde et qu'il voie son frère en nécessité et lui ferme ses entrailles, comment est-ce que l'amour de Dieu demeure en lui?* » — Ajoutons, pour être exact jusqu'au bout, que sur le rapport que la conscience du XVII[e] siècle souffrait qu'on mit entre la charité et la propagande, entre le désir de secourir et le désir de convertir, les Jansénistes ne pensèrent pas toujours différemment des confrères du Saint-Sacrement. La « Caisse des conversions » de Louis XIV et de Pellisson n'eut pas d'avocat plus fâcheusement convaincu que ce même Arnauld. C'est seulement au temps de l'archevêque de Noailles et de Pontchartrain, en présence des lamentables résultats obtenus par la Révocation, que des scrupules leur vinrent.

spirituel, c'est la vie courante, quelque innocente qu'elle soit, mais affairée qu'elle est; c'est l'action, dont les obligations prétendues et les soucis nécessaires s'accroissent et se compliquent, captivans, absorbans, à mesure que l'existence s'écoule. Pris dans cet engrenage, les plus vertueux n'ont pas le « calme » indispensable à la conversion, « le dégagement d'esprit nécessaire pour réfléchir sur eux-mêmes et pour s'appliquer *comme il faut* à l'importante affaire de l'éternité. » De là, la théorie ascétique de la « solitude, » prêchée, — chantée, on peut presque le dire, — en une longue dissertation lyrique par M. Hamon, le poétique docteur de ces duretés : solitude bénie où seulement peut s'épanouir intact le lis de la sagesse chrétienne, jardin sacré où Dieu cache à l'abri de la tempête et couve les âmes qui lui sont chères. Sans doute, l'avocat de cet isolement sauveur n'est pas tout à fait tranquille avec lui-même; il voudrait bien pouvoir démontrer que cette fuite craintive du siècle ne fait nul tort à l'amour du prochain, qu'au contraire, par une miraculeuse contradiction, le véritable solitaire s'ouvre à toute sorte de compassion sur ses semblables. « Il n'est point toujours nécessaire de sortir du désert pour être utile à ses frères; on leur fait souvent plus de bien de loin que de près; il ne faut que parler à Dieu pour eux... » Mais sa vraie pensée, c'est qu'au fond le chrétien n'a ni le devoir, ni le droit de tant se préoccuper d'autrui, que même c'est presque un péché que cette charité mal ordonnée. Agir sur l'homme est le privilège de Dieu. « Ce ne sont pas nos paroles qui versent l'huile dans les lampes de nos frères, qui entretiennent le feu du ciel dans leurs âmes; c'est l'opération du Saint-Esprit... que nous attirons en priant. » Dans nos actes, sans prétendre leur servir, contentons-nous, — c'est un assez grand bonheur, — de ne leur point nuire. Et telle était, dès l'origine, la tendance des « disciples de saint Augustin, » celle de Saint-Cyran lui-même, en dépit des aspirations combatives et réformatrices de sa nature. Lui aussi, il affirmait que l'action était « autant maligne que la science et la volupté. » Nul ne croyait plus que lui « à la malignité du monde » et « à la nécessité de s'en écarter; » c'est encore M. Singlin qui l'atteste: « Vous connaissez aussi bien que moi M. d'Andilly, écrit-il, — sa candeur, son innocence, son intégrité... S'il y a quelqu'un qui pût demeurer innocemment dans le monde, c'était lui, sûrement. Et pourtant, M. de Saint-Cyran croyait qu'il lui man-

quait encore quelque chose, et en mourant il lui a laissé par testament son cœur, à condition qu'il se retirerait du monde. »

Et c'était encore Saint-Cyran qui, par une conséquence logique de ces principes d'abstention, tenait à saint Vincent de Paul des propos qui le scandalisaient : à savoir, par exemple, « que le dessein de Dieu était de ruiner l'Église présente, » de sorte « que ceux qui s'employaient pour la soutenir le faisaient *contre* le dessein divin. » Il se raillait de ces gens de bien empressés, « pareils aux Pharisiens, » tourmentés d'un zèle si ardent qu'ils couraient la terre et la mer pour faire un prosélyte, » et qui n'en étaient pas moins « très aveugles et très corrompus. » Dans des épigrammes de ce genre, la Compagnie du Saint-Sacrement pouvait bien, dès 1642, voir sa condamnation.

Au fond, il y avait, entre sa conception de la vie chrétienne et celle des Jansénistes, une divergence irrémédiable, entre leur méthode et leur esprit une incurable incompatibilité. Si la Compagnie du Saint-Sacrement se montra toujours hostile au Jansénisme, c'est que, dès l'abord, elle reconnut en lui une concurrence dogmatiquement hostile à ses efforts, dédaigneuse de ses projets, propre à détruire par son scepticisme le bien qu'elle voulait faire, et que souvent elle fit. Et si le nom des hommes de Port-Royal figure au premier rang de ceux qui détruisirent une compagnie que, pourtant, plusieurs d'entre eux avaient contribué à fonder et à développer, c'est que Port-Royal détestait dans ces « zélés » les soutiens importuns d'une Église dont la rénovation ne pouvait se faire, selon eux, que par une révolution radicale de l'esprit chrétien, et par la substitution d'une haine raisonnée de la nature et du monde à toutes ces charités empressées, gestes vains, selon eux, d'une piété inintelligente, complaisances détestables d'un paganisme inconscient.

Dans une dernière étude nous verrons comment la Compagnie du Saint-Sacrement mit aussi contre elle les « politiques. »

ALFRED RÉBELLIAU.

REVUE MUSICALE

TROUVÈRES ET TROUBADOURS (1)

C'est un thème où nous revenons volontiers que l'accroissement continu de l'importance et de la dignité de la musique. Notre siècle donne chaque jour plus de place à la musique, non seulement dans ses plaisirs, mais dans ses études mêmes. Si nos musiciens modernes travaillent davantage, — un peu trop, — à être savans, ou à le paraître, nos savans aussi dédaignent moins de s'avouer, de se déclarer musiciens. Auxiliaire aujourd'hui, quelquefois émule de l'artiste, l'historien, voire l'archiviste ou le philologue, a fait pour nous de la musique un objet de connaissance et d'érudition, comme elle l'était déjà de sentiment et d'amour, A nos raisons du cœur, et pour les soutenir, il ajoute les raisons que la raison connaît. Quelquefois le musicien et le savant se confondent en un seul. La rencontre alors est tout à fait heureuse. Tel est le cas de M. Pierre Aubry. Nous avons présenté récemment aux lecteurs de la *Revue* une étude de M. Aubry sur *Cent motets du XIIIe siècle*. Son nouvel ouvrage : *Trouvères et troubadours*, offre plus d'intérêt encore.

Le sujet est de ceux où les titres de la musique avaient particulièrement besoin d'être rappelés, et ses droits rétablis. Les rares chercheurs qui s'avisèrent, au XVIIIe siècle, d'étudier l'œuvre lyrique du moyen âge, avaient bien reconnu dans les trouvères et les troubadours non seulement des poètes, mais des musiciens. Moins juste, ou moins pénétrante, la critique du siècle suivant ne voulut ou ne sut voir en eux que les poètes. Ainsi toute une époque, et qui dura cent cinquante

(1) Un vol., par M. Pierre Aubry, dans la collection : *Les Maîtres de la musique*; Paris, Félix Alcan, 1909.

années, avait perdu la moitié de son âme. M. Pierre Aubry ne s'est proposé rien moins que de la lui rendre. Et cela n'est pas sans plusieurs conséquences, qui se déduisent aussitôt. Cela d'abord honore singulièrement troubadours et trouvères. A la fois poètes de leur musique et musiciens de leur poésie, la plupart d'entre eux nous apparaissent comme les artisans, — oh! très primitifs encore et sans doute inconsciens, — d'une forme, supérieure à toute autre, parce que seule elle est une, de la composition lyrique. En outre, par cette réunion des deux élémens du lyrisme parfait, nous voyons se reconstituer en son intégralité la figure et la nature même, longtemps mutilée, d'une grande période de l'art. A ce retour, à cette rentrée de la musique dans le génie du moyen âge, les musiciens ne sauraient trop applaudir. Enfin, ce moyen âge étant le nôtre, puisque troubadours et trouvères ont été nos poètes et nos musiciens à nous, après avoir vu jusqu'où s'étend le sujet d'un tel ouvrage, nous sentons assez comme il nous touche et tout ce qu'il a, non plus seulement de général, mais, pour nous Français, de prochain.

« Écoutons donc chanter les contemporains de Philippe-Auguste ou de saint Louis. Nous le pouvons. Nous ne les entendons pas parler, mais nous les entendons chanter. Nous ne savons pas au juste comment ils prononçaient leur langue, mais nous sommes en mesure de reconstituer leurs mélodies avec une précision véritablement scientifique. » C'est au moins ce que l'auteur affirme et démontre. Nous vous prions seulement de l'en croire, après nous, comme nous.

« Écoutons-les chanter... » mais pas à l'église. Il n'est point ici question de la musique liturgique et de cette forme d'art, active alors et vivante, qu'est le chant grégorien. Ne les écoutons pas non plus chanter à plusieurs voix, suivant les règles de l'un ou de l'autre des trois genres dont se composait la polyphonie du temps : l'*organum*, le *conductus* et le *motet*. Non. Les chansons de troubadours et de trouvères sont toujours des mélodies. Elles sont, presque toujours aussi, des mélodies profanes. Mais, inspirées par la vie du « monde » ou du « siècle, » et faites pour elle, c'est de cette vie et de cette vie entière, de tous ses états, de tous ses besoins, de tous ses plaisirs, qu'elles furent l'accompagnement autrefois et qu'elles demeurent encore, à leur manière, le témoignage et la représentation.

Il est désormais établi, par les recherches et les découvertes de Gaston Paris, que toutes les variétés de la lyrique du moyen âge eurent une seule origine : le chant populaire issu des fêtes de mai, *calendas maias* ou *maieroles*. Au temps du renouveau, « et particulièrement le

premier mai, on allait au bois, on s'habillait de feuillages, on rapportait des fleurs à brassées, on ornait de fleurs les portes des maisons; c'était le moment où, sur la prairie verdoyante, les jeunes filles et les jeunes femmes menaient des rondes pour ainsi dire rituelles (1). » Ainsi notre musique française est née dans la joie, ou de la joie. Elle est née aussi de la femme, de sa grâce et de sa gaîté, de sa danse et de son sourire. La musique est femme, disait Wagner. Le mot est surtout vrai de la nôtre, et dans les chansons de nos troubadours et de nos trouvères, la femme, ou la dame, a toujours eu le premier rang.

Elles forment, ces chansons, un répertoire immense où, nous le disions plus haut, toute la vie sociale de l'époque se trouve comprise et comme enveloppée. Il y en a d'extérieures ou d'objectives, à personnages divers; d'autres abondent aussi, plus strictement lyriques et personnelles, où se chante lui-même, quelquefois lui seul, le poète-musicien. Ce sont des récits, des fragmens de vieilles épopées que les « chansons d'histoire. » On les nomme encore « chansons de toile, » parce que les femmes, châtelaines et servantes, aimaient de les chanter en filant. Elles avaient les femmes pour interprètes; elles les avaient pour héroïnes aussi. Héroïnes malheureuses autant qu'aimables : filles, amantes, épouses, Eremborz ou Doette, Aiglantine, Yzabel, Amelot ou Yolanz, toutes sont belles également, toutes également infortunées. A vrai dire, il arrive souvent qu'elles se consolent et se vengent. Les « chansons dramatiques » mettent généralement en scène le trio, qui deviendra classique chez nous, du mari, de la femme et de l'autre. L'autre y est, — déjà, — le personnage sympathique, tandis que le mari n'y paraît jamais que sous la figure et le nom, professionnel en quelque sorte, du « vilain. » Pas plus qu'à la femme du prince ou du bourgeois, cette poésie lyrique n'est sévère à l'épouse de Dieu. Elle se moque du mariage, même mystique, et sur le thème, alors favori, mais traité lestement, de la « nonnette » infidèle, rien ne ressemble moins que la chanson d'un gai troubadour, à la *Jeune religieuse* du romantique Schubert.

« Vous chantiez, j'en suis fort aise, » disait-on hier encore, ou peu s'en faut, aux gens du moyen âge, et l'on croyait avoir tout dit. On oubliait trop qu'ils dansaient. Ils dansaient tantôt « aux instrumens, » tantôt « aux voix, » ou « aux chansons. » Rappelez-vous le délicieux tableau de chorégraphie féminine que Dante, en trois vers, a dessiné : « Je crus voir des femmes qui, sans rompre la danse, s'arrê-

(1) G. Paris, *Les Origines de la poésie lyrique au moyen âge* (cité par M. Aubry).

tent et se taisent pour écouter, jusqu'à ce qu'elles aient repris les sons nouveaux (*Parad.*, c. X). » Peut-être dansaient-elles accompagnées par la vielle, cet ancêtre des violes et des violons. Il est à noter que les plus anciennes pièces connues de musique instrumentale, écrites pour cet instrument, le sont aussi pour être dansées. On les nommait *estampies* (du vieux provençal *estampida*). Les danses chantées comprenaient les « *rondeaux*, *balades* et *baleries*. » Toutes les trois étaient exécutées par un soliste, « celui qui chante avant, » et par un chœur. Le *rondeau*, fondé sur un refrain de deux vers, contient le germe d'où va se dégager, au cours des âges, la pièce classique, à répétition et comme circulaire, qui portera le même nom. La *balade*, à refrain aussi, permettait plus de licences. Quant à la *balerie*, elle offrait le caractère d'un véritable scenario. De poétiques exemples en sont venus jusqu'à nous : le dialogue de la *Belle Ælis* et le jeu du chapelet fleuri. La balerie, on l'a dit joliment, « se dansait et se chantait des bras et des mains, » tellement le geste savait s'y unir à la voix.

Reverdies et *pastourelles* sont chansons des prés et des bois. Dans l'art des trouvères, elles constituent la part de la bucolique et de l'églogue. La *reverdie* évoque seulement le décor champêtre, un jardin, ou, plus souvent, un verger, où le poète, sous les pommiers en fleur, rêve, comme a dit M. Bédier, « le rêve d'une matinée de printemps. » Mais dans ce décor de bergerie, la *pastourelle* introduit la bergère. De ces chansons de la campagne, ainsi que tout à l'heure des chansons du château, la femme est encore l'héroïne et presque une héroïne semblable. Elle a mêmes aventures et mêmes amours. Soliloque à l'origine du genre, la pastourelle tourne au dialogue par l'arrivée du berger. Plus tard, le chevalier survient et l'histoire finit par le trio, que reprendra Mozart un jour, de Mazetto, de Zerline et de don Juan.

Wagner n'oubliera pas non plus un autre thème, un autre genre, qu'au XIIIe siècle on appelait celui des « chansons d'aube. » Coïncidence, ou plutôt présage singulier, celui-là semble avoir été pratiqué surtout par les *Minnesänger*, les trouvères allemands. En voici la donnée. Il fait nuit et les amans sont ensemble. Si grand est leur bonheur, que l'aube, sur le point de paraître, va les surprendre. Il faut, pour les avertir, une voix amie et vigilante... Vous devinez la suite, et déjà, n'est-ce pas, vous attendez, ou plutôt vous entendez l'avenir. Cette voix, au jardin de Vérone, ce sera celle de l'alouette. Quelques siècles encore, et, sous des bois plus sombres, ce sera celle de Brangaine, aussi fidèle, mais, hélas ! moins écoutée que celle de l'oiseau. Au moyen âge, c'était le veilleur de nuit, du haut d'une tour aussi, qui

donnait l'alarme : alarme de guerre, alarme d'amour. M. Pierre Aubry publie en son livre deux versions, assez différentes, de la chanson du guet ou du *Gaite de la tor.* La première ne serait en effet qu'une chanson. Mais les érudits ont cru reconnaître dans la seconde une scène mimée, quelque chose comme un divertissement de société, « une petite *balerie* familière, analogue à telle de nos rondes enfantines, » et qui se serait appelée *le jeu du guetteur.* En tout cas, et sous l'une et l'autre forme, cette chanson d'aube est pour ainsi dire une aube elle-même. Le mince rayon mélodique annonce, timidement, la splendide polyphonie d'orchestre et de voix que sera la scène de *Tristan*, et qui fera sympathique, admirable et même sublime, le personnage, assez équivoque par ailleurs, de la gardienne d'amour.

Dans les chansons de la seconde sorte, plus intérieures ou subjectives et, pour cette raison, plus spécialement lyriques, la personnalité, le « moi » de l'auteur passe au premier plan. Il s'y communique, il s'y abandonne avec complaisance ; presque toujours il les signe de son nom. L'amour en fait le thème invariable, mais c'est une certaine espèce d'amour : l'amour chaste, respectueux et, comme on disait, « courtois. » Une doctrine générale s'en dégage, le platonisme : par où l'on ne doit pas entendre seulement le renoncement ou la non-prétention de l'amant à posséder l'objet de son amour, mais la fusion de cet amour particulier dans un état d'âme et d'esprit plus général, plus haut, plus pur, celui que M. Pierre Aubry ne définit pas mal : « une attirance de la raison vers le Beau et le Bien. »

Prudence et discrétion comptent parmi les règles fondamentales de l'amour courtois : « La discrétion n'est pas seulement commandée par la prudence, mais aussi et surtout par la nature d'un sentiment si délicat, que la moindre publicité le profanerait... La patience ne lui est pas moins (à l'amant) impérieusement ordonnée : il doit se soumettre aveuglément, passivement, à l'épreuve que sa dame tente sur lui, et attendre son bon plaisir dans une muette et respectueuse résignation ; il lui est interdit, non point seulement de solliciter une récompense, mais même de faire de son amour un aveu qui serait un crime (1). »

Si vous croyez que je vais dire
Qui j'ose aimer,
. . . .
Et je veux mourir pour ma mie
Sans la nommer.

(1) M. A. Jeanroy, *les Chansons*, dans l'*Histoire de la langue et de la littérature française*, publiée par Petit de Julleville (cité par M. Aubry).

Pour les paroles, sinon pour la musique, on ne trouverait peut-être pas un écho trop infidèle de la « poésie courtoise » dans la chanson de Fortunio.

Quelque peu scolastique, et M. Pierre Aubry va jusqu'à dire irréelle et spéculative, la poésie courtoise aime à traiter, à débattre en des chants dialogués (*débats* ou *jeux-partis*) des cas d'une psychologie le plus souvent amoureuse, mais quelquefois étrangère à l'amour. Entre deux interlocuteurs, elle ne craint pas de poser les questions même les plus saugrenues :

« Que doit-on préférer : aller visiter sa dame de jour et à pied, ou à cheval par une nuit de neige ?

« Supposez, dit Henri Amion à Mahieu de Gand, que je sois l'amant heureux d'une dame, qu'y aurait-il de plus désagréable pour moi, d'être battu à cause d'elle, en sa présence, par ma femme, ou de la voir battre par son époux, à cause de moi ?

« Gilbert de Berneville demande à son interlocuteur Thomas Herier, autre bourgeois d'Arras, s'il sacrifierait volontiers à l'espoir de faire un opulent héritage le plaisir de manger des pois au lard. »

Cette dernière « espèce, » et d'aucunes qui lui ressemblent, forment une catégorie à part, en marge ou mieux au-dessous du répertoire ordinaire de la poésie courtoise. Le sujet de celle-ci, la plupart du temps, c'est l'amour tel que nous l'avons défini, raisonneur et raisonné parfois, toujours idéal et platonique, l'amour qui cherche et trouve son aliment, ses délices même, dans l'abstention ou l'abstinence, voire dans la souffrance d'amour.

« Il a fallu, remarque avec raison, M. Pierre Aubry, il a fallu l'idée chrétienne pour concevoir cette doctrine amoureuse. Elle est en effet une transposition de l'amour divin. » Elle confère à l'autre amour le caractère, la dignité, la pureté d'une religion, d'un vrai culte, pour celle que son dévot chevalier appelle alors, au lieu de la femme, la dame. On peut même comprendre par là pourquoi « l'inspiration religieuse dans la poésie lyrique des troubadours et des trouvères n'a pas produit des œuvres aussi complètement belles qu'on eût pu l'attendre en des siècles de foi profonde et agissante comme l'âge des Croisades et le règne de saint Louis. » C'est qu'elle animait déjà, cette foi, jusqu'à la poésie profane ; elle y avait trouvé son emploi, elle y avait donné sa fleur. « Quand un trouvère chantait en l'honneur de la Vierge après avoir chanté en l'honneur de sa dame, il n'avait pas à changer le ton, il était au diapason. Aussi n'y a-t-il point de différence dans l'allure générale de la pièce, dans l'inspiration, dans le vocabulaire

même, entre une chanson d'amour courtois et une chanson pieuse. » L'une et l'autre pourraient porter en épigraphe le vers mystique de Verlaine :

Je ne veux plus aimer que ma mère Marie.

Au siècle des trouvères souvent, par une sorte de confusion sainte, c'est un peu comme l'amour de Marie, de Notre-Dame, que l'amour de la dame était chanté.

Ce siècle d'art, ou plutôt ce siècle et demi (la seconde moitié du XIIe et le XIIIe tout entier), a fourni, dans les genres divers, un si grand nombre d'artistes, qu'il serait difficile, autant que vain, de les énumérer. M. Pierre Aubry lui-même s'est contenté de les distribuer entre les périodes successives et, pour ainsi dire, de semer quelques traits de leur histoire ou de leur légende autour des principaux de leurs noms. Les plus anciens paraissent bien avoir été Guillaume VII, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, Cercalmon, qui fut contemporain de la mort de Louis VI, et Marcabru, familier aussi de la cour poitevine. Mais que vous importent ceux-là ? Mieux vaut citer après eux, le premier, Jaufre ou Geoffroy Rudel, car il aima « la princesse lointaine » et, pour sa gloire, au moins pour le renouveau de sa gloire à notre époque, son œuvre sans doute n'aura pas tant fait que son amour. Vous plairait-il d'apprendre que Rambaut d'Orange aima, lui, la comtesse d'Urgel, qu'il n'avait jamais vue et qui ne le vit jamais ? Ou que Bertran de Born, passionné de combats, de politique et d'amour, alla finir dans un monastère sa vie trois fois aventureuse? Mais qu'on nomme seulement Blondel, Blondel de Nesle, celui-là, vous croirez le voir et l'entendre aussitôt. Libre aux savans de ne plus reconnaître le Blondel véritable dans l'écuyer du « vaillant roi Richard. » Le héros de Sedaine et Grétry en porte du moins le nom; que dis-je! il en a l'âme, et vous verrez, en achevant ces pages, qu'il n'est pas loin peut-être d'en avoir même les accens.

Guerriers autant qu'amans, poètes et musiciens, nombreux sont les trouvères qui partirent, en la chantant, pour la croisade. On assure aussi que plus d'un, Huon d'Oisi ou Conon de Béthune, en serait, pour sa renommée, un peu trop promptement revenu. Gautier de Coinci fut, dit-on, le plus pieux de tous. *Les Miracles de Notre-Dame*, tel est le titre de son œuvre, dont la foi seule fait le sujet et l'inspiration. Familier de Raymond VI de Toulouse, Raimond de Miraval était bien digne, à ce titre, d'être choisi par l'illustre maître catalan Felipe Pedrell pour jouer dans sa noble trilogie de *los Pirineos*, un personnage poétique et mélodieux. Quels noms retiendrons-nous

encore? J'en sais trois, les derniers, et pour les rendre immortels, il suffirait que la plus grande voix du moyen âge, la plus pieuse et la plus « courtoise, » quand elle n'en est pas la plus irritée et la plus vengeresse, les eût seulement prononcés. Mais Dante fait un plus long honneur à deux au moins de ces trois noms. Dans le Paradis, il rencontre Folquet de Marseille. « Folco, ainsi m'appela le pays où mon nom fut connu, et le ciel où nous sommes s'empreint de moi comme naguère j'en ai subi l'empreinte. » C'est le ciel de Vénus, où Dante a placé le poète en souvenir de ses nombreuses, mais sans doute honnêtes amours. Honnêtes, et pourtant, à l'entendre lui-même, d'une fabuleuse, d'une païenne ardeur : « Plus que moi n'a pas brûlé la fille de Bélus (Didon) au grand dépit (des ombres) de Sichée et de Créuse... Ni la Rodopéenne, que trompa Démophon, ni même Alcide, après que Iole fut entrée en son cœur. » (*Parad.*, c. IX.) Transports innocens, encore une fois nous devons le croire, et le salut de Folco nous en répond. Aussi bien celui-ci finit archevêque de Toulouse, autre, sans doute, qu'il n'avait commencé. Et si Dante, à la fin de ce chant, met dans la bouche du troubadour des invectives, et terribles! contre Florence et contre le Saint-Siège, c'est qu'il estimait cette bouche assez pure pour les justes reproches et les saintes imprécations.

Un autre, qui ne fut point chaste, souffre sa peine au Purgatoire, dans le cercle des luxurieux. C'est Arnaldo Daniello, sans doute l'Arnaud de Maroill de l'histoire. « O frère, celui-là que je te montre du doigt, fut le meilleur ouvrier du parler maternel. En poésie d'amour, en prose de romance, il les surpassa tous ; laisse dire les sots qui lui préfèrent le Limousin. » (*Purgat.*, c. XXVI.) Le Limousin, nous le connaissons également. Auteur d'une admirable chanson d'aube, il s'appelait Guiraut de Borneil et fut surnommé *maestre del trobadors*.

Au témoignage de Dante, Arnaldo fut encore au-dessus de lui. Comme Dante aborde et salue, courtois lui-même, l'âme courtoise du gentil chanteur! « Je m'avançai un peu et lui dis qu'à son nom mon désir préparait une aimable demeure. Alors il commença généreusement à me dire : « Si belle est pour moi votre gracieuse requête, que je ne veux ni ne puis à vous me celer : *Jeu sui Arnaut, que plor et vai chantan...* » Toute la réplique, en vieux provençal, est exquise. Elle s'achève par une demande de compassion et de prière. Et tout ce que l'histoire, la science, pourrait nous apprendre des troubadours et des trouvères, ne vaudra jamais ce vers unique, où tient le charme, le mystère de mélancolie de la poésie et de la musique entière :

Jeu sui Arnaut, que plor et vai chantan.

Trouvères et troubadours, la différence des deux noms signifie, on le sait, la diversité des deux races, celle du Nord et celle du Midi. Que l'art poétique et musical du moyen âge ait été d'origine et d'importation méridionale, cela n'est vrai qu'à demi. L'ordre chronologique en cette matière est difficile à fixer avec une parfaite certitude. Il paraît établi, dans une certaine mesure, que « le Midi de la France était en possession d'une poésie lyrique déjà développée, quand, au Nord de la Loire, les premiers trouvères commencèrent à chanter. » On a pu savoir à peu près dans quelles circonstances et par quels intermédiaires s'était produit le contact et propagé le courant : mariages féodaux, influences féminines, passages et séjours de jongleurs. Tout cela n'indique pourtant que des relations isolées, intermittentes, et l'histoire, à chaque page, démontre que, sous l'influence même du Midi, le Nord a gardé sa part d'activité créatrice.

Autant qu'entre deux régions ou deux climats, le partage apparaît entre deux classes, entre les grands et les petits, les seigneurs et les bourgeois, ou le peuple. D'origine aristocratique, l'art des troubadours et des trouvères serait plutôt plébéien dans son développement. Les maîtres du « gai savoir » se sont appelés, durant un siècle et demi, des noms les plus humbles comme les plus glorieux. Le premier qui nous soit connu, Guillaume VII, était comte de Poitiers et duc d'Aquitaine. Et parmi les derniers, Hugues de Lusignan, Thibaut de Bar, Henri de Brabant et Charles d'Anjou forment encore une pléiade illustre autour de leur maître à tous, Thibaut, comte de Champagne et roi de Navarre. Mais un Bernard de Ventardorn était de chétive naissance. Sa mère, chez les maîtres dont elle était servante, avait pour office de chauffer le four du château. Cet Arnaud, dont parle Dante, avait grand cœur et petite origine, et telle chanson plaintive suffirait à nous conter la vie, aussi modeste que son nom, de l'aimable Colin Muset.

Grands ou petits, les poètes musiciens qu'étaient les troubadours et trouvères ne daignaient pourtant presque jamais chanter eux-mêmes leurs chants. Ils en laissaient l'exécution, comme un art secondaire, si ce n'est comme un métier, à ces rapsodes vagabonds qu'on nommait les jongleurs. Le nom, d'ailleurs, unique, désignait plus d'une sorte de personnages, depuis les baladins, saltimbanques et montreurs d'animaux, jusqu'aux véritables artistes, fins joueurs de *viéle* et beaux diseurs de chansons. Formés en de véritables écoles, sorte de conservatoires populaires, ils allaient, virtuoses errans, à travers la France, encore incomplète et partagée, tantôt seuls, tantôt accompagnant les

trouvères de haut parage. Partout bienvenus, ils osaient même entrer dans le cloître, à l'heure de la récréation, pour divertir les moines. Mais les cours, celle du Roi, celles des seigneurs, les accueillaient et les retenaient au passage. Hyménées et festins, tournois et veillées des armes, retours de chasse et de guerre, il n'y avait pas une circonstance, pas une fête de la vie féodale qui ne fût occasion de recourir à leur talent, à ce qu'on pourrait, d'après un autre de leurs noms (*ménestrels*, du latin *ministri*), nommer leur ministère. Ils se faisaient payer soit en argent, soit en nature. Les registres du temps nous donnent encore le taux de leurs honoraires, ou de leurs gages, quand ils ne recevaient pas comme présens ou souvenirs, « pélichons vairs et gris, muls et palefrois, coupes et biaux henas et d'argent et d'or fin. » Gens de gai savoir et de joyeuse humeur, ils l'étaient aussi de libres mœurs et de vie souvent assez mal édifiante. Libertins, buveurs, avides surtout, les maris leur reprochaient de courtiser les femmes et celles-ci les accusaient de détourner les maris, les induisant en dépense et débauche. Quant à l'Église, qui sait être libérale et rigoureuse à la fois, il semble bien qu'elle se borna toujours, sans condamner leur profession, à réprouver leurs excès. De ceux-ci le souvenir aujourd'hui s'atténue, et volontiers, avec M. Pierre Aubry, nous ne trouvons plus à la jonglerie qu'un charme de poésie et même un certain air de grandeur. « C'est que les jongleurs ne se sont point contentés de chanter les poésies, ou légères ou courtoises, des trouvères lyriques : ils ont été les propagateurs des chansons de geste... Ils ont chanté toutes les gloires du pays... les hauts faits de Pépin, de Garin de Monglane... Ils ont popularisé la figure sereine de l'empereur Charlemagne. Ils ont, avec des poèmes comme le *Floovent*, le *Fierabras*, le *Pèlerinage de Charlemagne*, le *Roland*, le *Roi Louis*, le *Huon Chapet*, créé ce que la critique a pu depuis nommer l'épopée nationale. »

Ainsi, messagers ou hérauts, sérieux et sourians tour à tour, de l'histoire, de la poésie et de la musique, les jongleurs ont été, pour les troubadours et les trouvères, de bons « ménestrels, » ou ministres. Et, comme l'écrit à peu près M. Pierre Aubry, si l'on peut dire qu'en France tout finit par des chansons, c'est aussi par des chansons qu'en France, en ce temps-là, quelque chose, et quelque chose de très français, a commencé.

Des chansons, rien de plus : l'œuvre des trouvères et des troubadours n'a pas été davantage. Ne faisons pas, — l'historien le premier nous en donne le conseil avec l'exemple, — ne faisons pas comme

certains savans qui « mettent de grands mots sur de petites choses. » Les choses dont nous parlons sont petites, mais, dans leur petitesse, ont assez de quoi nous charmer.

Un principe domine l'art musical des trouvères et des troubadours, une formule peut suffire à le résumer. Cet art représente une réaction contre l'esthétique grégorienne, ou, si l'on aime mieux, « une évolution de la théorie ancienne du chant liturgique vers les voies rythmiques et tonales suivies par la musique moderne. » La proposition comporterait sans doute maint développement, d'ordre technique, et que, pour cette raison, nous ne saurions entreprendre. Ce n'est point ici le lieu de faire voir comment, du « rythme » grégorien, la « mesure » de l'*ars nova*, de l'*ars mensurabilis*, est sortie; ou comment encore s'opéra, dans la musique des trouvères et troubadours, la restriction ou la sélection des modes ecclésiastiques; comment enfin, dans la tonalité naissante, l'emploi de la note sensible peu à peu s'est introduit. Étudiant naguère, à propos d'un ouvrage du même auteur une collection de motets du même temps (1), nous avons noté la contrainte que subissait alors le rythme, devenu mesuré, la réduction au nombre de six des « moules » rythmiques entre lesquels il était permis à l'artiste de choisir, en d'autres termes, l'absence complète, ou peu s'en faut, pour le musicien du moyen âge, de « la liberté de penser rythmiquement. »

Laissons tout cela. A la fin d'une étude brève sur les trouvères et les troubadours, un seul caractère, essentiel et le plus apparent de leur musique, est à retenir : elle était mélodie, et rien ne fut plus chantant que leurs chansons, M. Pierre Aubry nous en donne des exemples nombreux et concordans. Ayant réclamé pour les trouvères une place dans l'histoire, non seulement de la littérature, mais de la musique, il établit à chaque instant, par des citations, le droit qu'ils ont de l'occuper. L'historien et le philologue multiplie, à l'appui de son texte, et pour l'animer, les citations ou les « illustrations » sonores. Chansons dramatiques ou d'aube, reverdies ou pastourelles, tous les genres, non seulement de poésie, mais de musique, sont là représentés. Ce volume est à sa manière un recueil d'*Échos de France*. Ils ont tous à peu près même son et même douceur. Peut-être nous attendions-nous à les trouver plus lointains, plus étranges. Mais non, rien n'est en eux qui nous étonne et nous déconcerte. Dans la coupe des rythmes et le dessin des mélodies, dans la grâce et la sim-

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril 1909.

plicité, dans la tendresse et la mélancolie du sentiment ou de l'*éthos*, ils ont, ces chants, je ne sais quoi de vraiment nôtre, de familier et de prochain. Savez-vous à quels autres chants ils ressemblent? M. Pierre Aubry ne craint pas de le dire et nous pouvons, à chaque page, à chaque ligne musicale de son livre, nous en assurer : l'art, ou le genre, qui rappelle le mieux celui des trouvères et des troubadours, c'est notre opéra-comique. Rien n'est moins éloigné des romances de nos pères que les romances de nos premiers aïeux. Lisez telle chanson de « mau-mariée, » ou la célèbre ballade *A l'entrada*, du chansonnier de Saint-Germain-des-Prés, ou la chanson d'aube, exquise entre toutes, de Guiraut de Borneilh. Vous vous demanderez, comme le héros justement d'un opéra-comique, écoutant lui-même un refrain de ménestrels : « *Où donc ai-je entendu cet air?* » Vous avez entendu, sinon celui-là, du moins quelques-uns de même sentiment, de même race et de même famille, dans les aimables chefs-d'œuvre de l'opéra-comique français. Par une étrange divination, le Grétry de *Richard Cœur de Lion*, le Boieldieu de *la Dame Blanche* et des *Deux Nuits* ont mis sur les lèvres de leurs trouvères de théâtre, des chansons pour ainsi dire authentiques ou « ressemblantes. » Ainsi les maîtres du genre que souvent on accusa d'être le plus factice, le plus faux, ont trouvé des accens dont l'histoire et la science attestent aujourd'hui la justesse et la vérité.

Remercions l'auteur de ce livre, et rendons-lui plus d'une action de grâces. Érudit, artiste, patriote, il a trois fois mérité notre reconnaissance. Il a établi ou rétabli la continuité d'un art national. Il a renoué, je ne dirai pas une chaîne, le mot serait trop lourd, mais une guirlande légère. Ayant montré dans la poésie et la musique des trouvères comme un arbre mélodieux qui fleurit autrefois sur la terre de France, il a fait voir aussi qu'après des siècles écoulés une dernière tige en avait pu naître et porter encore les mêmes fleurs.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUES ÉTRANGÈRES

UNE SECONDE PARTIE DE *LA FLUTE ENCHANTÉE*

Gœthes Fortsetzung der Mozartschen Zauberflœte, par M. Victor Junk, 1 vol. in-8, Berlin, librairie Alexandre Düncker.

J'ai lu dans les journaux que la direction de l'Opéra-Comique avait, pendant ces vacances, demandé aux nouveaux traducteurs de *la Flûte Enchantée* un remaniement complet de leur livret, ou plutôt de la partie « parlée » de celui-ci : avec l'espoir de rendre ainsi plus courts, et moins ennuyeux, ces innombrables bavardages dont M. Camille Bellaigue nous a dit très justement, ici même, à quel point leur pesante et vulgaire sottise contrastait avec la noble ou charmante beauté des airs, des ensembles, et des chœurs de Mozart (1). Mais je crains fort que tous les changemens apportés à la traduction de MM. Paul Ferrier et Alexandre Bisson ne parviennent jamais à réconcilier le public français avec un *libretto* qui, par dessous la platitude et la banalité de ses plaisanteries, souffre encore d'un manque profond d'unité dramatique, résultant des conditions singulières où l'on sait qu'il a été conçu et écrit par son premier auteur. Qu'on imagine, par exemple, Molière se mettant tout à coup, dans les derniers actes de *Tartufe*, à nous représenter Tartufe lui-même comme le personnage sympathique de la comédie, tandis que le frère et la femme d'Orgon deviendraient une paire de rusés coquins s'acharnant à la ruine de l'ex-hypocrite, transformé dorénavant en un modèle de toutes les vertus : c'est, exactement, l'incroyable aventure

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1909.

qui est arrivée au livret comme à la partition de *la Flûte Enchantée*, et qui toujours, jusqu'ici, avait forcé les précédens traducteurs français du chef-d'œuvre de Mozart à remplacer l'intrigue originale de la pièce par un scenario de leur invention, mieux approprié à notre besoin naturel d'ordre logique et de vraisemblance.

Lorsque, dans les premiers mois de 1791, l'imprésario et librettiste viennois Schikaneder obtint de son ami Mozart la promesse d'une partition musicale pour un « opéra-comique allemand » qu'il comptait faire jouer sur la scène de son nouveau théâtre, le manuscrit qu'il lui confia, — et dont nous savons désormais qu'il avait été rédigé, en majeure partie, par l'acteur, poète, minéralogue, et haut dignitaire maçonnique Charles-Louis Gieseke, devenu plus tard baronet anglais et professeur de sciences naturelles à l'université de Dublin, — avait pour sujet la victoire remportée par la Reine de la Nuit, personne infiniment vertueuse et touchante (1), sur un mauvais magicien appelé Sarastro, qui longtemps avait gardé prisonnière la fille bien-aimée de cette princesse, mais se voyait enfin condamné à la restituer, après toute sorte d'exploits accomplis contre lui par le jeune prince Tamino, mais surtout grâce aux prodiges opérés par une flûte merveilleuse que la bonne Reine de la Nuit avait donnée à Tamino pour l'aider à reconquérir sa chère Pamina. Ce sujet avait été emprunté par Schikaneder et son collaborateur Gieseke à un conte du poète Wieland, *Lulu, ou la Flûte Enchantée*, paru en 1789 dans le troisième et dernier volume d'un recueil d'histoires merveilleuses, un peu à l'imitation de notre exquis et incomparable *Cabinet des Fées*. Sur quoi Mozart, aussitôt, s'était mis à l'œuvre, ravi d'un sujet qui répondait excellemment à son goût naturel de légère et vivante rêverie poétique; et déjà il avait composé les premières scènes du livret, où la Reine de la Nuit révélait au jeune Tamino la douleur angoissée de son cœur de mère, et deux ou trois gracieuses dames, ses fidèles suivantes, ayant confié au jeune homme l'instrument magique, l'envoyaient vers la demeure du méchant Sarastro, sous la garde de trois petits pages également dévoués à la noble princesse. Mais voici que, à ce moment, un théâtre rival de celui de Schikaneder offrit au public viennois un opéra-comique de Wenzel Müller, *Gaspard le Joueur de Basson, ou la Cithare Enchantée*, qui, pareillement, s'inspirait du conte de Wieland! Impossible de songer maintenant

(1) Le nom véritable de ce personnage, dans les premières scènes du livret de Schikaneder comme dans le conte de Wieland, n'avait, d'ailleurs, rien de ténébreux : elle s'appelait « la Reine flamboyante d'étoiles. »

à traiter le même sujet : si bien que Schikaneder, sans le moindre scrupule de probité dramatique, résolut de renverser brusquement les rôles de sa pièce, réduisant la Reine de la Nuit à n'être plus, dans les scènes qui restaient encore à être composées, qu'une odieuse incarnation de l'esprit de ténèbres, tandis que le magicien Sarastro se changeait soudain en une espèce de mage bienfaisant et sacré, qui ne s'était emparé de la belle Pamina que pour la soustraire à l'éducation trop relâchée du palais maternel. Pour cette version nouvelle, l'audacieux librettiste était allé chercher son modèle dans un autre opéra-comique, représenté l'année précédente, l'*Obéron Viennois*, où le susdit Gieseke avait librement parodié l'intrigue et de nombreux épisodes du fameux *Obéron* de Wieland, — en attendant que celui-ci reçût une consécration musicale plus digne de sa délicate beauté poétique dans le non moins fameux *Obéron* de Weber. Mais le malin Schikaneder et son collaborateur Gieseke, qui tous deux étaient de zélés francs-maçons, — ainsi que l'était d'ailleurs, ingénument, le pieux Mozart lui-même, — conçurent le projet de prêter à leur pièce un attrait qui la mît sûrement au-dessus des *Gaspard le Bassoniste* et des *Obéron Viennois*, en y introduisant une foule d'allusions aux rites et cérémonies des loges maçonniques (1). Et il ressort clairement de l'étude récente de M. Victor Junk que, là encore, les librettistes de *la Flûte Enchantée* se sont bornés à transporter sur les planches un grand nombre de passages d'une œuvre étrangère. Leur source directe, cette fois, a été un livre français de l'abbé Terrasson, l'*Histoire du prince égyptien Séthos*, publiée d'abord à Paris en 1731, puis réimprimée à Amsterdam en 1732, avec une *Carte de l'Égypte* et une *Carte des Voyages de Séthos*, et traduite en allemand, vers 1778, par le poète Matthias Claudius.

Ce prince Séthos, dans l'ouvrage français, semble bien avoir été conçu déjà comme un type idéalisé de la perfection réservée aux initiés de la maçonnerie. Poursuivi de la haine implacable de sa belle-mère Daluca, le jeune Séthos est recueilli par une mystérieuse société de prêtres, voués au culte des trois divinités symboliques Isis, Osiris, et Horus; après quoi, ces sages prêtres, absolument comme ceux de *la Flûte Enchantée*, lui font subir une série d'épreuves assez ridicules, au sortir desquelles il se trouve prêt à devenir le maître et père accompli

(1) Allusions à la fois assez transparentes pour piquer la curiosité des badauds viennois, et assez discrètes, — ou plutôt insignifiantes et niaises, — pour n'avoir pas à redouter les rigueurs du nouveau souverain, Léopold, qui, à l'opposé de son frère défunt Joseph II, commençait à se défier de la prétendue innocuité « philanthropique » de la franc-maçonnerie internationale.

du peuple égyptien. Tout le détail de ces épreuves, et le caractère des saints prêtres, et jusqu'à des pages entières du livre de Terrasson ont été fidèlement repris par Schikaneder : avec cette seule différence que Séthos, au terme de son initiation maçonnique, n'obtient en récompense que le don, tout abstrait, de la vertu parfaite, au lieu de recevoir par surcroît, comme son successeur Tamino, la main et le cœur de la belle Pamina. Et aussi bien le misogyne Schopenhauer, malgré toute son adoration pour l'œuvre de Mozart, n'a-t-il jamais pu se consoler de ce que Tamino, après avoir traversé ses épreuves, n'en eût pas rapporté assez de sagesse pour se consacrer, désormais, aux douceurs du célibat, laissant à son prosaïque compagnon Papageno le souci des caresses trompeuses d'une Papagena.

C'est à ce vice essentiel de sa conception que *la Flûte Enchantée*, comme je l'ai dit, doit surtout de n'avoir jamais pu s'acclimater chez nous que sous des déguisemens arbitraires : sauf d'ailleurs pour ceux-ci à être, eux-mêmes, tout à fait incompréhensibles, ainsi que l'étaient ces *Mystères d'Isis* que nos pères avaient surnommés les *Mystères d'Ici*. Mais en Allemagne, au contraire, ni les contemporains de Mozart ni leurs descendans n'ont attaché assez d'importance au livret de l'opéra-comique pour se sentir gênés, dans leur ravissement, devant une musique qui leur apparaissait tout ensemble la plus « allemande » et la plus parfaitement belle de toutes celles de l'auteur de *Don Giovanni* et de *Cosi fan tutte*. Les musiciens, — à commencer par Beethoven, qui voyait dans *la Flûte Enchantée* l'expression la plus complète du génie de sa race, — ont été unanimes à aimer par-dessus tout une partition où ils reconnaissaient, en plus de l'inimitable maîtrise et sûreté du « métier, » un art pour ainsi dire épuré et « surhumanisé, » substituant à la réalité individuelle d'un Chérubin ou d'un Leporello un élément de vérité plus profond, plus général, plus conforme à notre fonds commun d'émotions et de sentimens. Le philosophe Schopenhauer pardonnait finalement à Mozart le mariage de Tamino en considération des chants d'amour sans pareils qui le préparaient; et si son héritier Nietzsche, sur la fin de sa vie intellectuelle, affectait d'ignorer *la Flûte Enchantée* au profit de *Carmen*, je ne doute pas qu'il le fît avant tout pour taquiner, jusque dans l'autre monde, l'ombre invinciblement trop chérie de Richard Wagner (1).

(1) On sait également que le délicieux poète romantique de la peinture allemande, Maurice Schwind, a consacré aux scènes et aux personnages de *la Flûte Enchantée* une nombreuse série de fresques, tableaux, et dessins, qui sont, à coup sûr, la plus parfaite « transposition » plastique du chef-d'œuvre de Mozart.

Quant aux poètes, classiques, romantiques, ou même « décadens, » on composerait une petite *anthologie* en recueillant les passages où ils ont célébré le souvenir du modèle à jamais favori de l'« opéra-comique » national. Peut-être se rappelle-t-on avec quel sourire familier et charmant l'un des vieillards d'*Hermann et Dorothée*, ayant entendu chanter par ses enfans des airs de Tamino et de Pamina, demande aux jeunes gens s'il n'existerait pas, dans la pièce, un trio où il pût prendre part. Dans ses lettres et ses conversations avec Eckermann, à chaque instant nous voyons Gœthe affirmer et expliquer sa prédilection pour cette *Flûte Enchantée* dont il admirait jusqu'au *libretto*, déclarant que l'auteur avait « compris au plus haut degré l'art d'agir par de vifs contrastes, et de produire sur la scène de grands effets dramatiques. » Mais ce que je connaissais déjà de ce goût constant du poète de *Faust* pour le chef-d'œuvre de Mozart ne m'a pas empêché d'éprouver une agréable surprise lorsque, l'autre jour, avec les oreilles et le cœur encore tout baignés des célestes harmonies de *la Flûte Enchantée*, j'ai découvert sur le quai une vieille édition des œuvres complètes de Gœthe où, dès le premier volume feuilleté, se sont offerts à moi les chers noms de Sarastro, de Papageno, voire du ténébreux et brûlant Monostatos. Le « fragment dramatique » qui ressuscitait ces héros de Mozart était intitulé : *la Flûte Enchantée, Seconde partie.* Aussi me suis-je empressé d'acquérir le précieux volume, et de lire ensuite une étude très savante de M. Victor Junk, qui précisément avait pour sujet cette curieuse tentative théâtrale, trop oubliée, du grand héros des lettres allemandes.

M. Junk m'a appris, d'abord, les circonstances historiques d'où était résulté le « fragment » de Gœthe. Celui-ci, après avoir fait jouer au théâtre de Weimar l'opéra-comique de Mozart, avait été si frappé du prodigieux succès de cette représentation qu'il avait conçu le projet, dans les premiers mois de 1796, « d'écrire une pièce qui pût rivaliser avec celle-là. » Sans compter que, d'autre part, la ferveur dont il était alors animé pour l'idéal et les procédés « romantiques » de la franc-maçonnerie éveillait très probablement en lui l'ambition de prendre prétexte des allusions « maçonniques » du livret de Schikaneder pour créer, à son tour, un poème où fût plus dignement célébrée l'éminente beauté, artistique et morale, de l'initiation. Toujours est-il qu'une lettre au violoniste et compositeur viennois Paul Wranitzki, datée du 24 janvier 1796, nous le montre suggérant à ce musicien, alors très en vogue, l'idée de composer une suite de l'opéra de Mozart. « Les personnages de cet opéra, écrit-il, sont tous connus du public;

les acteurs sont accoutumés à leurs caractères ; et l'on peut aisément, avec la pièce ancienne déjà derrière soi, renforcer les situations et les événemens, en donnant à une telle œuvre beaucoup de vie et d'intérêt dramatique. » Il ajoute que ce nouveau livret, tel qu'il l'a en tête, permettrait « d'utiliser les décors et costumes de la première *Flûte Enchantée,* » et que, d'ailleurs, il s'est arrangé de telle sorte que « le souvenir de l'opéra de Mozart demeure sans cesse présent à l'esprit des auditeurs. » A quoi Wranitzky répondit, très modestement, qu'il redoutait un contraste trop marqué entre sa propre musique et celle de Mozart : mais surtout, sa réponse nous laisse deviner que la direction de l'Opéra Impérial de Vienne n'admettait pas de payer à Gœthe les énormes droits d'auteur exigés par lui.

Cependant, le poète ne se résignait pas à perdre les quelques scènes qu'il avait composées. En mai 1798, il écrivait à Schiller qu'il s'était remis à la rédaction de son livret, ce qui lui avait fourni l'occasion « de faire, de nouveau, quelques expériences très intéressantes, se rapportant aussi bien à son sujet particulier qu'au drame et à l'opéra en général. » Vainement Schiller l'engageait-il à se défier d'une entreprise où « tout le talent du poète ne suffirait pas à compenser une musique trop peu réussie, » Gœthe continuait de travailler à son *libretto,* comme aussi de le proposer à tous les musiciens qu'il rencontrait, Kayser, Reichardt, Zelter, et d'autres encore. Pour éveiller la curiosité de compositeurs inconnus, il publiait, en 1800, plusieurs scènes de sa pièce dans un *Livre de Poche*, ou almanach, du libraire Wilmans, qui le remerciait de cette précieuse collaboration en lui envoyant deux tonneaux de vin vieux. Seule, l'apparition d'une autre *Seconde Partie de la Flûte Enchantée,* mise en musique par le compositeur populaire Winter sur un livret de Schikaneder lui-même, le décidait enfin, vers l'année 1801, à abandonner une tentative manifestement condamnée, désormais, à ne pas aboutir ; et c'est alors que, dans la première édition complète de son œuvre, il livrait au public la totalité du long « fragment dramatique, » ainsi ébauché et quitté à maintes reprises depuis six ou sept ans.

Ce « fragment » comprenait, à quelques lacunes près, tout le premier acte de la pièce, qui, de même que celle de Schikaneder, devait être divisée en deux grands actes, avec de nombreux changemens de décor. Le poète nous conduit d'abord dans une grotte obscure, pareille à celle où, au second *finale* de *la Flûte Enchantée,* la Reine de la Nuit, Monostatos, et les trois Dames jurent de tenter un dernier effort pour

empêcher le triomphe de l'esprit de Lumière. Aussi bien est-ce encore Monostatos qui nous apparait, dès le lever du rideau, en compagnie d'un chœur d'esclaves de la méchante reine. « Victoire ! chantent-ils. Nous avons pu accomplir, au moins, la moitié de ce que nous commandait notre maîtresse ! » Et lorsque celle-ci, à son tour, surgit des profondeurs du sol pour s'enquérir auprès d'eux du succès de leur mission, ils lui répondent que, suivant son ordre, ils ont réussi à enfermer dans un cercueil d'or l'enfant nouveau-né de Pamina et de Tamino ; mais le cercueil, aussitôt, par un prodige fâcheux, est devenu trop lourd pour qu'ils pussent l'emporter, de telle sorte que l'enfant est resté au palais, mais emprisonné et scellé à jamais dans une tombe magique qui ne permettra pas même aux parens le plaisir de le voir. Et, en effet, nous voici transportés ensuite dans un « salon royal » du palais de Tamino, où des servantes promènent sans arrêt le sarcophage d'or : car il a été dit que celui-ci s'enfoncerait sous terre, au premier instant de repos qu'on lui laisserait. Du moins, les femmes qui le portent peuvent-elles assurer à Tamino que l'enfant est vivant : et l'immense douleur du père se trouve, par là, un peu consolée.

Nouveau décor : une cabane au milieu d'un bois, avec une infinité d'oiseaux sur toutes les branches. C'est la demeure de Papageno et de Papagena, à qui Tamino, en cadeau de noce, a donné sa flûte merveilleuse, et qui d'ailleurs en profitent surtout pour charmer toute espèce d'animaux et d'oiseaux comestibles, de manière à n'avoir pas même la peine de les faire rôtir. Hélas ! cet enviable privilège ne suffit pas à les contenter, et peu s'en faut que ce couple, autrefois joyeux d'une gaîté surhumaine, n'en arrive maintenant à se bouder, dans l'excès de son chagrin : tout cela parce que le ciel continue à leur refuser la troupe bruyante des petits Papagenos et Papagenas délicieusement espérés dans le dernier finale de *la Flûte Enchantée*.

Et puis nous sommes dans le temple des prêtres égyptiens. Ceux-ci se trouvent avoir, dans leur code, une loi que Schikaneder a négligé de nous faire connaître. Tous les ans, l'un d'eux, choisi au sort, se dévêt de sa robe de mage pour endosser l'humble habit du pèlerin ; après quoi, il s'en va, de par le monde, apprenant la sagesse et répandant les bienfaits, mais toujours muni d'une boule de cristal dont la moindre faute commise ternirait l'éclat. Le « pèlerin » de l'année précédente vient justement d'achever son voyage ; et c'est Sarastro que le hasard désigne pour accomplir, à son tour, pendant un an, l'exploration charitable des misères du monde.

Des deux scènes suivantes, Gœthe nous a laissé seulement le *sce-*

nario. Dans l'une, Pamina, solennellement, dépose le cercueil doré sur un autel, afin de vouer son fils au dieu de la Lumière ; mais tout à coup l'autel et le cercueil disparaissent sous terre, « pendant que les personnages, à l'aide de la musique, expriment une série très diverse d'émotions passionnées. » Dans l'autre scène, Sarastro, vêtu en pèlerin, remet à Papageno trois gros œufs, dont on voit sortir trois enfans. « La manière dont ces enfans se conduisent entre eux, ainsi qu'à l'égard de leurs parens, fournira l'occasion de maints détails comiques, aussi bien au poète qu'au musicien. Puis Sarastro revient vers Papageno. Quelques mots sur l'éducation des enfans. » Et le pèlerin demande à Papageno, en échange de la grâce qu'il lui a conférée, de se rendre tout de suite, avec sa femme et ses enfans, au palais de Tamino, afin que, par le son de sa flûte et par ses drôleries, il divertisse le couple princier de l'angoisse mortelle où il est plongé.

C'est vraiment à quoi réussit l'ex-marchand d'oiseaux dans la scène, entièrement rédigée, qui succède à ces deux *scenarios*, et qui est destinée à former le premier *finale* de l'opéra-comique. L'action débute par un chœur en sourdine, décrivant le misérable état des deux jeunes parens, qui ne sortent parfois d'une léthargie sans conscience que pour s'abîmer en larmes et sanglots. Survient Papageno, avec son cortège emplumé ; et un long dialogue s'engage entre lui et les serviteurs du palais, se refusant d'abord à le recevoir. Mais à peine a-t-il commencé à jouer de sa flûte qu'aussitôt Tamino et Pamina s'éveillent, sentent leur chagrin s'amollir et décroître, résolvent de secouer leur torpeur, et d'agir et de lutter infatigablement pour reconquérir l'enfant bien-aimé, comme ils ont fait devant nous, autrefois, pour se conquérir l'un l'autre.

Enfin la dernière scène du « fragment » nous offre l'introduction de l'acte deuxième. Dans un caveau souterrain, où deux hommes s'occupent à garder le sarcophage d'or, Tamino et Pamina, accompagnés de leur flûte fidèle, subissent sans trembler les mêmes épreuves du feu et de l'eau qu'ils ont subies déjà au second *finale* de l'œuvre de Mozart : mais au moment où la voix de leur fils, s'élevant du cercueil, leur permet d'espérer une fin prochaine de leur aventure, un nouveau sortilège de la Reine de la Nuit transforme l'enfant en un génie ailé, qui brusquement s'envole et disparaît à leur vue, après avoir chanté deux strophes singulières, où il dit qu'il est « perdu dès l'heure de sa naissance, » et que « ni les dragons, ni les armées ne peuvent rien contre lui. »

Tel est, en résumé, ce « fragment » définitif de la *Seconde partie*

de la Flûte Enchantée. Ce que le poète a voulu y exprimer nous apparaîtra plus clairement tout à l'heure, à la lumière d'un petit « plan » des scènes suivantes, retrouvé plus tard parmi ses papiers : mais dès à présent je dois déclarer qu'il y a tout un côté du livret de Gœthe qui, vraiment, reste bien au-dessous des plus banales pitreries de Schikaneder. C'est le côté « comique » de cet « opéra-comique allemand; » et même, il ne faut pas moins que le grand nom du poète de *Faust* pour nous rendre supportables tous les bavardages, à la fois grossiers et lugubres, de Papageno et de sa compagne. Qu'un esprit aussi sage et avisé que celui de Gœthe ait cru pouvoir offrir au public allemand, dans cette pièce où ne résonne pas un seul éclat de rire, un équivalent de la farce immortelle créée par le génie de Mozart autour du personnage de Papageno, il y a là une erreur qui ne saurait s'expliquer que par un aveuglement professionnel, d'ailleurs commun aux esprits les plus hauts. Non, quelle qu'ait dû être la signification totale du poème inachevé, et quelque puissance de talent qu'ait réussi à déployer, sur ce livret, non seulement un Wranitzky ou un Zelter, mais un Weber ou un Beethoven, jamais l'Allemagne ni le monde n'auraient consenti à associer dans leur cœur, avec la divine fantaisie de Mozart, cette pièce infiniment trop chargée de tableaux tragiques, et plus dépourvue de gaieté que les drames d'*Egmont* ou du vieux *Gœtz de Berlichingen!*

Mais, après cela, je ne crois pas que jamais l'auteur de ces drames ait rien écrit de plus « musical » qu'un certain nombre des scènes de ce livret d'opéra. A chaque instant, des strophes surgissent qui nous chantent aux oreilles comme les mélodies les plus savamment séduisantes : et il n'est pas jusqu'aux répétitions de vers, dans les ensembles ou les chœurs, qui ne donnent à ces vers une plénitude sonore d'un attrait merveilleux. Évidemment le poète, à force d'imaginer la musique qui allait revêtir sa pensée, a imprégné celle-ci de rythmes, de cadences, et d'harmonies verbales qui déjà nous tiennent lieu de cette partition rêvée, ou plutôt qui ne sauraient que perdre à se dissimuler sous une autre musique. C'est dans cette richesse prodigieuse de l'image et du son que consistent pour nous, à n'en point douter, toute la valeur et tout l'agrément du livret de la *Seconde partie de la Flûte Enchantée*, et sans même que nous ayons besoin, pour en jouir, de connaître l'ensemble d'un projet dramatique fatalement condamné, d'avance, à demeurer toujours irréalisable.

Je vais pourtant essayer encore de définir, en deux mots, l'hypo-

thèse ingénieuse que M. Victor Junk a cru pouvoir tirer du petit « plan » découvert entre les papiers du poète. Et voici, d'abord, ce « plan » lui-même, assez caractéristique dans son élégante concision pour valoir d'être reproduit tout entier :

PETIT PAYSAGE. — Sarastro et les Enfans.

PAYSAGE PROFOND. — Le Génie, Pamina, Tamino. — Papagena, Monostatos. — Papageno, Papagena, les Enfans. — Le Génie est pris. — Les mêmes, Pamina, Tamino. — Les mêmes, Monostatos.

SCÈNE NOCTURNE AVEC MÉTÉORES, — La Reine, Sarastro. — La Reine, Monostatos. — Le combat. — Tamino est vainqueur. — Papageno en armure.

LE PALAIS, NETTOYÉ ET ORNÉ. — Femmes et jeux d'enfans. — Monostatos sous terre. — L'incendie.

PRISON. — Les Vaincus, Prêtres.

Ce qui signifie en premier lieu, d'après M. Junk, que Sarastro doit confier aux enfans de Papageno la mission d'apprivoiser le Génie, — incarnation nouvelle de l'enfant de Tamino, — afin de permettre à celui-ci de s'en emparer. Et ce projet réussit dès la scène seconde, où Gœthe lui-même nous affirme que « le Génie est pris. » Mais alors survient Monostatos, qui déjà tout à l'heure a tenté de séduire Papagena, et ne peut se résigner à sacrifier son désir de vengeance. Dans la scène qui vient ensuite, après un entretien solennel de la Reine de la Nuit et de Sarastro, représentant les deux principes opposés des Ténèbres et de la Lumière, un « combat » s'engage, d'où « Tamino sort vainqueur : » et Papageno, tout exalté de cette victoire, s'enorgueillit comiquement d'une « armure » qui, peut-être, ne l'aura pas empêché de se tenir prudemment caché pendant la bataille. Quant aux deux derniers tableaux, ils doivent correspondre aux scènes finales de l'opéra de Mozart, où nous voyons la Reine et Monostatos résolus à risquer un assaut suprême, et où les auteurs terminent le spectacle par une façon d' « apothéose. » Au moment où des femmes s'occupent à « nettoyer et à orner » le palais de Tamino, tandis que les « enfans » animent la scène de leurs « jeux, » Monostatos, qui s'est blotti « sous terre, » tente vainement l'« incendie » du palais détesté et de ses habitans. Après quoi une « apothéose, » probablement chantée par tous les personnages de la pièce, nous représente à la fois les « vaincus » et les « prêtres » vainqueurs, sans que rien nous empêche d'imaginer ceux-ci pardonnant à ceux-là.

Une vingtaine de vers ou de petits passages isolés, également découverts parmi les manuscrits de Gœthe, semblent prêter encore plus de poids à cette interprétation ; et certes, M. Junk a raison de

penser qu'il y a telles des scènes ainsi projetées qui, sous la main du poète du *Second Faust*, auraient eu de quoi devenir d'admirables morceaux, tout imprégnés de pensée et de poésie, l'entretien de Sarastro avec les enfans, par exemple, ou bien sa rencontre avec la Reine de la Nuit, nous ne pouvons trop regretter que ces épisodes imprévus n'aient point reçu, pour nous émouvoir, la noble et légère musique qui s'exhale de mainte page des scènes précédentes. Et nous devinons aussi, grâce à M. Junk, la haute portée symbolique d'une pièce où se seraient trouvées reprises, et poussées plus à fond, les grandes idées vaguement entrevues déjà dans le livret de Schikaneder, ou plutôt dans la transfiguration qu'est parvenue à lui imposer la surnaturelle musique de Mozart : le conflit des deux principes des ténèbres et de la lumière, l'opposition des deux élémens figurés par Tamino et Papageno, et surtout la doctrine morale d'une initiation obtenue au moyen d'une longue suite d' « épreuves, » qui, chez Gœthe, consistent moins en efforts corporels qu'en souffrances profondes de l'esprit et du cœur. Ce sont les mêmes idées qui, bientôt, se déploieront magnifiquement à nos yeux dans le *Second Faust;* et il est curieux de noter l'influence indirecte que paraît bien avoir ainsi exercée, sur le poète le plus parfait de la race allemande, le génie du plus parfait de ses musiciens. Mais si nous voulons maintenant comparer, dans leur ensemble, l'opéra-comique de Mozart et celui que Gœthe a longtemps rêvé de lui accoupler, force nous est de reconnaître qu'une différence les aurait toujours séparés, qui non seulement les aurait empêchés de s'unir vraiment dans l'admiration et l'amour de la postérité, mais qui sans cesse encore aurait tourné à l'avantage du chef-d'œuvre fondé sur le livret imbécile de Schikaneder : faute, pour l'illustre poète, d'avoir senti et compris, — parmi les réflexions esthétiques dont il parlait dans sa lettre à Schiller, — la nécessité impérieuse d'animer de joie et de vivante gaieté jusqu'au plus harmonieux *libretto* d'un « opéra-comique. »

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La plupart de nos ministres avaient prononcé des discours, et généralement de bons discours, pendant les vacances : seul, M. le Président du Conseil s'était tu. Mais à la veille de la rentrée des Chambres, — elle aura lieu le 19 octobre, — il a rompu le silence qu'il avait gardé jusque-là, et il est allé faire un discours à Périgueux. Il en a même fait deux : le premier, en réponse au recteur, était adressé au corps enseignant, et le second, en réponse au maire, à la France entière. Après avoir affirmé que sa politique ne différerait en rien de celle de son prédécesseur, M. Briand a ajouté aussitôt que ce serait une politique de détente et de conciliation, conciliation ou réconciliation qui devait s'étendre à tous les Français. Les vieilles luttes pour la défense de la République sont finies; la République a définitivement vaincu; désormais sûre de vivre, non seulement dans son principe, mais avec ses conséquences, elle doit s'appliquer à devenir « si agréable à habiter, et s'élever si haut au-dessus des partis que ce soit la France qui rayonne en elle. » C'est là un beau rêve, et nous ne disons pas qu'il ne puisse pas devenir un jour une réalité, mais il a été déjà fait par d'autres que M. Briand, il a amené sur d'autres lèvres des paroles presques identiques aux siennes, et il a fait naître dans nos cœurs des espérances qui, hélas ! se sont ensuite cruellement dissipées. Le détestable esprit de parti a été le plus fort.

M. Briand aura-t-il un sort plus heureux ? « Il arrive un moment, a-t-il dit, où il est nécessaire de faire entendre des paroles de fraternité, et ma joie est profonde de penser que je pourrais être l'homme de cette mission. » Cette joie sera partagée par tous les bons citoyens, si M. Briand accomplit en effet la noble mission qu'il s'est donnée; mais il n'est qu'au début de sa tâche, et nous sommes bien

obligés de réserver notre jugement jusqu'au jour où il l'aura un peu plus avancée. N'a-t-il pas dit lui-même, en commençant son discours, qu'en politique les paroles les plus magiques n'étaient rien, et que les actes étaient tout? Il est un peu las et désabusé des succès oratoires; il en poursuit de plus substantiels et de plus durables. Jetant un regard vers le passé, il s'est même flatté d'en avoir déjà obtenu un en faisant voter la loi de séparation de l'Église et de l'État. A l'entendre, cette réforme a été faite sans douleur; toutes les opinions, tous les sentimens religieux n'ont subi aucun froissement; le libre exercice du culte a été maintenu. M. Briand triomphe de ces résultats; mais, à tort ou à raison, beaucoup de catholiques les contestent, et des hommes qui suivent seulement les lumières de la politique, craignent qu'il n'ait mis dans son œuvre un germe funeste, parce qu'il l'a faite sans aucun accord avec Rome et qu'il a tranché par une action unilatérale des questions qui n'étaient pas de la seule compétence de l'État. C'est pourquoi la séparation n'a pas été acceptée comme elle aurait dû, comme elle aurait pu l'être, et nous sommes moins sûr que M. Briand qu'elle ait pour toujours éteint chez nous les luttes religieuses. L'avenir reste confus et obscur. La lutte prochaine, celle qu'on entrevoit déjà, aura lieu sur le terrain scolaire. Les évêques de France ont adressé aux pères de famille, pour leur indiquer leurs devoirs envers leurs enfans, une lettre qui, en somme, est modérée, puisque, après avoir condamné l'école neutre dans son principe, les évêques la tolèrent dans la pratique, pourvu qu'elle soit neutre en effet et que la conscience de l'enfant y soit respectée. On peut discuter autant qu'on voudra sur l'opportunité de cette lettre ; ce qui est sûr, c'est que les évêques avaient le droit de l'écrire, surtout aujourd'hui que, dégagés de tout lien envers l'État, ils peuvent parler comme les autres citoyens. Eh bien! nous nous demandons quelle sera l'attitude du gouvernement lorsque les questions scolaires viendront à se poser. Le discours de M. Briand au recteur nous laisse perplexes à cet égard. Il contient d'excellens conseils à l'adresse des professeurs et des instituteurs; mais la Chambre est saisie d'un projet de M. le ministre de l'Instruction publique qui soustrait ces derniers à la surveillance des pères de famille et, même lorsqu'ils commettent dans leur classe des délits de droit commun, leur donne des juges particuliers. On fait des instituteurs une classe à part dans l'État, et on crée pour eux une juridiction spéciale de la nature de celle que le clergé réclamait autrefois pour lui. C'est en effet un clergé laïque que l'on constitue, et on lui confère tous les privilèges qu'on a enlevés à l'ancien. Le prétexte est de défendre

l'instruction laïque contre les « ennemis de la République, » car on est un ennemi de la République lorsqu'on dénonce les abus commis par certains instituteurs. Nous retrouvons ce langage jusque dans la bouche de M. le président du Conseil, et quand nous le rapprochons de celui qu'il a tenu hier au banquet de Périgueux, nous avouons ne plus comprendre.

C'est pourquoi, tout en reconnaissant ce qu'il y a de généreux dans le discours de M. Briand, il convient de l'attendre à ce qu'il appelle lui-même les réalisations. « Je suis l'homme des réalisations, » a-t-il dit : quelles seront-elles? En ce qui concerne, par exemple, les réformes de nos mœurs politiques et électorales, M. Briand sera-t-il vraiment l'homme qu'il promet d'être? Le tableau qu'il a fait des vices honteux qui déshonorent chez nous l'exercice du gouvernement parlementaire est d'un réalisme effrayant, c'est-à-dire d'une vérité frappante. On aurait pu croire qu'après l'avoir tracé d'une main impitoyable, il aurait conclu au scrutin de liste et à la représentation proportionnelle, mais il s'en est soigneusement gardé. Il s'est contenté de dire, ce qui est bien vague, qu'il était partisan de l'élargissement du scrutin, mais il a ajouté qu'il ne voulait « rien faire dans cette voie sur l'injonction des ennemis de la République. » Toujours les ennemis de la République! M. Charles Benoist, M. Jaurès, sont-ils du nombre? M. Briand était bien obligé de parler de l'impôt sur le revenu, et naturellement il a déclaré que c'était là une des réformes auxquelles le gouvernement s'attacherait de toutes ses forces. Cependant il serait facile de trouver dans ce passage de son discours la condamnation à peine voilée du projet que M. Caillaux a fait voter à la Chambre. « Je ne suis pas, a-t-il dit en effet, de ceux qui pensent que les porte-monnaie sont à la disposition du gouvernement, qu'il peut y pénétrer avec effraction, et y prendre à sa guise pour réaliser des idées de justice sociale : ce serait trop simple! » Voilà qui est bien; mais, à côté de cette phrase, qui a été, paraît-il, très applaudie, d'autres sonnent autrement, et entre les unes et les autres la conciliation est difficile : nous attendons de voir comment M. Briand la fera. A quoi bon pousser plus loin le parallélisme de nos espérances et de nos inquiétudes? Il faudrait suivre d'un bout à l'autre tout le discours. Nous aimons mieux dire qu'il se termine par une péroraison éloquente, dans laquelle M. le président du Conseil a parlé de l'armée avec un accent qui a fait vibrer d'émotion son auditoire et qui n'aura pas en France un moindre succès. Il est probable que M. Briand tenait à faire ces déclarations patriotiques : nous y applaudissons de grand cœur.

Et maintenant, les Chambres vont reprendre leurs travaux, avec un horizon étroitement borné par la proximité des élections générales. On demandera à la Chambre de voter le budget et au Sénat de voter la loi sur les retraites ouvrières. Il est impossible aux yeux les plus perspicaces de voir plus loin dans l'avenir. Le discours de M. Briand restera comme un bouquet de bonnes intentions. Les mots qui en demeureront dans les mémoires sont ceux de détente et d'apaisement. M. Briand a constaté lui-même, en les répétant, l'impression profonde qu'ils ont faite dans le pays lorsqu'il les a prononcés devant la Chambre, et il s'en est montré à la fois heureux et préoccupé. C'est le double sentiment que nous en éprouvons nous-mêmes : nous avons eu déjà tant de déceptions!

Depuis quelques jours, les regards se sont tournés de nouveau du côté du Maroc. Les développemens pris par l'expédition espagnole de Melilla n'ont certainement rien que de très normal et, quelles que soient les vues que l'on ait sur l'Afrique septentrionale, il n'y a aucune raison de s'en inquiéter; mais tout le monde n'en a pas jugé ainsi, et la regrettable interview du général d'Amade est la preuve de la fermentation qui s'est produite dans les esprits. Ce n'est pas seulement en France que le phénomène a pu être constaté; les mêmes appréhensions se sont manifestées dans d'autres pays, et notamment en Allemagne, avec plus de vivacité encore que chez nous. On s'y est demandé quels étaient les projets ultérieurs de l'Espagne; on les a dénoncés sans les connaître et en quelque sorte par provision; on a essayé surtout de nous en effrayer et de provoquer, entre l'Espagne et nous, un dissentiment auquel nous ne nous sommes pas prêtés.

Rien n'était plus légitime dans son principe que l'intervention espagnole à Melilla : la seule question qui pouvait se poser était de savoir si elle était restée dans les limites que sa nature même lui assignait. Le gouvernement de Madrid avait donné spontanément, dès le début, les explications les plus rassurantes sur ce qu'il se proposait de faire; il ne restait qu'à suivre les événemens, avec attention sans doute, mais avec confiance, car rien ne permettait de mettre en doute la parfaite bonne foi de nos voisins. L'expédition du général Marina a été très intéressante au point de vue militaire. Le plan en a été bien conçu et habilement exécuté. Le général Marina avait devant lui le massif montagneux du Gourougou, contrefort avancé du Riff, sorte de citadelle naturelle où l'ennemi pouvait se croire invincible et où il était effectivement très fort. On avait le choix

entre une attaque directe de la montagne, ou un mouvement à longue envergure qui permettrait de la tourner et d'en occuper ou d'en commander les issues. La première solution était la plus courte, mais la seconde était la plus sûre et celle qui, sans conteste, devait coûter le moins de sang. Le général Marina n'a pas hésité à l'adopter. Tout le monde connaît aujourd'hui la topographie de cette partie du Maroc; les journaux l'ont reproduite dans des cartes qui parlaient aux yeux. Il a été facile de suivre pas à pas la marche des Espagnols qui, après avoir contourné la Mar-Chica, ont finalement abouti à Sélouan, c'est-à-dire au but qu'ils avaient fixé à leurs opérations. Sélouan a été occupé et le drapeau espagnol a été hardiment planté sur les cimes les plus élevées du Gourougou. On en a ressenti dans toute la péninsule une joie d'autant plus vive que l'expédition du Maroc n'y est pas populaire; elle y suscite encore plus d'appréhensions que dans le reste du monde; on y aspire avidement à en voir la fin et on a cru y être arrivé. Malheureusement, on se trompait. Les Riffains ont été partout battus et refoulés, mais ils ne sont pas découragés et ils n'ont pas renoncé à reprendre l'offensive. Une reconnaissance que les Espagnols ont faite a failli mal tourner pour eux; elle a été glorieuse, mais meurtrière. Le général Marina a senti qu'il avait besoin de renforts, non seulement pour aller plus loin, mais même pour garder les positions qu'il avait conquises. Il les a demandés et les a reçus aussitôt. C'est alors que les appréhensions sur les projets véritables du gouvernement espagnol ont atteint le plus haut degré d'acuité.

Le général d'Amade, dans l'interview dont nous avons déjà dit un mot et sur laquelle nous aurons à revenir dans un moment, a rappelé qu'il avait pacifié la Chaouïa avec 15 000 hommes, et a conclu du fait que les Espagnols en avaient envoyé 50 000 à Melilla, qu'ils avaient d'autres vues que la simple pacification de cette région du Riff. Cela prouve à quel point il faut se défier des chiffres, quand on les fait parler seuls. Il n'y a aucune comparaison à établir entre la Chaouïa qui est une plaine avec des ondulations de terrain peu élevées, riche d'ailleurs et habitée par une population adonnée aux travaux champêtres, et les montagnes du Riff, rudes, pauvres, habitées par une population guerrière, violente et pillarde. Si les Espagnols poussaient plus loin leurs opérations militaires, ils se heurteraient à des difficultés très supérieures à celles que nous avons rencontrées nous-mêmes. Au reste, le passé, si on veut bien s'y reporter, éclaire le présent beaucoup mieux que ne pourraient le faire des argumens toujours sujets à caution. Ce n'est pas la première

fois que les Espagnols ont eu à guerroyer dans le nord de l'Afrique. Les quelques postes qu'ils y occupent les ont obligés déjà à y faire d'assez nombreux débarquemens. Qu'on étudie leurs opérations antérieures et on verra que, à chaque fois, ils n'y ont pas envoyé moins de 40 000 hommes. L'effort actuel est un peu plus considérable, mais non pas beaucoup plus, et si on songe aux faibles résultats que les Espagnols ont obtenus dans le passé, il n'y a certainement pas à s'émouvoir, encore moins à s'alarmer de ceux qu'ils cherchent à s'assurer aujourd'hui. Après des expéditions très brillantes, où ils ont montré un courage admirable et où ils se sont couverts de gloire, ils ont conservé leurs positions et se sont fait payer des indemnités, voilà tout.

Qu'en sera-t-il de leur entreprise actuelle? Nous n'en savons rien encore; les Espagnols méritent certainement que leur effort soit récompensé par quelques résultats pratiques; toutefois, c'est pure fantasmagorie de s'inquiéter dès maintenant, soit pour le Maroc, soit pour la France africaine, des conséquences que peuvent avoir leurs victoires. Nous ne voudrions pas employer un mot trop dur, mais, en vérité, parler du danger que court Taza parce que les Espagnols sont parvenus, non sans peine, à Sélouan, est mettre à une pénible épreuve le bon sens de ceux qui ont regardé une carte. Avant que les Espagnols soient à Taza, nous avons le temps de réfléchir aux questions multiples que soulèverait une pareille éventualité. Que le général d'Amade ait cru ce dénouement vraisemblable et même prochain, cela fait sans doute honneur à sa vaillance; mais, pour le gouvernement espagnol, les choses sont plus complexes. A quoi bon le démontrer? Nous ne pourrions pas le faire sans avoir l'air de croire que la sincérité du gouvernement de Madrid a besoin d'être prouvée lorsqu'il proteste contre les intentions qu'on lui prête. Son ambassadeur à Paris, M. le marquis del Muni, les a qualifiées d'absurdes, et son ministre des Affaires étrangères, M. Allendesalazar, n'a pas été moins catégorique dans une conversation qui a été officieusement communiquée à la presse. Ce serait faire injure au gouvernement espagnol que de conserver un doute sur ses projets après des explications aussi claires et des affirmations aussi fermes. L'expédition de Melilla n'a pas d'autre but que Melilla. Personne en France, ni en Europe, n'a donc à s'en préoccuper.

Si on peut le faire quelque part, c'est seulement à Fez. Il est naturel que le sultan Abdul Hamid en éprouve de l'irritation et de l'impatience. Notre expédition dans la Chaouïa, celle des Espagnols dans le

Riff lui font cruellement sentir l'impuissance de son gouvernement à remplir son propre office; mais est-ce notre faute ? est-ce celle de l'Espagne? Pour être juste, il faut dire que ce n'est peut-être pas non plus la sienne, car il a hérité d'une situation difficile dont il n'est pas responsable; aussi la sévérité que lui témoignent certains journaux serait-elle inexplicable si elle ne provenait pas d'intentions encore secrètes, qui semblent d'ailleurs assez près de se dévoiler. Quoi qu'il en soit, le Sultan a saisi les puissances d'une protestation contre l'expédition espagnole et ses extensions probables, qu'il dénonce dans les mêmes termes que les coloniaux français ou allemands. C'est un véritable réquisitoire. Il est d'ailleurs assez habile dans quelques-unes de ses parties; certains détails en sont peut-être à retenir; mais il était impossible que l'Europe, et surtout que la France, s'associassent à ses conclusions. Comment aurions-nous pu trouver incorrect que l'Espagne fît ce que nous avons fait nous-mêmes, et ce que nous referions si l'obligation nous en était imposée? Comment une fois de plus aurions-nous pu ne pas tenir compte des loyales assurances qui nous avaient été données? Nous avons pris l'initiative de la réponse à faire à la note chérifienne, et cette réponse, à laquelle les autres puissances se sont successivement ralliées, a été catégorique : elle a consisté à dire que l'Acte d'Algésiras n'avait rien à voir dans l'expédition espagnole, et que l'affaire n'intéressait que l'Espagne et le Maroc. L'Acte d'Algésiras a, en effet, garanti au Sultan l'intégrité de son territoire, mais l'Espagne n'a pas porté atteinte à cette intégrité : elle s'est seulement livrée à une opération de police rendue nécessaire par le massacre de ses nationaux. C'était son droit, son devoir même, et dans cette tâche les sympathies du monde civilisé devaient l'accompagner. L'initiative prise sans hésitation par notre gouvernement montre qu'il a compris la chose ainsi, et il ne pouvait pas la comprendre autrement.

On a parlé à ce propos d'arrangemens secrets conclus entre l'Espagne et nous, qui nous obligeraient à lui laisser toute sa liberté d'action dans une certaine zone, à condition de réciprocité dans une autre. Il est possible que ces arrangemens existent, mais ils n'ont pas été publiés et nous les ignorons. C'est d'ailleurs une question de savoir si, antérieurs à l'Acte d'Algésiras, ils n'ont pas été remplacés par lui, en vertu d'une de ces substitutions qu'on appelle en droit une novation. Au surplus, peu importe. Les arrangemens dont il s'agit n'ont rien à faire ici. Ils obligent sans doute la France et l'Espagne à des ménagemens particuliers l'une pour l'autre dans

des régions où elles ont mutuellement reconnu la supériorité de leurs intérêts respectifs; mais les puissances qui ont signé l'Acte d'Algésiras y sont étrangères, et cela ne les a pas empêchées de répondre comme nous à la note chérifienne. Il n'est peut-être pas sans importance de dire, étant donné les conséquences que l'on cherche déjà à tirer dans certains journaux du fait que la France et l'Espagne se sont reconnues des intérêts spéciaux dans des zones différentes, que les arrangemens pris à ce sujet, en admettant qu'ils lient encore l'Espagne et la France, ne lient qu'elles et nullement les signataires de l'Acte d'Algésiras. Il ne faut pas oublier non plus que l'Espagne et nous avons été au nombre de ces signataires et que nous avons dès lors contracté de nouvelles obligations qui ne laissent subsister des anciennes que ce qui n'y est pas contraire. Mais rien, à coup sûr, ni dans ses arrangemens secrets avec nous, ni dans sa participation à l'Acte public d'Algésiras, ne pouvait gêner à un degré quelconque l'Espagne dans l'œuvre qu'elle a entreprise à Melilla. Aucune convention internationale ne saurait empêcher une puissance de défendre au dehors la sécurité de ses possessions et la vie de ses nationaux. L'Espagne n'a pas fait autre chose au Maroc.

Pourtant, à mesure que ces opérations se prolongeaient et se développaient, une sorte d'inquiétude s'est produite, chez les uns sur ses intentions véritables, chez les autres sur les entraînemens, irrésistibles à les en croire, qui la feraient aller très au delà de ces intentions. Ces inquiétudes, nous l'avons dit, se sont surtout produites en France et en Allemagne : partout ailleurs, si elles ont existé, elles ont eu un caractère plus discret. Pendant quelques jours un petit nombre de journaux français, — gardons-nous de généraliser, — se sont mis à parler presque comme les journaux allemands. Les uns et les autres ont manifesté leur mauvaise humeur ou leurs craintes au sujet de l'expédition espagnole et des développemens qu'elle pouvait prendre. Il y avait là, chez nous, un singulier oubli d'un passé qui pourtant est d'hier : ceux de nos journaux auxquels nous faisons allusion auraient dû s'arrêter d'eux-mêmes quand ils ont vu avec qui ils faisaient chorus. Ils se sont arrêtés, en effet, mais pour tenir un langage nouveau dont le premier n'était sans doute qu'une préparation : ils ont dit que, puisque l'Espagne allait de l'avant, nous devions suivre son exemple et nous mettre nous aussi en campagne. Il n'y avait même pas un moment à perdre, car, à les en croire, l'Espagne marchait à pas de géant; elle menaçait déjà Taza, Tetouan, Larache ; on ne savait pas encore de quel côté elle porterait son action principale; peut-être

agirait-elle de plusieurs à la fois avec une égale force, et une égale soudaineté; on laissait même entendre que ce ne sont pas les traités qui l'arrêteraient et que, par conséquent, ils ne devaient pas nous arrêter davantage; on adressait à notre gouvernement des objurgations passionnées : *Caveant consules!* écrivait-on avec le plus grand sérieux; si nous ne prenions pas notre parti en temps opportun, nous nous laisserions devancer dans les voies mêmes où nous poussent nos intérêts les plus évidens. Ce langage n'est pas nouveau; nous l'avons entendu autrefois; les partisans d'une politique d'intervention active au Maroc l'ont déjà fait résonner à nos oreilles, et nous avons fait tous nos efforts pour tenir nos lecteurs en garde contre ce qu'il avait de séduisant et de décevant. Cela recommence avec une monotonie cruelle : d'où il faut conclure que rien n'est changé dans les esprits ni dans les cœurs; qu'une expérience, qui a été pourtant assez rude, nous a prodigué inutilement ses leçons; enfin que nous serions à la veille de commettre une grande imprudence si le gouvernement venait à manquer de sang-froid et de fermeté. Nous avons dit ce qu'il fallait penser des prétendues menaces qui viendraient du côté de l'Espagne pour notre sécurité au Nord de l'Afrique. Le prétexte qu'on cherche, l'excuse qu'on donne déjà à l'intervention à laquelle on nous convie ne seront, après réflexion, pris au sérieux par personne. Il n'est pas vrai, il est matériellement faux que l'intervention espagnole justifierait la nôtre; et si l'intervention espagnole, quelque légitime qu'elle soit, provoque des inquiétudes dans certains pays, on peut juger par là de l'effet qu'y produirait la nôtre. La situation de l'Europe n'est d'ailleurs pas assez calme pour nous permettre de nous jeter dans une aventure. Les inquiétudes que l'on manifeste en ce moment au sujet du Maroc reposent sur si peu de chose qu'il est permis de douter de leur sincérité; mais il n'en est pas de même de celles que nous avons tous éprouvées depuis quelque temps au sujet des complications qui sont nées en Orient. Est-ce que, de ce côté, l'horizon s'est complètement rasséréné? Est-ce que le présent y est tout à fait tranquille? Est-ce que l'avenir y est assuré? Toutes les raisons qui, il y a quelque temps, nous déconseillaient de nous lancer dans des entreprises coloniales à longue échéance, existent encore. Leur force a plutôt augmenté que diminué. La France se manquerait à elle-même si, sans que rien l'y obligeât, — et rien ne l'y oblige, — elle ne gardait pas la liberté de sa politique, avec tous les moyens de la faire respecter.

On dira peut-être que c'est précisément parce que les autres peuvent

se trouver occupés ailleurs que nous aurons nos coudées plus franches au Maroc ; mais cela même est incertain, et, quand même il en serait ainsi, nous persisterions à croire que notre action doit continuer de s'enfermer dans les limites de l'Acte d'Algésiras. Il y a deux conceptions différentes, ou même opposées, au sujet du Maroc. Les uns y veulent une politique, à laquelle ils n'osent pas appliquer les mots de conquête, ni même de protectorat, mais qui cependant s'en inspire. Les autres veulent un Maroc indépendant, sur lequel ils se contentent de réserver à la France une influence effective. Entre ces deux politiques la conciliation est impossible : ce qui se passe en ce moment le prouve une fois de plus. Nous avons toujours soutenu la seconde comme la seule qui convienne, sinon à nos intérêts coloniaux, au moins à nos intérêts généraux. Quant au gouvernement, il a oscillé souvent entre l'une et l'autre politique, et, bien qu'il ait toujours parlé dans le sens de la seconde, il a quelquefois agi dans celui de la première : il faudra pourtant bien qu'il se décide à prendre entre les deux une attitude définitive.

Nous n'avons pas pu présenter les réflexions qui précèdent sans faire allusion à l'interview à laquelle le général d'Amade s'est prêté. Le compte rendu en a paru dans *Le Matin*. On a su depuis que d'autres journaux, qui avaient reçu auparavant la même information, avaient cru ne pas devoir la reproduire. Si tous avaient eu la même réserve, cela aurait mieux valu pour le général d'Amade ; mais la presse ne vit pas de discrétion, et il n'y a pas lieu de s'étonner qu'un journal se soit enfin rencontré pour servir d'organe à un officier qui croyait avoir quelque chose à dire d'utile. Ce qu'a dit le général d'Amade, on le sait déjà par ce que nous en avons nous-même dit plus haut. Le général a cru rendre un service à son pays en dénonçant publiquement le péril que l'expédition espagnole faisait courir à l'Algérie. Il ne va pas jusqu'à croire que l'Algérie pourrait en souffrir dans sa sécurité, mais il estime qu'elle risque de voir se fermer les voies les plus propres à servir à son expansion future. « La Méditerranée, dit-il, est un débouché médiocre, depuis longtemps borné à l'Ouest, et il m'apparaît évident que l'avenir est vers l'Atlantique, par la voie de terre. L'Atlantique nous ouvre tous les espoirs commerciaux ; il regarde des pays jeunes et prospères ; il dessert l'Amérique et l'Afrique, vers laquelle il représente une route bien plus sûre que les déserts du Sahara. Donc nous avons un besoin impérieux de fortifier nos conquêtes algériennes par une zone d'influence au Maroc. » Ces vues contiennent sans doute une part de vérité ; peut-être, en effet,

l'avenir est-il du côté de l'Océan, bien que la Méditerranée ne soit pas un débouché aussi médiocre que le pense le général d'Amade. Au surplus, nous ne savons pas très bien ce qu'il veut dire lorsqu'il affirme qu'elle est bornée à l'Ouest. Bornée, par quoi? Par le détroit de Gibraltar : il nous semble que c'est là une voie tout ouverte vers l'Occident. En quoi, d'ailleurs, l'expédition espagnole menace-t-elle l'expansion commerciale de l'Algérie du côté de l'Océan, puisque Melilla, d'où les troupes espagnoles ne se sont encore éloignées que de quelques kilomètres, est précisément dans cette Méditerranée que le général d'Amade semble considérer comme une mer fermée? Le voici. « Jetez les yeux sur la carte, dit-il : vous y trouverez une route qui, de notre frontière oranaise, va d'Oujda à Rabat par Taza et Fez. Cette route est accessible et sera reconnue bientôt par tous les voyageurs occupés de la pénétration du Maroc comme la voie naturelle qu'il convient de s'assurer. Sur cette route Taza est l'objectif essentiel. Et j'ajoute : Si nous n'y prenons pas garde, Taza pourrait bien être le Fachoda marocain. » Pour qui? Pour l'Espagne ou pour nous? Dieu nous garde de l'examiner! Nous répétons que de pareilles hypothèses ne se posent pas. Si le général d'Amade connaît la guerre, il connaît moins bien la politique. Nous ne croyons nullement, malgré son affirmation, que l'armée espagnole puisse aller facilement de Sélouan à Taza : en tout cas, il lui faudrait pour cela le double, ou même le triple de son effectif actuel. Très certainement, l'Espagne ne songe à rien de pareil. Elle en a donné sa parole, et cela suffit. Nous n'avions d'ailleurs pas besoin qu'elle la donnât pour ne pas lui attribuer un projet qui aurait soulevé des difficultés de tous les genres. L'Espagne sait fort bien où sont ses intérêts et où sont les nôtres, puisque nous en sommes convenus mutuellement. Elle ne portera pas plus atteinte aux nôtres que nous ne porterons atteinte aux siens.

L'imprudence commise par le général d'Amade ne peut pas être examinée seulement à ce point de vue. Incontestablement un officier en activité de service n'a pas le droit de s'expliquer dans la presse sur la politique de son pays, et on comprend mal qu'un homme d'une intelligence aussi distinguée que la sienne ait pu, même un moment, se méprendre à ce sujet. Le gouvernement, après s'être enquis auprès de lui de l'exactitude des propos qui lui avaient été prêtés, n'a pas pu se dispenser de le frapper d'une peine disciplinaire : il l'a mis en disponibilité et tout le monde l'en a approuvé. Le général d'Amade a rendu de trop grands services pour n'avoir pas excité beaucoup de sympathies. On a été affligé de l'obligation dans laquelle il a placé le gouver-

nement, mais pas une voix ne s'est élevée pour blâmer celui-ci de s'y être conformé. On espère bien d'ailleurs qu'une peine, qui est provisoire de sa nature, ne sera pas de longue durée. L'armée retrouvera bientôt le général d'Amade. Mais, en dehors même du fait qu'une faute contre la discipline devait être suivie d'une sanction, il importait à sa politique internationale que le gouvernement se dégageât de la solidarité qu'une complaisance ou une faiblesse de sa part aurait établie entre le général d'Amade et lui. On a rappelé le cas de l'amiral Germinet qui avait commis également une faute contre la discipline : cependant l'opinion s'est partagée sur son compte, parce que sa faute, n'intéressant que nous, avait des conséquences restreintes. Celle du général d'Amade en avait de plus étendues. Son interview a produit des effets assez différens hors de nos frontières. Si le général lit les journaux étrangers, il a pu voir que son langage rencontrait beaucoup plus d'approbation en Allemagne qu'en Espagne ou qu'en Angleterre. Mais nous ne voulons pas insister. Le général d'Amade saura désormais que si son patriotisme alarmé a des observations à faire, c'est au gouvernement qu'il doit les confier et non pas aux journaux.

Son incorrection a paru si forte que les partisans d'une politique entreprenante au Maroc en ont été un peu gênés : ils n'ont pas tiré de ses argumens tout le parti qu'ils en auraient tiré dans d'autres circonstances. Ils continuent toutefois leur campagne et ils conseillent hardiment d'occuper Taza, parce que les Espagnols ont occupé Sélouan. Ce serait sans doute perdre son temps que de discuter de pareils projets. Il faut cependant s'en défier, car ceux qui les font sont actifs et, à la longue, influens : on peut voir que rien ne les décourage et que tout leur sert d'occasion. Ce qui s'est passé depuis cinq ans a cessé de compter pour eux et ils reprennent les choses où ils avaient été obligés de les laisser alors. Mais nous voilà avertis. Et pendant qu'ils surveillent l'Espagne, nous demanderons qui les surveillera eux-mêmes : *Quis custodiet custodes ipsos ?*

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

CINQUIÈME PÉRIODE. — LXXIX[e] ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

CINQUANTE-TROISIÈME VOLUME

SEPTEMBRE — OCTOBRE

Livraison du 1[er] Septembre.

Pages

La Croisée des chemins, troisième partie, par M. Henry BORDEAUX. . . . 5

Notes d'une voyageuse en Turquie (avril-mai 1909). — III. Choses et gens de province, par M[me] Marcelle TINAYRE. 41

Le prince de Bülow. — I. La politique intérieure, par M. André TARDIEU. 75

Senancour, a propos d'un livre récent, par M. G. MICHAUT. 109

Les nouveaux progrès de la navigation aérienne, par M. P. BANET-RIVET. 135

La fin d'un roman d'aventure. — Les dernières années d'Ali Bey El-Abassi (1808-1818), par M. le comte Henry DE CASTRIES. 160

L'Histoire sociale d'une montagne romaine, par M. René PICHON. 182

Revue musicale. — Joseph Haydn, d'après des publications récentes, par M. Camille BELLAIGUE. 216

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française. 228

Livraison du 15 Septembre.

Au couchant de la Monarchie. — III. Turgot au contrôle général. — La guerre des farines, par M. le marquis DE SÉGUR, de l'Académie française. 241

La Croisée des chemins, quatrième partie, par M. Henry BORDEAUX. . . . 277

Le prince de Bülow. — II. La politique extérieure, par M. André TARDIEU. 312

Une amie de Sainte-Beuve. — Madame d'Arbouville, d'après sa correspondance inédite, par M. Léon SÉCHÉ. 342

Les Écoles d'Orient. — II. Les Écoles musulmanes, par M. Louis BERTRAND. 376

Pages

La Politique de Jean-Jacques Rousseau, par M. Émile FAGUET, de l'Académie française 396

L'achèvement a flot du « d'Orvilliers, » par *** 410

Poésies, par M. Auguste ANGELLIER 443

Revues étrangères. — Le mariage d'un poète romantique allemand, par M. T. DE WYZEWA 450

Essais et notices. — Un journaliste sous la Révolution, par M. Raymond DE VOGÜÉ 461

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française 469

Livraison du 1er Octobre.

La Croisée des chemins, dernière partie, par M. Henry BORDEAUX 481

Au couchant de la Monarchie. — IV. L'exil du duc d'Aiguillon. — Les incidens du Sacre, par M. le marquis DE SÉGUR, de l'Académie française. 522

Notes d'une voyageuse en Turquie (avril-mai 1909). — IV. Mahomet V a la mosquée d'Eyoub. — Jeunes-Turques et Vieilles-Turques. — Les hôpitaux. — Chevket Pacha. — Yldiz. — Confidences féminines, par Mme Marcelle TINAYRE 556

Les *Mémoires* du prince Clovis de Hohenlohe. — II, par M. Henri WELSCHINGER, de l'Académie des Sciences morales 600

Cités et paysages de Haute-Italie, par M. Gabriel FAURE 636

Japonais et Américains. — Les vraies difficultés, par M. Félix KLEIN . . 673

Poésies, par M. Georges GOURDON 705

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française 709

Livraison du 15 Octobre.

George Anderson, première partie, par Mrs Humphry WARD 721

Au couchant de la Monarchie. — IV. La victoire de Turgot. — Le lendemain de la victoire, par M. le marquis DE SÉGUR, de l'Académie française 758

Une amitié féminine de Chateaubriand. — Madame de Duras. — Lettres inédites, par M. Victor GIRAUD 791

La mêlée des religions en Orient, par M. Louis BERTRAND 830

L'Union des colonies britanniques sud-africaines, par M. BIARD D'AUNET. 862

Deux ennemis de la compagnie du Saint Sacrement. — Molière et Port-Royal, par M. Alfred RÉBELLIAU 892

Revue musicale. — Trouvères et Troubadours, par M. Camille BELLAIGUE. 924

Revues étrangères. — Une seconde partie de *la Flûte Enchantée*, par M. T. DE WYZEWA 936

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française 947

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 49123.